

LOUIS XVI DÉTRÔNÉ

AVANT D'ÊTRE ROI,

OU

T A B L E A U

DES CAUSES NÉCESSITANTES

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE,

ET DE

L'EBRANLEMENT DE TOUS LES TRONES;

Faisant partie intégrante d'une VIE de Louis XVI
qui suivra.

PAR M. L'ABBÉ PROYART.

Honor Regis judicium diligit. Ps. 89, 3.

A L O N D R E S.

1800.

Fr 1311.68

✓

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE
APRIL, 1927

LOUIS XVI DÉTRONÉ

AVANT D'ÊTRE ROI.

LORS qu'heureux et triomphant Louis XVI, à peine sorti de l'adolescence, dictoit des lois à l'Europe attentive à un si brillant début, toute la France admiroit en même-tems les vertus et chantoit encore la sagesse de son roi, d'un jeune roi qui, opposant sa modestie à nos transports immodérés, nous disoit : « pourquoi » ces louanges et ces bénédictions précoces ? qu'on les » réserve pour le jour où il me sera donné d'avoir rendu » mon peuple heureux » *. Mais, depuis qu'une affreuse révolution eût bouleversé l'Empire et brisé le sceptre du monarque ; comme si ce désastre, le crime de son siècle et de ses propres sujets, eût été son ouvrage, l'inconstance et la frivolité, rétractant leur premier jugement, rendirent à peine une demi-justice à Louis XVI malheureux.

C'est sur nous, qui nous proposons de donner *la Vie* de ce prince, que tombe naturellement la tâche de le rétablir d'abord dans ses droits primitifs ; et nous n'aurons besoin, pour y réussir et dissiper l'erreur, que d'opposer à des inculpations irréfléchies une suite de faits incontestables ; de faits qui, pour être puisés hors du sujet, n'en ont pas moins avec lui une connexion indispensable.

Il ne suffit donc pas toujours, pour l'historien jaloux du triomphe entier de la vérité, qu'il s'en montre

* Ne pouvant empêcher dès-lors que le zèle de ses sujets n'érigéât un monument à sa gloire, le jeune prince en réduisoit l'inscription, dont il effaçoit de sa main le mot de *Héros*.

le fidèle et scrupuleux organe. S'il se charge de raconter les actions de l'homme public, et sur-tout de l'homme roi, il ne doit pas se contenter d'articuler des faits isolés, faisant abstraction des grandes causes qui les auroient déterminés. Ce n'est pas assez pour lui de produire son héros sur le théâtre de ses actions ; il faut encore qu'il rende sensibles les motifs qui l'ont fait agir et les intentions qui l'ont dirigé ; il faut qu'il l'environne de cet ensemble de circonstances éloignées ou prochaines qui ont dû influencer sa conduite, et quelquefois la nécessiter. Il faut qu'il sache, quand son sujet l'exige, protéger en quelque sorte contre elle-même la vertu modeste, peu jalouse de sa gloire, et non moins empressée d'échapper aux hommages contemporains que soigneuse de les mériter. Il faut surtout que, sans égard pour un vulgaire ignorant ou passionné, il ait le courage de combattre, dans l'occasion, des préventions universelles et des mensonges accrédités.

Nous avouerons qu'ici la circonstance nous sert à souhait. Dans la marche paisible et ordonnée des événemens, il est pour l'écrivain des mesures indispensables de prudence et des ménagemens à garder. Il ne sauroit, sans indiscretion, retracer les actions des rois qu'à une distance mesurée des personnages intéressés, de ceux sur-tout pour qui d'importantes et utiles vérités ne seroient souvent que de sanglans reproches. Mais, dans la crise actuelle d'une révolution qui a brisé tous les liens, déplacé toutes les conventions, dénoué tous les rapports ; à une époque sans exemple dans les fastes du monde, qui a déchiré tous les masques, forcé pour ainsi dire le secret de tous les cœurs, et percé à jour le monde moral, affranchi aussi durant l'orage des règles ordinaires de la circonspection, l'historien a un avantage, dont nous profiterons sans en abuser : il a le droit de tout dire de ceux qui ont eu l'audace de tout faire, ou la faiblesse de tout souffrir, et le droit beaucoup plus pré-

cieux d'éclairer le jugement de la postérité sur une vertu d'autant plus digne de ses respects, qu'elle doit former un contraste plus tranchant, soit avec le vice hideux qui couva nos malheurs, soit avec le crime féroce qui les fit éclore et les rendit extrêmes.

Obligés donc de remonter aux causes premières de ces malheurs, pour faire sentir combien y fut étranger le monarque qui en fut victime, nous nous appliquerons avec d'autant plus de soin à leur développement, que, parmi des milliers de volumes écrits sur la révolution française, nous n'en connoissons pas un seul qui nous offre un tableau satisfaisant de sa génération. En essayant de le tracer ici, nous croirons moins nous occuper d'un morceau d'histoire générale que commencer le récit de la vie de Louis XVI. Le lecteur, en effet, découvrira dans ce tableau comment vivoit déjà pour l'histoire un prince qui n'étoit pas encore né, et comment on le détrônoit avant qu'il ne fût roi.

Non, sans doute, ce n'est pas uniquement de leurs actions que doit résulter l'histoire des grands personnages; et ce n'est jamais qu'après avoir été plus ou moins préparée, plus ou moins décidée dans le lointain, que leur destinée vient s'attacher ensuite par des anneaux merveilleux au grand ressort de cette providence universelle qui régit et laisse libre le monde moral. Le divin héritier du trône de David, la sagesse et la vertu par essence, en se montrant à son peuple à une époque d'endurcissement et de perversité, venoit recueillir de ses insignes bienfaits l'ingratitude et la mort. Et c'étoit néanmoins à ce crime fameux, c'étoit à ce mystérieux régicide qu'étoit attaché le rétablissement du règne de la vertu sur la terre. Ainsi Louis XVI, en naissant pour le trône au sein d'une nation dégénérée, au milieu d'un siècle que maîtrisoit l'impiété, naissoit pour ses malheurs; si toutefois on peut appeler de ce nom des tragiques événemens qui ont épuré sa belle ame, et qui n'ont conduit un

peuple dépravé sous des châtimens mémorables que pour mieux assurer son retour et celui de l'Europe entière à tous les principes oubliés.

Il nous est donc également indispensable , soit pour être juste envers Louis XVI, soit pour ne pas manquer le but essentiel de l'histoire , de nous reporter au-delà de l'époque où ce prince vient s'asseoir sur le trône de ses pères. Il ne nous est pas permis de faire abstraction de la situation critique où va le placer un concours de circonstances entraînantes , dont le vice lui est étranger. Et alors on le verra par anticipation , ce jeune et vertueux monarque aux prises avec les préjugés , les faux principes et la profonde immoralité du peuple qui l'attend. On s'effraiera pour lui , en découvrant comment tout s'apprétoit et conspirait dans l'éloignement pour égarer un jour sa droiture , enchaîner sa volonté , et dépraver , s'il eût été possible , son incorruptible vertu. On verra , d'une vue claire et distincte , comment les vices et les abus du règne précédent s'avançoient pour peser sur son règne ; comment , l'iniquité appelant l'iniquité , des malheurs anciens devoient enfanter des malheurs nouveaux ; et comment enfin , de cette confusion d'élémens désordonnés , mais pressés sous la main d'une justice infailible , devoit éclore cette effroyable catastrophe , le fléau des uns , la gloire des autres , et la leçon de tous.

Seroit-ce donc à la vue des ruines fumantes d'un grand royaume qu'on prétendrait nous consoler ou nous instruire , en nous répétant froidement , qu'il n'est rien de stable ici-bas , et que les corps politiques portent en eux-mêmes , comme les corps physiques le principe de leur dissolution ? Vain et futile adage de l'ignorance , qui voudroit s'absoudre par la doctrine du fanatisme des coups inopinés qui bouleversent les états. Quel rapport de comparaison entre l'altération des êtres physiques , suite inévitable de lois nécessaires , et celle des corps moraux , toujours imputable à l'influence de

nos volontés toujours libres ? L'ordre éternel violé : voilà la cause première et le moteur déterminant des révolutions et de l'instabilité des empires. La justice est le souffle conservateur , elle est l'ame du corps politique , comme elle est toute la vie de l'homme moral. Ce principe d'éternelle vérité , le plus sage peut-être des princes de son siècle , le père de Louis XVI s'en étoit tellement pénétré , qu'il avoit voulu qu'un traité complet le gravât dans la mémoire de ses fils * , et le rappellât à la politique européenne , qu'il voyoit s'égarer et courir à sa perte pour l'avoir oublié. L'histoire du monde , car ce savant dauphin la savoit toute entière , lui avoit confirmé ce que lui disoit sa raison : qu'il n'y eut jamais , qu'il ne sauroit y avoir d'injustices utiles pour les gouvernemens ; mais que la plus dangereuse de toutes , et la plus voisine des grands châtimens , c'est l'injustice des nations envers Dieu , l'impiété.

Ainsi , tandis que , dans les crises violentes et les embarras imprévus de son administration , ce prétendu politique n'apperçoit que des effets sans causes , ou ne s'en prend dans son ignorance qu'à ces causes bizarres et chimériques , qu'il qualifie des noms insignifiants de *malheur* , *hasard* , *fatalité* ; tandis que , dans son aveuglement profond , il ignore pourquoi s'écroulent les gouvernemens que la justice ne soutient plus , pourquoi les traits de l'impiété , lancés contre le ciel , retombent toujours avec la foudre sur les nations perverties ; tandis que , sous les fléaux même qui l'accablent , aussi stupide que l'animal qui poursuit son ennemi dans la pierre qui l'a blessé , ce vain spéculateur ni ne songe à désarmer la main cachée qui le frappe , ni ne soupçonne même son action , le vrai philosophe , fort de l'expérience et du sentiment , plus fort encore du flambeau des histoires sacrées , embrasse

* Les devoirs du prince rappelés à un seul principe.

d'un coup-d'œil assuré l'ensemble des tems, et devient sage de toute leur sagesse. Pour lui les siècles instruisent les siècles, et les monumens des âges passés redeviennent les matériaux de l'histoire présente.

Dès qu'il connoît les mœurs d'un peuple, il a saisi les grands traits de sa destinée; il pourroit fermer les yeux et composer ses tableaux, assuré de la ressemblance. En passant de Ninive à Babylone, d'Athènes à Rome, et de Rome jusqu'à nous, par-tout il a vu gravé sur les débris, et comme sur la tombe des empires: LA JUSTICE LES ÉLEVA, L'IMPIÉTÉ LES DÉTRUISIT *. C'est à l'aide de ce fil indicateur que tel homme, droit et simple, franchissant, il y a plus d'un demi-siècle, ce dédale de conjectures dans lequel s'égare encore aujourd'hui la vaine et présomptueuse ignorance, nous racontoit déjà la révolution de nos jours, et la voyoit aussi clairement, dans le miroir de nos mœurs, que le cultivateur prévoyant voit dans sa digue rompue l'inondation de sa prairie.

Ce n'est pas tout encore: ce sage, qui a si bien signalé la catastrophe dans le lointain, ne la verra pas plutôt déterminée, qu'il en présagera d'abord les ravages ultérieurs, et des effets cachés pour la politique vulgaire dans un avenir impénétrable. Il saisira, dans ses premiers traits, le plan tout entier de la divine vengeance. Il devancera par la pensée la marche imposante de cette inévitable providence, à laquelle rien n'échappe dans l'immensité du monde moral, qui dispose les événemens sans les nécessiter, qui, tranquille et sans efforts, amène au jour marqué les nations perverses sous des fléaux mérités; qui, dans la sphère de l'univers comme dans celle du cœur humain, dirigeant les passions contre les passions, sait armer le crime d'un double discernement et pour la punition du crime

* *Justitia elevat Gentem; miseros autem facit populos peccatum. Parab. Sal. C. 14.*

et pour la récompense encore et le triomphe des vertus.

Il seroit bien à désirer, sans doute, pour la gloire de notre France, que nous pûssions tirer un voile officieux sur la plaie demeurée secrète de la corruption de nos mœurs. Mais les mœurs des nations, non plus que celles des princes qui les gouvernent, ne sont pas de ces mystères que l'on puisse dérober à la publicité. La trop fameuse histoire de nos dérèglemens n'étoit-elle pas déjà consignée dans tous nos livres, écrite en toutes les langues, attestée par une foule de monumens irrécusables, avant que nous la vissions gravée en caractères de sang sur les débris de la monarchie?

Du reste, quoique résolu, en remontant aux funestes causes de notre révolution, de les dévoiler dans toute leur nudité, nous le ferons néanmoins sans qu'aucun sentiment indigne d'un cœur français conduise notre plume. C'est un dogme aussi que nous ne cesserons de professer, que les puissances qui nous gouvernent ont un droit à nos respects indépendant de leurs vertus, un droit encore sacré lors même que l'abus le profaneroit. Mais ce droit imprescriptible de tout ministre actuel de la puissance, nous savons aussi qu'il expire avec le titulaire pour investir son successeur. C'étoit aussitôt après leur mort que le dieu d'Israël faisoit juger la mémoire des rois. C'étoit par ses ordres que l'adultère d'un de ces rois étoit inscrit dans les fastes de l'histoire, comme cause des fléaux qui poursuivroient sa race et désoleroient son peuple.

Mais, parce que dans les profondeurs d'une justice impénétrable, le fils auroit été solidairement enveloppé dans le châtement d'un père coupable, faudroit-il encore qu'au tribunal de l'histoire, ce fils, malgré son innocence, restât entaché d'un blâme héréditaire? ou bien nous seroit-il permis d'être injustes envers un bon roi qui n'est plus, de peur de faire rou-

gir de ses torts la génération qui lui survit ? Qui que vous soyez donc qui , plus ou moins directement , auriez pu préparer les désastres du règne de Louis XVI , n'allez pas , contre la conscience qui vous accuse , prêter des vues hostiles à l'histoire impartiale. Les matériaux qu'elle met en œuvre , pesez-les bien , vous les avez fournis.

Loin de nous sur-tout , lorsque nous avons en vue de venger le pilote inculpé , toute intention d'humilier le repentir malheureux , et de rappeler des erreurs expiées à ceux qui gémiroient eux-mêmes d'avoir entravé la manœuvre et déterminé le naufrage. Notre unique but , en exposant au grand jour un tableau de vérités fortes et souvent fâcheuses , est de ménager à la postérité l'utile leçon de nos malheurs , et de laisser à nos neveux un fanal préservateur contre les écueils qui nous ont perdus. Quiconque nous prêteroit d'autres motifs ne nous auroit pas entendus.

Nous diviserons cet ouvrage en trois parties.

La première nous montrera , sous le règne de Louis XV , le philosophisme , conspirateur et protégé , répandant impunément toutes les semences de l'anarchie universelle. II

Nous verrons , dans la seconde , le philosophisme tout-puissant , déterminant et rendant inévitable , par une révolution morale , la révolution du règne de Louis XVI. 106.

Dans la troisième enfin , nous suivrons le philosophisme , étendant au loin ses ravages avec ses conquêtes , et , par un système toujours suivi et des combinaisons profondes , préparant l'Europe entière à cette tragédie révolutionnaire dont la France , sous Louis XVI , deviendra le grand théâtre , après que la Flandre , sous Joseph II , en aura offert le premier acte.

217.

LOUIS XVI DÉTRONÉ

AVANT D'ÊTRE ROI.

PREMIERE PARTIE.

POUR trouver les premières sources qui ont commencé à creuser cet abîme qui vient d'engloutir la monarchie française, il faut remonter jusqu'à la fin du règne de Louis-le-Grand. C'est à dater de cette époque que nous voyons le courroux du ciel se promener sur la France, et, dans la nature même des fléaux dont il l'afflige, lui présager d'autres fléaux encore, réservés pour d'autres tems. Cependant le Dieu lent à punir, tantôt dispoisoit autour de lui les instrumens de ses vengeance, tantôt faisoit briller dans le lointain les éclairs de sa colère ; mais il fallut un siècle de prévarications pour lui arracher sa foudre, et déterminer enfin la catastrophe qui devoit envelopper tout un grand peuple mûr pour le châtiement.

Un des plus grands torts que puissent se donner les maîtres du monde, parce qu'il est celui qui contrarie le plus directement leur ministère divin, c'est d'ambitionner cette gloire qui se compose de sang, de larmes, d'injustices, la gloire des armes ; c'est se passionner sous un nom sacré, pour cet art destructeur du genre humain, dont ils sont constitués les pères et les pasteurs. Louis XIV avoit eu ce reproche à se faire ; et il n'eût pas été Louis-le-Grand s'il eut

eu la foiblesse de se le dissimuler *. Ce prince , en déposant le sceptre entre les mains de son successeur , lui dit noblement et sans détour : « Mon fils , ne m'imitiez pas en un point : j'ai trop aimé la guerre ». Il avoit aussi aimé la religion ce grand roi , et trente ans d'une vie sérieusement occupée de tous les devoirs de la justice royale et de la piété chrétienne formoient un désaveu bien prononcé des illusions de sa jeunesse. Mais les torts des rois , leurs torts même pardonnés , traînent encore à leur suite des maux incalculables. Ils deviennent , en quelque sorte , l'héritage des nations solidaires , et la divine colère , qui s'arrête devant le repentir d'un roi qui s'humilie , n'en poursuit pas moins , après lui , et sa maison et tout son peuple.

C'est après un long cours de prospérités éclatantes que Louis XIV commence à expier des fautes com-

* On a peine à concevoir comment des écrivains , estimables d'ailleurs , calculant froidement la vie des hommes , peuvent nous représenter l'état de guerre comme entraînant dans les vues primitives du créateur ; nous faire du genre humain un grand arbre qui a besoin , pour mieux fructifier , d'être émondé par le fer homicide ; prétendre enfin qu'à certaines époques une grande effusion de sang humain devient utile , nécessaire même à l'espèce humaine pour la garantie de sa subsistance. Ces spéculations économes ne sont pas seulement fausses , elles répugnent à la religion. Un état violent et convulsif ne sauroit être celui de la nature sortant innocente des mains du créateur. La source impure , soit des guerres sanglantes qui dévorent les nations , soit des guerres intestines qui déchirent nos cœurs , est toute entière dans l'injustice des passions turbulentes ; et la philosophie religieuse , d'accord ici avec celle de la raison , ne verra jamais , même dans les guerres passives les plus justes et les plus nécessaires , que de véritables fléaux , châtimens des peuples et de ceux qui les gouvernent. Ce qui n'empêche pas que , tempérée par l'empire d'une miséricordieuse providence , une guerre , ainsi que toute autre calamité , ne puisse devenir comme un bain épuratoire dans lequel se retrempe , pour ainsi dire , une génération dépravée.

mises dans l'ivresse de ses succès ; c'est après avoir triomphé dans des guerres légèrement entreprises qu'il éprouve les plus cruelles adversités en combattant pour des droits légitimes ; et c'est lors qu'il s'accuse lui-même d'avoir été trop peu avare du sang de ses sujets qu'il voit successivement tomber autour de lui tous les appuis de son trône , condamné dans sa vieillesse à assister aux funérailles de sa postérité.

Un jeune prince sur-tout faisoit alors les délices et tout l'espoir de la nation. Elève accompli de l'immortel Fénélon , imbu des principes et de la morale sublime de ce grand maître , le dauphin duc de Bourgogne paroïsoit destiné à montrer en sa personne le héros véritable du Télémaque fabuleux. On ne peut lire ce qui fut publié de ses écrits sans admirer la variété de ses connoissances , la sagesse de ses vues , son zèle religieux. Toutes les qualités de l'esprit et du cœur qu'on aime à découvrir dans un prince destiné à régner sur un grand peuple , ce dauphin les réunissoit ; et tout promettoit à la France qu'à un règne brillant et glorieux , mais qui finissoit par l'épuisement , succéderoit le règne plus heureux des vertus pacifiques. Trop flatteuse espérance ! elle n'enfantera que des regrets. Le tombeau s'ouvrira pour recevoir en même tems et le dauphin et son épouse , et un dauphin encore leur fils aîné *.

Alors les regards de la France consternée n'auront plus à se reposer que sur un foible enfant qu'une langueur mortelle assiège dans le berceau. Alors aussi , et parmi les terribles épreuves de ces malheurs domestiques , qui viennent se confondre avec une suite de malheurs publics , Louis , plus grand que jamais , s'inclinera religieusement devant le trône du roi seul immortel. On diroit , à sa conduite , qu'un nouveau

* Louis XIV vit tomber coup-sur-coup trois dauphins, une dauphine , le duc de Berry , le dernier de ses petits-fils , et le seul enfant encore qu'eût laissé ce prince.

Nathan , en lui révélant le secret des conseils divins sur sa maison , l'a doué d'une force sur-humaine pour supporter tout ce qu'ils ont de rigoureux *. Le calme est dans son ame , nulle inquiétude ne l'agite , aucune plainte n'échappe à sa douleur profonde : il ne sait qu'adorer la main qui le frappe ; et la solitude de son palais retentit encore de ses actions de grace. C'est ici , l'on ne peut en douter , que commence à s'annoncer le grand mystère de châtement que le ciel , quand il en sera tems , déploiera tout entier sur la France devenue plus coupable. C'est à la mort prématurée de ce dauphin de si grande espérance que s'attache le premier anneau visible de cette chaîne fatale qui , avant la fin du siècle commencé , aura entraîné dans un abîme commun et le monarque des Français et la monarchie même.

Cependant des afflictions et des revers supportés avec courage , loin d'entacher la gloire du monarque , ne font qu'y ajouter un nouveau lustre encore. Tant qu'il vécut , tout parut grand et tout le fut avec lui. Les arts et les talens , les sciences et les vertus , tout fut marqué d'un caractère héroïque. Louis meurt : et la France inconsolable pleure de nou-

* Cette idée , au reste , se trouve consignée dans divers mémoires du tems. De fréquentes assemblées et du conseil d'état et du conseil de conscience , dont le sujet comme les résultats restèrent toujours impénétrables ; la co-incidence de ces délibérations avec la singulière aventure du maréchal de Salon ; quelques paroles du roi et de ses ministres , tout cela donna lieu , aux uns de soupçonner , à d'autres d'affirmer , que le monarque avoit reçu des avertissemens sur les malheurs qui devoient lui arriver , et des malheurs plus désastreux encore qui fondroient sur l'Empire après lui. La tradition même d'une crise extraordinaire , sans doute sur quelque fondement plus précis que des bruits , s'établit tellement à la cour de Louis XV , qu'on a plus d'une fois ouï dire à ce prince : « je ne verrai pas la grande catastrophe , mais je plains » mon successeur. »

veau son cher duc de Bourgogne sur la tombe de son roi. Dès l'instant même un vide effrayant se fait sentir, un mal-aise universel travaille tout le corps de l'état, le génie s'arrête et rétrograde, tout dégénère, la monarchie s'affaisse; et ce peuple, si grand quand son roi l'élevoit jusqu'à lui, il cesse tout-à-coup d'être lui-même, sans qu'il lui reste de sa grandeur éclipsée que des souvenirs désordonnés et des travers gigantesques. Le Français, sous Louis XIV, avoit été le roi des peuples, il rêvera sous Louis XV, qu'il doit devenir un peuple de rois. Après avoir été associé aux triomphes de la vertu, il essayera de s'illustrer par la célébrité du vice.

Malheureusement pour son siècle, ce peuple séduisant, dont toute l'Europe se piquoit de parler la langue, ce peuple, que l'Europe entière avoit appris à révéler, lorsque son goût, sa politesse et ses douces vertus le rendoient vraiment digne de tenir le sceptre dans l'empire moral, il ne perdra rien de son influence, il continuera d'être le peuple à la mode, lorsqu'au lieu de ses qualités estimables il n'offrira plus pour exemples que le délire du bel esprit, des vertus phantastiques et de brillans scandales.

Louis-le-Grand sembloit l'avoir prévu, qu'après lui la France, qu'il avoit établie la reine des nations européennes, abuseroit, pour la perversion des peuples, de l'empire qu'elle avoit sur eux. Il lui suffisoit, pour le craindre, de connoître le sujet qui devoit administrer après sa mort: c'étoit son neveu Philippe d'Orléans. Ce prince, dont le nom seul semble être un présage de calamité, sans avoir d'instruction, avoit beaucoup d'esprit naturel, et ne manquoit pas même de génie. Mais les plus grands moyens ne sont que plus redoutables, quand c'est le vice qui les emploie. Généralement décrié par la plus étrange dissolution des mœurs; soupçonné, accusé même de la mort prématurée de plusieurs princes placés avant lui sur les degrés du trône, Philippe avoit été convaincu d'avoir

aspiré à la couronne d'Espagne , au préjudice du petit fils de Louis XIV dont il commandoit les armées. Comme c'étoit lui que l'usage du royaume , à défaut de reine-mère sur-tout , appelloit à la régence , le roi son oncle , sans le priver du droit , en avoit réglé l'exercice. Il avoit pris soin , dans un testament plein de sagesse , d'assujettir à des formes celui qu'il jugeoit peu digne d'être investi de la plénitude du pouvoir suprême , et de gérer sans surveillans la tutelle de l'enfant-roi.

Le testament du monarque , envoyé cacheté au parlement de Paris , y avoit été reçu avec de grands témoignages de respect , et l'assurance que la compagnie répondroit à cette marque de confiance de son roi , par son zèle à faire valoir dans le tems l'acte sacré dont il la rendoit dépositaire. Cependant , comme s'ils n'eussent attendu que le moment de se venger de la longue soumission dans laquelle les avoit retenus la fermeté de Louis-le-Grand , les magistrats , le jour même où ils eussent dû promulguer ses dispositions testamentaires , en prononcèrent la nullité , comptant pour rien l'intérêt public comparé à l'avantage dont les flatta le duc d'Orléans , de recouvrer pour eux-mêmes d'ambitieuses prétentions et de se ménager un patron tout puissant dans celui dont ils faisoient un régent sans dépendance.

Cet outrage , fait aux dernières volontés de Louis testant pour la sûreté de la couronne et le salut de son peuple , fit peu d'éclat dans la circonstance. Mais , comme ce n'est jamais impunément pour eux-mêmes , ni sans danger pour tout l'état , que les grands et les soutiens nés de la puissance en provoquent ou en souffrent l'avilissement , cet acte d'irrévérence de la magistrature ne deviendra pas seulement la calamité du moment , elle entraînera encore à sa suite les plus funestes conséquences. Le parlement de Paris n'oubliera pas qu'il put , au mépris des volontés d'un roi , se constituer l'arbitre suprême de la tutelle d'un autre roi ; et
le

le régent lui-même , premier complice de l'attentat , en éprouvera les premiers inconvéniens *. Il verra bientôt , et , pendant tout le règne de Louis XV , nous verrons ce corps ambitieux , infatué de la chimère d'une autorité indéfinie , fatiguer le trône par ses luttes scandaleuses , et finir enfin , sous le règne de Louis XVI , par sonner le tocsin de l'anarchie , en mettant aux prises le plus vertueux des rois avec le plus vicieux des peuples.

Une fois maître absolu des affaires , le régent , comme on devoit s'y attendre , ne tardera pas de faire au royaume tout le mal qu'eut voulu prévenir le feu roi. Ce prince , au lit de la mort , lui avoit dit , en présence de sa cour : « Vous allez gouverner , mon « neveu : ce que je vous recommande par-dessus tout , « c'est le maintien de la religion ». Mais à peine le monarque a-t-il les yeux fermés que la religion , dans le royaume , ne découvre pas de plus dangereux ennemis que les ministres de la puissance , le régent et ses conseils. D'une insouciance , en cette matière , qui alloit jusqu'à l'irrégion , on a même dit l'athéisme , le nouvel administrateur ne se contenta point de laisser dans l'inaction le conseil auquel la piété de Louis-le-Grand soumettoit toutes les causes religieuses : un conseil de conscience étant pour un impie un conseil sans objet , il le supprima. Bientôt après , pourtant , il le recréa , mais pour faire pire encore , et le livrer aux jansénistes. Le cardinal de Noailles en a la prési-

* A peine le duc d'Orléans est-il investi de la régence , qu'il se voit forcé de casser un arrêt du parlement de Paris , comme *attentatoire à l'autorité royale*. Le parlement , de son côté , ordonne l'exécution de son arrêt cassé , ne daigne pas même prendre lecture d'un arrêt du conseil d'état qui lui est signifié , porte le mépris de l'autorité suprême jusqu'à refuser d'ouvrir une lettre cachetée du roi , et ne peut être réduit que par l'exil que lui fait subir le régent.

dence * ; d'autres réfractaires à l'église en sont faits membres. Les plus turbulens de la secte , que la sagesse du gouvernement avoit éloignés de la capitale , y rentrent triomphans ; le confesseur du feu roi est exilé ; plusieurs jésuites partagent sa disgrâce ; et ces religieux sont frappés d'un commun interdit dans Paris et tout le diocèse. Mais bientôt le duc d'Orléans , craignant les suites des intrigues jansénistes ; et aussi fatigué des prétentions de ces sectaires que de celles du parlement , changea en système de rigueur la faveur momentanée dont il avoit payé leur zèle à applaudir à son usurpation : il les chassa tous du conseil de conscience. Ce scandale encore ne cessa que pour faire place à un autre ; car le régent , dans un nouveau conseil de conscience qu'il se donna , n'eut pas honte de faire siéger l'homme de la France notoirement connu pour le plus étranger à tout principe de conscience, son ancien précepteur Dubois , de fauteur de ses premières débauches , devenu son favori.

Dès-lors les grands intérêts du Dieu , pour qui seul doivent régner ceux qui ne règnent que par lui , furent comptés pour rien dans le nouveau cabinet , et sa religion sainte fut ravalée au niveau des institutions humaines qu'emploie la politique pour contenir la multitude. C'est de cette époque que date l'axiôme , jusqu'alors inconnu parmi nous : *qu'avec de la conscience on n'avance rien en affaires* ; et que , par *fidélité* aux engagemens , *bonne foi* dans les traités , il est impossible que l'homme d'état entende autre chose que l'art de tromper plus habilement , et de mieux imprimer à la duplicité la physionomie de la droiture. Cette morale, le juste effroi du monde , étoit conforme en tout au génie de celui que le régent s'étoit associé pour premier complice de son administra-

* Ce prélat , dupe du Jansénisme , reconnut depuis et abjura sincèrement son erreur.

tion : elle fit la règle constante du ministre Dubois. Et il faut convenir qu'ainsi débarrassés des entraves de la conscience , ces accusateurs de la probité de Louis-le-Grand trouvèrent le secret *d'avancer* en peu de tems toutes les affaires de l'état ; mais ce sera dans une direction bien déplorable.

Cruellement déçue de son espoir , la France , qui avoit pris plaisir à se composer un avenir de bonheur et de paix sous le règne espéré d'un prince idolâtré pour ses vertus , n'eut plus alors qu'à gémir asservie à l'empire de tous les vices. Le régent ne lui montra que des scandales domestiques et des malheurs dans l'état , les *assignats* de Law et la banqueroute publique. Ce prince immoral avoit converti son palais en un sérail de prostituées , où il se donnoit pour commensaux les hommes les plus débauchés et les plus fameux impies de son tems. En peu d'années , sa cour , volcan de dissolution , inonda de ses laves impures la capitale et les provinces.

Dans son administration , tout n'étoit que critique indécente autant qu'injuste du dernier règne. Mais , en bouleversant tout par ses innovations , il affectoit de publier qu'il exécutoit les plans du duc de Bourgogne ; se flattant de couvrir de ce nom vénéré les plaies qu'il faisoit à l'état. Les dispositions du feu roi relatives à la personne et à l'éducation de son successeur , ne furent pas plus respectées que celles qui concernoient les affaires publiques. On enleva au roi Pucelle son gouverneur , on lui enleva son confesseur. Tout ce qui avoit été attaché à l'ancienne cour , pour éviter une disgrâce d'éclat , se tenoit dans le silence et l'éloignement. Sévèrement attachée à sa retraite de S. Cyr , étrangère au monde entier , la vertueuse compagne du monarque défunt affermissoit par de pieux exemples la célèbre école qu'avoit fondée son zèle. Un petit nombre de vrais amis de Louis , fuyant la cour , fuyant la ville , aimoit à aller soupirer leur douleur

dans cette enceinte solitaire , où respiroit encore , sous les traits de l'innocence , toute la piété du grand roi.

De jour en jour , le mépris du régent pour les mœurs et la décence se produisoit par quelque nouveau scandale. Comme s'il se fut complû à révolter la France chrétienne par l'horreur des contrastes , non content d'avoir rendu le pouvoir suprême complice de l'élévation d'un homme de néant , le plus vicieux et le plus impie des hommes , il transforma en archevêque et en cardinal celui qui , de laquais , étoit devenu l'arbitre des affaires publiques , et n'eut pas honte de montrer l'infâme Dubois assis sur le siège que venoit d'illustrer Fénelon *.

La fin de Philippe d'Orléans fut digne de son épicurisme , et le dernier acte de sa vie fut le dernier de ses crimes. Il s'étoit veauté dans la crapule et la débauche , il passa subitement et sans intermédiaire des bras d'une prostituée dans les bras de la mort.

Ce tragique événement deviendra bien , à la vérité , une leçon efficace pour un fils attentif à en profiter , et le seul prince de cette branche qui saura se ménager la gloire d'une vertu sans tache. Mais les scandales que ne reproduira pas le fils , les courtisans du père se chargeront de les perpétuer ; et en passant de la cour du régent à celle de Louis XV , ils y porteront la plus insigne corruption , ils y semeront tous les malheurs futurs. C'est à cette école que se sera formé , parmi tant d'autres , cet agréable vicieux , ce Richelieu qui emploiera tant d'esprit et s'associera tant de crimes pour triompher de la vertu de son jeune maître. Il aura aussi eu part à la même éducation ce frivole

* Laquais à Rheims , valet ensuite du curé de St.-Eustache de Paris , Dubois entra au service du sous-gouverneur du fils de MONSIEUR , devint secrétaire d'études du jeune prince , succéda à son précepteur , et se fit son guide dans la carrière de tous les vices.

mentor , que nous verrons abuser de l'inexpérience de Louis XVI et mentir à sa droiture. Ainsi voyons-nous se développer , en se rapprochant de nous , le mystère encore obscur des vengeances célestes sur un peuple qui se déprave.

Heureusement échappé , à la faveur de l'enfance , aux scandales de son tuteur , le fils du duc de Bourgogne n'annonça pas seulement à la France , il lui retraça pendant trente ans les précieuses qualités et les vertus de son père. Prince pacifique , religieux , et bon par excellence ; esprit judicieux en même-tems , et assez instruit de ses devoirs , Louis XV les aimoit uniquement , et ne les eut jamais trahis , si la perversité de son siècle ne l'eut obsédé , si elle n'eut fait violence à ses penchans vertueux. Mais , jetté dès sa jeunesse au milieu de courtisans dépravés ; environné d'un peuple qui , en maudissant la régence , n'en retraçoit pas moins tous les désordres ; n'ayant autour de lui , sa seule épouse exceptée , que des vertus sans énergie et des vices pleins d'audace , ce prince , après avoir long-tems combattu , et sans cesser un instant d'estimer toutes les vertus , manquera de constance dans une seule : de-là tous les maux de son règne , et ceux encore qui suivront.

Nous nous donnerons bien de garde de vouloir absoudre Louis XV par l'endroit même qui l'accuse. Non , sans doute , il n'est pas innocent , il ne sauroit jamais l'être , le roi qui , chargé de faire loi par des exemples , l'a fait par des scandales. Mais aussi , lorsque les foiblesses d'un roi furent visiblement des attentats de son peuple , de quel droit ce peuple inconséquent se plaint-il de son propre ouvrage ? Et dans l'ordre de l'éternelle justice , ne deviennent-elles pas , ces foiblesses , le châtiment indéclinable de ceux qui les ont provoquées ? Que l'historien donc , qui prendra sur lui la tâche de faire connoître ce monarque , plus malheureux encore que coupable , se garde bien , servile écho de l'ignorance et de la malignité , de le char-

ger exclusivement de la corruption de sa cour , qui eut tant d'influence sur la corruption de son siècle : ce seroit mentir à la postérité , et imputer à la victime le crime de ses empoisonneurs.

Ce ne sont pas uniquement ses courtisans qui conspirent contre la vertu de Louis XV ; ces agens de séduction ne sont eux-mêmes que les organes de l'esprit de libertinage qui domine déjà la nation. La régence , en moins de dix ans , avoit perverti les principes et asservi toutes les plumes à la morale de celui qui gouvernoit. Le jeune monarque interrogera-t-il ses contemporains ? Poètes , historiens , romanciers , il trouvera le peuple entier des littérateurs d'accord pour le mensonge : il les verra tout dénaturer et tout confondre , marier le vice à la vertu , l'honneur à la brutalité ; mais , par-dessus tout , flatter , caresser , ériger en passion des grandes ames la passion des folles amours , cette passion tyrannique qui ne présage à ses héros que les chaînes de l'esclave et les trophées de Sardanapale.

C'est en effet une de ces vérités rendues sensibles par tous les monumens historiques , que , des diverses passions , le tourment des cœurs qui s'y livrent , il n'en est pas de plus honteusement servile , ni de plus universellement funeste , que celle d'un amour illégitime ; et qui aurait écrit l'histoire complete de ce cruel tyran , auroit écrit celle de la plupart des malheurs publics et des désordres domestiques , celle de la chute des empires , et celle encore de la ruine des familles. Au chemin de la licence , bien plus sûrement que dans le sentier des vertus , les grands exemples entraînent , et le scandale est à son comble quand c'est un roi qui le donne ; quand , brisant des nœuds sacrés , pour voler de sa compagne à l'étrangère , il rend un peuple entier témoin de son incontinence. Qu'on ne songe plus alors à nombrer les résultats d'un pareil désordre : ils sont incalculables. Qu'un prince même cesse de se flatter alors d'être placé au même degré dans le cœur de ses

sujets : le vulgaire ignorant ne sait pas séparer dans son estime la dignité du ministère d'avec les foiblesses du ministre ; et par une disposition immuable de cette providence qui balance tout dans sa sagesse , la conduite morale que tiennent les grands , aux yeux des peuples , devient la mesure de la considération qui soutient leur grandeur.

Long-tems chéri , long-tems idolâtré de ses sujets , heureux de sa propre vertu autant que du bonheur public , Louis XV se voit tout-à-coup déchu de tous ces avantages , dès qu'il cesse d'être au milieu de son peuple le modèle des bonnes mœurs , au moment précis où de coupables manœuvres le détachent d'une épouse jusqu'alors l'unique objet de sa tendresse.

Le Français , quoique sa galanterie ait passé en proverbe , est peut-être , de tous les peuples connus , le plus prononcé dans son aversion pour le gouvernement des femmes : et ce préjugé , si c'en est un , aussi ancien que la monarchie , détermina la loi fondamentale sur l'hérédité du trône. Mais , lorsque le sentiment d'un peuple jaloux de n'obéir qu'à des hommes atteint jusqu'à l'héritière naturelle , pourroit-on se flatter qu'il épargnât jamais l'étrangère ? ou bien seroit-il aisé de convaincre un public qu'elle doive , par exception , devenir l'instrument de la gloire de l'état , la femme qui prostitue jusqu'à son propre honneur ? Vainement , invoquant l'indulgence pour sa passion , le monarque égaré prétendrait-il qu'une maîtresse ne régneroit pas sous son nom : il diroit vrai qu'on ne l'en croiroit pas. Et pourquoi faudroit-il que celle qui sut usurper la première place dans son cœur , s'estimât inhabile à siéger au même rang dans son cabinet ? Ce n'est même , pour l'ordinaire , qu'à la passion de dominer et de faire du bruit que les Aspasia et les Phriné font le double sacrifice de l'honneur et du devoir. Mais , toute maîtresse d'un roi , ne fut-elle pas née ambitieuse , le deviendroit par circonstances. Ne pouvant désirer moins que de se maintenir en faveur , c'est dès-lors un

besoin pour elle de chercher à multiplier ses créatures et ses appuis ; c'en est un autre de s'environner de complaisans , qui atténuent la honte de son état en la partageant.

Combien ne pèsera pas , dans cette nuée de malheurs qui s'assemble sur la France , une de ces créatures plus marquante que les autres dans le palais de Versailles ! Non moins funeste au règne des mœurs qu'à la gloire du monarque , forte de son ambition , grande de toute la bassesse des courtisans , la marquise de Pompadour bravera pendant vingt ans les mépris et l'indignation publique ; beaucoup plus dangereuse encore par les moyens qu'elle empruntera que par ceux qui lui sont propres. La règle est infaillible : le vice en faveur appelle le vice et le protège ; et , pour conseil comme pour agens , il ne lui faut que des complices. Le grand talent de la courtisanne Pompadour sera de savoir choisir les siens. Sent-elle , dans sa position , le besoin d'être secondée par un de ces hommes qui ont l'art de charmer les cruels ennuis , et d'empêcher que le remords triomphe d'un cœur qui soupire encore pour la vertu qu'il abandonne ? parmi les brillans esclaves qui rampent à ses pieds , elle distinguera Richelieu , Richelieu l'être le plus profondément dépravé que l'on connût à la cour , où son fils Fronsac étoit encore ignoré. * Jamais homme n'avoit porté si loin le futile talent de distraire du sérieux par le plaisant , par ces anecdotes et ces riens enchanteurs , qui empêchent qu'une ame , se repliant sur elle-même , ne s'effraye dans le vide et le désordre de sa conduite. Déjà cet officieux libertin , avoit efficacement contribué à détacher Louis XV de ses devoirs d'époux ; ce fut lui encore , nous en tenons la preuve de source

* Nous aimons à observer que le fils du duc de Fronsac , aujourd'hui duc de Richelieu , promet par ses vertus de restituer tout son lustre à un beau nom.

sacrée **, ce fut lui qui , par une persévérante obsession , rendit inutiles , auprès du monarque , et le zèle religieux de sa famille , et les efforts qu'il fit souvent lui-même pour briser des chaînes le tourment de sa vie. Enfin , tout l'ascendant que l'homme vicieux avec agrément peut se flatter d'obtenir sur un cœur dont il a saisi le foible , Richelieu l'usurpa sur son maître ; qui , en le méprisant par sentiment , l'accueilloit par habitude.

Plus fameux encore par l'abus de l'esprit et la méchanceté du cœur , un autre sujet étoit digne de figurer auprès de Richelieu. Après avoir , comme ce seigneur , étudié le Palais-Royal et l'hôtel de Vendôme , ambitieux de faire fortune , le littérateur Arouet essaie de se pousser à la cour. Il assiège l'anti-chambre de la courtisanne ; lui fait hommage de ses infâmes libelles , célèbre sur tous les tons ses charmes impérieux , et , des vices même qui font sa honte , lui compose des trophées. Dès-lors le séditionnaire écrivain , sur lequel étoit encore levé le bras de la police , n'est pas seulement amnistié , il se voit présenté , accueilli , distingué à la cour ; et , quand il s'y donnera des fêtes galantes , dont la courtisanne sera l'ordonnatrice , Arouet en sera le chantre. En vain Louis XV aura-t-il fait l'aveu public de son mépris pour le sujet , il faudra bien au moins que Louis XV le supporte , et même qu'il le pensionne. Le protégé devra plus encore à sa patrone ; elle voudra qu'un brevet d'historiographe lui donne le droit de mentir officiellement à la postérité. Enfin elle essayera de pousser le poète jusque dans la chambre du monarque qui ne peut le supporter ; et , dans sa toute-puissance elle y parviendra. Déjà Richelieu y occupe la charge de premier gentilhomme : métamorphosé en chevalier *de Voltaire* , Arouet en sera fait gentilhomme ordinaire. Voltaire et Richelieu !

* De Mesdames de France , filles de Louis XV.

sujets dignes l'un de l'autre et faits pour les rapprochemens. N'ayant rien à ménager , n'ayant rien à se reprocher ; de compagnons de bastille, devenus compagnons de faveur dans l'intérieur du palais , ils vont déployer à l'envi leurs grands moyens de perversion *. Tenant école commune de libertinage et d'athéisme , Voltaire enseignera la théorie et Richelieu la pratique ; et , pour peu qu'on veuille se rappeler comment ces deux hommes ont fait retentir de leurs bruyantes infamies , l'un le monde littéraire , l'autre le grand monde et les tribunaux , on conviendra qu'il eût été difficile à la courtisane de placer dans la chambre du roi deux sujets moins capables de la faire rougir du honteux service qui l'y attachoit elle-même.

Il manquoit encore à l'intrigante Pompadour , pour consolider sa faveur , un sujet qui sut décharger le monarque de l'importunité des affaires. Après l'avoir inutilement cherché dans l'abbé de Bernis , le comte de Maurepas et quelques autres encore , elle s'applaudit enfin de l'avoir trouvé dans la personne du duc de Choiseuil. Esprit actif, entreprenant , exercé aux affaires ; assez ambitieux pour vouloir gouverner plutôt qu'administrer , quoiqu'assez souple , en même tems , pour consentir à le faire en sous-œuvre , ce seigneur , en se résignant à supporter les fantaisies d'une femme déshonorée , et sous la réserve expresse de servir ses caprices , et , quand il le faudra , ses vengeances , aura droit d'aspirer à la confiance exclusive du monarque pour la conduite des affaires , que bientôt il régira seul.

A des talens vulgaires pour le poste éminent où le portoit la faveur , le ministre joignoit beaucoup d'esprit naturel , et plus encore de cette présomptueuse

* Le jeune Helvétius , maître-d'hôtel de la reine , fils d'un père religieux , et religieux lui-même , fut la première conquête que Voltaire fit à l'incrédulité parmi les officiers du palais.

hardiesse dont s'enorgueillit un cœur vain, infatué de l'importance que lui donne sa position, et des moyens qu'elle met en sa puissance. Prôné d'abord par les courtisans, prôné par les trompettes philosophiques et par ses nombreux pensionnaires, il passa bientôt pour un administrateur incomparable, et le premier homme d'état de son siècle, lorsqu'au fond la magie de son savoir-faire gissoit presque toute entière dans le trésor royal. Quoiqu'il aimât à sourire à la basse cajolerie qui le surnommoit *le cocher de l'Europe*, il se sentoit si peu soutenu de cette force de génie que lui prêtoient ses flatteurs, qu'on le vit, dans tous les tems, appeler le machiavélisme au secours de son insuffisance. Dans l'intérieur, mettant aux prises l'erreur et l'impiété avec la religion et ses ministres, il se faisoit des partisans des jansénistes qu'il méprisoit ; il caressoit les parlemens qu'il redoutoit ; il mettoit successivement en jeu, tantôt les résistances de ces corps pour effrayer son maître, et tantôt l'autorité de son maître pour tempérer ou réprimer, dans ce qu'elles avoient d'outré, des prétentions encouragées en secret.

Cependant, ainsi revêtu d'un pouvoir sans bornes, semant à sa fantaisie la faveur et la disgrâce, saturé d'honneurs, à la source des richesses, ou il puise sans pudeur, pour lui-même et pour les siens*, Choiseuil est bien loin encore du bonheur ; et l'inquiétude sur l'avenir empoisonne pour lui toutes les jouissances du présent. Un rare mérite commençoit à percer à la cour, malgré le voile de modestie dont il s'efforçoit de s'enve-

* Ministre des affaires étrangères, de la guerre et de la marine, décoré du cordon-bleu et de la toison d'or, créé duc et pair de France, colonel-général des Suisses et Grisons, grand-bailli de Haguenau, gouverneur de la Lorraine, sur-intendant des postes ; de deux frères qu'il avoit, il en associa un à l'administration de l'état, à ses honneurs et à ses richesses, et fit de l'autre un cardinal, un archevêque de Cambrai, le plus riche bénéficié du royaume, comme il en étoit un des plus scandaleux.

lopper. Placé sur le premier degré du trône, il frappe les regards et fixe toute l'attention du ministre ombreux. De noirs pressentimens l'assiègent, son cœur conçoit de la jalousie contre le fils de son maître, et son insolence ose en faire éclater le sentiment.

Les goûts sérieux du dauphin étoient assez généralement connus ; mais l'importance de ses occupations solitaires n'étoit pas encore soupçonnée du courtisan frivole. Plus curieux que personne d'en avoir le secret, Choiseuil résolut de l'acheter par un crime. Il soudoya l'espionnage d'un valet infidèle, qui ne lui laissa rien ignorer des vues profondes et des travaux continuels de l'héritier du trône. Il connut le genre de ses études, ses relations les plus secrettes, et jusqu'à ses écrits. Il découvrit que ce prince, qu'il eut voulu rendre étranger et voir inhabile à toutes les affaires, vivoit au milieu des hommes les plus instruits comme les plus intègres du royaume. Il vit que le dauphin, dans le silence du cabinet, préparoit au monde un grand roi. Mais rien ne l'inquiéta autant que de voir, dans un plan de gouvernement concerté avec le vertueux du Muy, le génie instruit, résolu d'échapper à la tutelle du courtisan vicieux et de régner par lui-même ; de se faire d'abord le fléau du philosophisme déjà conspirateur, pour pouvoir être sans obstacle le bienfaiteur des peuples. Déconcerté, effrayé de la découverte, Choiseuil avise aux moyens d'en prévenir les suites ; et, dans le conseil de ses complices, il n'est pas imaginé de plus sûr expédient, pour jeter la vertu hors des sentiers du devoir, que de la pousser dans la carrière des plaisirs. C'est à cette idée qu'on s'attache, c'est cette idée que la courtisane Pompadour poursuit insidieusement pendant des années entières. On rempliroit tout un volume des basses manœuvres et des coupables intrigues que l'on mit en jeu pour engager le dauphin dans les déréglemens de la cour et l'enchaîner par les femmes *.

* Entr'autres pièges tendus à l'héroïque vertu du Dauphin ,

Cependant toutes les tentatives des modernes Calipso n'étant auprès de ce prince que des crimes perdus, Choiseuil a recours à de nouveaux plans d'attaque : il essaye de l'avilir dans l'estime des peuples. Il plaint la France , qui sera gouvernée par un prince dont le commerce aimable des femmes n'aura point adouci la rudesse. Quant à lui, affectant le dédain de l'animal de la fable, il proteste en tous lieux que le dauphin , devenu roi, ne le verra pas un seul instant son ministre. Le perfide alla plus loin : il ne négligea rien pour altérer la confiance qui doit régner entre l'héritier de la couronne et le monarque qui la porte ; et, plus d'une fois, il osa intenter des torts au fils au tribunal du père. Enfin, tant la passion est aveugle, on le vit colporter lui-même dans ses sociétés un écrit contre le dauphin, misérable rapsodie de sa composition , où, en révélant toute la bassesse de son cœur, l'auteur fournit encore la preuve qu'un ministre peut être prôné comme un génie universel, et n'avoir pas le mince talent de savoir parler sa langue et calomnier correctement.

Le dauphin ayant été frappé tout-à-coup d'une maladie de langueur qu'on jugea peu naturelle, les regards de la France entière se fixèrent sur celui qui avoit tant de raisons de redouter son règne. Des soupçons, semblables à ceux qui avoient atteint le duc d'Orléans lors-

l'on avoit imaginé d'introduire auprès de lui, sous le prétexte d'une envie de grossesse, une femme qui, par sa mise indécente, ne trahissoit que trop son coupable dessein. Le prince, dans le juste mouvement de son indignation, chassa brusquement l'aventurière. La marquise de Pompadour, qui n'étoit pas étrangère à cet affront, en parloit en ces termes dans une lettre à une amie : « Une femme de Paris, qui étoit » grosse, eut envie d'embrasser ce jeune prince, qui est à la » vérité beau comme l'amour. Un officier se chargea de l'introduire : mais le dauphin, voyant qu'elle avoit la gorge » découverte, lui tourna le dos, et lui ferma même la porte » au nez. Vous voyez que la dévotion l'a presque rendu » grossier.

que mourut le dauphin père de Louis XV, à la mort du dauphin son fils poursuivirent Choiseul. Son nom exé-
cré se mêla aux accens de la douleur publique ; et le
désespoir n'hésita pas à charger d'un crime secret ce-
lui dont toute l'administration n'étoit qu'un tissu de
crimes connus *.

Depuis long-tems les prévoyans amis du trône et des
principes antiques, jugeant ce ministre d'après ses liai-
sons, l'accusoient de conspirer contre la religion, le
fondement des sociétés. A peine étoit-il en place que
déjà on associoit son nom à celui de *révolution*, mot
barbare alors, et presque vide de sens pour nos cœurs
françois. Un auteur, en peignant le trop scandaleux
intérieur de la cour de Versailles, dit de lui : « Ce mi-
« nistre remuant et audacieux cherchoit à opérer des
« révolutions, non seulement dans les cours et les états,
« mais dans l'esprit des peuples. D'après sa façon de
« penser *libre*, il avoit été reconnu par les philosophes
« modernes dont la secte commençoit à prendre une
« grande consistance, comme digne d'être leur protec-

* Eut-on voulu rapprocher la vie privée de ce ministre de
sa vie publique ? on eut vu l'homme chargé de faire régner
l'ordre dans l'étendue d'un vaste empire n'offrir que vice et
que désordre dans son domestique ; l'homme que devoit acca-
bler le poids des grandes affaires, on l'eut vu trouver du
tems pour s'immiscer dans toutes les intrigues de la cour et
partager tous les plaisirs de la ville ; celui à qui étoit confié
le soin d'économiser les dépenses de l'état, celui qui, de pau-
vre gentilhomme, se trouvoit le plus opulent des seigneurs de
la cour, on l'eut vu placer le scandale de ses dettes à côté
du scandale de sa fortune : on l'eut vu, plus impatient de
jouissances qu'aucun ancien despote, faire arriver en poste,
de Paris à Chanteloup, des grilles de fer destinées à l'orne-
ment de son château ; on l'eut vu enfin, disciple hypocrite
d'un système d'égalité dont il souffroit qu'on lui parlât, mais
qu'il ne jugeoit bon qu'après la mort, désigner sa tombe au
milieu du cimetière des pauvres ; non pas pourtant au pied
de l'humble croix, mais, à l'imitation de Rousseau, au pied
d'un peuplier, dont la cime altière accuseroit encore auprès
des races futures la vanité posthume de l'impie qui le planta.

« teur ; et il répondoit à leur choix par son zèle pour
« la propagation de leur doctrine ».

Ce zèle propagateur , secondé des moyens de la puissance , ne tardera pas à obtenir parmi nous le triomphe le plus complet. Mais , lorsqu'on verra une Pompadour disposer à la cour , un Choiseul exécuter , un Richelieu divertir ; si l'on a lieu de gémir , pourra-t-on s'étonner qu'un déluge de maux vienne assiéger l'empire et l'ébranler dans ses fondemens ? Oui , ce dut être , et ce fut en effet par les attentats combinés de cet infâme triumvirat , que nous vîmes la morale publique disparaître du milieu de nous , et les abus crians pulluler dans toutes les branches d'une administration viciée. Ce fut à cette époque , nous parlons à des témoins , témoins nous-mêmes , ce fut à cette époque précise que se machinèrent dans les ténèbres , pour éclater au grand jour , ces injustices de gouvernement , ces persécutions religieuses , ces sacrilèges judiciaires inconnus dans la catholicité. Ce fut à cette époque que la religion outragée eut à essuyer , sous la foiblesse enchaînée d'un roi qui l'aimoit toujours , toutes les violences d'un tyran qui l'eut abhorrée ; à cette époque enfin , que le libertinage des mœurs se mariant au libertinage de l'esprit , tout un peuple , comme éperdu dans la conscience et l'effroi de ses désordres , s'empressa , pour échapper aux remords qui poursuit les cœurs coupables , de se plonger dans le gouffre de l'incrédulité.

Depuis long-tems déjà une cabale infernale travailloit avec ardeur à le creuser ce gouffre. Depuis bien des années , épiant les occasions , disposant ses moyens , se pliant à toutes les formes , le philosophisme se rendoit propres tous les instrumens , ne visant à rien moins , dans ses calculs audacieux , qu'à porter un jour son trône sur les sceptres brisés et les autels renversés.

Tous les âges , sans doute , eurent leurs sophistes , tous les siècles comptent leurs libertins et leurs impies ; mais le philosophisme appartient exclusivement au dix-huitième siècle ; et , ce qui est à remarquer , exclusive-

ment encore aux empires chrétiens, et, plus particulièrement qu'aux autres, au royaume appelé *très-chrétien*. Ce n'est pas que le philosophisme ait rien produit de neuf pour le fond. Il n'est pas une hérésie nouvelle, mais un système nouvellement combiné de tous les poisons des hérésies anciennes. C'est un pacte fédératif de toutes les erreurs contre la vérité, de tous les vices conjurés contre la vertu, de toutes les passions désordonnées, en révolte ouverte contre l'autorité qui les entrave. Conception effrayante ! trame profonde et savamment ourdie, dont les auteurs annoncent la détestable adresse et toute l'activité que l'on donne aux esprits infernaux.

Dans le philosophisme, toutes les sectes transigent, tous les vices se prêtent la main, tous les désordres fraternisent. Soyez athée, soyez déiste, soyez franc-maçon, soyez janséniste, vous êtes philosophe. Bravez les lois divines, bravez les lois humaines, égarez-vous dans la croyance, égarez-vous dans les mœurs, dès que vous tenez à une erreur, au mépris de l'autorité qui la condamne, vous appartenez au parti philosophique ; ce parti vous réclame et vous protège. Or, qui ne sent combien une pareille association, déjà si formidable par l'appas de la licence dont elle flatte toutes les passions, doit le devenir bien plus encore, dès qu'il lui sera donné de pouvoir concerter ses moyens, et que les premiers agens de l'autorité, devenus ses complices, lui auront révélé le secret de sa force et garanti l'impunité de ses attentats ? C'est-là précisément ce que vit la France sous le ministère du duc de Choiseul.

Mais il est indispensable de nous rappeler ici un instant la désastreuse époque de la régence. Le duc d'Orléans, à l'impiété dont il assaisonnait ses excès licencieux, joignoit toutes les foiblesses de l'âme superstitieuse. Il bravoit le ciel, et il avoit peur du diable ; il évoquoit les ombres des morts et consultoit les sorciers. Celui encore qui, dans l'emportement de ses pas-

sions,

sions, prétendoit que la conscience n'étoit qu'une chimère, jamais n'avoit pu imposer silence à cette chimère : il en étoit sans cesse obsédé, et plus cruellement les jours consacrés aux plus saints mystères de la religion. La monstrueuse affectation qu'il mettoit à profaner ces jours, par de plus insignes débauches, trahissoit visiblement, mais ne guérissoit pas les frayeurs secrètes dont le retour de ces solemnités remplissoit son cœur coupable. Cet état violent d'un puissant et généreux protecteur ne pouvoit manquer d'exciter l'intérêt des plus fameux impies de son tems. Jugeant qu'il y alloit de leur gloire de calmer les agitations de ce malheureux prince, ils réunirent toutes les ressources de leur savoir, pour l'associer au repos qu'ils prétendoient goûter eux-mêmes dans le sommeil de l'incrédulité. De-là ces assemblées mystérieuses, où ces charlatans d'impiété, les commensaux et les pensionnaires du régent, se réunissoient dans son palais, pour disserter contre Dieu, commenter Bayle et mentir à leur conscience. Philippe, sans assister régulièrement à leurs conférences, aimoit pourtant à s'y trouver quand on devoit y dévoiler les secrets de la haute magie, et les moyens de lier correspondance personnelle avec le diable *. Ainsi observerons-nous, en passant, que le monstre de l'incrédulité eut pour berceau, parmi nous, ce même palais-royal, d'où nous le verrons sortir un jour pour dévorer le trône et ravager l'empire **.

* Le régent se vantoit d'avoir souvent cherché, mais inutilement, à voir le diable. Le duc de Richelieu, disciple de son école, prétendoit aussi faire voir le diable. Ambassadeur à Vienne, en 1727, il s'en fit chasser, pour avoir initié, sous ce prétexte, plusieurs seigneurs et dames des plus qualifiés de la cour aux plus infâmes mystères.

** Parmi les lettres imprimées de Fénelon, on en lit une du régent, qui lui fait ces étranges questions : « Si l'on peut prouver qu'il existe un dieu ? — que ce dieu ait créé le monde ? — qu'il exige un culte ? — celui qu'il exige ? —

Le prince ami et patron de l'impiété mourut ; mais l'école qu'il avoit fondée subsista : et , trouvant d'autres patrons et d'autres disciples , elle acquit en peu de tems la plus effrayante célébrité. Ses docteurs , à la tête desquelles on distinguoit l'athée Boindin *, fiers de leurs prompts succès , et de la considération sur-tout qu'ils acquéroient à la cour et parmi les grands , affichèrent le titre pompeux de *philosophes*. Mais ce nom , que l'on ne songea pas à leur contester , on sut en fixer la valeur. Tout vrai sage eut horreur d'en partager l'acception , et le dauphin , père de Louis XVI , estimoit qu'appeler un homme *philosophe* , c'étoit lui faire une injure dont il étoit en droit de poursuivre la réparation en justice **.

Les philosophes de l'antiquité payenn avoient erré sur la vérité ; ils l'avoient trahie par prévention , et , plus souvent encore , outragée par ignorance : le caractère distinctif des philosophes déserteurs du christianisme est une haine forcenée de la vérité connue , et sur-tout de cette vérité originelle , émanation céleste de la vérité par essence. Toute leur doctrine , leur tendance mutuelle et leurs communs efforts se réunissent

« qu'il l'exige jusqu'à s'offenser lorsqu'on ne le lui rend pas ?
 « — qu'il s'offense jusqu'au point qu'on le dit ? — qu'il s'intéresse à la conduite des hommes ? — qu'il y ait des vérités révélées ? — qu'il existe des lois positives , distinguées de la loi naturelle ? » Il est évident que ces doutes du régent , ou plutôt de son école , forment , dans leur développement affirmatif , le corps complet de la philosophie moderne.

* Louis-le-Grand avoit chassé cet impie des mousquetaires de sa garde. Le religieux monarque l'avoit aussi fait exclure de l'académie française dont il briguoit une place. Lorsqu'il mourut , en 1751 , l'archevêque de Paris , Beaumont , lui refusa la sépulture chrétienne , sourd à toutes les clameurs des sophistes : car ces inconséquens réunissoient la double prétention de vivre en athées et d'être enterrés en chrétiens.

** Vie du Dauphin , père de Louis XVI.

pour étouffer ce souffle vivifiant, et tuer, pour ainsi dire, le dieu de vérité au fond des consciences qu'il éclaire. Point de ruses qu'ils n'imaginent, point d'attentats qui les effrayent, pour atteindre ce but extravagant autant que sacrilège. D'une inconcevable complaisance à admettre les traditions bizarres, les faits controuvés et les plus incroyables; pleins d'une confiance qui passe toutes les bornes de l'idiotisme et de la superstition pour des témoignages aussi vains que suspects, ces critiques dédaigneux réservent toute leur incrédulité, leur morgue et leurs mépris philosophiques pour l'immuable parole du dieu daignant instruire sa créature, et le faisant de la manière la plus propre à décider ses hommages en éclairant sa raison. Ardents à saisir tout ce qui semble porter la défaveur sur cette parole inflexible, le désespoir des passions indomptées, ils font usage, pour la combattre, de toutes les armes de la mauvaise foi. Ils emploient le sarcasme et la sacrilège plaisanterie; ils associent le sophisme à l'ignorance, pour lui créer des torts et la surprendre en défaut. Ainsi, le plus ancien, comme le plus vénérable des livres du monde, ce livre qui contient éminemment toute vérité et ne peut contenir que vérité, ce livre d'où sont échappées le petit nombre de vérités sublimes que l'on voit errer comme des météores dans la nuit du paganisme, c'est celui-là qu'il leur paroît essentiel de faire mentir; parce qu'en effet tout s'écroule dans l'édifice religieux, tout va se perdre dans le vide incertain des conjectures, tout devient mensonge et fable, s'il cesse d'avoir pour base cet antique monument. Dédaignant la route tracée par tant de puissans génies qui ont successivement illustré la chaîne des siècles chrétiens, au lieu de s'associer à leur reconnaissance, et d'admirer, comme eux, avec quelle touchante simplicité et quelle énergique précision sont assignés et développés, dans ce code que dicta l'Eternel, l'origine des tems et celle des choses, les rapports de la créature avec le créateur, les devoirs sublimes de l'homme et sa destinée plus sublime encore;

au lieu d'embrasser la vérité pure et radieuse dans le tableau vivant qu'en traça son auteur , nos modernes philosophes n'ont pas honte d'opposer , à l'éclat éblouissant de ce divin original , ses propres traits défigurés dans les archives de l'ignorance et de l'idolâtrie ; assez aveugles pour ne pas découvrir , ou trop passionnés pour avouer que l'ombre même , ici , dépose pour la réalité , et que la fabuleuse antiquité , avec les dogmes impertinens de sa mythologie , altération palpable de ce livre sacré , en devient comme le hérault permanent et le témoin irrécusable de sa priorité.

A ce flambeau divin , dont l'éclat les importune ; à ce témoignage irréfragable , qui se compose du témoignage de tous les siècles ; à ce suffrage universel qui , d'âge en âge , subjuguait le génie et fortifia la chaîne dogmatique de la révélation , de vains sophistes , des docteurs sans généalogie viennent opposer , nous ne dirons pas , avec eux , *la raison et la nature* , mais leur raison et leur nature. C'est de l'autorité d'un dieu , guidant les pas incertains de l'homme et lui traçant ses devoirs , qu'il leur plaît d'en appeler à l'autorité plus complaisante de leur raison dépravée. C'est au tribunal de ce juge complice qu'ils prétendent discuter les droits de l'Eternel ; et cette puissance infinie , qui pose seule les bornes de la raison , ils croient pouvoir la circonscrire dans les limites de son propre ouvrage ; ils affirment , dans leur délire , ils répètent à un siècle assez stupide pour leur sourire , que les plans et les opérations de la sagesse incréée ne sauroient dépasser le niveau des conceptions humaines.

Après s'être ainsi donnés pour les vengeurs de la raison , d'une raison qu'ils oppriment et font rétrograder jusqu'aux siècles les plus barbares , avec la même emphase et la même complaisance , les insensés se proclameront les interprètes de la nature et les patrons officiels de ses droits méconnus. Ils confondront ici , et feront sans cesse rivaliser l'ouvrage avec l'ouvrier. Ils nous montreront une nature aussi féconde , plus puissante

même et plus riche que son auteur. Elle aura *des droits* cette nature, et son auteur perdra les siens. Ils inviteront leurs disciples à étudier avec eux, non plus la nature dans la religion, mais la religion dans la nature. Par une abstraction digne de leur école, et affectant d'ignorer le dogme de la corruption originelle, ils ne verront pas que rappeler l'homme à sa nature, c'est le rappeler à un modèle dégradé, et qu'il répugne à l'essence des choses que, seul et sans guide que ses penchans, l'élève d'une nature viciée devienne jamais l'homme de la vertu.

Ce fut sur ces fondemens ruineux, et destructeurs de tous principes religieux et raisonnables, que ces pédagogues du genre humain établirent un nouveau code de morale. Leurs vices et leurs vertus n'eurent rien de commun, pas même le nom, avec les vices et les vertus connus dans l'évangile. Aussi, tout philosophe conséquent dût cesser d'être chrétien; et c'est à quoisie bornoit la classe immense des indifférens. Mais les chefs et les meneurs du troupeau, jurant haine implacable au christianisme, se signaloient à sa poursuite par tout l'emportement du fanatisme. Depuis plus de trente ans, leur conjuration, pour détrôner le dieu des Chrétiens, n'étoit plus un problème aux yeux de l'observateur religieux; et il n'y a plus qu'une ignorance affectée qui puisse la révoquer en doute, aujourd'hui que toute la trame en est dévoilée dans leur correspondance imprimée, monument inconcevable de scélératesse et de fureur impie *.

* Cette correspondance entre les chefs du philosophisme, les Voltaire, les d'Alembert, les Diderot, les Damienville, les Frédéric roi de Prusse, et autres monstrueux impies, publiée par un des leurs, Caron de Beaumarchais, éditeur des *Œuvres complètes de Voltaire*, cette étrange correspondance, dont on peut imaginer que bien des traits de noirceur auront encore été supprimés, n'en révèle pas moins, dans toute son atrocité, le complot tramé pour l'anéantissement de la reli-

A les entendre , ces blasphémateurs charlatans , ils étoient des hommes à grandes découvertes , de puissans et merveilleux génies , extraordinairement nés pour dissiper les ténèbres de leur siècle et le régénérer. Mais , au fond , à leur jactance et leur audace près , qui ne sont d'aucun âge , ils n'étoient que de vils antiquaires. Serviles copistes des Epicure , des Celse et des Porphyre , sans rien inventer , ils ne savoient qu'exhumer de vains systèmes , ensevelis sous la foudroyante éloquence des premiers pères de l'église , que ressasser les plus étranges paradoxes de ces sophistes délirans de l'antiquité payenne , sur le monde et sa durée , sur la nature et la destinée de l'ame , sur l'existence et les attributs de la divinité , sur le culte que lui doivent les mortels.

Mais qu'eussent-ils pu opposer de plus décisif ou de plus sensé à la religion de l'Eternel ? Fondée sur la pierre inébranlable , en butte à tous les traits des impies de tous les âges et toujours invulnérable , cette religion pure , que nous voyons traverser tant de révolutions fameuses et survivre à la ruine de tant d'empires anéantis , bien loin de craindre , invoque au contraire l'examen du vrai savoir et les méditations du génie : elle ne connoît d'ennemis , elle ne peut en avoir que la présomptueuse ignorance et la mauvaise foi des passions. Il falloit donc bien , qu'à défaut de raisons solides et capables de l'ébranler , nos modernes sophistes s'appropriassent , et fissent valoir à leur manière , d'antiques sarcasmes qui l'outragent.

gion de Jésus-Christ. On y voit que ces forcenés étoient convenus de ne désigner entre eux cette religion sacrée que sous le nom de l'*Infâme*. Voltaire , écrivant à ses complices , ne manque jamais de les faire ressouvenir de ce pacte infernal , par les mots *écrasez l'Infâme* ; blasphème qu'on le voit , dans sa rage , répéter jusqu'à trois fois de suite dans la même lettre. On en lit une écrite au marquis d'Argens , du 2 mars 1763 , dans laquelle ce sacrilège histrion se signe *Christ-moque*

Tous les reproches , au reste , accumulés de nos jours contre la religion , on eut pu les apprécier par un seul , sur lequel ses ennemis s'accordoient tous , et qui les trahissoit tous , celui de faire le supplice des ames et le malheur du monde. Grand dieu ! *faire les supplices des ames* , la religion sainte qui seule apprend à nous connoître ! Il falloit donc quelle fût d'une étrange et bien monstrueuse nature l'ame d'un philosophe né chrétien , qui trouvoit son supplice dans une religion que l'universalité des ames honnêtes appelle le fondement unique des joies pures et des plaisirs sans remords , l'espoir consolateur de qui a perdu tout espoir , le seul appui certain du malheureux dans la souffrance , l'asyle toujours ouvert à la vertu persécutée , le seul témoin irrécusable qui puisse répondre au cœur de l'homme du bonheur dont le flatte l'immensité de ses desirs. Qui l'eût encore imaginé ? *faire le malheur du monde !* Une religion que le concert de dix-huit siècles a proclamée la règle constante des mœurs , la mère féconde de toutes les vertus et la sanction de tous les devoirs , l'effroi du crime et le frein des passions réputées indomptables , le tribunal indéclinable de ceux qui sont au-dessus des lois , la seule école vierge , qui ne sait pas plus flatter l'orgueil des grands que mentir à la multitude ; et , à tant de titres incontestables , le gage infailible de l'harmonie sociale et du bonheur des nations dociles à son empire.

Mais , d'après ce trait du philosophisme , imputant à la religion de répandre , dans les cœurs et dans la société , les maux dont elle seule sait tarir la source ou arrêter les ravages , nul attentat irreligieux qui puisse étonner de sa part ; et il n'en est aucun aussi dont il n'ait affiché le scandale. Nous le vîmes , tantôt appeler le ridicule sur le sacerdoce du vrai dieu , et assimiler la doctrine annoncée par ses ministres aux inventions superstitieuses du bonze et du bramine , tantôt placer sur la même ligne des hommes célestes et de vils sectaires , le divin législateur du peuple juif auprès de l'auteur de

l'Alcoran, le législateur-dieu lui-même, la sagesse incarnée, à côté des faux sages de la gentilité. Nos sophistes ne s'en tinrent pas là : les vertus qui n'appartiennent qu'à la religion, qui n'ont point de vie et ne sont vraies qu'en elle seule, ils en firent hommage à la raison leur idole. Ils allèrent, dans leur haine aveugle, jusqu'à dénoncer, comme des crimes de la religion, les abus même et les excès destructeurs de la religion ; et, se flattant du sacrilège espoir de lui ravir sa considération, s'ils pouvoient la dépouiller de son nom, les perfides convinrent entre eux de ne plus l'appeller dans leurs écrits que des noms odieux de ses plus mortels ennemis, *superstition* et *fanatisme*.

Il étoit bien coupable et bien impie, le vœu de rendre l'homme étranger à de sublimes et consolantes vérités, le premier besoin de sa faiblesse et le doux repos de son cœur : elle étoit sur-tout bien révoltante l'impudence d'objecter à la source pure le limon qui vient corrompre ses eaux, et d'accuser la lumière elle-même d'enfanter les ténèbres. N'importe : elle eût encore raison, cette philosophie au front de prostituée ; et, forte de ses intelligences autour du trône et dans le cœur des grands, elle se flattade succès plus décidés encore contre la religion : elle osa présager la prochaine époque d'un triomphe universel sur sa rivale ; et le ciel irrité ratifioit le présage *.

* On sent assez que, par triomphe de l'impiété sur la religion, nous n'entendons que ces triomphes éphémères, qui n'ont pour théâtre que le cœur du méchant, sans atteindre l'essence invulnérable de la religion. Il y a cette miraculeuse différence entre la cause de l'une et celle de l'autre, que les plus étonnans succès de l'impiété sont les présages les plus certains de sa ruine prochaine, tandis qu'au contraire le moment de sa plus violente oppression devient, pour la religion, un signal de délivrance. C'est qu'alors sa cause est celle de son éternel auteur, à qui il n'en coûte pas plus d'envoyer,

Il est des ennemis domestiques avec lesquels l'homme d'état ne composa jamais impunément, des furies si redoutables au sein des sociétés, que c'est encore un crime pour lui de les enchaîner, quand il peut les étouffer. De ce nombre et à leur tête est l'impiété. Trop peu redouté, et pas assez connu, sans doute, du pacifique Fleury, le philosophisme, plus circonspect sous son ministère, avoit su, en voilant sa marche, se nourrir et se fortifier dans les ténèbres. Le vulgaire des gens de bien le jugeoit anéanti : un petit nombre d'esprits clairvoyans assuroient le reconnoître et dénonçoient ses sourdes menées. On disutoit encore sur son existence et ses projets, lorsque, tout-à-coup, un perfide agent de l'autorité vint démuseler le monstre et s'associer à ses ravages.

La marquise de Pompadour, depuis quinze ans, puissamment secondée par le ministre d'Argenson et d'autres ministres encore, s'étoit constituée la patronne des sophistes et la zélatrice de leurs productions empoisonnées : mais ce n'est que sous le ministère du duc

on Cyrus assurer le salut de son peuple, ou Mahomet enchaîner l'ennemi de son Christ.

Entre autres présages de ses prochains triomphes, l'impiété, par la plume de Voltaire, écrivoit à Chauvelin, le 2 mars 1764 : « *La lumière s'est tellement répandue, de proche en* » *proche, qu'on éclatera à la première occasion ; et alors ce* » *sera beau tapage. Les jeunes sont bien heureux, ils ver-* » *ront de belles choses ? — Encore vingt ans, écrivoit cet* » *homme-démon à son ami d'Alembert, et Dieu aura beau* » *jeu. — A quoi ne doit pas s'attendre le siècle qui suivra le* » *nôtre, écrivoit à son flatteur Voltaire l'adulateur Frédé-* » *ric, la coignée est mise à l'arbre : — Les philosophes s'é-* » *lèvent contre les abus d'une superstition révérée. — Cet* » *édifice va s'écrouler ; et les nations transcriront dans leurs* » *annales que Voltaire fut le promoteur de cette révolution. »* Le sophiste roi voit encore Voltaire comblé, rassasié de gloire, et vainqueur de l'Infâme, monter l'Olympe, soutenu par les génies de Lucrece.... *Let du 16 mars 1771.*

de Choiseuil que nous voyons le philosophisme encouragé s'organiser dans tout l'Empire, et nous y montrer une puissance redoutable, qui subjugué l'opinion, brave tous les principes, et fait taire toutes les lois. De toutes parts des associations clandestines réclament la liberté et se font légitimer par le gouvernement. Partout on voit s'ouvrir des académies et des lycées, des loges et des clubs, des sociétés de toute espèce, flattées de correspondre avec la société-mère, qui siège au Louvre et tient le sceptre de l'empire philosophique *.

En peu d'années les ordonnateurs de ces nouvelles écoles dans les provinces, dignes émules des sophistes de la capitale, invoquant à leur exemple la *raison* et la *nature*, faisant comme eux sonner fort haut les noms de *liberté*, de *bienfaisance* et de *patriotisme*, ne se donnent plus la peine de dissimuler, que par des mots, leur tendance commune vers le même but, l'indépendance de toutes les autorités établies du ciel pour contenir et gouverner la terre.

Le vulgaire des écrivains alors sera bientôt perverti, et leurs plumes vénalés caresseront à l'envi l'idole encensée par Choiseuil. La littérature trahie sera livrée par les siens à l'ambitieux philosophisme. Le philosophisme s'emparera de tous les genres dans les ouvrages d'esprit, pour les imprégner tous de ses poisons mortels. L'éloquence comme la poésie, les sciences abstraites comme l'histoire, la politique comme la morale, tout subira son invasion et recevra le cachet de sa malignité. N'ayant à éviter que la rencontre de la vérité, tous les sentiers qui l'en écarteront le rappro-

* Il est de notoriété qu'à dater de la faveur de la courtisane Pompadour, et plus particulièrement encore du ministère du duc de Choiseuil, l'académie française ne s'ouvrit plus habituellement qu'à des sophistes, et se convertit peu à peu en un repaire d'incrédules, qui donnèrent sa grande célébrité au philosophisme.

cheront également de son but. Il perdrait à éclaircir , il ne songera qu'à embrouiller ; il ne saurait rien prouver , il osera tout affirmer. S'il ne gagne pas les esprits , il subornera les cœurs. Il n'aura pas porté la conviction , mais il aura semé des doutes ; et le doute fait preuve dans un cœur où les passions sont juges.

Se pliant aux circonstances pour mieux les maîtriser , le philosophisme , par-tout où la voie d'autorité n'établirait pas ses conquêtes , les décidera par la ruse. Nouveau prothée , il prendra toutes les formes , parlera toutes les langues ; il étudiera tous les goûts , pour mieux séduire tous les âges et corrompre toutes les conditions. L'esprit philosophique deviendra l'esprit de tous les livres. Esprit flexible et complaisant ; comme il sait s'élever , il saura aussi ramper à propos. S'il a ses formes pour endoctriner les rois et leurs ministres , il en imaginera pour se faire entendre de quiconque saura lire. Il ne dédaignera pas les dictionnaires et les futiles romans ; il circulera dans les journaux , il s'annoncera dans les gazettes ; il se cachera sous les livres bleus , et se logera dans l'almanach. A quels artifices encore n'aura-t-il pas recours , dans l'ambition de devenir l'esprit universel ? Par les mesures officieuses qu'il a su prendre , assis au coin du feu , les yeux sur son écran , la mère sans y songer méditera le philosophisme , tandis que , derrière elle , sa jeune fille l'étudiera l'éventail à la main. On aura peine à le croire , il nous en coûte à le dire : nous le dirons pourtant ; car elles ne sont jamais des vérités minutieuses , celles qui décèlent les travers corrupteurs des nations : prompts à spéculer sur la manie qui travailloit leur siècle , et à l'invitation de d'Alembert , on vit tels confiseurs de Paris se créer une branche nouvelle de commerce dans une manufacture de pastilles animées de sentences philosophiques , et faire fortune au débit de cet ingénieux digestif de nos festins épicuriens.

Après avoir , par tant de ruses et d'attentats divers , obscurci les principes et fasciné les esprits , ce fut sans

contradicteurs, ou du moins sans obstacles, que le philosophisme se constitua juge de tous les genres de mérite, et seul dispensateur des réputations qui le supposent. Tout prôneur de sa doctrine, tout disciple de son école fut qualifié grand-homme. Les vices du cœur, comme les travers de l'esprit, perdirent leur difformité, s'ennoblirent même sous le manteau philosophique, réputé l'uniforme du bon sens, parmi les grands surtout et dans le monde littéraire. Avoir honte de s'en couvrir s'appella n'être point de son siècle. Ce fut d'abord une tache, et bientôt après un crime, crime que ne pardonnoit point la cabale. Elle étoit dès-lors assez puissante pour environner de persécutions, de dégoûts et d'entraves, les hommes courageux qui dédaignoient encore de se souiller de salivée. Le nombre n'en fut pas grand dans la république des littérateurs ; et les talens, les plus faits pour se suffire à eux-mêmes et briller sans dépendance, ne parurent pas toujours les moins lâches devant le préjugé. Tout plioit, tout rampoit bassement aux pieds de l'idole ; et le plus beau génie consentoit à lui sacrifier sa gloire la plus solide, en échange d'un brevet menteur d'immortalité. Ainsi, parmi tant d'autres, le célèbre Montesquieu, servile adulateur de l'opinion qui règne, a-t-il la faiblesse d'imprégner ses profonds écrits d'un poison que désavoue son cœur, d'y semer le paradoxe à côté de la vérité, de donner à l'expérience même des démentis, dont la confusion doit retomber sur lui, et le placer entre le reproche d'ignorance et celui de mauvaise foi *. Ainsi faut-il encore

* Le fermier-général Dupin, ayant fait ressortir, par une excellente critique, les erreurs répandues dans *l'esprit des lois*. Montesquieu, qui n'avoit rien de solide à répliquer, intéressa la courtisane Pompadour, qui manda Dupin et lui dit : « Je veux que vous retiriez à l'instant tous les exemplaires » de votre critique contre un ouvrage *que je protège* ainsi que » son auteur. » La perfide protégeoit, de la faveur même

que l'écrivain qui sut se créer les droits les plus incontestables à notre reconnoissance , en prêtant son sublime pinceau aux merveilles du créateur ; ainsi faut-il que le peintre inimitable de la nature , jaloux de s'en faire le généalogiste philosophe , nous montre tout-à-coup , à la place du grand Buffon , un nouvel Icare , qui se noye dans la fange de ses systèmes ; un cerveau assez délirant pour oser spéculer contre le monde de Moïse , et vouloir déchirer , d'une main profane , le voile mystérieux dont il plut à l'Eternel d'envelopper les arrières-secrets de sa sagesse créatrice.

Deux rivaux , à cette époque d'effervescence , ambitieux l'un comme l'autre de la gloire d'Erostrate , Voltaire et Rousseau se dispuoient le sceptre dans le nouvel empire , et y formoient deux écoles , comparables à celles de Démocrite et d'Héraclite ; l'une de sophistes chagrins et mécontents de tout , l'autre de sophistes frondeurs qui se jouoient de tout.

Esprit léger et sulphureux , caractère fourbe et versatile , plein de fiel et de causticité , cœur libertin et monstrueusement dépravé , plume féconde et jalouse de s'immiscer et de primer dans tous les genres , Voltaire devoit faire plus de prosélytes auprès d'une nation non

qu'elle empruntoit du monarque , le calomniateur de la monarchie , le sophiste impertinent qui , après le siècle mémorable de Louis-le-Grand , venoit nous débiter , qu'il est *très-difficile que le peuple soit vertueux* , gouverné par des rois ; et , sous l'empire de Louis XV , lorsqu'il lui étoit permis à lui-même d'afficher l'audace : *qu'il n'y a plus de liberté par-tout où la puissance législative est réunie à la puissance exécutive.* Esprit des lois , L. II. C. 6.

C'est un fait néanmoins , que n'ont pu infirmer tous les manèges philosophiques , que , sincèrement repentant au lit de la mort , l'adulateur de l'Encyclopédie eut le courage de confesser publiquement , que la seule envie de complaire aux sophistes , qui distribuoient les réputations , l'avoit porté à trahir sous sa plume des vérités qu'il révéroit dans son cœur.

moins frivole dans ses goûts qu'extrême et emportée dans ses travers.

Initié à tous les mystères philosophiques et leur plus zélé pontife, l'idole de toutes les sectes, excepté du jansénisme, animant de son esprit et le club économiste et la loge maconique, du fond de l'exil où l'avoit relégué Louis XV, Voltaire étoit le conseil intime, et le directeur des directeurs de ces associations conspiratrices.

Nouveau Julien pour la perversité, en lui la rage contre son dieu l'emportoit encore sur la malice. La gloire du divin législateur des Chrétiens, remplissant l'univers de ses disciples et de sa doctrine, mettoit en convulsions son cœur jaloux, que dévorait la fièvre de l'impiété *. Il ne dormoit pas : il se multiplioit ; on le

* On voit l'apostat, à l'exemple de Julien, essayer, avec d'Alembert, de faire mentir Jesus-Christ et ses prophètes, en conseillant au roi de Prusse et à l'impératrice Catherine le rétablissement du temple de Jérusalem. *Lettre de d'Al. à Volt.* 18 déc. 1763 ; de *Volt. à l'Imp. de Russie*, 6 juillet 1771. C'est avec une ardeur de zèle, e'est avec une rage, qu'on ne peut comparer qu'à celle qui distingue les esprits infernaux, qu'on voit ce suppôt de Satan servir son maître et stimuler ses complices. Il veut qu'ils agissent *en conjurés, et non pas en zélés*. *Let.* 142. à d'Al. « Que les philosophes, écrit-il au même, » fassent une confrérie ; — qu'ils s'assemblent et qu'ils se » soutiennent ; qu'ils soient fidèles à la confrérie, et je me » fais brûler pour eux : — mais chacun ne pense qu'à soi, » et on oublie que le premier devoir est d'*écraser l'infame* (la » religion). *Let. du 24 oct.* 1763. — Qui empêcheroit les phi- » losophes d'avoir chez eux une petite imprimerie, et de » donner des ouvrages utiles et courts, dont leurs amis se- » roient les dépositaires ? *Let. à Helvétius*, Mars 1763. — Si » j'étois moins vieux, si j'avois de la santé, je quitterois » sans regret le château que j'ai bâti, les arbres que j'ai » plantés, pour venir achever ma vie dans le pays de » Clèves, avec deux ou trois philosophes, et pour consacrer » mes derniers jours, sous votre protection, à l'impression de » quelques livres utiles. *Let. au roi de Prusse*, 5 avril 1767. » — J'ai peur que vous ne soyez pas assez zélés. — Vous vous

voyoit par-tout où il y avoit des vertus à combattre , des dogmes à outrager , ou des crimes à conseiller. Sous la forme hydeuse d'un satyre plutôt que d'un homme , ce forcené parut un vrai démon , et le plus approchant , par tous les maux qu'il fit , de celui qui s'appelle *légion*.

La gloire affreuse d'avoir , plus qu'aucun autre , perverti son siècle et préparé la ruine de sa patrie , lui étoit acquise long-tems avant que son panégyriste , Condorcet , ne lui en fit hommage. Et personne , au jour de la révolution qui détrônera Louis XVI , ne sera tenté de contredire ses impudens complices , qui nous diront : « Voltaire n'a point vu tout ce qu'il a » a fait , mais il a fait tout ce que nous voyons ; — » s'il n'eut pas brisé le joug des prêtres , jamais on n'eut brisé celui des tyrans * ».

Le but le plus constant et le mieux apperçu dans les productions volumineuses de ce chef réclamé des impies , c'est de mettre toutes les passions à l'aise , en émoussant le remords au fond des cœurs coupables. Pour y réussir , il ôte à l'homme sa liberté , et le représente comme poussé vers sa destinée par l'empire aveugle d'un fanatisme irrésistible. Egalemeut impatient du joug des deux autorités , et ne visant qu'à y soustraire le monde entier , en même-tems qu'il flatte

» contentez de mépriser un monstre (toujours la religion)
 » qu'il faut abhorrer et détruire. — Lancez la flèche , sans
 » montrer votre main. *Let. à d'Al. 18 sept. 1763.* — Les mys-
 » tères de Mitra ne doivent point être divulgués. — Il faut
 » qu'il y ait cent mains invisibles qui percent le monstre .
 » et qu'il tombe sous mille coups redoublés. *Au même , 27*
 » *avril 1767.* — Allons , brave Diderot , intrépide d'Alem-
 » bert , joignez-vous à mon cher Damilaville , courez-sus
 » aux fanatiques : méprisez Houteville et Abadie , autant que
 » s'ils étoient des pères de l'église. *Let. à Damil. 1765.* Tra-
 » vaillez donc à la vigne. : *écrasez l'Infame , écrasez l'Infame ,*
 » vous dis-je ». *Lettre à d'Al. 13 févr. 1764.*

* *Mercure de France , du 7 août 1790.*

les passions de la perspective d'une licence universelle , il s'efforce de dépouiller les puissances de leur titre à la vénération des peuples. Sans parler des mystères de sa correspondance , et de ces menées occultes d'une ame hypocrite et bassement scélérat , on le voit constamment , séditionnaire autant qu'impie , insulter audacieusement et le sceptre et la tiare , et la religion et la morale , outrager avec fureur ce qu'il y a de plus sacré , blasphémer en prose et rimer le blasphème.

Tout ce qu'osa , pendant sa longue vie , ce monstrueux ennemi de tout bien , il le put impunément , aussi fort de ses patrons à la cour et parmi les grands que de son adresse à lancer le sarcasme et à manier le ridicule , ces armes de la malignité , le hochet éternel d'une nation frivole.

Plus profond en apparence , et plus captieux dans le raisonnement , mais non moins extrême , et souvent plus dangereux encore dans ses écarts que ne l'étoit l'athée de Ferney , le sophiste de Genève , brouillé avec le genre humain , brouillé avec les impies qui ne l'étoient pas à sa manière , rarement d'accord avec lui-même , embrassa , dans ses sombres spéculations , le dogme et la morale comme la politique , parla de tout , trancha sur tout comme son rival , affirma le pour , affirma le contre , maria le mensonge hideux à la vérité pure , et fit entrer les perfides leçons du vice jusques dans les portraits de la vertu. Vrai phénomène d'inconséquence dans le monde littéraire , personne ne démasqua mieux , et ne combattit plus victorieusement la charlatanerie philosophique , que ce sophiste , le plus charlatan de tous , puisqu'il fit le plus de dupes.

Nul écrivain connu n'avoit encore aussi criminellement abusé de l'insidieuse combinaison des mots , pour égarer le troupeau crédule des lecteurs. Jamais plume , avant la sienne , ne s'étoit joué aussi insolemment à la fois des hommes et des principes , et n'avoit fait contraster , sur les objets les plus sacrés , tant de sublimes hommages

hommages avec d'aussi impertinentes absurdités. La vérité, la raison, la religion même, ne sont, sous les pompeux ornemens dont les fait briller l'harmonieuse éloquence de l'impie, que comme la victime chargée de fleurs pour une immolation plus solennelle.

Aussi heureusement original, dans sa manière de peindre à l'esprit, que ridiculement singulier dans sa manière d'être avec les hommes, le sophiste eut le talent de se faire pardonner des vices par des phrases. Sans rien inventer néanmoins, ni faire un seul pas en avant dans la carrière des vérités utiles, il ne sut, non plus que ses confrères, objet de son mépris, que revêtir d'anciennes erreurs d'un coloris éblouissant, et leur prêter, par l'élégance des formes, le piquant de la nouveauté. Ce rêve, absurde autant que séditieux, qui proclame le peuple *souverain*, qui voit la volonté générale *toujours droite*; qui définit la royauté *une commission révocable*; ce *contrat-social*, dis-je, qui lui conquiert tant et de si chauds partisans, jusques dans la classe des aveugles dont il préparoit la ruine, il n'est que le commentaire de la doctrine invariable de la secte du Gênevois sur la souveraineté populaire; et les autres erreurs politiques, répandues dans ses divers ouvrages, dérivent de la même source, et rentrent dans le système *de liberté et d'égalité*, le dogme chéri du calvinisme aussi bien que de la franc-maçonnerie.

On chanta parmi nous, et le sexe sensible célébra sur tous les tons l'humanité du *bon Jean-Jacques*, dégageant l'enfance des entraves de sa nourrice. Mais les présens même de l'impie ne sont jamais que le manteau de sa perfidie. Le premier bienfait de Rousseau envers son élève de la nature, disparoît bientôt devant une suite de barbares attentats; et il eut bien mieux valu, sans doute, pour ce malheureux enfant, que son cruel mentor l'eût étouffé dès l'instant de sa naissance, que de l'avoir caressé d'abord, pour dévouer ses pre-

miers ans aux horreurs d'une brutale ignorance , et son adolescence ensuite à toute la tyrannie des passions fougueuses *.

L'enthousiasme de la France et des femmes surtout , pour les productions de ce sophiste , s'il dut beaucoup au naturel entraînant et à la pompe de son style , n'en accuse pas moins la corruption des mœurs de son tems. Il falloit qu'elle fût en effet bien profonde cette corruption qui n'avoit pas honte de composer encore je ne sais quelle réputation de probité et de vertu au cynisme personnifié dans cet écrivain , à l'historien complaisant de ses propres infamies ; à un frippon sans remords , qui prend plaisir à raconter qu'il abjura sa religion pour de l'argent , qu'il paya d'insignes bienfaits en monnoie d'ingratitude , qu'étant laquais il vola , qu'ayant volé il chargea de son crime une personne innocente ; au plus impudent des libertins enfin , qui prétend que l'instituteur de la confiante jeunesse peut s'en faire le séducteur , sans pour cela cesser d'être vertueux , comme il a pu l'être même , sans cesser d'être juste , passionné même pour la morale pure , surcharger les hôpitaux du fruit de ses amours adultères.

Mais que n'avoit pas droit de présager le sage sur la destinée d'une nation où il voyoit les savans en délire et les grands abâtardis , le grave magistrat et la femme de qualité raffoler de pareils histrions , les proclamer leurs docteurs , pâlir sur leurs écrits , ido-

* Rousseau , instituteur , ne se contente pas de priver son Emile de ce bouclier de la religion , seul capable de rendre un jeune cœur invulnérable aux traits enflammés des passions naissantes ; comme si le perfide craignoit encore de manquer la perversion de l'adolescence , pour éveiller plus sûrement sa curiosité , sur-tout dans le sexe ardent et léger , il ose lui annoncer , en lui mettant sous la main ses descriptions brûlantes et licencieuses , que la fille qui les lira est une fille perdue , ou que , du moins , elle le sera , dès qu'elle les aura lues.

lâtrer leur effigie *, s'efforcer enfin , en mettant leur morale en action , de s'associer à la monstrueuse célébrité et du laquais sophiste et du sophiste athée ?

Une fois qu'il eut été en vogue et protégé à la cour , le philosophisme , quoi qu'abhorré du monarque , triompha dans sa capitale , s'accrédita dans ses provinces , entraîna comme un torrent toutes les classes de ses sujets. La manie philosophe alors travaille toutes les têtes ; c'est une épidémie. Comme l'homme de lettres et l'académicien , le grand seigneur et l'abbé de toilette se disent philosophes par principes , d'autres le sont par air et par imitation ; et , comme il seroit du ton bourgeois de ne l'être pas , il faut au moins apprendre à l'être. Les livres ne suffisent plus à l'ardeur des disciples : comme on a son maître de danse ou d'escrime , on veut avoir son docteur en philosophie ; point d'hôtel qui n'ait le sien. Aucune table splendide que ne doive égayer un philosophe ; aucun cercle léger , point de société de femmes où ne dogmatise un philosophe , et , sur-tout , point d'éducation distinguée que ne dirige un philosophe **.

* Le terme est d'une exactitude malheureusement littérale. Objet d'un culte sacrilège , les bustes de ces deux insignes corrupteurs avoient remplacé dans nos cabinets et nos salons les signes religieux qu'y honoroient nos pères.

** Le lord Walpole , chargé des affaires de son gouvernement auprès de la cour de France , écrivoit au feld-maréchal Conway : « Vous parler des *philosophes* et de leurs sentimens , vous paroîtra , sans doute , une étrange dépêche politique. Mais , savez-vous ce que c'est que les *philosophes* , ou bien ce que ce mot veut dire ? D'abord , il désigne ici *presque tout le monde* : en second lieu , il signifie des hommes qui , sous prétexte de guerre qu'ils font au catholicisme , tendent , les uns à la subversion de toute religion , les autres , et en plus grand nombre , à la destruction du pouvoir monarchique. *Let. du 28 octobre 1765.*

L'on ignore encore , tous du moins ne savent pas où doit conduire cette mode ; mais pourtant c'est la mode ; et , en France , dût une mode conduire à la boucherie , il seroit encore honteux de s'écarter du troupeau qui la suit.

L'effervescence étoit trop grande pour être contenue dans les bornes de l'empire français. Ce même penchant qui , parmi nous , entraînoit toutes les classes de la société à la servile imitation de la cour et des grands , précipita bientôt le peuple des nations dans les travers adoptés par la nation dominante. Notre délire philosophique devint celui de nos voisins , chez qui , malheureusement , les têtes les plus élevées ne furent pas les dernières affectées. Il exista , et son souvenir nous est présent encore , il exista , lorsque Choiseul régnoit , ce jour d'ivresse et d'insolence où , sous le nom de philosophie , l'impiété nous crioit : « Je » suis reine et environnée de trop d'amans passionnés » pour craindre la viduité. C'est à moi qu'appartient » la haute puissance , et je vois mon empire assis » sur les empires du monde. Que le héros d'une sagesse étrangère à la mienne ait reçu les hommages » d'une grande reine ; et moi aussi , moi la sagesse » moderne , je suis recherchée des têtes couronnées , » jalouses de ma faveur , empressées de la cultiver » par des agens accrédités *. Je l'ai dit , et les rois

* On appelloit *agens littéraires* , à Paris , l'espèce d'ambassadeurs que ces princes étrangers entretenoient auprès de la puissance philosophique. D'Alembert se plaignoit de succomber sous le poids de cette anguste correspondance , jour et nuit occupé à expédier , pour des princes et des seigneurs , des instituteurs et des gouverneurs , des secrétaires et des intendants , des directeurs de bibliothèques et des fondateurs d'académies. L'insolent sophiste comparoit les souverains , qui abjuroient la religion pour sa philosophie , à *un chapelet qui se défile*. Voltaire , qui voyoit encore mieux que lui le chapelet se défiler , lui répondoit : « Nous avons pour nous l'impératrice Cathérine , le » roi de Prusse , le roi de Dannemark , la reine de Suède et

» m'ont cru : qu'ils n'auroient de vraie grandeur que
 » celle que je dispense. Oui , c'est avec moi , moi
 » la reine de l'opinion , qu'ils ont à transiger pour al-
 » ler à la postérité. C'est à moi seul qu'il appartient
 » de garantir à leurs actions un silence posthume ou
 » des éloges contemporains. Qu'ils ne craignent point
 » pour leur gloire , ceux qui auront eu le zèle de la
 » mienne. Ne s'appelle-t-elle pas *la Sémiramis du*
 » *Nord* , l'illustre souveraine qui sait si bien appré-
 » cier les travaux et protéger les apôtres de la phi-
 » losophie ? * N'est-ce pas à moi qu'il doit de siéger
 » si glorieusement au rang des rois ? n'est-ce pas moi
 » qui l'ai surnommé *le grand* , et peut-il craindre
 » qu'on ose scruter le fondement de sa grandeur , ce
 » monarque qui ne dédaigne pas la fraternité philo-
 » sophique ? ** Il n'a rien fait encore , et pourtant il
 » en a fait assez déjà pour pouvoir lire sa propre
 » apothéose , ce jeune empereur qui s'annonce pour

« son fils , beaucoup de princes de l'Empire et toute l'An-
 « gleterre ». *Let. à d'Al. du 23 nov. 1776.* Le même , s'entre-
 tenant , à la même époque , avec Frédéric sur l'immortalité de
 l'ame , à laquelle ils ne croyoient ni l'un ni l'autre , associoit
 encore les mêmes personnages à leur commune impiété , et
 disoit : « Pour l'impératrice de Russie , la reine de Suède
 « votre sœur , le roi de Pologne , le prince Gustave , fils de
 « la reine de Suède , j'imagine que je sais ce qu'ils pensent. »
Let. au roi de Prusse , du 21 novembre 1770.

* Engouée des sophistes qui la flattoient , Sémiramis les atti-
 roit à sa cour , entretenoit correspondance avec leurs chefs ;
 écrivoit à Voltaire , que *tous les miracles du monde n'efface-
 roient pas la tache* d'empêcher l'impression de l'encyclopédie :
 elle se rendoit propriétaire de la bibliothèque de Diderot ,
 pour le plaisir d'en ménager l'usage au philosophe.

** Tout le zèle que montrèrent les pères de Frédéric à soute-
 nir l'insurrection protestante , Frédéric le déploya en faveur
 de la ligue philosophique. Mais ce protectorat machiavélique ,
 qui peut quelquefois donner l'essor à une petite puissance , finit
 bientôt , si elle n'y prend garde , par creuser son tombeau.

» ne vouloir régner que par mon esprit *. Mon am-
 » bition, au reste, n'est point de celles qui nuisent
 » à la fortune. En même-tems que je m'honore de
 » la faveur des rois, je ne néglige pas d'entrer avec
 » leurs sujets en correspondance lucrative. Jamais
 » Memphis, ou la superbe Tyr portèrent-elles aussi
 » loin que la mienne leur gloire commerciale? Si je
 » promène mes regards sur la vaste étendue des mers,
 » dans tous les pavillons qui les croisent je ne vois
 » que des tributaires; les uns empressés de venir m'of-
 » frir leur or, les autres plus fiers encore de reporter
 » dans des climats lointains les productions enchan-
 » tées du sol philosophique **.

C'est à l'époque de ce triomphe insolent de la puis-
 sance impie, et de ses grandes intelligences dans les
 cabinets de l'Europe, que Choiseul servit efficace-
 ment sa cause en Allemagne, et jusque dans le palais
 de la pieuse Marie-Thérèse, par un rapprochement
 plus intime d'intérêts entre les cours de Vienne et de
 Versailles. D'un autre côté, appelée par les trom-
 pettes de la renommée, la jeune noblesse étrangère
 accouroit en foule à Paris s'initier à la merveilleuse

* Joseph II montant sur le trône impérial, fut d'abord
 enivré d'encens et déifié par le philosophisme jaloux de faire
 sa conquête.

** Ce fut d'abord par la protection du marquis d'Argenson,
 puis par le zèle du philosophe Malesherbes, et sous les aus-
 pices du duc de Choiseul, que s'établit en France ce prodigieux
 commerce de librairie philosophique, dont d'Alembert étoit
 encore le principal courtier. Outre les imprimeries de plu-
 sieurs villes du royaume, de Rouen notamment, les sophistes
 auteurs ou éditeurs avoient encore à leurs gages les presses de
 la Hollande, celles de Genève et des cantons avars de la Suisse.
 C'étoit par éditions entières que s'expédioient leurs produc-
 tions pour les quatre parties du monde; et Marseille faisoit
 pénétrer jusqu'au de-là du Bosphore ces poisons plus perfides
 encore que celui que pouvoient nous renvoyer des climats
 pestiférés.

doctrine qui faisoit tant de bruit dans le monde. Des princes et des seigneurs, flattés de l'accueil empressé que leur faisoient les chefs accrédités du philosophisme à la cour et dans la capitale, quittaient la France, la tête exaltée par les principes du jour, et empressés d'en faire l'essai et de les mettre en vogue dans leur patrie.

Le philosophisme néanmoins, qui endoctrinoit les rois tout haut, se réservait encore de conspirer tout bas contre eux. Il ne confioit pas indistinctement son arrière-secret à tous ses disciples, lorsqu'attaché à ses pas, et éclairant sa marche la plus tortueuse, un observateur pénétrant, l'abbé de Crillon, lui surprit l'aveu formel et le plan circonstancié de la conspiration qu'il tramait. C'est à un jeune seigneur allemand, dont il se flatte d'avoir fait la conquête et gagné toute la confiance, qu'un des principaux chefs du parti révèle en ces termes tout le mystère du grand œuvre :

« Vous pouvez nous aider à consommer une opération que nous méditons depuis bien des années. Il s'agit de réformer toutes les têtes. Vous ne soupçonnez pas l'importance et la sagesse de nos vues, la grandeur de nos desseins. Il est question du bonheur des hommes. Tout nous assure que cette grande époque est réservée au siècle où nous vivons. — Pour exécuter une conversion universelle, nous ne voulons que la seule raison de l'homme. La raison et la nature, voilà les Dieux de la philosophie. Rendons nos semblables heureux ; renversons les préjugés des nations ; *étouffons une religion barbare et funeste à la société ; donnons un frein à l'autorité des rois ;* et peut-être porterons-nous un jour ces despotes de la terre à se précipiter de leur trône, pour se confondre avec leurs sujets ; en leur rendant cette *liberté primitive* qui fait le vrai patrimoine de l'homme. — Nos maximes, bien entendues, nous mettent au-dessus de tout ; et, s'il étoit possible que nous devinssions méchants

et pervers , elles feroient taire les remords , inutile tourment d'une ame sans force et sans vertu.

— » Les ministres des rois ne sont grands qu'autant qu'ils se servent de leur pouvoir pour affoiblir la puissance de leurs maîtres ; et ceux-là seuls ont du génie qui , d'une main sûre et hardie , s'appent les marches du trône , tandis que , de l'autre , ils jettent les fondemens d'une république universelle : ce sont-là les dieux de la patrie.

— » La moindre ambition de la philosophie ne peut être que de renverser , tôt ou tard , le trône et les autels. Ces sortes de matières ne se traitent qu'à portes closes * , et en présence de ceux qui tiennent les rênes des affaires. L'homme chez qui vous dînez aujourd'hui est un des philosophes les plus zélés ; il nous soutient de tout son crédit , et nous couvre , pour ainsi dire , de son autorité. Il a conçu pour vous la même amitié que je vous ai vouée. Nous avons sur vous les mêmes vues , et nous espérons , l'un et l'autre , que vous serez un jour en Allemagne le soutien de la philosophie. Vous êtes réservé pour étendre son empire ; et nous nous flattons de pouvoir , par votre canal , établir entre Paris et Vienne la plus utile correspondance.

— » Votre impératrice n'est pas philosophe ** ;

* Le chef suprême des conspirateurs , en parlant des rois , qu'il appelle *ces messieurs-là* , qualifioit de *terribles imbécilles* les fideles sujets qui combattent pour eux , et ajoutoit : « gardez-moi ce secret avec les rois et avec les prêtres » - *Let. de Volt. à d'Al. du 12 déc. 1757.*

** C'est un tort qui la faisoit maudire par les sophistes , à qui il ne manquoit dès-lors que les moyens pour la renverser de son trône. « Ces autrichiens , écrivoit d'Alembert , « sont des capucins insolens , qui nous haïssent et nous méprisent , et que je voudrois voir anéantis , avec la supertition qu'ils protègent ». *Let. du 12 janv. 1753.*

mais , par les moyens que nous vous communiquerons , les générations de vos princes pourront le devenir un jour. Ce n'est qu'en calculant bien , qu'en combinant tous les événemens possibles , que nous venons à bout d'exécuter des choses difficiles , et presque inconcevables *.

— » La conquête d'un royaume est incertaine. Elle dépend toujours de la fortune et des circonstances ; mais notre domination n'est établie que par l'esprit. Nous subjuguons les peuples par la raison. L'intérêt personnel , les plaisirs , la liberté , voilà nos cohortes , nos légions. Et quelle puissance pourroit ré-

* C'est , en effet , quelque chose d'*inconcevable* que , sous les yeux de la plus religieuse des mères , le philosophisme ait pu influencer , comme l'on sait , l'éducation de plusieurs princes , ses fils ; c'est chose *inconcevable* , que la duchesse de Parme , fille de Louis XV , ait reçu , pour le prince son fils , des instituteurs de la main du philosophisme , qui s'en flattoit en ces termes : « L'infant parnésan sera bien en-
« touré : il aura un Condillac et un Deleire. Si , avec cela ,
« il est bigot , il faudra que la grace soit forte ». *Let. de Volt. du 17 nov. 1760.* Il est *inconcevable* enfin , incroya-
ble encore pour les yeux qui l'ont vu , qu'au sein de la république chrétienne , l'éducation de tant de princes destinés à régner ait été confiée aux prêtres mêmes de l'idole régicide. Nous devons néanmoins observer que cette *grace* , dont se moque Voltaire , sans faire du duc de Parme un *bigot* , sut en faire un prince religieux et anti-sophiste. Nous ne craindrons pas non plus d'attribuer à la même grace le bonheur qu'eut l'héritier du trône de l'impératrice Catherine , d'échapper au danger d'être élevé par un d'Alembert. Oui , le refus que fit le sophiste d'un emploi si flatteur pour sa personne et si important pour son parti , nous paroît le trait visible d'une providence attentive à se ménager dans le lointain les instrumens de ses grands desseins. Il ne falloit pas qu'il eût sucé le lait de la grande prostituée le héros destiné à lui porter les derniers coups. Mais , sans doute aussi , que , dans les annales de l'Europe reconnoissante , le nom de PAUL I , écrasant le serpent philosophique , brillera d'une toute autre gloire que celui de SÉMIRAMIS qui le réchauffoit.

sister à des armes si impérieuses ? Au reste : *oser tout et ne rien craindre*, voilà notre cri de guerre. — Nous paroissions des citoyens isolés ; mais, *dans peu nous sommes rois*, et tout se meut à notre volonté. Enfin, pour se former une idée juste de notre puissance, il faudroit calculer le pouvoir du génie, des passions et de l'indépendance.

» Oui, si nos opérations ne sont pas traversées, et qu'on nous laisse encore dix années les maîtres de disposer des faveurs littéraires, je prétends que, non seulement nous serons indestructibles, mais que tout culte superstitieux sera banni de la France. Et, s'il faut une religion pour le peuple, nous en introduirons une plus tolérante et plus commode ».

Quand l'abbé de Crillon publioit, il y a vingt-cinq ans, dans ses *Mémoires philosophiques*, ces étranges confidences, l'abrégé le plus frappant qu'on puisse encore offrir aujourd'hui et de la révolution française et de la conjuration qui l'amena, les sophistes crièrent à la calomnie, qualifièrent cette attérante révélation, la vision chimérique d'un prêtre enthousiaste et perturbateur du repos des rois. Mais le courageux dénonciateur, qui avoit en mains les preuves certaines que ces confidences avoient été littéralement faites par d'Alembert à plusieurs personnages importants, et notamment au prince Louis, depuis duc régnant de Wurtemberg*, n'eut besoin, pour effrayer les corri-

* Ce prince, le second des trois frères qui régnèrent successivement sur le duché de Wurtemberg, n'étoit pas seulement instruit de la religion, il la professoit avec une piété distinguée, et disoit au savant et vertueux abbé Pey : « S'il étoit possible que j'eusse des doutes sur la divine unité de la religion catholique, ils se dissiperoient au seul souvenir de la profonde scélératesse que j'ai personnellement reconnue (me trouvant à Paris) dans les chefs du philosophie ligés pour la détruire ».

phées du parti , et dissiper les clameurs contre son livre , dont ils faisoient retentir tous les tripots philosophiques de la capitale , que de leur dénoncer qu'il étoit résolu de soumettre à des confrontations juridiques l'identité des portraits qu'il s'étoit permis de tracer avec les conspirateurs originaux , dont les noms seroient imprimés en toutes lettres.

Un gouvernement moins insouciant , ou , plutôt , qui eut tenu par moins de complices au complot dénoncé , eut exigé l'acceptation du défi ; et peut-être n'en eut-il pas fallu davantage pour prévenir l'explosion du volcan éventé. Mais tout ramène à l'idée , qu'il étoit dans la destinée d'un peuple mûr pour la céleste vengeance , de négliger les avis , comme les mesures , qui eussent pu lui en épargner les derniers traits. Ce procès , entre un sujet vertueux et zélé pour son roi et des méchans qui conspirent , restera indécis jusqu'au moment où , dans l'ivresse de son triomphe , le philosophisme n'aura pas horreur de revendiquer , à titre de gloire , cette même dénonciation repoussée , quinze ans auparavant , comme le comble de l'imposture. Nous l'entendrons alors s'applaudir complaisamment , par un de ses principaux organes , de toute l'atrocité de cette doctrine secrète qu'avoit révélée le brave Crillon : nous entendrons un sophiste dire à un sophiste , Condorcet à d'Aranda : « La philosophie va » régner sur l'Europe. Ses ministres deviennent ceux » des rois , et la liberté française , après avoir trouvé » en vous son admirateur pendant vos disgraces , va » reconnoître un de ses défenseurs contre la superstition et le despotisme. Le destructeur des Jésuites » sera l'ennemi de toutes les tyrannies. — Il me semble » voir Hercule lui-même nétoyant l'étable d'Augias , » en vous voyant écraser cette vile canaille qui , sous » le nom de prêtres et de nobles , sont l'ulcère de l'état. » — Vous êtes maintenant l'exécuteur testamentaire » des philosophes avec lesquels vous avez vécu , et » l'ombre de d'Alembert plane sur les lieux que vous

» habitez. — Vous allez apprendre à l'Europe que
 » le plus grand service qu'on pourra rendre aux rois,
 » sera de briser le sceptre du despotisme et de les
 » armer d'une sage constitution, qui, en les rendant
 » *les premiers serviteurs* du peuple, les remettra à
 » la place qu'ils doivent occuper pour leur bonheur
 » et pour le nôtre *.

» Il arrivera donc ce moment où le soleil n'éclairera plus sur la terre que des hommes libres ; ce moment où les hommes ne reconnoissant d'autres maîtres que leur raison, les tyrans et les esclaves, les prêtres et leurs stupides ou hypocrites instrumens n'existeront plus que dans l'histoire ou sur les théâtres **.

Dans le tems que Condorcet chantera ainsi la victoire des sophistes, le matérialiste Laméttrie s'écriera,

* Cette lettre, de Condorcet au duc d'Aranda rapellé au ministère, annonce que le sophiste, alors jacobin, connoissoit parfaitement son ancien complice, très-capable, comme il l'en félicite, d'employer son crédit à briser le sceptre de son maître. Quelques-unes des menées de ce vieux conspirateur ayant été découvertes, une commission fut nommée pour le juger. Le comte de Fernand Nunnés, royaliste incorruptible, qui devoit présider ce tribunal, mourut tout-à-coup, de la goutte, a-t-on dit, et quelques uns ont ajouté *d'aqua toffana*. Cependant les nombreux complices du duc d'Aranda parvinrent à étouffer une affaire dont l'éclaircissement les eût perdus. Mais, depuis ce moment plus que jamais, l'autorité royale en Espagne, liée, garottée, jacobinisée, se trouve dans un état de suffocation et d'agonie plus humiliant et plus cruel que la mort même, destinée, au reste, à laquelle il est impossible qu'elle échappe, pour peu que dure encore la crise.

** Esquisse d'un tableau de l'esprit humain : époque 10, par Condorcet, 1791. Le monstre, qui se flattoit alors que bientôt les rois et les prêtres n'existeroient plus que sur les théâtres, ne songeoit guères qu'il dût lui-même finir sitôt son rôle sur le théâtre de la guillotine, dressée pour lui par ses complices.

dans le même sens : « Les heureux momens sont enfin
 » arrivés où la philosophie triomphe de ses ennemis.
 » Ils avouent eux-mêmes que les grandes lumières
 » qu'elle a répandues ont produit les grands événe-
 » mens qui distinguent la fin du siècle. Ce sont ces
 » vérités, mille et mille fois répétées par les phi-
 » losophes de l'humanité, qui ont produit les effets
 » qu'ils en attendoient * . »

Il est assez frappant, sans doute, et l'on n'exigera
 pas de nous que nous le rendions plus palpable, ce
 rapprochement du philosophisme conspirant avec le
 philosophisme exécutant, du philosophisme rampant
 en vipère aux pieds de l'autorité abusée, avec le phi-
 losophisme déchirant en lion l'autorité trahie et ven-
 due par ses propres agens. Mais cette conjuration, que
 l'aveuglement rendit si long-tems problématique, cette
 conjuration, aussi obstinément contestée, dans le
 tems, qu'impudemment réclamée depuis par ses mons-
 trueux auteurs, on ne peut disconvenir que la trame
 n'en ait été ourdie par de savantes manœuvres, et le
 dénouement amené par la persévérante malice de bien
 rusés et profonds scélérats. L'on peut encore ici s'en
 rapporter à l'autorité non suspecte de Condorcet, qui
 nous dit : « Bayle, Fontenelle, Voltaire, Montes-
 » quieu, et les écoles formées par ces grands hom-
 » mes, combattirent en faveur de la vérité, em-
 » ployant tour-à-tour les armes que l'érudition, la
 » philosophie et le talent d'écrire peuvent fournir à
 » la raison ; prenant tous les tons, employant toutes
 » les formés, depuis la plaisanterie jusqu'au pathé-
 » thique, depuis la compilation la plus savante et
 » la plus vaste, jusqu'au roman et au pamphlet ; cou-
 » vrant *la vérité* d'un voile qui ménageoit les yeux
 » trop foibles et laissoit le plaisir de la deviner ; ca-

* Observations sur la physique. Discours préliminaire. *Par*
Lamétrie, 1790.

» ressant *les préjugés* avec adresse , pour leur porter
 » des coups plus certains ; n'en menaçant jamais plu-
 » sieurs à-la-fois , ni même un seul tout entier ; con-
 » solant quelquefois *les ennemis de la raison* , en
 » paroissant ne vouloir , dans la religion , qu'une de-
 » mi-tolérance , et , dans la politique , qu'une demi-
 » liberté ; ménageant *le despotisme* , quand ils com-
 » battoient *les absurdités religieuses* ; et le culte ,
 » quand ils s'élevoient contre le *tyran* : attaquant
 » *ces deux fléaux dans leur principe* , quand même
 » ils paroissoient n'en vouloir qu'à des abus révol-
 » tans ou ridicules , et frappant ces arbres funestes
 » dans leurs racines , quand ils sembloient se borner
 » à en élaguer quelques branches égarées ; tantôt en
 » apprenant aux amis de la liberté que *la supersti-*
 » *tion qui couvre le despotisme d'un bouclier im-*
 » *pénétrable , est la première victime qu'ils doi-*
 » *vent immoler* , la première chaîne qu'ils doivent
 » briser ; tantôt , au contraire , la dénonçant *aux*
 » *despotes* cette *superstition* , comme la véritable
 » ennemie de leur pouvoir ; et les effrayant du ta-
 » bleau de ses hypocrites complots et de ses fureurs
 » sanguinaires ; mais ne se lassant jamais de réclamer
 » l'indépendance de la raison , *la liberté d'écrire* ,
 » comme *le droit* et le salut du genre humain ; pré-
 » nant enfin pour cri de guerre : *raison . tolérance ,*
 » *humanité* * . »

Cette tactique astucieuse ne réussissoit que trop bien
 aux conspirateurs qui l'employoient autour des trônes ,
 et nous les entendons s'applaudir , dans l'intimité de
 leurs confidences , de leur facilité à duper les rois par
 la flatterie , sans en excepter celui même qui faisoit
 gloire de philosopher avec eux , et se croyoit le plus de

* Esquisse d'un tableau de l'esprit humain. *Epoque 9. Par*
Condorcet , 1791.

leurs amis. « Je n'écris pas de lettres à Berlin, man-
 » doit à Voltaire le fourbe d'Alembert, où je ne
 » dise que les philosophes de France sont étonnés que
 » *le roi des philosophes*, *le protecteur éclairé de*
 » *la philosophie*, tarde si long-tems à imiter les rois
 » de France et de Portugal [pour le renvoi des Jé-
 » suites]. Ces lettres sont lues au roi, qui est très-sen-
 » sible à ce que les vrais croyans pensent de lui. » Et
 ici, par une sacrilège allusion aux prodiges de la grace,
 le sophiste Turlupin fonde tout l'espoir de sa réussite
 auprès du sophiste roi sur ce langage des basses cajo-
 leries, auquel il attribue la vertu de *tourner les cœurs*
des rois comme un robinet. *

Ainsi, perfide adulateur d'abord de la puissance,
 qu'il lui importoit de leurrer, pour plus de facilité à
 la détruire par elle-même, le philosophisme, écouté
 des rois, commença par se faire auprès d'eux le patron
 hypocrite, non pas encore *des droits* de l'homme,
 mais uniquement de ses foiblesses, en faveur desquelles
 et au nom de l'humanité, il réclama la *tolérance*.
 Cette qualité philosophique dans le cœur d'un roi,
 pour être digne de la bienfaisante raison, devoit être
 universelle, embrasser la religion, la morale, la po-
 litique, tous les rapports de l'homme en société; en
 sorte que la première vertu des souverains devoit se
 composer désormais des vices et des abus tolérés dans
 leurs états. La puissance eut promesse d'immortalité
 dans les fastes philosophiques, si, trahissant le but sa-
 cré de son institution, elle vouloit pactiser avec les
 cœurs dépravés, et s'associer, par la connivence, aux
 crimes et aux désordres qu'elle est chargée de ré-
 primer.

L'appas peut nous paroître grossier; mais, préparé
 par des mains artificieuses et réputées amies, il surprit
 l'inadvertance et la présomption; il fascina tels souve-

* Lettre de d'Alembert à Voltaire, 29 déc. 1763.

rains au point que , ne voyant plus , dans les excès corrupteurs des sociétés , que l'appanage nécessaire de l'humaine fragilité , ils se firent un mérite de paralyser eux-mêmes l'action des lois pénales et religieuses. N'en vîmes-nous pas qui se montrèrent épris de la tolérance jusqu'à rayer la peine de mort de leur code criminel , et par philanthropie , ne plus décerner d'autre châti-ment contre le monstre assassin de l'innocence dans leurs états , que la peine de transférer ailleurs le théâtre de sa scélératesse ?

Tout dépositaire de l'autorité suprême que le philo-sophisme désespéra d'entraîner par le manège de la sé-duction , il s'efforça de lui commander par la crainte. Pour lui faire honte de ses devoirs , et l'effrayer de ses vertus mêmes , il les dénonça effrontément , travestis en attentats contre le genre humain. Il cria : *au despotisme , à la tyrannie* , se portant pour le vengeur officieux de la dignité humaine , qu'il étoit tems , selon lui , de réin-tégrer dans des droits méconnus et des jouissances tra-versées. Il plaidoit au tribunal intéressé des passions , il eut pour lui tous les suffrages. Des imputations à la charge de l'autorité furent accueillies avec transport , de la part de la multitude appelée à la licence et ca-ressée dans tous ses goûts. Ce fut donc au nom , et comme à la requête de l'humanité outragée , que le philosophisme attaqua d'abord l'exercice , puis ensuite le titre même de la supériorité ; qu'il en vint enfin jus-qu'à dénoncer comme tyrannique toute espèce d'au-torité , depuis celle que consacré la nature pour la paix des familles , jusqu'à celle qui , au nom du père com-mun des hommes , organise le bonheur et le repos des empires.

Mais , des diverses autorités répressives des passions humaines , la plus outrageusement calomniée par les sophistes , parce qu'elle s'annonce pour la plus impé-rieuse , la moins tolérante , et le fondement unique de toutes les autres , ce dut être , et ce fut en effet celle de la religion. Toujours sous le même prétexte de
chaînes ,

chaînes, de *joug*, de *despotisme* insupportable, mais uniquement en haine d'une religion inflexible, et incapable de composer avec le vice non plus qu'avec le crime, le philosophisme vint, au bout de six mille ans de possession, lui contester son origine, aussi bien que l'importance de ses dogmes et de sa morale, prêcher à son siècle la merveilleuse découverte de la matière qui pense et de l'esprit qui meurt. Ces conceptions impies, le vœu secret de tout cœur pervers, firent fortune à une époque de dissolution extrême, et auprès de chrétiens qu'embarrassoient leur foi; elles furent accueillies à la cour, parmi les grands, et singulièrement dans les armées. Ils parurent des personnages miraculeux, ils furent réputés des demi-dieux, ces hommes dont le cerveau enfantait l'athéisme. Et ne formoient-ils pas, en effet, un ordre d'intelligences à part, avoient-ils rien de commun avec l'espèce humaine, ceux qui lui faisoient un pareil présent? ces êtres qui, conseillés par les penchans de la Brute, invoquoient sa destinée, plaçant le bonheur suprême dans l'espoir du néant et la dissolution d'une ame de boue? *

Cependant, où cessent les dogmes fondamentaux de

* Ce roi des sophistes, qu'on appelloit *le grand Frédéric*, ne berçoit pas seulement son impiété du sacrilège espoir du néant après la mort, il ne soupçonnoit pas seulement une ame matière; ce vœu, si digne de son école, il osoit le convertir en certitude, et, le 28 avril 1766, écrire à Voltaire sur ce sujet : *je suis très-certain*. Il est fâcheux, pour les partisans de sa doctrine, que cette certitude superlative ne soit pas au moins appuyée d'une petite preuve positive. Mais, comment le philosophe *sans-souci* ne se défioit-il pas de l'arme qu'il fournissoit au philosophe *sans-culotte*? comment ne voyoit-il pas que, lorsque le roi du ciel, par suite de son système, auroit perdu son trône, il étoit impossible que ses représentans sur la terre conservassent encore les leurs, et que, du moment même où la monstrueuse opinion qu'il s'efforçoit d'accréditer viendrait à faire des prosélytes, le monde se peupleroit de tygres, ou si l'on veut de jacobins, dont les rois seroient la première pâture?

la religion , le dogme sur-tout de ce tribunal posthume vengeur des crimes heureux et rémunérateur des vertus persécutées , là aussi , faute de motif et de sanction , doivent disparaître tous les devoirs qui contiennent et ordonnent les sociétés. Eh que pourroient des dispositions humaines sur l'impie qui a prescrit contre les lois de l'Eternel ? Et ces droits si vantés de l'humanité ou de la raison , que peuvent-ils être que des droits chimériques , s'ils ne sont garantis par la divinité ? La dette même de la nature réputée la plus sacrée , fut-elle jamais sans la religion une dette exigible ? Aussi , tous ces liens sublimes qui unissent le ciel à la terre , cette heureuse réciprocité de devoirs et de services d'où résulte l'harmonie sociale ; cette chaîne morale , qui ne subordonne et ne lie que pour protéger et fixer le bonheur ; ces nœuds indissolubles entre époux religieux ; ces dévouemens de la piété chrétienne à un genre de vie plus parfait et à une plus expresse dépendance ; toutes ces règles enfin , ou divines ou divinement inspirées , dont se compose le frein modérateur des passions humaines , là secte incrédule les frappera d'un commun anathème , les qualifiera d'attentat contre l'humanité tyrannisée par l'intérêt et le concert des puissances.

Ce ne sera pourtant pas le vulgaire ignorant et simple que le philosophisme élèvera d'abord jusqu'à cette force d'esprit qui ne laisse plus voir à l'homme , dans la religion du ciel , qu'un instrument de tyrannie humaine , dans la conscience de ses devoirs , que des chimères à mépriser , en lui-même , enfin , que le semblable et le frère aîné de la Brute. Mais , puisqu'il falloit encore un dieu au commun des hommes , l'impiété imagina de leur conseiller au moins le choix du plus commode ; et , contente , pourvu qu'elle fit désertir le temple du vrai dieu , elle proposa dans son tolérantisme l'ouverture du panthéon.

Pour peu qu'on ait étudié nos modernes incrédules , on ne nous accusera pas de les calomnier en avançant qu'ils ressuscitoient le système du polithéisme. Leur

déisme enfançoit , en quelque sorte , autant de nouvelles idoles qu'il conduisoit de prétendus adorateurs aux pieds de la divinité. Pas un seul déiste dont le dieu ressemblât au dieu d'un autre déiste ; pas un seul qui ne se fût permis de modifier à sa fantaisie les attributs , le culte , souvent l'essence de son grand être ; qui ne l'eût , pour ainsi dire , jetté dans le moule des passions qui l'inspiroient lui-même. Au fond , c'est que le déiste , fabricant complaisant de dieux pour les autres , n'en vouloit aucun pour lui. Mais cette profession affichée du déisme offroit ce grand avantage aux sophistes , qu'elle les rapprochoit également et de ceux qui ne tenoient comme eux à aucune religion , et de ceux qu'en égardoient de fausses ; qu'elle rallioit sous les mêmes drapeaux les nombreux ennemis du catholicisme , ses ennemis domestiques avec ses ennemis du dehors.

De tous les moyens donc , mis en œuvre par la perfidie philosophique , ou pour aigrir ou pour multiplier les ennemis de la religion de nos pères , aucun ne lui réussit mieux que le reproche d'intolérance. *Intolérance* fut à-la-fois son accusation , son crime et son arrêt. Ce mot sans cesse répété , sans cesse dans la bouche et sous la plume des impies , eut une sorte de vertu magique , qui donneroit la mesure complete de l'imbécillité du dix-huitième siècle , si nous n'avions le secret de sa corruption. Car on ne vit pas , ou , du moins , on fit semblant de ne pas voir , dans ce siècle lumineux , que faire un crime au catholicisme de son intolérance , c'étoit objecter à la seule religion vierge le plus glorieux de ses titres , à l'astre , seul établi pour dispenser la lumière , son horreur invincible pour les ténèbres.

Toujours habiles dans l'art d'embrouiller et de confondre , nos sophistes , pour colorer leur imputation , dénonceront comme résultats de l'intolérance religieuse certains excès , vrais ou controuvés , de l'intolérance civile , et nous représenteront le catholicisme , le poignard à la main , criant à l'homme : *Crois ou meurs*. Inculpation dont l'impudence surpassoit encore la per-

fidie. Comme si jamais ce cri de sang, auquel pourroient se reconnoître tant de sectes, eut pu être celui d'une religion dont l'essence est de porter toutes les nations dans son sein maternel, d'une religion, la seule qui, dans l'ardeur de son zèle infatigable, poursuive les hommes, gratuitement et pour eux-mêmes, jusqu'aux extrémités du monde, la seule qui les embrasse tous par une force et une tendresse de charité, que peuvent bien jalouser, mais que n'imiteront jamais les sectes ses rivales *.

* Cette religion sainte ne sera jamais responsable des abus qu'elle condamne. La marquise de Sillery qui, parmi ses rôles divers, joua aussi celui de docteur, en feignant de laver le tribunal de l'inquisition du reproche que lui intentent Voltaire et ses serviles échos, accuse à son tour ce tribunal de faire pire encore que de prononcer des arrêts de mort, en ce que, dit-elle, « joignant l'hypocrisie à l'inhumanité, il » prononce contre certains crimes, telle formule de jugement d'après laquelle il sait bien que le tribunal séculier » prononcera peine de mort. » C'est-là de la plaisante logique. Des juges de la foi, réquis par le souverain de prononcer sur une doctrine nouvelle, la déclarent, telle qu'elle est en effet, *impie*, par exemple, *séditieuse*, *blasphématoire*; donc ils sont des hypocrites inhumains. Ils pourront même être quelque chose de pire encore; car, si le coupable juge à propos de mourir sans repentir, ce seront eux qui l'auront *plongé dans l'enfer*. Mais ce n'est pas seulement alors aux seuls tribunaux de l'inquisition, c'est à tous les tribunaux criminels et à tous les souverains de la terre que la marquise fait le procès; elle le fait même au Dieu d'Israël, décernant peine de mort pour plus d'un cas, sans exception du coupable que son obstination dans le crime pourra *plonger dans l'enfer*. Mais si, suivant le vœu de la nouvelle théologienne, la persévérance dans sa malice pouvoit devenir pour le méchant un garant d'impunité, et que, blasphémer jusqu'au pied de l'échafaud fût un secret pour n'y point monter, que verrions-nous jamais que des monstres obstinés, dans tous les malfaiteurs? tandis qu'il est d'expérience journalière que la vue désolante d'une mort inévitable terrasse tout-à-coup le plus intrépide scélérat, et le dispose à faire, d'un supplice

Ce reproche philosophique, au reste, n'étoit pas mieux fondé, lorsqu'il tomboit sur les plus religieux de nos rois, que lorsqu'il s'en prenoit à la religion elle-même que protégeoit leur zèle. Jamais ni les Charlemagne, ni les Louis IX, ni les Louis-le-Grand, ni ceux qui, comme ces princes, ont le mieux mérité du catholicisme, n'ont songé à dire au plus fanatique de leurs sujets : *tu croiras ou tu mourras*. Mais ces rois, qui surent si bien régner, ils savoient aussi que les plus recommandables d'entre les chefs d'Israël et de Juda avoient été les fléaux de l'impiété, et que le plus sanglant des reproches que le maître des rois eût jamais adressé à ceux dont il brisoit le sceptre ou frappoit la personne, ç'avoit été celui de la tolérance des cultes

mérité, un sacrifice d'expiation. Au resie, l'épouse de Sillery, docteur d'Egalité père, et gouvernante d'Egalité fils, avoit, comme toute l'école de nos sophistes, ses bonnes raisons qu'elle ne dit pas, pour calomnier la peine de mort et en vouloir aux échafauds.

Nous apprenons en ce moment que, plus que jamais théologienne, madame de Sillery s'ingère dans la Liturgie, et vient de publier des Heures à l'usage de la France catholique ; comme si ce soin avoit échappé au zèle de nos évêques. En bonne foi, madame la marquise, cela outre-passe de beaucoup les bornes du ridicule. Savez-vous ce qu'on dit à ce sujet chez l'étranger ? les uns, croyant se rappeler que jadis M. de la Harpe passa pour votre teinturier, nous disent : « Encore, si ces Heures étoient de M. de la Harpe, » les catholiques pourroient y avoir quelque foi ; ils savent que » M. de la Harpe a voyagé sur le chemin de Damas. Mais ma- » dame de Sillery, c'est en Angleterre qu'elle voyagea, et » avec quel Ananie ? D'autres disent : c'est une nouvelle » perfidie. Tandis que des jacobins et des constitutionnels » soudoyés intriguent dans leur parti en faveur d'Egalité » fils, sa gouvernante est chargée d'insinuer aux badaus ca- » tholiques que si son cher élève, plus heureux que son » père, parvenoit à usurper le trône de Louis XVIII, toute » puissante elle-même, sous son règne, elle ne mettroit point » de bornes à son zèle pour le rétablissement du catholi- » cisme en France. »

étrangers, injurieux au culte seul qui glorifioit sa sainteté. Ils savoient, ces rois, qu'une religion qui a la conscience de sa céleste origine ne peut se prêter aux tempéramens des inventions humaines; et que, si l'erreur peut transiger avec l'erreur et le mensonge, accueillir le mensonge, cette religion toujours incorruptible, doit se perpétuer une et immuable sur la terre comme le dieu qui l'y plaça. Forts de ces principes, et sachant pourquoi ils portoient l'épée, ces rois, dans toutes les occasions, avoient dit au novateur impie, ils avoient dû lui dire: « Tu ne semeras pas le schisme et l'im-
« piété dans le champ de mes états; tu ne corrom-
« pras pas, tu n'empoisonneras pas mes sujets, ou tu
« seras retranché de leur société. En vain alors m'im-
« puteras-tu d'avoir puni l'erreur comme on punit le
« crime, puisqu'à l'obstination de l'erreur tu joigns
« encore le crime de sa propagation ».

Mais, à ne parler même qu'humainement, elle valoit bien, sans doute, la politique des sophistes, et n'étoit pas moins amie de l'humanité que la leur, celle qui, au prix de quelques gouttes de sang coupable et factieux, épargnoit des flots de sang innocent; cette sage et prévoyante politique, qui eut écarté du théâtre du monde tant de crimes fameux et de calamités diverses; qui, allant au-devant des luther et des calvin, du conspirateur déiste et du conspirateur franc-maçon, eut étouffé jusqu'au germe de ces révolutions morales qui, d'âge en âge, ont promené le fanatisme et la dévastation sur les sociétés chrétiennes.

Ce sera néanmoins cette humaine et judicieuse politique que nous verrons solennellement outragée, constamment décriée comme barbare et tyrannique, condamnée comme telle au tribunal du dix-huitième siècle, et combattue jusque dans le cabinet des rois. Notre langue n'avoit pas encore été enrichie du terme *décatholiciser* que les sophistes, tout occupés à réaliser ce qu'il exprime, en poursuivoient un des plus grands moyens dans le rappel des Protestans. Nous les

vîmes, sous Louis XV, plaidant leur propre cause, sous le nom emprunté des disciples de Calvin, s'épuiser en doléances sur le sort de ces sectaires, affectant d'ignorer qu'enfans dénaturés ils avoient affligé leur patrie de mille plaies encore saignantes. Non content de calomnier sur tous les tons le célèbre édit d'un roi, qui avoit révoqué dans sa justice celui d'un autre roi composant avec des sujets rebelles dont il avoit long-tems partagé les erreurs, le philosophisme, secondé par de puissans complices, eut le crédit de faire dénoncer jusque dans le conseil du monarque, ce chef-d'œuvre de la politique de son prédécesseur. Louis XV, heureusement, avoit été fortement prémuni contre le piège, par l'éducation et par les écrits du duc de Bourgogne son père. Plus clairvoyant dans cette affaire, comme aussi de meilleure foi que ses ministres, ce prince leur répondit : « C'est d'après eux-mêmes, et par l'accord de
 « leurs principes avec leur conduite, que nous devons
 « juger les calvinistes du royaume. Vous n'ignorez pas
 « qu'ils ont, pendant un siècle et demi, fait la guerre
 « à sept de mes prédécesseurs, promenant le carnage
 « et le sacrilège par toute la France, qu'ils avoient
 « résolu d'ériger en république. La révocation de l'é-
 « dit de Nantes, qui les priva seulement de conces-
 « sions extorquées, ne fut que la douce punition de
 « leur incurable esprit de révolte. Ce qu'ils firent si
 « constamment, ils le feroient encore aujourd'hui,
 « s'ils en avoient le pouvoir, ou bien ils cesseroient
 « d'être inspirés par l'esprit démocratique de leur ré-
 « formateur. Me défiant donc de tout projet qui pour-
 « roit nous rapprocher de nos anciens malheurs, je ne
 « me départirai jamais de ma déclaration de 1724 ».

A l'époque de ces intrigues pour égarer Louis XV, parut un ouvrage très-concluant contre les réclamations philosophiques qui s'élevoient de toutes parts en faveur du calvinisme. L'auteur, homme plein de feu et d'un coup-d'œil pénétrant, prenoit le gouvernement à témoin qu'il verroit éclater incessamment la révolution,

qu'avoit fait rétrograder la sagesse de Louis-le-Grand, si le sacerdoce et l'empire ne réunissoient leurs moyens pour déjouer les sourdes menées des disciples de Calvin, ligüés avec les chefs du philosophisme, et généralement déistes comme eux. Les apperçus et les inductions de l'observateur sont d'une précision remarquable : « Si l'on se fut laissé amuser par les belles protes-
 « tations des calvinistes, où en seroit actuellement la
 « monarchie ? La constitution de l'état altérée, eut
 « été enfin détruite. Nous verrions aujourd'hui l'arti-
 « san figurer avec le pair, et le plus ancien trône de
 « l'Europe servir de marche-pied à une vile bourgeoisie.
 « — Oui, la révolution dont je parle est déjà bien
 « avancée : je prie mon lecteur de l'observer. Qu'il
 « jette les yeux sur la France, il y verra la religion se
 « cacher, — ne pousser que des soupirs, lorsqu'elle
 « devrait jeter les hauts cris. — Un torrent d'écrits
 « inonde le royaume et l'on n'y oppose point de di-
 « gue. — Déjà l'ennemi est à nos portes, et personne
 « ne s'en apperçoit. Il a des intelligences dans la place,
 « et on s'endort. *Quelle sera votre surprise, ponti-
 « fes et magistrats, quand, à votre réveil, vous
 « trouverez la révolution faite ?* »

Ainsi parloit l'abbé de Caveyrac dans le tems où les sophistes infatuoient toutes les têtes de leur système de tolérantisme universel, et trente ans avant la révolution. Mais, au lieu de profiter de ses avis, la futilité de son siècle (nous nous le rappelons encore) le proclama visionnaire et enthousiaste, ce philosophe à si longue vue. Le duc de Choiseuil qui, à cette époque, arrivoit au ministère, crut devoir, dans la circonstance, dissimuler pour un tems l'affection philosophique qu'il portoit aux calvinistes, se bornant à les représenter, dans les occasions, comme de zélés serviteurs du roi, tandis que la marquise de Pompadour étayoit de tout son crédit ce dangereux mensonge. Déjà un philosophe épicurien, le duc de Vendôme, avoit autrefois proposé à Louis XIV de décorer

de quelque insigne équivalent les officiers à qui leur religion ne permettoit pas d'aspirer à la croix de Saint-Louis ; et le sage monarque avoit répondu : « L'obstacle n'est point de mon côté : que ne le lèvent-ils ,
 « en se faisant instruire , comme a fait M. de Turanne ? L'état ne reconnoissant que la religion catholique , il y auroit de l'inconséquence à en afficher une autre dans mes armées ». Les représentations du duc de Choiseuil sur le même sujet , trouvèrent Louis XV plus facile que son prédécesseur. Ce prince établit , en faveur des officiers non-catholiques , la distinction qu'on appella *croix de mérite* ; et cette disposition fut célébrée comme une victoire dans tous les cercles et les journaux philosophiques. Encouragé par ce premier succès , Choiseuil ne désespéra pas d'en obtenir un plus complet. Saisissant le moment où l'on avoit à lutter contre l'embarras des finances , il fit proposer dans le conseil , comme une précieuse ressource , la réintégration des calvinistes dans la liberté de leur culte et tous les droits de citoyens. Plusieurs voix s'élevant élevées en faveur de cette spéculation , le dauphin la combattit victorieusement ; et le roi , mettant fin à la discussion , dit : « Je sais gré à M. le dauphin de sa manière de voir dans cette affaire. Voilà la troisième fois qu'on met ce projet en avant. Je croyois en avoir assez dit pour faire sentir tous les maux auxquels nous exposerait son exécution ; je défends à mes ministres de jamais le reproduire ». Toute la conduite de Louis XV dans cette affaire prouve que , mieux environné , ce prince n'eut pas été incapable de fermeté*.

* Après la perte de la bataille de Crévelt , les calvinistes faisoient proposer à Louis XV de lui fournir une somme de 35 millions , et de payer , tant que durerait la guerre , la solde de vingt mille hommes. Ils mettoient à leur offre plusieurs conditions , celle entr'autres d'avoir toute liberté

Les patrons du calvinisme à la cour parurent alors abandonner sa cause ; mais ce ne fut que pure feinte , et pour la servir plus sûrement par des voies plus obliques. Il fut convenu que la secte , éludant le droit par le fait , s'arrogeroit tout ce que le roi lui refusoit , et seroit soutenue par ses ministres dans ses usurpations. Dès-lors les assemblées et les prêches , les baptêmes et les mariages , la cène et les synodes , tous les anciens désordres recommencent avec une effrayante publicité dans plusieurs provinces du royaume. De tous les témoins rapprochés de ce mépris universel de la loi , les évêques diocésains sont les seuls qui , tantôt par eux-mêmes et tantôt par l'organe du clergé assemblé , en dénoncent au roi le danger et le scandale. Mais la connivence du ministère enchaînoit la volonté du monarque , à qui les rapports les plus exacts étoient présentés comme les fantômes d'un zèle exagéré. Aussi le sophiste d'Alembert se flattoit-il plus que jamais , à cette époque , de l'espoir de voir bientôt *les protestans rappelés , les prêtres mariés , la confession abolie* , enfin toute l'église de France calvinisée , en insurrection ouverte contre l'église-mère ; et , en dernier résultat , le catholicisme , ou , pour parler son langage , *le fanatisme écrasé* *.

Toutes les branches qui tenoient au tronc de l'arbre philosophique , le duc de Choiseul les embrassoit dans sa bienveillance , et les couvroit d'une égale protection. Une secte conspiratrice , sœur de tout tems affectionnée du calvinisme , et d'autant plus redoutable que ses moyens ne pouvoient se calculer , ne cessoit , depuis la régence , de s'avancer sourdement vers son but , et de miner sous terre le fondement unique des deux

pour leur réforme dans une place forte. « Oui , répondit le » roi , on leur rebâtira la Rochelle. »

* Let. à Voltaire , du 4 mai 1762.

puissances. Dès l'an 1729, et peu de tems après que Voltaire eut été se fédérer avec les plus fameux impies de l'Angleterre, le chevalier de Folard, cédant à la voix du remords, et, de disciple zélé de la franc-maçonnerie, devenu son dénonciateur courageux, avoit signalé cette peste comme d'autant plus digne de fixer l'attention de tous les souverains, que c'étoit à l'ombre du mystère qu'elle couvoit *une révolution qui devoit frapper du même coup toutes les puissances légitimes*. Mais la conspiration, quelque réelle qu'elle fût, étoit encore alors enveloppée de tant d'in vraisemblances, et elle fut si effrontément qualifiée de chimère par ses hypocrites artisans, qu'on refusa généralement d'y croire. Les assemblées franc-maçonnes furent quelques tems surveillées, puis ensuite tolérées dans Paris, ne présentant à la trop confiante autorité que des idées d'amusemens et d'innocente curiosité. Dans des jours plus religieux, le gouvernement n'eut pas négligé l'avis que lui donnoit l'église romaine par les prudens anathèmes de deux pontifes contre la franc-maçonnerie *, fondés sur ce qu'un chrétien ne sauroit se jouer sans crime avec des objets sacrés, et convertir la religion du serment en hochet du désœuvrement et de la frivolité.

Ce fut encore sous le ministère du duc de Choiseuil, et en 1760, que cette secte émancipée parut tout-à-coup transformée en une corporation imposante et à laquelle il parut tellement honorable d'appartenir que des princes du sang ne dédaignèrent pas d'en devenir les protecteurs et les grand-maîtres. Quoique, sous le rapport de religion et de mœurs, l'abbé prince de Clermont et le prince de Conti ne fussent rien moins que des modèles et des autorités, leurs noms ne laissèrent pas de consacrer pour ainsi dire la franc-maçonnerie, et de lui donner la plus grande vogue parmi nous. Elle se

* Clément XII et Benoît XIV.

recruta bientôt à la cour , parmi la noblesse et la haute finance , au point que , ses loges ne suffisant plus à l'empressement des prosélytes , il s'en éleva de nouvelles dans tous les quartiers de la capitale , et , par imitation ensuite , dans toutes les villes du royaume. De toutes parts l'aisance et le désœuvrement , et plus encore l'indifférence religieuse qu'inspiroit le philosophe , multiplioient les dévôts de la franc-maçonnerie. On voyoit un grand nombre de magistrats franc-maçons , une foule de franc-maçons littérateurs , avocats , négocians , et jusqu'à des moines franc-maçons. Mais l'épidémie ne fit nulle part d'aussi rapides progrès que dans les armées. On tenoit loge dans toutes les garnisons. Presque tout le corps du génie étoit franc-maçon ; et de la franc-maçonnerie au grand secret , la distance n'étoit pas grande.

Sans nous occuper ici de l'origine incertaine de cette association , que nous ne croyons pas être la conception d'un seul , mais l'édifice que plusieurs architectes d'impiété ont successivement renforcé du contingent de leur scélératesse , qu'il nous suffise de remarquer que ce fut sous le ministère de Choiseuil que cette secte se confondit tellement avec la philosophie du jour qu'elle ne parut plus former avec elle qu'une seule et même secte , et comme un personnage à deux masques , qui , pour la poursuite de ses vastes desseins , jugea plus convenable de se montrer au grand jour sous le manteau philosophique que sous le tablier de maçon réservé pour les mystères de la loge.

Outre le secret commun à toutes les sectes détachées de l'unité catholique , celui de travailler en leur manière au développement de ce grand œuvre de contradiction et d'iniquité qui ne cesse de s'opérer depuis les siècles apostoliques , la franc-maçonnerie , par la raison seule qu'elle tendoit au même but par la voie la plus courte et les moyens les plus atroces , devoit s'envelopper aussi d'un secret plus profond. C'étoit

sous l'allégorie du temple de Salomon , bâti par ordre de Dieu , détruit ensuite par les Assyriens , puis rétabli par Cyrus , que les franc-maçons déguisoient leur plan de conjuration. Ils convinrent d'entendre par le temple de Salomon *la liberté et l'égalité* naturelles que l'homme a reçues de Dieu ; par les Assyriens , les deux puissances du sacerdoce et de l'empire , qui sont censées avoir établi leur domination sur les ruines de l'égalité et de la liberté des autres hommes ; et enfin , par le conquérant que le ciel suscita pour le rétablissement du temple de Salomon , ils entendent leur association , dont le but est de relever l'édifice dégradé de la liberté et de l'égalité. C'est par suite de cette allégorie qu'ils se nomment Maçons et s'environnent dans leurs loges des divers instrumens en usage dans la maçonnerie. Quoique tout franc-maçon soit appelé à venger *les droits* de l'homme , par la destruction des Assyriens , cette vocation néanmoins est une énigme , dont le vrai mot ne doit être révélé par les chefs qu'aux frères jugés dignes de l'entendre , après encore qu'ils se seront dévoués par les plus horribles imprécations à tous les genres de supplices , s'ils venoient à trahir le grand secret ; et après sur-tout qu'on leur aura bien persuadé qu'à la première indiscretion , ce seroit avec la promptitude de la foudre qu'en quelque endroit qu'ils fussent , les poignards vengeurs atteindroient leurs têtes parjures *.

* Au moment où les franc-maçons en France , vainqueurs des Assyriens , et n'ayant plus de secret à garder , tenoient loge ouverte dans les clubs jacobins , le franc-maçon Fauchet , évêque intrus du Calvados , prêtoit serment entre les mains de ses frères et amis de Caen , suivant cette formule maçonnique : « Je jure une haine implacable au trône et au sacerdoce ; et je consens , si je viole ce serment , que mille poignards soient plongés dans mon sein parjure , que mes entrailles soient déchirées et brûlées , et que mes cendres , portées aux quatre coins de l'univers , soient un monument de mon infidélité. »

Pour mieux s'aguerrir , soit à frapper un traître ou à combattre les Assyriens , le franc-maçon , jugé digne des plus hauts grades , n'y arrivoit néanmoins qu'après s'être distingué par son intrépidité dans des situations de douleur et d'effroi , où , ayant eu long-tems à lutter entre la faim , la soif , et le poison qu'on lui offroit , il avoit fallu qu'il finit par poignarder des figures humaines d'un naturel à faire illusion. Il leur coupoit la tête , le sang ruisseloit , il en buvoit ; puis , saisissant les têtes par les cheveux , il les montrait aux spectateurs qui applaudissoient en reconnoissant un pape , un roi de France et un grand maître de Malte.

C'étoit parmi ces exercices atroces que se formoient sous le nom d'*Elu* , de *Rose-croix* , de *Chevalier Cadosch* , de *Frère-illuminé* , etc. , tous ces êtres farouches et ces buveurs de sang , que l'on devoit voir vingt-cinq après désoler la France et épouvanter la terre. C'étoit à l'ombre de ces cavernes que pulluloit la scélérate engeance des jacobins. Ils auront tous été franc-maçons , ceux qui , dans la suite , se distingueront comme jacobins. Il aura été le reviseur du code des franc-maçons français , ce Condorcet , un des monstres organisateurs du régime révolutionnaire et des clubs jacobins , comme il aura été aussi grand-maître de la franc-maçonnerie française , celui qu'on verra , chef suprême des jacobins antropophages , diriger leurs poignards contre la personne de son roi et les ministres de son Dieu *.

* Les *Mémoires sur le Jacobinisme* , par M. l'abbé Barruel , nous eussent épargné bien des recherches sur cette matière , s'ils nous fussent tombés plutôt entre les mains. C'est un ouvrage à consulter , pour quiconque veut se faire une idée juste des moyens astucieux , des ruses déliées et des combinaisons profondes qu'employoit le philosophisme franc-maçonnisé pour échapper à tous les genres de surveillance ,

⌈ Tout franc-maçon néanmoins, soit qu'il fut initié à ces horreurs ou que le mystère lui en fût encore

et se rendre invisible aux yeux mêmes qui le voyoient ; pour endormir dans la sécurité, pour surprendre et enchaîner, par leurs propres conseils, les princes inattentifs, et ceux encore qui se flattoient de clairvoyance. On y verra avec quelle constance infatigable, de dignes émules de Satan et de Voltaire se livroient à l'œuvre infernale de la perversion des peuples et de l'anarchie universelle. On les entendra se flatter à Munich de confidences littéralement les mêmes que celles que l'abbé de Crillon leur avoit surprises à Paris, et se dire : « Tous les efforts des princes seront inutiles pour » empêcher nos progrès. Cette étincelle peut long-tems encore » couvrir sous la cendre ; mais certainement le jour de l'incendie arrivera. — La semence est jetée, d'où doit sortir » un nouveau monde. Les racines s'étendent, elles se sont » déjà trop fortifiées, trop propagées pour que le tems des » fruits n'arrive pas. — Tôt où tard la nature consommera » son œuvre ; elle rendra au genre humain cette dignité qui » fut sa destinée dès le commencement. Si, loin d'avoir rien » à craindre du gouvernement, nous dirigeons, au contraire, » nous-mêmes ceux qui en tiennent les rênes, soyez assurés » que bientôt nous ne manquerons pas de sujets. — Appliquez-vous spécialement à gagner les gens en place. Quand » le préfet illuminé est, peu à peu, venu à bout de garnir » de membres zélés pour notre ordre les dicastères et les conseils » du prince, il a fait tout ce qu'il pouvoit faire. Cela vaut » mieux que s'il avoit initié le prince lui-même. Mais les » princes seront rarement admis dans les hauts grades ; et, » lorsqu'ils le seront, il faudra supprimer des mystères tout » ce qui pourroit leur être trop suspect. » *Ecrits originaux déposés aux archives secrètes de S. A. S. l'électeur de Bavière, et publiés par ses ordres.*

Je regarde comme une distraction, échappée à l'orthodoxie non équivoque de M. l'abbé Barruel, sa citation d'un franc-maçon, *depuis bien des années admis au grade de Rose-croix, mais en même-tems très-honnête homme et religieux.* J'avoue que je ne puis concilier ce grade de *Rose-croix* avec l'épithète *très-religieux*. Car, est-il bien religieux de se mettre au-dessus de l'ex-communication décernée par l'église contre les franc-maçons ? Et si un honnête Anglais se croit en droit de

caché , devoit protester en toutes rencontres et envers tous , que la franc-maçonnerie ne renfermoit rien qui put alarmer l'autorité ni offenser la religion d'aucun pays. Il falloit , au moins quant à la religion , en excepter l'intolérant catholicisme. Car certainement il s'offensera toujours que le franc-maçon , sous prétexte d'embrasser l'humanité toute entière , fraternise également avec toutes les sectes , aussi disposé à judaïser avec le juif qu'à professer le christianisme à Paris et l'Alcoran à la Mecque. C'est qu'au fond l'athéisme est le dogme suprême du vrai franc-maçon , comme le seul qui puisse le conduire à la conquête de sa monstrueuse liberté. Et ceci n'est point une supposition gratuite : c'est un nouveau secret que le franc-maçon Diderot nous révèle , en nous disant avec la franchise d'un pur jacobin : « L'athéisme est le seul système qui puisse conduire l'homme à la liberté. » *Syst. de la Nature.*

Ses prodigieux succès en France ne pouvoient manquer de rendre la franc-maçonnerie de plus en plus recommandable à tous les peuples de l'Europe. Elle n'avoit pas besoin d'apôtres en Angleterre. Mais , moins connue en Allemagne et en Italie , elle y prit faveur alors : elle s'étendit dans la Pologne et couvrit de ses loges tous les royaumes du Nord. Elle devint , sans contredit , par l'étendue de ses relations , la qualité de ses membres et l'atrocité de ses moyens , la plus formidable de toutes les sectes qui aient jamais menacé l'ordre social. Il est notoire , et personne n'ignore que , dans ce fameux chapitre-général tenu à Wilhelmsbad en 1782 , pour aviser aux grands moyens

mépriser , et un honnête Français d'ignorer cet anathème , l'un étant chrétien , et l'autre chrétien-catholique , peuvent-ils religieusement ignorer ou braver ce Dieu , qui a dit : *en vain tu ne jureras* , et dont le commandement empêcha M. l'abbé Barruel lui-même de se faire recevoir franc-maçon.

de régénérer l'univers en illuminant , ou , si l'on veut , en jacobinisant toute la franc-maçonnerie , les frères députés des quatre coins de l'Europe se félicitoient de former une association de plus d'un million d'hommes , qui pouvoient en un clin-d'œil se recruter encore et tripler leur existence.

Il s'en falloit bien , sans doute , que cette multitude d'affiliés dussent être placés sur la même ligne de perversité. Ils composoient deux classes sensiblement distinctes ; l'une de dupes et l'autre de frippons ; de dupes , condamnés à faire nombre , à financer et à mourir apprentifs ; de frippons , maîtres en scélératesse , zélés pour le grand-œuvre , et sur-tout habiles à discerner les adeptes les plus capables d'en accélérer le complément.

Il n'est que trop connu aujourd'hui à laquelle de ces deux classes appartenoient tant d'illustres personnages , et même de princes crédules , dont les noms étoient comme le retranchement à la faveur duquel la franc-maçonnerie pousoit ses travaux souterrains. Mais ce ministre de Louis XV , sous l'administration duquel cette puissance occulte prit tout-à-coup l'essor parmi nous , étoit-il lui-même initié à son arrière secret , ou bien l'ignoroit-il ? Choiseuil , ce conspirateur si prononcé contre les autels de son dieu , conspiroit-il également contre le trône de son roi ? ou bien n'étoit-il qu'un administrateur assez inepte pour ne pas sentir que l'utile vérité n'a nul intérêt de travailler dans les ténèbres , et qu'à coup sûr ce n'est pas du bien qu'il médite celui qui s'engage par d'horribles sermens à ne pas révéler son secret ? c'est un problème dont nous abandonnons la solution aux nombreux admirateurs des grands talens et de la merveilleuse adresse du *Cocher de l'Europe*. Ce n'est pas cependant que toute la conduite de ce ministre ne prête assez aux conjectures. Outre qu'il étoit le patron affectionné du chef des conspirateurs , Voltaire , outre que sa disgrâce fût occasionnée par une suite d'abus de confiance et de cou-

pable connivence avec une magistrature inquiète et séditieuse, on peut se rappeler encore qu'à l'époque de ses bons offices rendus à la franc-maçonnerie, et tandis que, d'une main empressée, il ouvroit dans nos villes un millier de retraites sacrilèges à d'obscurs machinateurs *, de l'autre il fermoit à la piété publique un pareil nombre de sanctuaires révévés, où, depuis deux siècles, l'élite des cœurs vertueux de toutes les classes de la société étoit en possession d'aller traiter avec le ciel du salut de l'état : c'étoit à l'époque très-précise où le fanatisme combiné de toutes les sectes philosophiques convoquoit à grands cris les sujets de Louis XV aux loges des franc-maçons, que Choiseuil les repousoit des églises et des congrégations des jésuites. Nous vîmes même, car l'impiété exaltée, dans ces jours de frénésie, mettoit la plus brutale affectation dans ses triomphes, nous vîmes la célèbre maison du noviciat de ces religieux, dans Paris **, recevoir, dans une partie de ses bâtimens une loge de franc-maçons, et dans l'autre un rassemblement organisé de prostituées : comme si l'enfer bravant le ciel se fut complû à réunir, dans la même enceinte qu'avoient consacrée tant de vertus angéliques, tous les sacrilèges de Babylône à toutes les abominations de Sodôme.

D'autres machinateurs, en apparence plus modérés, mais non moins extrêmes et plus redoutables encore peut-être, par leur profonde hypocrisie, que ne l'étoient les franc-maçons, étoient ceux qu'on appelloit économistes. Fondée par l'enthousiaste Quesnay, leur

* Ceci n'a rien d'exagéré. Deux cents-quatre-vingt-deux villes de France avoient leurs loges de franc-maçons. Paris comptoit quatre-vingt-une loges dépendantes du Grand-Orient, et à-peu-près un égal nombre de loges bâtarde; Lyon en avoit seize, Toulouse dix, Montpellier autant, Bordeaux sept, Marseille six, et les autres villes proportionnellement.

** Cette maison étoit située rue *Pot de-fer*.

secte se propagea , sous la direction de Voltaire , par le zèle des plus ardens sophistes. C'est en 1760 , et toujours lorsque Choiseul administre , qu'ils commencent à se produire par la publication de leur *théorie de l'impôt*, ouvrage dont le but est de semer l'inquiétude dans l'esprit des peuples sur la sagesse de ceux qui les gouvernent. C'est à la même époque précise que nous voyons ce chef depuis si fameux de la secte, l'hypocrite Turgot, se rendre à Ferney, où il fait son abjuration du christianisme entre les mains du patriarche de l'impiété, qui voit en lui le philosophe fait pour perdre la religion dans ce qu'il appelle *la bonne compagnie* *.

Animés du même esprit révolutionnaire que les franc-maçons, et franc-maçons pour la plupart, ces sectaires combinoient différemment leurs moyens d'arriver au même résultat, la subversion de toutes les puissances. Les purs franc-maçons se flattoient de les faire tomber un jour sous leurs poignards, les franc-maçons économistes visoient à les étouffer sous le poids de l'opinion. Les premiers prétendoient préparer la régénération et le bonheur du genre humain en cachant leurs secrets, et les économistes en feignant de divulguer les leurs. Pleins d'eux-mêmes et de l'ambition de subjuguier la terre, ces doucereux charlatans de l'armée philosophique affectoient le zèle désintéressé d'une philanthropie universelle. Appellant à leur école les rois et les sujets, ils disoient aux uns qu'ils ne seroient

* Dans la joie des sentimens impies que lui manifesta l'économiste, Voltaire écrivoit à d'Alembert : « Si vous avez plusieurs sages de cette espèce dans votre secte, je tremble pour « *l'Infâme*; elle est perdue dans la bonne compagnie » *Let. du 17 nov. 1760.* L'hôtel d'un baron d'*Holbach*, principal club des économistes, étoit un atelier de tous les crimes, le laboratoire impur où se préparoient, se distilloient, se mélangcoient avec tout l'art des démons, les poisons littéraires destinés à enivrer et dépraver la multitude.

grands, aux autres qu'ils ne seroient heureux, que quand la philosophie économiste dirigeroit la puissance docile à ses leçons. Eux seuls, à les entendre, connoissent les vraies sources de la fortune des empires, et les moyens encore de les rendre intarissables. Personne avant eux qui eût su spéculer en finances, moins encore en population et en agriculture ; personne qui eût entendu cette science des relations commerciales, qui fait également abonder chez un peuple industrieux les productions étrangères et territoriales.

Comme les économistes embrassoient seuls, dans leur féconde intelligence, toutes les branches de l'administration publique, seuls encore ils pouvoient, par des moyens infaillibles, en faire concourir l'ensemble au but qu'indique la nature. Que les rois s'en reposent donc sur eux, et ne se fatignent plus désormais des embarras de la royauté ; que le Dieu du ciel lui-même oublie la terre, comme les économistes veulent qu'il y soit oublié ; devenus les maîtres, ces puissans génies sauront bien suffire à tout. Leurs expédiens sont merveilleux. Veulent-ils prévenir la trop inégale répartition des grains et des fruits de la terre ? ils en feront le commerce exclusif. Leur plaît-il, malgré leurs éternelles inquiétudes sur la subsistance du genre humain, d'augmenter encore sa population ? ils proscrireont le célibat ; non pas celui du libertinage, mais le célibat religieux. Rêvent-ils que l'agriculture et l'industrie manquent de tems ? ils leur en trouveront dans l'abolition d'une partie des jours de fêtes et dans la profanation des autres. Oui, c'étoit sur le ton affecté de la philanthropie que ces calomnieux hypocrites du catholicisme et de ses solemnités, regrettoient, comme autant de jours perdus, ceux que consacre à la divinité l'homme reconnoissant des trésors qu'elle lui prodigue. Tout entiers dans la matière et les comptes de son produit net, nous les vîmes, ces cœurs sacrilègement avares, soumettre à de honteux calculs jusqu'à la cire qui brûle et l'encens qui fume pour le

culte de l'Eternel. Nous les vîmes , le croira-t-on ? toiser la dernière enveloppe du corps humain, dénoncer les frais d'une bière comme un larcin fait aux vivans par les morts , et vouloir que le fils dénaturé , spéculant avec eux sur quatre planches de sapin , les refuse à celui dont il recueille l'héritage.

Ne vîmes-nous pas même tels souverains , disciples superstitieux de ces jongleurs , consacrer par des ordonnances ces irréligieuses lézineries , se scandaliser avec eux de la majesté du culte et de la magnificence des autels , éteindre par des édits les cierges allumés devant le saint des saints , et , par prévoyance économiste , condamner leurs sujets à partager la sépulture des animaux ?

Ils étoient moins dupes que ces princes , mais pourtant ils étoient dupes encore , ceux qui ne voyoient dans ces systèmes de l'économiste que les conceptions de la folie ou celles d'une piété vulgaire ; l'observateur pénétrant y découvroit toutes les manœuvres de l'athéisme ; il voyoit dans la fureur de ces hypocrites à déprécier , sous prétexte d'économie , le culte et les solennités du Dieu des chrétiens , le dessein ultérieur de faire oublier son existence ; et , dans l'affectation impie d'égaliser l'homme à la brute après sa mort , le vœu manifeste de sapper le dogme de la résurrection des corps et de l'immortalité des âmes.

Ainsi que les franc-maçons leurs frères , les économistes pronostiquoient le comble de la félicité publique pour le beau jour qui verroit prévaloir le système d'égalité parmi les hommes. Et c'est au sujet de ce dogme chéri de tous les sophistes que ceux-ci , oubliant le ton de leur douceuse hypocrisie pour celui de l'enthousiasme , trahissent sensiblement leur fraternité avec la franc-maçonnerie , et que , dans la vanité de nous révéler l'importance de leur mission , ils se proclament , sans détour , suscités pour « pro- » pager l'instruction , examiner l'emploi du revenu

» du souverain, et faire naître *la contre-force ir-*
 « *résistible* d'une nation agricole et instruite. — Cette
 » contre-force engendre les bornes du pouvoir souve-
 » rain, et doit enfanter la régénération de tous les
 » gouvernemens; parce que tous les souverains com-
 » prendront alors qu'il est conforme au grand ordre
 » de sacrifier leurs prérogatives; et parce que les pro-
 » priétaires, se replaçant pour un moment à la table
 » ronde de la nature, consentiront à l'examen de leurs
 » propriétés, qui seront jugés d'après le grand ordre ».

Ces sortes de textes, qui n'ont plus besoin de commentaire depuis que la révolution française leur en a servi, tous ces projets de régénération universelle, toutes ces spéculations anarchiques et irréligieuses, toutes ces maximes de séditieuse indépendance, rêvées dans les arrières-loges maçonniques, il y avoit déjà longtemps qu'on les semoit comme au hasard et sans dessein, qu'on les essayoit au théâtre, qu'on les reproduisoit dans les livres, pour préparer les esprits et séduire l'opinion, lorsque le philosophisme, non moins attentif à saisir l'occasion qu'ingénieux à la faire naître, crut que le moment où le vice en faveur veilloit pour lui auprès du trône, devoit être marqué par une entreprise plus hardie, et d'une importance décisive pour le triomphe de sa cause. Après avoir insinué ses poisons en les distillant goutte à goutte, il imagina de les rassembler, de les mélanger et d'en épancher en même tems la coupe entière sur la France. Son projet fut plus vaste encore : appelant au secours de sa malice la malice de tous les siècles, il résolut de réunir, comme dans un vaste arsenal, toutes les armes qu'avoient jamais employées les mains de l'impiété, pour miner l'édifice social, pour combattre les objets les plus sacrés comme les plus utiles vérités, la religion et la morale du monde avec ses gouvernemens. Alors se presse, avec la plus étonnante activité, cette indigeste et monstrueuse compilation appelée *encyclopédie*, monument d'audace et de perversité, sur lequel de nou-

veaux Titans se flattent d'asseoir le durable édifice de leur célébrité.

En vain le corps épiscopal, en vain de judicieux critiques, encouragés par le dauphin, essayent-ils de donner l'éveil au ministère sur les dangers d'une production qui, jugée d'avance sur le seul nom de ses auteurs, menace d'ouvrir au sein de l'empire une nouvelle boîte de Pandore : lié avec les sophistes, et subordonné encore à la courtisane Pompadour, le marquis d'Argenson oppose aux réclamations de la vertu tous les subterfuges de la complicité. Le ministère, malgré les ordres du monarque et les décisions de son conseil, prend à peine des demi-mesures, ne procède que par formalités, et l'encyclopédie s'imprime, elle paroît toute entière; elle se répand en France, se répand dans l'Europe; et par-tout des princes crédules et de perfides ministres s'empressent d'accueillir ce hérault du philosophisme, qui vient annoncer à l'univers l'ébranlement des empires et la chute prochaine des trônes.

Sans former une secte particulière, les entrepreneurs de l'œuvre encyclopédique pouvoient être regardés comme les secrétaires archivistes de toute la bande philosophiste. En spéculateur entendus, et fondant l'espoir de la fortune sur les goûts d'un siècle qu'ils avoient eux-mêmes dépravé, ils lui vantèrent avec une emphase dont il n'est pas d'exemple dans les fastes de la charlatanerie, ils lui vendirent ensuite au poids de l'or, et comme le plus précieux dépôt des connoissances humaines, le résultat informe du plus vil mécanisme, la facile manœuvre d'avoir rapproché sans ordre des matériaux épars, d'avoir mis à contribution les anciens et les modernes, entassé confusément le mauvais sur le bon et le détestable sur le médiocre.

Mais quelque chose de plus monstrueux encore qu'un si bizarre édifice, c'est le ciment paîtri d'erreurs et de blasphêmes qu'employent ses architectes pour en lier les disparates. Par-tout les prôneurs de la vertu que

par-tout ils outragent, les encyclopédistes encensent, exaltent les passions turbulentes, et l'orgueil au-dessus de toutes. Tantôt ils s'érigent en vengeurs officieux du genre humain contre les prétendus préjugés qui l'assiègent ou le despotisme qui l'enchaîne. Tantôt ils environnent la vanité de l'homme de prétentions ambitieuses, subversives de tout ordre social, et, lui laissant ignorer des devoirs sacrés, le flattent de droits imaginaires. L'homme lui-même, à leur école, devient l'idole de l'homme, et tout son culte est l'égoïsme. Ils l'affranchissent de ses dépendances les plus nécessaires. Ils étendent le domaine de sa liberté à fantaisie, sans lui apprendre à en régler l'usage et à en redouter l'abus. Ils lui exagèrent l'excellence de sa raison sans lui parler de ses ténèbres et de son insuffisance, ni moins encore le prémunir contre ses écarts présomptueux.

Feignant toute la bonne foi de l'impartiale vérité, et sous le prétexte d'exposer le pour et le contre, sur des sujets d'une trop haute importance pour que l'être intelligent n'en juge pas par lui-même, l'encyclopédiste, nouveau Jupiter assemble-nuës, ne s'applique qu'à verser les ombres sur la lumière. Il s'exerce à rendre suspects et problématiques les premiers principes de la morale, comme les dogmes religieux les plus incontestables. Il présente la vérité qu'il n'ose nier, et que pourtant il veut trahir, sous un faux jour, supprimant le mot précis qui assureroit son triomphe; et il environne et soutient l'erreur qu'il a résolu d'accréditer, de tant de sophismes artificieux que, lorsqu'il prononce qu'elle est une erreur, il est encore aisé de voir que l'hypocrite seroit fâché qu'on l'en crût.

Comme si les auteurs de l'encyclopédie eussent craint que le vulgaire des lecteurs ne saisît pas d'abord le plan de leur conspiration, ils ont soin de déclarer sans détour, qu'ils se proposent « d'attaquer, d'ébranler, de renverser, de changer la façon commune de penser ». Ils osent même, tant ils se sentent forts de leurs

complices, ils osent donner, en faveur des aveugles qui pourroient s'y méprendre, la clef des combinaisons astucieuses qu'ils ont employées dans leur dictionnaire, pour en faire résulter un tout plus favorable au projet de subversion qu'ils poursuivent*.

De ce gouffre immense, réceptacle de tant d'erreurs diverses, il en est une que notre sujet nous prescrit de relever avec quelque attention, parce qu'elle contribua plus qu'aucune autre à détrôner Louis XVI, et que nous lui voyons de nombreux partisans, dans un autre monde encore que celui qui a tant d'intérêt à en faire le palladium de sa révolte et de tous les crimes qui en furent le résultat. Je veux parler du sophisme qui place dans le peuple la source de toute souveraineté; paradoxe impie que les encyclopédistes, à l'article *autorité*, énoncent en ces termes confians et décisifs: « Le prince tient de ses sujets mêmes l'autorité qu'il a sur eux. La couronne, le gouvernement, l'autorité publique, sont des biens dont le corps de la nation est propriétaire. Il n'y a que des esclaves, dont l'es-

* C'est dans l'encyclopédie même, article *encyclopédie*, que Diderot, donnant à ses lecteurs l'intelligence des renvois, leur apprend à quel signe ils peuvent reconnoître qu'en certaines matières, sur lesquelles il seroit imprudent de s'expliquer trop clairement, le *non* doit tenir lieu du *oui*, et le *oui* signifier *non*. Cette affreuse production faisoit le grand espoir des sophistes, Voltaire, avant qu'elle ne parût, écrivoit: « Je voudrois un bon livre de philosophie qui écrasât pour jamais *l'Infâme*. Je mets toutes mes espérances dans l'encyclopédie; » et, quand elle eut vu le jour, d'Alembert répondoit à Voltaire: « *Ecrasez l'Infâme*, me répétez-vous sans cesse: eh, mon dieu! Laissez-là se précipiter elle-même. Elle y court plus vite que vous ne pensez. Savez-vous ce que dit Astruc? *Ce ne sont point les jansénistes qui tuent les jésuites, c'est l'encyclopédie, mordieu! c'est l'encyclopédie*. Il pourroit bien en être quelque chose; et ce marouffe d'Astruc est comme Pasquin, il parle quelquefois d'assez bon sens ». *Lett. du 7 mai 1762.*

« prit seroit aussi borné que le cœur, qui puissent
« penser autrement ».

A cette assertion tranchante et dogmatique, que la brutalité même du langage convertit en argument invincible pour le vulgaire des lecteurs, parmi lesquels on n'est pas peu scandalisé de rencontrer certains princes, il nous a toujours semblé que les réfutateurs des sophistes avoient trop négligé d'opposer les premiers élémens de la doctrine catholique, cette tutrice infailible de toutes les vérités utiles. Réparons cette omission ; et, pour l'éclaircissement d'un point que le philosophisme a pris tant de soin, et qu'il avoit tant d'intérêt d'embrouiller, contentons-nous de rappeler à son catéchisme l'univers catholique. Par cela seul, et en reportant à son principe le titre unique de toute puissance, nous aurons rétabli l'ordre où l'impiété jetta la confusion ; nous aurons de plus démontré que le titre indépendant de la puissance gouvernante est encore le premier garant du bonheur et du repos des gouvernés.

Si je suis catholique, et que j'entende ma religion, voici la leçon qu'elle me fait impérieusement :

« Toute puissance vient de Dieu, et lui appartient comme un domaine inaliénable.

» N'y ayant dans l'univers qu'une puissance qui créa, il ne sauroit y avoir qu'une puissance qui régit.

» Nulle créature ne peut, sans impiété, s'arroger l'autorité sur d'autres créatures, que dans l'ordre et la dépendance du créateur.

» L'autorité même réputée la plus sacrée dans la nature, celle du père sur son fils, perdrait toute sanction ; elle seroit nulle, si elle pouvoit n'être pas l'autorité du créateur.

» Tout ce que l'on appelle supériorité, puissance, souveraineté sur la terre, ne fut jamais, ne sauroit être que la magistrature commise, et la lieutenance subordonnée de la souveraineté unique du créateur.

» L'homme étant composé de deux substances , et appelé par sa nature à deux états d'existence différens , il avoit besoin que la suprême intelligence l'investit de moyens divers , propres à lui faire atteindre sa double destinée.

» De là l'institution des deux puissances , chargées au nom du ciel de gouverner la terre ; l'une et l'autre ministres , et non propriétaires , de la puissance inaliénable du créateur.

» Emanation du même principe , ces deux puissances doivent concourir , par les moyens qui leur sont propres , à une fin commune , l'accomplissement des grands desseins du créateur sur ses créatures.

» La puissance temporelle a pour domaine les actions extérieures de l'homme social , avec charge de les ordonner selon les vues du créateur , et pour le plus grand avantage relatif des individus , combiné avec l'intérêt de la société dont ils sont membres.

» La puissance spirituelle exerce son empire sur l'homme moral , le dirige et l'éclaire dans un monde intellectuel , lui rend chers les devoirs souvent pénibles d'une existence éphémère et dépendante , par la perspective encourageante des jouissances réservées à sa vertu au-delà des bornes du tems.

» Egalement souveraines , dans leur domaine respectif ; toujours fortes , et même invincibles , tant qu'elles se souviennent qu'elles sont sœurs , ces deux puissances , quelquefois vicaires l'une de l'autre par bienveillance réciproque , ne sauroient devenir rivales sans danger , ni l'une porter la moindre atteinte à l'autre sans se blesser elle-même.

» Le lieutenant constitué du créateur dans l'exercice d'une puissance , demeure le sujet justiciable de la puissance dont il n'est pas ministre ; et toute excursion , toute entreprise irrégulière et oppressive , de sa part , sur le domaine de la puissance dont il n'est que le sujet , dégénère en félonie , en révolte sacrilège contre la suprématie du créateur.

» Comme la puissance temporelle , la spirituelle a ses lois fondamentales et administratives ; elle a , comme elle , ses tribunaux hiérarchiques ; elle juge , absout , condamne , par des jugemens irréfornables et sans appel : mais avec cette différence que , ne devant connoître que de la moralité des actions de l'homme , et de leurs rapports avec une vie future , ses arrêts les plus solennels ne peuvent frapper que les ames , lier ou délier les consciences.

» L'objet de la puissance spirituelle étant , pour l'être immortel , d'une souveraine importance , il étoit digne de l'éternelle sagesse d'en régler , aussi positivement qu'elle le fit , le mode de communication et d'exercice.

» Quant à la puissance temporelle , le créateur , à certaines exceptions près qui avertissent de son droit imprescriptible , a jugé à propos de laisser aux sociétés naissantes , aidées du double conseil de l'expérience et de la raison , la liberté d'en déterminer elles-mêmes le mode d'exercice , et l'ordre successif ou communicatif.

» Nulle forme donc de gouvernement temporel qui ne soit agréable à la suprême puissance de laquelle relèvent tous les empires du monde , pourvu que , d'une part , cette forme exclue tout ce qui blesseroit l'ordre éternel , et que , de l'autre , elle puisse protéger efficacement les véritables intérêts de l'homme en société.

» Tout dépositaire de la puissance temporelle , au moment même où il se saisit légitimement de sa magistrature , reçoit , par le fait , l'institution du créateur. Il est dès-lors son représentant et son organe , substitué à tous ses droits divins dans l'ordre temporel. Son ministère est sacré et sa personne inviolable ; lui obéir est un devoir , lui résister un sacrilège.

Ce ministre légitime de la souveraineté par essence , ne peut être comptable de sa gestion qu'au souverain

qu'il représente , ni valablement destitué que par lui seul.

» Par suite naturelle et immédiate de ces principes , c'est l'immuable justice du créateur par lequel ils règnent , et nullement les passions aveugles de la multitude pour les besoins de laquelle ils doivent régner , que les ministres de la puissance suprême doivent interroger , et prendre pour règle unique de leur administration. »

Voilà les principes que nous croyons pouvoir appeler le catéchisme du catholique : principes immuables que nul catholique ne peut contester sans outrager sa foi ; doctrine réciproquement sacrée pour le pontife comme pour le prince catholique ; politique également tutélaire et de celui à qui est imposé par le ciel le devoir de la soumission , et de celui qui tient de la même source le droit de l'exiger.

Quand nous faisons hommage de ce dogme au catholicisme , c'est que , de fait , la religion catholique est la seule qui ait droit de le réclamer , parce qu'elle est la seule qui l'ait conservé dans toute son intégrité , la seule qui ait constamment frappé d'anathèmes les atteintes qui y furent portées à diverses époques , la seule enfin qui , non-seulement n'ait jamais varié , mais qui soit dans l'heureuse impuissance de jamais varier sur cette matière , ni quant au principe , qu'elle tient immédiatement de son divin auteur , ni quant aux conséquences que surveille une autorité infallible.

Je suis catholique : par cela seul le roi , que m'a donné le ciel et non la terre , est sacré pour moi. Il l'est indépendamment de la cérémonie religieuse qui me l'atteste , et qui n'est que la promulgation du dogme que je professe. Il est sacré dans sa puissance , elle est la puissance de Dieu ; sacré dans sa personne , elle en est le ministre. C'est donc dans le cœur même du sujet catholique que s'opère essentiellement le sacre de ses rois ; et ce sacre , aussi ancien que sa foi , doit durer autant qu'elle , mais aussi pas au-delà. Et c'est

une vérité que le philosophisme ne perdra pas de vue dans ses calculs. Il la sentira si fortement, ce grand conspirateur, ce monstrueux Mirabeau, qui doit donner l'impulsion décisive à la révolution française, que nous lui entendrons dire naïvement à ses complices : « Pour révolutionner la France, il faut commencer par la *décatholiciser* ». Il ne parlera ni de *décalviniser* certaines de nos provinces, ni de *déjanséniser* certaines corporations : leur état actuel de révolte contre la puissance spirituelle lui garantissant assez leur inclination à se soustraire au joug de la temporelle.

Et qu'on n'imagine pas que, pour être catholique, j'en sois ou plus crédule, ou plus aveugle sur mes intérêts. Quand je constitue mon roi le dépositaire immédiat et indépendant de la puissance divine ; si je me rends au dogme de ma religion, je professe en même tems celui d'une raison saine et éclairée. Ce dogme catholique est aussi la clef de la voûte de tout l'édifice social dont je suis membre : remuez-là cette clef sacrée, osez seulement y toucher ; à l'instant tout chancelle et s'ébranle, et bientôt tout se confond et s'écroule dans un état. A l'ordre antique succède le chaos et l'anarchie : l'autorité a perdu ses droits : ai-je sauvé les miens, et qu'est devenu mon bonheur ?

Supposons-le donc pour un moment, qu'ils ne soient pas aussi expressément consignés qu'ils le sont dans nos archives sacrées, ces principes fondamentaux de tout l'édifice social : supposons que le dieu d'Israël n'ait pas consacré l'inviolabilité des rois par l'onction des prophètes : oublions que nous lisons dans nos livres saints que « c'est à Dieu seul (et non pas aux nations) qu'appartient la haute puissance *, et que c'est du très-haut (et non pas des nations) que relève l'empire sur les hommes, l'empire qu'il donne à qui bon lui

* Magna potentia dei solius. *Eccli III. 21.*

« semble * ; » oublions encore, si l'on veut, que la sagesse éternelle apostrophant les rois, leur inculque dans les termes les plus précis, que : « C'est le seigneur qui leur
 « a donné la puissance, que c'est du très-haut qu'ils
 « tiennent la force, et que c'est à lui seul qu'ils auront
 « à répondre de leurs actions, comme des motifs les
 « plus secrets qui les auront dirigées ; » ignorons que la même sagesse, en qualifiant les rois LES MINISTRES DE L'EMPIRE DE DIEU, (et non pas de celui des nations) leur intime, à ce titre, la responsabilité la plus effrayante, et leur assigne pour tribunal unique celui de la sévère et indéclinable justice du grand roi qu'ils représentent ** ; enfin supposons, pour un moment, que cette doctrine, co-éternelle à la sagesse incréée n'ait pas reçu la sanction la plus solennelle et de Jésus-Christ et de ses apôtres, et de toute la filiation orthodoxe de leurs successeurs jusqu'à nos jours ; je le demanderois encore : ne faudroit-il pas conspirer contre le genre humain et contre son propre bonheur, ne faudroit-il pas même répudier la raison et abjurer le bon sens, pour prétendre que, dans aucun cas imaginable, l'autorité dût dépendre et devenir justiciable de l'ignorante et aveugle multitude qu'elle a chargé de contenir et de gouverner.

Et ce furent néanmoins ces idées premières et lumineuses qu'attaqua le philosophisme : ce furent ces principes conservateurs de l'harmonie sociale qu'il parvint, à force de sophismes, à faire oublier à son

* Donec scias quòd dominetur Excelsus super regnum hominum, et cuicumque voluerit det illud. *Dan. IV. 26.*

** Audite ergo, reges, et intelligite.... Data est à Domino potestas vobis, et virtus ab Altissimo, qui interrogabit opera vestra, et cogitationes scrutabitur; quoniam, cum essetis Ministri regni illius, non rectè judicastis, nec custoditis legem iustitiæ, neque secundum voluntatem Dei ambulastis : horrendè et citò apparebit vobis ; quoniam iudicium durissimum his qui præsunt fiet. *Sap. VI. 2. et seq.*

siècle. C'étoit le piège de l'ambition impie tendu à la crédulité. Mais si ce piège fut un crime nouveau , il n'étoit pas une invention nouvelle. Depuis long-tems déjà la séditeuse hérésie , pour dépouiller l'autorité souveraine du caractère divin qui la consacre aux yeux des hommes , avoit imaginé d'en déplacer la source du ciel ; pour la faire ramper sur la terre , et en gratifier les nations abusées. Le système d'une souveraineté radicale et imprescriptible dans les peuples fut comme le hochet que Luther et Calvin firent briller aux yeux de la multitude enfant , pour l'entraîner à la révolte. Cette doctrine des maîtres fut celle des disciples ; et le ministre Jurieu , dont Rousseau commenta les blasphêmes , ne gratifie pas seulement le peuple du droit de juger ses rois et leur administration , il lui permet encore « de leur résister , par toute voie et » *pour toute cause....* en leur opposant une autorité » qui n'ait pas besoin d'avoir raison pour valider ses » actes. »

Mais c'étoit quelque chose de moins révoltant , sans doute , d'entendre de fougueux hérésiarques professer , avec leur école , l'insurrection contre les autorités divinement constituées que de voir , sous la toute-puissance de nos rois , nos audacieux encyclopédistes afficher la déchéance des rois , et consigner dans leur répertoire le principe éversif de tous les trônes du monde. Ces modernes conspirateurs n'eurent pas plutôt reproduit le paradoxe calviniste : *Toute puissance tient des peuples* , que dès lors le dogme catholique : *Toute puissance vient de Dieu* , commença à s'obscurcir dans les esprits , et bientôt après à ne plus paroître qu'une pieuse erreur , non pas seulement au vulgaire ignorant ou entiché du philosophisme , mais aux personnages même les plus intéressés à la laisser subsister encore , une erreur si salutaire au monde , si c'en eût été une *. L'assertion du fanatisme fut mise au

* Ce fut un vrai triomphe pour les encyclopédistes d'en-
rang

rang des plus heureuses découvertes par tous les modernes publicistes , et la multitude flattée ne vit dans le cri perfide de l'anarchie que l'expression de l'évidence , le courageux élan d'une philosophie tutélaire , qui osoit révéler aux peuples le secret perdu de leurs droits primitifs.

Les encyclopédistes , au reste , qui règlent eux-mêmes depuis long-tems le thermomètre de l'opinion , sont si persuadés de la disposition de leur siècle à accueillir sans examen la généalogie mensongère qu'il leur plaît d'assigner à la puissance , que la preuve qu'ils donnent que *toute puissance ne vient pas de Dieu* , se réduit , dans son plus haut degré de force , à cette interpellation sophistique : « Et pour fermer la bouche » à l'imbécillité , la puissance de l'Ante-Christ sera-t-elle légitime ? » C'étoit-là de l'impertinence , donnée pour de la logique. Mais ce ton tranchant et despotique est celui précisément qui entraîne le troupeau des lecteurs. Le moyen , en effet , qu'on vous soupçonne de raisonner vous-même en imbécille , dans l'endroit précis où vous prétendez *fermer la bouche à l'imbécillité* ? Et néanmoins , pour parler en forme concluante , et ne pas faire intervenir le mode d'exercice de la chose où il est question de la chose elle-même , ces créateurs de la puissance populaire eussent dû demander , non pas si la puissance de l'Ante-Christ sera *légitime* , mais si cette puissance sera *de Dieu* ? Or , sur ce point , le seul qui fût en question , tout vrai

tendre le grand Frédéric plaisanter , aussi bien qu'eux , ses collègues en puissances qui se disoient encore rois *par la grace de Dieu*. Mais ce monarque , souvent si judicieux , par cela seul qu'il étoit impie , devoit , au préjudice même de sa propre cause , donner dans les inconséquences de l'impiété. Préféroit-il donc que ses sujets ne vissent en lui que le *roi par grace des disciples de Calvin* , ce roi-commis de Jurieu , subordonné au peuple souverain toujours en droit de lui *résister , par toute voie et pour toute cause* ? »

philosophe , tout publiciste organe de la raison comme de la religion , eut répondu sans hésiter : « Oui , sans » doute , vain sophiste , qui nous parlez de la puissance de l'Ante-Christ à laquelle vous ne croyez » pas plus qu'à celle du Christ , elle sera de Dieu , » cette puissance qui doit avoir un si coupable ministre ; car de quelque nature que soient les instrumens de la divine puissance sur les créatures : » que ce soient des anges dans le ciel , de fidèles ou » d'indignes agens sur la terre , dès démons même » dans les enfers , par-tout ils sont , de fait , les ministres de la puissance unique du créateur. Il étoit » aussi un Ante-Christ , et pourtant , de l'aveu du » Christ lui-même , il tenoit du ciel sa puissance , ce » gouverneur inique de la Judée qui s'associoit au » déicide de la synagogue. »

Eh ! qui douta jamais que l'abus de la puissance , non plus que son usurpation , ne sauroient être de Dieu ? Mais la puissance dont on abuse contre l'institution de Dieu , ainsi que la puissance usurpée contre son ordre , sont toujours sa propriété inaliénable ; et ce sera nécessairement à lui que rendront compte de l'exercice d'une puissance toujours à lui , et l'usurpateur qui l'aura exercée sans titre , et le ministre légitime qui se sera permis l'abus du sien : avec cette différence , que celui-ci est exclusivement comptable au ciel d'un ministère qu'il exerce au nom du ciel , tandis que l'autre est responsable à-la-fois , et au créateur , dont il n'a pas reçu , mais usurpé la lieutenance , et aux créatures encore , en droit , si elles le peuvent , de briser le joug inique de son usurpation.

Cependant , contens d'avoir proclamé , à la face des gouvernemens de l'Europe , ce principe de la souveraineté des peuples , les prudens encyclopédistes , sans en tirer eux-mêmes les conséquences naturelles et les plus immédiates , laissèrent au tems et au philosophe le soin de couvrir et de faire éclore à propos

ce germe fécond d'anarchie. Ils feignirent même , ces charlatans hypocrites , de vouloir appliquer le premier appareil sur la plaie mortelle qu'ils faisoient à l'autorité. Leurs discussions tortueuses , et tout leur verbiage sophistique sur l'origine et l'exercice de la puissance , se réduisent , en dernière analyse , à ce syllogisme malicieusement gauche : « L'autorité que le » prince exerce , il la tient incontestablement de la » nation souveraine et toujours propriétaire ; donc la » nation doit rester fidèlement soumise au prince » qu'elle a commis , lors même qu'il abuseroit contre » elle de l'autorité qu'il ne tient que d'elle. » C'est dans cette étrange manière de raisonner que nos encyclopédistes trouvoient le double secret de miner les fondemens de la Bastille , et de soustraire leurs personnes à ses cachots.

Mais bientôt , comme les perfides l'avoient prévu , de nombreux commentateurs , s'emparant de leur principe , en pressèrent les conséquences avec plus de rigueur et de justesse. Ils dirent avec l'auteur du *Système de la Nature* : « Puisque le gouvernement » ne tient son pouvoir que de la société , et n'est » établi que pour son bien , il est évident que la so- » ciété peut révoquer ce pouvoir quand son intérêt » l'exige , changer la forme de son gouvernement , » étendre ou limiter le pouvoir qu'elle confie à ses » chefs , sur lesquels elle conserve toujours une au- » torité suprême. »

Ce fut également , en partant du principe des encyclopédistes que les Helvétius et les Diderot , les Raynal et leurs nombreux complices gratifièrent les peuples du droit d'intimer leurs volontés aux rois. Et en effet , si vous n'extirpez ce principe sacrilège par l'autorité du dogme catholique , vous n'avez rien de solide à opposer à ses conséquences désastreuses. Si ce n'est plus en Dieu seul , si c'est dans la société même que réside la source de l'autorité qui la gou-

verne , ce ne sera plus seulement l'ordre éternel de Dieu , ce sera la volonté suprême , c'est-à-dire les préjugés , les caprices et les passions fougueuses de la multitude que les ministres de sa souveraineté seront tenus d'interroger et de suivre dans le gouvernement des Empires.

Le simple exposé d'un système qui place la volonté gouvernante dans la dépendance des volontés gouvernées , en sera toujours , sans contredit , une réfutation suffisante et victorieuse aux yeux des bons esprits. Mais , puisque ces bons esprits sont si rares , puisque ce système insensé a fait tant de dupes , puisqu'il a , de nos jours , conseillé tant de crimes , et qu'il aveugle encore tant de partisans obstinés , achevons d'en faire justice et d'en rendre l'absurdité palpable. Allons , paroissez donc , bruyans échos de l'encyclopédie , du calvinisme et de la franc-maçonnerie : assemblez-vous , tenez conseil : évertuez-vous , prôneurs si confians , patrons si chaleureux de la souveraineté populaire , et montrez-la-nous , ailleurs que dans votre imagination délirante , cette chimère dont vous bercez l'imbécillité des peuples , et l'imbécillité plus pitoyable de gens qui ne se croient point peuple : faites-le jouer du moins un seul petit instant sous nos yeux , ce curieux mécanisme de votre gouvernement , où tout est passif , quoique d'ailleurs tout soit actif ; où tout est sujet pour obéir , quoique pourtant tout soit souverain pour commander.

Sans doute , et vous en conviendrez , la souveraineté n'est pas un titre fantastique : mais , si elle est un titre réel , elle emporte essentiellement relation d'infériorité. Quiconque donc , s'adressant à un roi à qui sa souveraineté ne seroit pas contestée , lui diroit : Vous avez , » sire , la souveraineté sur vous-mêmes , » celui-là parleroit le langage absurde des Petites-Maisons. Mais , tenir à tout un peuple ce langage , ce n'est point du tout corriger , ce n'est qu'étendre l'absurdité ; et l'hom-

me de bon sens sera toujours fondé à sommer Jean-Jacques et tous nos génies organisateurs d'un ordre inverse de société, de lui rendre intelligible ce jargon encyclopédique, qui nous présente un peuple souverain de lui-même son sujet, et sujet de lui-même son souverain.

Que l'on nous parle, après cela, de sociétés en possession de *désigner* elles-mêmes les magistrats qui les gouvernent, et se flattant, par cela seul, d'un titre de souveraineté sur elles-mêmes; qu'en concluons-nous? sinon qu'il est des sophismes de fait, qui ont leurs dupes comme les sophismes de mots; mais sans que les uns puissent avoir plus que les autres la vertu de changer l'essence des choses. Le canal n'est point la source, ni le mode de communication n'est la chose communiquée. Cette faculté de pourvoir à l'élection d'un magistrat suprême est si peu la souveraine magistrature qu'elle en est l'exclusion positive. Cette faculté, si on peut la gratifier de ce nom, trahit bien plus le besoin et la foiblesse qu'elle ne manifeste le droit et la puissance; et vouloir ériger en souveraineté l'humiliante nécessité qui presse un rassemblement quelconque de se réfugier sous l'obéissance d'une autorité tutélaire, c'est équivalement créer un titre de supériorité sur le riche et le médecin, au malade et à l'indigent forcés, par l'empire de la nécessité, d'invoquer leur assistance.

Que les sophistes nous allèguent ici le refrain trivial de l'orgueil dépité: que nous ne les avons point compris: nous leur prouverons, nous, qu'il faudroit, pour comprendre qu'ils eussent raison, être plus intelligent que la suprême intelligence elle-même. En effet, si leur système, sur le principe de la souveraineté, est vrai; s'il est vrai que l'autorité qu'exercent les rois ne soit essentiellement que l'autorité commise et toujours révocable, des nations souveraines, c'est une vérité que ne connoissoit pas mieux

que nous le Dieu d'Israël. En voici la preuve : ce peuple inconstant , et ennuyé de la douce théocratie qu'exerçoient sur lui les prophètes , voulut , à la manière des autres peuples , avoir aussi son roi. Dieu , en y consentant , commanda à son prophète d'annoncer à Israël LE DROIT DU ROI , sans lui dissimuler l'abus même qu'il pourra faire de SON droit *. Mais le peuple , persuadé que les avantages compenseroient les inconvéniens de la royauté , persista dans sa demande , en se soumettant au DROIT DU ROI. Or , si les docteurs en Israël eussent été aussi subtils que nos encyclopédistes , ils eussent répondu à Dieu : « Permettez-nous de vous l'observer , Seigneur , vous n'y entendez rien : ce DROIT DU ROI , dont vous nous parlez , il ne sauroit cesser d'être notre droit , et nous pourrions toujours le revendiquer : *le prince tient de ses sujets même l'autorité qu'il a sur eux : il n'y a que des esclaves , dont l'esprit seroit aussi borné que le cœur , qui puissent penser autrement.* »

Cependant la secte des sophistes , en léguant aux ignorans l'erreur du principe , se réservait pour elle-même le bénéfice des conséquences. Elle sentoit fort bien que , bercer la vanité populaire d'une souveraineté fantastique , ce pouvoit être , à la longue , un moyen pour elle de conquérir sur des dupes une souveraineté effective. Aussi ne se lassa-t-elle point de déclamer , de dissenter et d'écrire dans le sens des encyclopédistes ; et le ton des commentateurs de la doctrine ne le cédoit pas en impertinence à celui des inventeurs. Ainsi un forcené Raynal , apostrophant son roi , n'avoit-il pas horreur d'écrire : « Ils sont des blasphémateurs et des sacrilèges , ces prêtres qui t'ont assuré que les rois ne devoient compte de leur conduite qu'à Dieu

* Prædic eis jus regis qui regnaturus est super eos. *Reg. I. C. 8. v. 9.*

» seul. Ils attaquent les divines perfections du créa-
 » teur, auquel seul il appartient de régner sans ren-
 » dre compte ». Et ces platitudes séditieuses autant
 qu'impies, nous les entendions répéter dans tous nos
 cercles brillans, comme les traits lumineux d'une élo-
 quence irrésistible. On se scandalisoit peu de la logi-
 que de l'athéisme, qui concluoit que, ne rendre compte
 qu'à Dieu, c'est ne pas rendre de compte. Il n'eut pas
 été permis d'accabler l'insolent de tout le poids de ses
 propres inepties ; et , à Vienne comme à Paris, l'on
 eut mal accueilli, dans les palais et les hôtels que fré-
 quentoit Raynal, celui qui eut osé lui répliquer :
 « Mais, vain et pitoyable raisonneur que tu es, si les
 » rois, ministres de la puissance populaire et non de
 » la puissance de Dieu, doivent compte de leur ad-
 » ministration au peuple souverain, à qui donc ce
 » souverain de ta façon rendra-t-il compte lui-même
 » des injustices qu'il aura commandées ou qu'il aura
 » commises ? Car, enfin, si tu sais être une fois con-
 » séquent, il faudra bien qu'ils soient aussi *des sa-*
 » *crilèges et des blasphémateurs* ceux qui oseroient
 » gratifier ce souverain d'un brevet d'impunité, et lui
 » dire, comme les prêtres le disent aux rois, qu'il ne
 » doit de compte qu'à Dieu seul ».

Cependant, ce germe perfide de sédition, que l'in-
 souciance d'une part, et la complicité de l'autre, lais-
 soient fermenter au sein de l'état, un grand prince
 prévoyoit, il annonçoit même tout ce qu'il devoit pro-
 duire dans ses développemens, les luttes et les orages
 qui enfantent les révolutions. « Que font nos préten-
 » dus philosophes, écrivoit le dauphin, lorsqu'ils en-
 » seignent que la puissance qu'exercent les rois n'est
 » plus la puissance de Dieu, mais la puissance du
 » peuple, toujours libre de s'en ressaisir, dès que son
 » intérêt, c'est-à-dire le caprice de ses passions, le lui
 » conseillera ? ils placent le peuple entre deux calami-
 » tés extrêmes, l'oppression et la révolte ». Réflexion
 sublime dans sa simplicité, qui, en faisant ressortir

tout le poison caché sous le sophisme de la souveraineté populaire, le réfutoit d'un seul mot, et apprenoit encore aux peuples qu'il y va de leur liberté que l'autorité qui les gouverne, émanation directe de l'autorité divine, soit sur la tête des rois un titre inviolable.

Mais, dès-lors, les idées démocratiques, reproduites dans tous les livres nouveaux, et devenues l'aliment de toutes les conversations, égardoient la frivolité française jusqu'à l'exaltation. On méprisoit les leçons de l'histoire comme les conseils de l'expérience. On sacrifioit, à des spéculations d'enthousiastes et de conspirateurs, la sagesse consommée des plus profonds publicistes. On révoquoit en doute ce qu'ont si bien démontré ces génies méditatifs, que, de toutes les formes de gouvernement, la plus intéressée à protéger et la plus foible pour nuire, c'est la monarchie héréditaire, tempérée, comme la française, par la sagesse et la douceur des lois. On oublioit que cette forme heureuse est tellement dans la nature, que toutes les autres, celles mêmes qui semblent le plus s'en éloigner dans la spéculation, sont forcées de lui rendre hommage dans la pratique, et que toutes les espèces de gouvernemens, après avoir parcouru un cercle plus ou moins dangereux d'inconvéniens, retombent nécessairement, pour l'action, dans l'unité monarchique, et n'ont de force et d'énergie que dans cette unité. On ne se souvenoit plus que toutes les grandes nations rendues heureuses, le furent exclusivement par la sagesse des rois : on ne vouloit plus même voir qu'il est dans la nature des choses que le monarque, sûr d'un pouvoir devenu son patrimoine, soit moins tenté de le dégrader par l'abus que des magistrats éphémères, aussi intéressés à ne pas laisser échapper le moment fugitif de la fortune qu'à saisir celui de la vengeance.

Ces idées pures et naturelles ne pouvoient plus être goûtées par des cœurs que dépravoient les illusions philosophiques. Depuis trente ans le mot de république

sonnoit dans toutes les bouches : on mettoit la république bien au-dessus de la monarchie. Tout l'avantage d'être sujet dispa-roissoit devant l'orgueilleuse fantaisie de s'appeller *citoyen* ; et rassasié du bonheur que lui assuroit sa monarchie, le frivole français désiroit essayer de celui dont le flattoient ses sophistes. Peu de bons esprits qui s'aperçussent que cet amour d'une liberté effrénée , n'étoit , dans ses prôneurs charlatans , que la haine du devoir et l'espoir intéressé de l'anarchie. Le ministère lui-même , c'est-à-dire Choiseuil , ne partageoit pas seulement , il prenoit plaisir à propager ce délire épidémique ; il se compromettoit au point de mériter qu'un magistrat célèbre , accusant sa connivence , s'écriât en plein parlement : « Le gouverne-
» ment doit trembler de tolérer dans son sein une
» secte ardente d'incrédules , qui semblent ne cher-
» cher qu'à soulever les peuples , sous prétexte de les
» éclairer * ». Enfin les mesures des sophistes pour effectuer ce soulèvement des peuples , étoient si bien concertées , et ces machinateurs se tenoient tellement assurés du succès qu'un subalterne , qui avoit écouté à la porte de leur conseil secret , nous pronostiquoit disertement le tems où la philosophie viendrait siéger à la place de la royauté détrônée **.

* Réquisitoire de l'avocat-général Séguier , du 18 août 1770.

** Mercier , dans son *l'an* 2440.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

LOUIS XVI DÉTRONÉ
AVANT D'ÊTRE ROI.

SECONDE PARTIE.

APRÈS avoir raconté la génération du philosophisme , signalé ses grands agens , apprécié ses principes anarchiques , nous avons à dévoiler la marche , plus ou moins oblique et toujours calculée , qu'il ne cessa de suivre pour arriver aux dernières conséquences de ces principes , et consommer au sein de la nation française , le modèle et la maîtresse des nations de l'Europe , cette révolution morale , dont la révolution politique devoit être la suite naturelle et le complément inévitable.

Quoiqu'altéré , quoique miné jusque dans ses fondemens par la dissémination des principes nouveaux , et la chaleur extrême de leur fermentation parmi nous , le corps de l'état néanmoins ne succomboit pas encore , tant il étoit fort de son antique et robuste constitution. Tous les blasphêmes débités dans les clubs philosophiques , ou imprimés dans les livres , n'avoient encore pu effacer ce que l'éducation avoit gravé dans les cœurs. La religion conservoit encore une grande influence sur la masse du peuple ; et le sacerdoce , trop peu soutenu par l'Empire , ne laissoit pas de soutenir lui-même l'Empire de tout le crédit qu'il empruntoit de son ministère , de sa doctrine et de ses ver-

tus. Quoiqu'insultées et outragées par les sophistes, les autorités se voyoient encore, généralement parlant, investies de la vénération publique. Les universités, et toutes les corporations religieuses que n'égaroit pas le jansénisme, rappelloient les esprits à la subordination des vrais principes. L'instruction morale continuoit de se répandre par une infinité d'organes toujours purs; et, au sein même de la capitale, tandis que l'éloquence chrétienne fulminoit l'anathème contre les prestiges philosophiques, des écrits pleins de force et de lumière achevoient d'en dissiper l'illusion, désabusoient les bons esprits et soutenoient les cœurs droits.

Mais, entre tous les obstacles qui entravoient encore le plan de subversion arrêté dans le conseil des sophistes, il en étoit un sur-tout qui contrarioit plus invinciblement leurs mesures, et leur laissoit peu d'espoir d'universaliser de sitôt encore la grande révolution qu'ils pressoient; c'étoit l'état actuel de l'éducation nationale. Ce précieux dépôt reposoit en des mains pures et fidèles, confié depuis deux siècles à une société religieuse qui n'avoit cessé de répondre à l'attente publique, et de justifier la confiance de nos rois. Les jésuites, d'autant plus aptes à l'œuvre singulièrement difficile de l'éducation de la jeunesse qu'ils s'y devoient par vertu et s'y formoient par état, occupoient les collèges des principales villes du royaume. C'étoit là qu'imbue des grandes vérités de la religion, et pliée à l'exercice des vertus, par l'exemple toujours plus éloquent que le précepte, l'élite de la jeunesse française se prémunissoit en même-tems, et contre les sophismes de l'impiété et contre les écarts du libertinage. Ce fut aussi à renverser cette barrière tutélaire, qui tenoit le jeune âge à l'abri de ses traits, que s'appliqua particulièrement le philosophisme; et, plus fort encore de ses intelligences auprès du trône que de tous les moyens du crime, il y réussit. Sans se mettre en peine de créer des torts aux jésuites qu'ils vouloient perdre, les sophistes n'eurent besoin que de ressus-

citer d'antiques calomnies. Sans leur opposer de nouveaux ennemis , il leur suffit de déchaîner et d'encourager ceux qu'ils avoient déjà , cette classe d'hommes pervers et passionnés , toujours prêts à combattre la vertu qui les condamne.

Une pureté inaltérable de mœurs et de doctrine , un dévouement sans réserve , à la chaire pontificale et au trône des rois , une supériorité de mérite incontestable , un grand éclat de considération extérieure avoient été parmi nous , à diverses époques , les accusateurs jaloux de cette société célèbre. Mais les traverses et les contradictions qu'elle avoit essuyées s'étoient toujours terminées à un nouvel accroissement d'estime et de vénération publique. La persécution plus furieuse , dont le siècle philosophique accabla ces religieux , n'auroit-elle été pour eux que le présage d'un nouveau triomphe plus mémorable encore ? c'est un problème dont la solution devient de jour en jour plus facile. Oui , en dépit de l'impiété vaincue , on la verra la réintégration solennelle des jésuites ; et c'est un trait de sagesse autant que d'équité qu'il est impossible de ne pas se promettre en ce moment de l'expérience des rois désabusés.

Ce que de ténébreuses manœuvres ont pu cacher aux pères , il n'est plus permis aux enfans de l'ignorer , que la ruine des jésuites , consommée dans le conseil des princes catholiques , y fut exclusivement l'ouvrage du philosophisme , l'ennemi des trônes bien plus encore que celui de ces religieux. Nous vîmes bien , à la vérité , le jansénisme et la magistrature ligués se disputer en France la coupable gloire d'avoir brisé ces canaux précieux de l'instruction publique ; mais il est impossible de reconnoître autre chose en eux que les machines aveugles d'un agent perfide qui les joue , quand on entend le plus astucieux des sophistes dire au plus pervers , d'Alembert à Voltaire : « La philosophie touche au moment où elle va être vengée »

» des Jésuites. — Les Jésuites n'ont plus les rieurs
 » pour eux, depuis qu'ils se sont brouillés avec la phi-
 » losophie : ils sont à présent aux prises avec les gens
 » du parlement. — Les classes du parlement n'y vont
 » pas de main morte : — ils servent la raison, sans
 » s'en douter. Ce sont des exécuteurs de la haute jus-
 » tice pour la philosophie, dont ils prennent les ordres
 » sans s'en douter. — Le 6 du mois prochain, nous
 » serons délivrés de la canaille jésuitique. — C'est pro-
 » prement la philosophie qui, par la bouche des ma-
 » gistrats, a porté l'arrêt contre les Jésuites ; le jan-
 » sénisme n'en a été que le solliciteur*.

Cependant il faut remonter un instant à la source de cette trame infernale, et en ressaisir les premiers fils, pour pouvoir restituer à tous ses artisans le contingent qu'ils revendiquent dans ce crime fameux, prélude et moyen de tant de crimes subséquens.

Depuis long-tems la perte des Jésuites étoit jurée dans le directoire secret des sophistes franc-maçons, héritiers de la haine des dernières hérésies contre la société qui avoit le plus efficacement traversé leur projet de subversion du catholicisme. Ces religieux, dans le sentiment de leur innocence, étoient fort éloignés de soupçonner l'orage déjà formé et prêt à fondre sur eux, lorsqu'en 1752 un membre de leur société, le P. Raffay, professeur de philosophie à Ancône, fit part à ses supérieurs de la singularité suivante. Un seigneur anglais, franc-maçon des plus hauts grades, qui voyageoit par l'Italie, ayant fait la connoissance de ce religieux sous le rapport d'homme de lettres, et paroissant l'avoir pris en particulière affection, lui dit en confidence que, jeune et libre encore, il feroit

* Voyez, parmi les lettres de d'Alembert à Voltaire, les 90, 98, 100, 102 ; et *De la destruction des Jésuites*, par le même, p. 192.

bien de songer à se procurer un état, parce qu'avant peu, et sûrement avant vingt ans sa société seroit détruite. Le jésuite, étonné de ce ton d'assurance, demanda au donneur d'avis en punition de quel crime son ordre auroit à subir un pareil sort? « Ce n'est » pas, reprit le franc-maçon, que nous n'estimions » bien des individus de votre corps; mais l'esprit qui » l'âme contrarie nos vûes philanthropiques sur le » genre humain. En assujétissant, au nom de Dieu, » tous les Chrétiens à un pape et tous les hommes à » des rois, vous tenez l'Univers à la chaîne. Vous » passerez les premiers: après vous, les despotes » auront leur tour ». Quelque précise que fût cette déclaration, les Jésuites, à une époque où tout leur répondoit également et de la confiance des princes catholiques et de l'estime des peuples, la regardèrent moins comme la manœuvre bien redoutable que comme le vœu et la menace impuissante de leurs ennemis. Ce ne fut qu'après l'événement qu'ils réfléchirent sur l'importance de l'avis qu'ils avoient méprisé; et sur-tout lorsqu'un des grands ordonnateurs du plan d'attaque qui renversa la société, d'Alembert lui-même, eut révélé au public ce que le franc-maçon anglais n'avoit dit qu'à un religieux: que les efforts de la philosophie avoient dû se porter *d'abord* contre les Jésuites, qui étoient *les grenadiers du fanatisme* *.

Cette métaphore, par laquelle le sophiste signale si bien les plus courageux défenseurs du trône et des autels, explique encore la constance infatigable et cet acharnement si marqué du philosophisme à la poursuite de la destruction des Jésuites. On le voit, en effet, tout entier à ce grand projet, dresser de loin ses batteries et se saisir des postes favorables. Rien n'égale son activité que la ruse et l'artifice qui la dirigent; et, tout-à-coup, on est étonné de s'appercevoir qu'il a

De la destruction des Jésuites, par d'Alembert.

poussé dans tous les cabinets des princes catholiques, et jusque dans les tribunaux de Rome, les plus ardens ennemis de ceux qu'il a résolu de perdre, de vrais *grenadiers* du fanatisme philosophique*. Cesont les Choiseul en France, les d'Aranda et les Monino en Espagne, les Pombal à Lisbonne, les Tanucci à Naples, les Tillot à Parme, les Kaunitz à Vienne. Car il étoit aussi des patrons de la secte impie cet usurpateur de la confiance de Marie-Thérèse; et, s'il n'ose combattre de front, la faveur décidée dont sa souveraine continue d'honorer une société précieuse à la religion et à ses sujets, il saura bien du moins attiédir peu-à-peu le vif intérêt qu'elle prend à ses premières disgraces, et neutraliser enfin une protection dont elle a solennellement promis à ces religieux l'efficace et la durée.

Tout étant disposé contre eux, par les habiles manœuvres des grands agens, c'est le ministre de Portugal qui réclame la priorité pour l'attaque; et l'honneur lui en est dévolu. On lui crie de toutes parts, mais de la France plus haut que d'aucun endroit, de presser la charge, parce que toute la milice philosophique, janséniste et parlementaire est en mesure pour le soutenir. Carvalho, plus connu parmi nous sous le nom de marquis de Pombal, étoit bien, en effet, de tous les méchans de son tems en faveur auprès des rois, le plus digne d'ouvir cette scène atroce, qui, dans le projet des sophistes au grand secret, devoit ensanglanter le théâtre entier du monde chrétien. Esprit souple, en-

* Vers le tems de l'exaltation de Clément XIII, un agent du jansénisme à Rome, (car cette secte aussi remuoit par tout) écrivoit à ses commettans de Paris: « Le cordon formé » contre les Jésuites est tel qu'avec tout leur crédit et tous » leurs trésors des Indes, ils ne pourront jamais le rompre. » — Les tribunaux de l'indice et de l'inquisition sont très- » bien composés. » *V. la Vie de Pombal*, et les *Mémoires* sur son ministère.

treprenant, vindicatif, impie par système, sanguinaire par caractère, et, par dessus tout cela, fort de toute la foiblesse d'un prince mou et inappliqué, ce ministre pervers n'eut pas hésité à détrôner son maître et à bouleverser l'Empire, s'il eut cru ce moyen nécessaire pour avancer le triomphe de l'impiété, pour anéantir une société d'hommes vertueux, accusateurs importuns de sa scélératesse.

Ce n'est pas à nous de raconter comment ce promoteur forcené de l'œuvre philosophique, après avoir provoqué le désespoir et préparé le massacre des malheureuses peuplades du Paraguay, osa imputer ses propres forfaits aux Jésuites missionnaires de ces contrées, qui n'en avoient été que les spectateurs désolés; comment le conspirateur épuisa le trésor public pour venir à bout de lier cette scène d'outre-mer à celle qu'il méditoit dans l'intérieur du royaume, et d'envelopper dans la même proscription le corps de la noblesse et la société des Jésuites; comment enfin ce premier né de l'engence jacobine fit périr dans les flammes et sur les échaffauds, ou pourrir dans le fond des cachots plus de neuf mille des plus fidèles sujets de son roi, lamentables victimes dont la reine de Portugal actuellement régnante s'empressa de proclamer l'innocence et de réhabiliter la mémoire, à son avènement au trône.

Mais ce qu'il importe de faire remarquer à nos lecteurs, c'est ce concert étonnant d'opérations philosophico-maçonniques dirigées contre les Jésuites, ce synchronisme parfait d'événemens analogues, qui tendent en même tems à leur proscription en France comme en Portugal. Car, si Pombal fait chasser ces religieux du palais de Lisbonne en 1757, après les avoir fait précédemment accuser de doctrine séditeuse et conspiratrice, la même année précisément, leurs ennemis en France leur intenteront la même accusation. S'il se commet un assassinat contre le roi de France, peu de tems après il s'en commettra un autre contre le roi de

de Portugal; et, à Paris comme à Lisbonne, le philosophisme mettra en jeu toutes ses manœuvres pour charger les Jésuites de ces deux régicides, le premier évidemment son ouvrage, et le second, suite non moins immédiate de ses principes, quoique suite également d'une partie de débauche, et de cette fatalité qu'une providence vengeresse a coutume d'attacher aux adultères des rois.

Ce qui rend encore plus sensible encore l'identité de moteur dans la persécution suscitée aux Jésuites, c'est que le principal instrument de Pombal contre ces religieux en Portugal est un émissaire français. Un sujet indisciplinable dans son monastère et dénoncé même à l'autorité séculière par ses supérieurs, un faussaire vagabond, qui, successivement suisse, hollandais, anglais, etc, s'étoit tantôt appelé *le père Norbert* sous l'habit de capucin, *Parisot* dans une boutique de tapissier, *Piter* tenant cabaret, et enfin l'abbé *Platel* à Rome, avoit ourdi et publié contre les Jésuites missionnaires d'Amérique un système d'absurdes calomnies, réfuté dans le tems par le pape Benoît XIV lui-même, et condamné par plusieurs évêques de France. C'est ce misérable, que son apostasie rend également recommandable aux sophistes et aux jansénistes, que Pombal s'empresse d'appeler auprès de lui, pour en faire le conseil de ses fureurs contre les Jésuites. L'abbé *Platel* (car c'est sous ce nom qu'il sert le ministre) écrit, déclame en énergumène et sans contradicteurs à Lisbonne, contre des hommes proscrits ou incarcérés, dont les uns n'osent et les autres ne peuvent répliquer. Les diatribes de *Platel*, imprimées aux frais de l'état, se répandent avec profusion, et circulent bientôt dans Paris comme dans Lisbonne. La confiance de Pombal pour *Platel* est sans bornes; *Platel* devient son commensal et son ami, *Platel* est fait pensionnaire du roi. C'est alors que, dans l'ivresse de sa fortune, qui pourtant ne sera qu'éphémère, l'impudent libelliste n'aura pas honte de

se flatter d'avoir combiné, à la charge des Jésuites portugais, un système de conspiration régicide dont la complicité est applicable à tous les Jésuites du monde.

L'idée de Platel paroît féconde et lumineuse à ceux qu'elle intéresse ; elle est saisie avec enthousiasme par les ardens ennemis des Jésuites, et l'on ne songe plus qu'aux mesures à prendre pour la réaliser. Les machinateurs de Paris s'étoient apperçus d'une bévue des machinateurs de Lisbonne. Déjà un cri général de la nation portugaise accusoit Pombal d'avoir menti à l'évidence même, en imputant le coupable abandon de leur institut à des religieux que distinguoit la plus édifiante ponctualité à toutes leurs observances. Ce fut pour éviter un reproche semblable qu'il parut plus convenable aux chefs de la manœuvre en France, de faire tomber sur l'institut même que sur les personnes, l'accusation à intenter aux Jésuites français. Ainsi, tandis que le crime des Jésuites de Lisbonne avoit été d'être les déserteurs parjures d'un sage et pieux institut, il fut arrêté que le crime des Jésuites de Paris seroit, au contraire, d'avoir été les trop zélés observateurs d'un institut vicieux jusqu'à l'impiété.

Elle étoit digne de ses auteurs, et plus hardie encore que celle du marquis de Pombal, l'entreprise de prouver à l'Europe catholique que l'église avoit pu errer, et au point de consacrer l'impiété même dans un institut religieux. Mais rien n'effraye la perversité qui peut tout. Ce sera sous les auspices du duc de Choiseuil et de la courtisane Pompadour *, sous la direc-

* Voltaire, dans une lettre à Marmontel, du 14 août 1761, nous montre Choiseuil et Pompadour *dans tous les secrets* de la philosophie écrasant les Jésuites. Il en parloit pertinemment, ce chef suprême des impies qui, pour prix de son zèle à servir par ses libelles la trame ourdie contre ces religieux, avoit vu rétablir en 1762 sa pension royale supprimée depuis douze ans. *Let. de Voltaire à Damilaville, du 9 janv. 1762.*

tion du jansénisme , et nommément de dom-Clément, que nous verrons s'organiser dans un monastère de Paris [celui des bénédictins appelés *des Blanc-Manteaux*] un vaste laboratoire , où d'infatigables faussaires , soudoyés par des magistrats prévaricateurs *, s'exerceront jour et nuit à fabriquer les pièces destinées à rendre la mémoire des Jésuites à jamais exécration , et l'église entière complice de leur prétendue scélératesse. Ce sera de-là que sortira tout-à-coup cette énorme compilation connue sous le nom d'*Extraits des assertions* , ouvrage où fourmillent , en nombre incalculable , les bévues de l'ignorance et les falsifications de la malice , les infidélités grossières et les mensonges hardis ; ouvrage qui , sans inculper un seul membre existant de la société qu'il dénonce , transforme tout Jésuite observateur de son institut en un monstrueux assemblage de crimes , dont les uns excluent les autres ; ouvrage néanmoins qui paroît et se répand dans tout le royaume sous les auspices des parlemens et muni de leurs arrêts approbateurs.

Cette production combinée du jansénisme et de l'incrédulité , le crime adoptif de la magistrature française , fut peut-être , de tous les traités corrupteurs qui circulèrent dans ce siècle , celui qui contribua le plus efficacement à recruter parmi nous le troupeau

* De peur qu'on ne nous soupçonne ici de déclamation vague , nous observerons qu'un de ces magistrats , M. le président Rolland , sans faire mystère de l'acharnement qu'il avoit mis , comme tant d'autres de ses collègues , à poursuivre en ennemis des hommes dont il étoit juge , eut l'impudent de nous faire lire , dans un mémoire imprimé à Paris en 1781 , les phrases suivantes : « L'affaire seule des Jésuites me coûte , de mon argent , plus de soixante mille livres. — Ils » n'auroient pas été éteints , si je n'avois consacré à cette » œuvre mon tems , ma santé et mon argent ». L'effrayant tribunal pour l'innocence , que celui dont les membres pouvoient impunément s'honorer de pareille prévarication !

des athées. Il est incontestable, en effet, qu'en offrant à l'ignorance et aux passions aveugles un recueil savant de vices et de crimes, sans aucun préservatif, et en certifiant de plus que tous ces vices et tous ces crimes étoient ceux de la société religieuse la plus marquante qu'il y eût en France par la régularité, les magistrats ont équivalement dit à la nation : « Cessez de croire » à la vertu, la vertu n'est qu'un nom ; et ne croyez » pas plus à la religion, la religion n'est que chimère. » Si l'une et l'autre existoient, elles se rencontreroient » sans doute chez eux qui ne cessent de nous en faire » de si touchantes leçons et de si brillans portraits. He » bien, lisez notre *Extrait des assertions*, et vous » verrez que ces Jésuites, qui vous ont toujours paru » si pénétrés de religion, que ces hommes qui réunis- » soient les suffrages des papes et des rois, des évê- » ques et de l'église entière, vous verrez qu'ils ne » différoient des plus insignes scélérats que par le » crime d'une hypocrisie plus raffinée ».

L'induction étoit trop naturelle pour n'être pas saisie par tous les cœurs intéressés à la cause de l'incrédulité ; et nos contemporains se rappelleront comme nous que, lorsque parut le scandaleux libelle *des Assertions*, les sociétés particulières, comme les lieux de rassemblemens publics, ne retentissoient plus que du blasphème : « la religion ne fait que des hypocrites ».

C'est après qu'ils ont ainsi exposé à la crédulité publique un portrait des Jésuites noirci de tous les crimes, qu'au mépris de l'autorité suprême, et sans daigner la consulter que dans le cabinet secret de Choiseuil, les magistrats, en pères attentifs aux maux de la nation, croyent devoir la délivrer d'un fléau que nos rois ont laissé pèsér sur elle pendant deux siècles.

Ce fut par arrêt du 6 août 1762 que le parlement de Paris, sans avoir entendu les Jésuites, les condamna en masse, et, par une hyperbole unique dans l'histoire

des passions érigées en juges, les déclara *TOUS coupables DE TOUS les crimes* *.

Comme néanmoins les ennemis des Jésuites avoient divers intérêts encore à concilier avec la haine qu'ils portoient à ces religieux, il leur parut convenable d'appuyer cette imputation vague *de tous les crimes*, sur certains crimes plus particularisés. Mais ici encore l'iniquité s'enlaga dans ses propres filets ; et , de ses nouvelles contradictions, composa elle-même l'apologie de ceux qu'elle opprimoit. Il ne fut pas rare de voir de jeunes magistrats reproduire, d'un ton triomphant contre la société, d'antiques et méprisables libelles livrés aux flammes par leurs pères, tandis que d'autres, ignorans échos du calvinisme et de la franc-maçonnerie, imputoient gravement à crime aux Jésuites leurs *congrégations*, leurs *chaires* et leurs *confessionnaux* ; leur reprochoient d'ignorer ce que c'étoit que *liberté* et *patriotisme*, d'être *les esclaves* de leur général, des *serfs du despote ultramontain*, des *machines animées*, dont la soumission aveugle *dégradoit l'humanité* **.

* Nous aimons à le dire néanmoins : dans tous les parlemens du royaume, sans en excepter celui de Paris, et sa grand' chambre sur-tout, on vit une louable et courageuse minorité élever la voix en faveur de l'innocence opprimée dans la cause des Jésuites. Dans quatre cours souveraines, ces religieux ne furent pas seulement déclarés innocens de tous les crimes que leur imputoient les autres tribunaux, ils furent encore proclamés *les plus fidèles sujets du roi*, et les plus sûrs garans de la moralité des peuples. Ces cours sont celles d'Alsace et de Franche-Comté, de Flandre et de Lorraine ; quatre provinces qui, plus récemment unies à la France, ne se trouvoient pas encore à la hauteur de sa philosophie.

** Voyez les discours des Chauvelin, des Joly-de-Fleury, des Castillon, des Duché, des la Chalotais, des Monclar. Ce dernier, néanmoins, se trouvant au lit de la mort, fit publier au prône de sa paroisse et adresser au souverain pontife,

Ces déclamations des organes de la magistrature étoient trop philosophiques , pour que les encyclopédistes ne s'empressassent pas de les sanctionner par leur suffrage , et en nous faisant lire , sous l'article *Jésuite* de leur compilation : « Soumis au despotisme le » plus excessif dans leurs maisons , ils en sont les fau- » teurs les plus abjects dans l'état : — ils prêchent aux » sujets une obéissance *sans réserve* pour leurs sou- » verains ».

D'un autre côté , on fera néanmoins des régicides , de ces mêmes Jésuites , coupables au tribunal des sophistes d'un dévouement *excessif* à la supériorité , et d'une *obéissance sans réserve aux souverains* ; et ces deux accusations contradictoires iront de pair dans les *comptes rendus* des parlemens , comme dans les libelles philosophiques répandus pour les appuyer : tant étoit extrême l'emportement de la passion ; tant le philosophisme sentoit l'importance , et réfléchissoit peu les moyens d'armer en même tems contre ses ennemis l'opinion des peuples et la défiance des rois. Le parlement de Paris étoit , de tous ceux du royaume , celui qui affectoit de donner la plus grande latitude à cette extravagante imputation et qui disoit des Jésuites : « Ils créent contre la vie même des rois un péril toujours » présent * ».

par M. de la Merlière , évêque d'Apt , un désaveu solennel de tout ce qu'il avoit dit et écrit contre la religion , le saint siège et les Jésuites.

* Cette idée de régicide , dirigée contre les Jésuites , étoit d'une si révoltante absurdité que le plus acharné de leurs ennemis , celui qui faisoit confidence au sophiste d'Argens des libelles anonymes qu'il faisoit circuler contre eux , celui qui écrivoit au marquis de Villevieille : « Je me réjouis de l'ex- » pulsion des Jésuites , ces fripons de Loyola » , celui qui poursuivoit ces religieux , déjà éteints en France , jusqu'au pied du trône de Frédéric et de l'impératrice Catherine , Voltaire enfin , sollicité de chanter sur ce point à l'unisson des

Pour rétorquer avec avantage une si atroce inculpation contre les magistrats eux-mêmes qui se la permettoient, il eut suffi de leur demander si elle n'auroit pas été une ruse de leur part, pour distraire les esprits, en essayant de donner une direction nouvelle aux soupçons qui, dans le procès de Damiens, avoient saisi de toutes parts le jansénisme et la magistrature * ? Mais

magistrats jansénistes, répondoit à l'athée Damilaville : « Je » soulèverois la postérité en leur faveur, si je les accusois » d'un crime dont l'Europe et Damiens les ont justifiés ». Le même écrivain, en parlant de l'assassinat juridique du pieux vieillard Malagrida, par Pombal, l'appelle « l'excès du » ridicule joint à l'excès d'horreur ». *Siècle de Louis XV*, C. 33.

* Le 5 janvier 1757, époque de l'assassinat de Louis XV, les Jésuites étoient, autant que jamais, en faveur auprès du roi ; et le parlement, tombé dans sa disgrâce, étoit exilé à Pontoise, à l'exception de la grand'chambre. Il résulte du procès fait au régicide, (édition de Paris in-4°.) qu'au moment de son arrestation il avoit sur lui des heures à l'usage des jansénistes ; qu'il avoit des parens jansénistes ; que, s'il a été quelque tems aux gages des Jésuites, depuis qu'il eût été chassé de leur maison, il a servi quatre conseillers au parlement, et qu'un de ses frères en servoît encore un. Il a déclaré qu'il haïssoit les Jésuites ; il s'est emporté contre le vénérable archevêque de Paris, Beaumont. A diverses interrogations qui lui ont été faites, il a répondu littéralement : « Qu'il a formé son projet » depuis l'exil du parlement, — parce qu'on refusoit les sacremens à d'honnêtes gens, dignes de les recevoir. — Qu'il » n'a eu d'autre objet, dans le malheureux coup qu'il a fait, » que de contribuer aux peines et aux soins du parlement : » — que, s'il n'avoit jamais servi de conseillers au parlement, » et qu'il n'eût servi que des gens d'épée, cela ne lui seroit » pas arrivé, et ne lui seroit jamais venu dans la tête : — que, » s'il n'avoit jamais mis le pied au palais, cela ne lui seroit pas » arrivé : — qu'il a formé le dessein exécrationnel qu'il a consommé, dans le tems où il a passé les nuits dans les salles » du palais, à attendre la fin des délibérations qui s'y faisoient, et lorsqu'il a vu le peu d'égard que le roi avoit pour » les délibérations du parlement ».

il y eut été de sa tête , pour le téméraire qui , à cette époque , se fut permis une insinuation de ce genre contre ces redoutables rivaux de la puissance suprême. Ils étoient alors tellement infatués de l'infailibilité de leurs moyens , que , voulant , à quelque prix que ce fût , réaliser cette chimère de *Jésuites régicides* , ils se flatèrent de valider d'autorité le démenti le plus impudent qu'on eût jamais essayé de donner à l'histoire , à toutes les vraisemblances et à l'évidence même. Nous vîmes tout-à-coup comme tomber des nuës , et se répandre par toute la France , un édit portant le nom de Henri IV , nom cher aux Français. Ce prince , par son édit , bannissoit les Jésuites de son royaume , comme instigateurs des assassinats tentés contre sa personne ; et la pièce paroissoit sous le titre imposant d'*Extrait des Registres* de différentes cours. Quelques écrits anonymes se permirent bien , dans le tems , de comparer cet *extrait des registres* à l'*extrait mensonger des assertions* , également certifié véritable

Dans une lettre que le parricide écrivit au roi , de sa prison , on lit : « Par-malheur pour vous que vos sujets (les magis- » trats) vous ont donné leur démission , l'affaire ne prove- » nant que de leur part ». Ces aveux , et d'autres encore , avoient laissé de grandes défiances à la cour de Louis XV. Un jour que le feu duc de la Vauguyon s'étonnoit , en la présence de la marquise de Pompadour , des entreprises irréligieuses des parlemens que l'autorité dissimuloit : « Voulez- » vous donc , répondit la courtisane , que le roi se fasse » encore assassiner. » ? Louis XV ne parut jamais complètement rassuré sur les suites de cet événement , qu'il appelloit une *trame de Robins*. Et son inquiétude , comme l'on voit , avoit un fondement moins frivole que celui qu'on supposoit : l'anagramme de son assassin *Robert Damiens-trame de Robins*. Piqué de ce jeu de lettres , en effet assez piquant , un magistrat répliquoit avec humeur , à celui qui l'avoit trouvé : « Vous tronquez le nom du régicide , qui s'appelloit François- » Robert. Encore mieux , reprend le faiseur , vous aurez : » *Trame de Robins françois* » ,

par les parlemens ; mais les magistrats , pour réponse à ces ouvrages furtifs , les condamnèrent aux flammes ; et parce que , prudemment alors , la vérité se tut , ils crurent l'avoir étouffée. La voici pourtant encore , et qui , sans garder l'anonyme , va trancher le mot ; cet édit accusateur des Jésuites , portant le nom de Henri IV , et la date du mois de janvier 1595 , est une pièce fabriquée , et qui n'a pu se trouver dans les registres des parlemens , au dix-huitième siècle , que par voie d'intrusion. Nous pourrions offrir cent preuves diverses , et toutes plus piquantes les unes que les autres , de ce que nous avançons ; mais la plus curieuse , sans contredit , est l'inspection même de la pièce. Car ces fabricateurs , soit par mépris de l'opinion , ou faute de s'être concertés entre eux et avec les circonstances des tems et des lieux , donnent dans une multitude de bévues historiques , chronologiques et morales , qui attestent la tortuosité de leur marche , et les marquent au front de tout l'opprobre de la mauvaise foi*.

* L'abbé Chauvelin , en annonçant la découverte de cet édit posthume de Henri IV , prétend qu'il fut adressé à *tous* les parlemens ; le procureur-général du parlement de Dijon assure , au contraire , qu'il ne fut envoyé *qu'à quelques* parlemens , parce qu'en effet tous les parlemens ne le trouvoient pas. Les complices de la fabrication , autant qu'on peut le conjecturer , étant seulement convenu d'un texte , négligèrent de se concerter sur tout le reste , sans songer que la publication de leur pièce en divers endroits pourroit donner lieu à des confrontations , et qu'en ce cas les moindres différences , les trahiroient. En effet il résulte , dans le rapprochement des éditions du même édit , données par plusieurs parlemens , que Henri IV auroit eu une manière d'orthographe particulière pour chaque parlement , sans avoir pour aucun l'orthographe usitée de son tems ; il en résulte que son même édit auroit été , pour le parlement de Paris , scellé *sur double queue* , et , pour celui de Dijon , à *simple queue* ; que le même édit , suivant le texte du parlement de Dijon , auroit été porté le 7 janvier , et suivant l'édition de Paris , le 12 du même

Et ce sera néanmoins sur de pareilles bases que porteront ces jugemens fameux , qui , dans le royaume appelé très-chrétien , vont immoler l'innocence et flétrir la vertu. Mais , dès lors aussi nous dûmes regarder ce solennel outrage fait à la justice , dans son propre sanctuaire et par ses premiers ministres , comme le présage trop assuré qu'elle ne devoit plus séjourner long-tems parmi nous et dans le cœur de la multitude.

A une époque où le philosophisme avoit fait sa conquête de la magistrature , il lui étoit devenu aisé d'en faire son instrument pour la destruction des Jésuites. Les magistrats devenus philosophes , et comme les philosophes , soupirant après une révolution , devoient , comme eux , sentir tout l'inconvénient de l'existence des Jésuites , et , suivant l'expression franche du parlement de Rouen , appeller *leur existence un crime d'état* , par cela seul qu'elle rendoit une révolution impossible.

Les Jésuites , à titre seul d'instituteurs publics , pouvoient être regardés comme les premiers appuis du trône ; et l'éducation qu'ils donnoient à la jeunesse étoit le plus sûr garant de la soumission des peuples à toutes les autorités légitimes. Cette éducation n'étoit pas un mystère : elle ne différoit pas , quant aux prin-

mois ; que Henri IV auroit prescrit l'exécution de son édit , non pas comme parlent nos rois , *dans les lieux de notre obéissance* , mais , suivant le style parlementaire , *dans les lieux de notre ressort*. Outre ces vices de forme . de date et de style , qui trahissent si visiblement les faussaires , cet édit prétendu , s'il pouvoit exister quant au fond , mettroit encore en défaut tous les hommes publics et les historiens contemporains ; il transformeroit le conseil d'Henri IV en un assemblage d'ignorans et d'imbécilles , et ce grand roi lui-même , dont la bienveillance pour les Jésuites ne se démentit jamais , en un composé bizarre de contradictions et d'absurdités. *V. le compte rendu des comptes rendus.*

cipes ; de celle qui avoit fondé la monarchie. C'étoit l'éducation que Charlemagne avoit pris tant de soin de mettre en vigueur jusques dans son palais, celle qu'avoit perfectionnée la sagesse de nos rois, et qui, de nos jours encore, et sous Louis-le-Grand sur-tout, avoit fait admirer, dans la nation la plus éclairée du monde, les sujets les plus dociles au joug tutélaire de l'autorité.

La science pratique des vertus chrétiennes et sociales étoit le but capital de cette éducation, et le grand régulateur de toutes les branches d'instruction dont elle se composoit. Pénétrés qu'étoient les disciples d'Ignace de la sublimité des fonctions qui les établissoient comme les arbitres de la perpétuité du bonheur dans les générations futures, c'étoit dans la religion qu'ils s'empressoient de puiser, pour le communiquer à leurs élèves, ce feu sacré non moins propre à éclairer les esprits qu'à féconder les cœurs. Ces sages instituteurs regardoient comme employés au plus grand avantage même des talens de l'esprit, les soins qu'ils prodiguoient à la culture des ames. La philosophie de la religion étoit la seule qui leur parut capable de hâter la maturité du jugement, soit en reprenant la fougue des passions naissantes, soit en rectifiant leurs travers. Si les Jésuites étoient asservis à l'usage que déploroit le rhéteur de Tagaste, de puiser l'instruction littéraire de leurs élèves dans les modèles profanes de la Grèce et de Rome, ils avoient aussi toute l'attention de ce grand maître à placer le correctif à côté des erreurs dont sont imprégnés ces chefs-d'œuvre de goût, à réfuter les préjugés de ces payens, leur fol enthousiasme pour une liberté sans frein, leurs faux principes sur la vertu, la continuelle opposition enfin de leur morale estimée la plus pure, avec celle que consacre le christianisme.

C'étoit dans cette invariable méthode, de parler à leurs élèves au nom d'une religion qu'ils leur avoient

appris à chérir, qu'ils trouvoient le secret de fixer les esprits et d'ouvrir les cœurs à la confiance. C'est par là que ces maîtres industrieux doubloient pour ainsi dire les années de l'enfance, qu'ils familiarisoient la jeunesse avec la raison de l'âge mûr, et qu'en même-tems qu'ils accéléroient le développement des talens naturels, ils savoient sur-tout les utiliser pour la société, en dépouillant le savoir humain de cette malignité de l'orgueil, plus à redouter au sein des états que toutes les ténèbres de l'ignorance.

Detruire les Jésuites, c'étoit donc renverser ce précieux édifice de notre éducation nationale, c'étoit préparer un ébranlement général dans la morale publique, c'étoit sur-tout priver nos rois de l'avantage inappréciable de régner par anticipation sur la génération naissante, affectionnée par la religion au joug de leur autorité avant même de le porter.

Mais ce n'étoit pas uniquement comme instituteurs de la jeunesse, c'étoit sous tous les rapports qui unissent la religion à la politique pour le gouvernement des mœurs, que les Jésuites formoient une corporation essentielle dans l'état. Sans parler des services qu'ils ne cessoient de rendre aux sciences et à tous les arts utiles, leurs sages écrits, dans tous les genres, devenoient l'antidote toujours présent des erreurs sans cesse renaissantes. Docteurs éclairés des peuples dans la foi, ils étoient ses guides fidèles dans la morale; et nul ordre, nul institut religieux parmi nous, qu'on put leur comparer pour le talent d'insinuer la vérité dans les ames, de rendre le vice odieux et les vertus aimables. C'étoit chez eux que les grands alloient apprendre les vrais moyens de faire chérir et respecter la grandeur, et les petits la manière de trouver le bonheur dans les devoirs de la dépendance. Appelés à la cour de nos rois pour y remplir un ministère divin, ils savoient en soutenir toute la dignité, professer le respect dû à la majesté secondaire, sans trahir

les droits de la majesté suprême. Placés , par ordre de la providence et non par intrigues , sur ce théâtre si ordinaire de la licence et de la flatterie , leur zèle ne s'arrêtoit point devant le *non licet* de Jean-Baptiste. Ils parloient apostoliquement aux rois des grands devoirs des rois. Ils leur rappelloient les soins religieux et paternels qu'ils doivent à leurs peuples , avec un zèle égal à celui qu'ils apportent à instruire les peuples des devoirs que la religion leur prescrit envers les rois.

Le seul nom de *Jésuites* appelloit ces religieux à partager les persécutions de l'Homme-Dieu , dont ils se proposoient plus particulièrement de propager la doctrine et d'exprimer les vertus. Le sectaire rigoriste accusoit leur morale de relâchement , et le courtisan licencié la taxoit de sévérité , tant ils s'appliquoient à saisir le vertueux milieu prescrit par leur divin modèle. Le vice ombrageux à la cour , une jalouse rivalité à la ville leur reprochoient de l'ambition. Ils en avoient une en effet , et l'avoient héritée des Ignace et des Xavier , celle du salut des âmes : c'étoit du zèle ; un zèle pur et actif , qui se portoit à tous les genres de bonnes œuvres , qui atteignoit les extrêmes , qui embrassoit l'humanité toute entière dans l'immensité de ses besoins. Au sortir de ces palais fastueux , d'où ils venoient de peser les péchés des rois et de recueillir les aumônes qui les rachètent , on les voyoit descendre modestement dans la cabane du pauvre , et devenir au sein des familles malheureuses des anges consolateurs. Aucun lieu dans l'Empire , aucun âge , aucune profession qui échappât à leur active et industrieuse charité. Le paysan dans les campagnes , le soldat dans nos villes de guerre , le matelot sur nos ports de mer , le malade , le pestiféré même dans les hôpitaux , le criminel au fond des cachots , tous les membres enfin de la famille française , depuis le monarque jusqu'au dernier de ses sujets , devenoient les débiteurs de ces hommes apostoliques.

Dans tous les tems de l'année , un public , insatiable des leçons qu'ils ne cessoient de lui donner , tantôt faisoit foule pour les entendre autour des chaires chrétiennes , tantôt assiégeoit les tribunaux sacrés , où , à toutes les heures du jour , leur infatigable charité les constituoit les pacificateurs des consciences. Dans l'intérieur de leurs maisons , l'état trouvoit un millier de précieuses écoles de vertu , dont leur zèle faisoit tous les frais , et qui , sous le nom de *Congrégations* , avoient , entr'autres avantages , celui de protéger les mœurs contre le désœuvrement des jours de fêtes. C'étoit de ces assemblées religieuses que l'impiété désespérée voyoit sortir l'homme public toujours plus pénétré de ses devoirs , le riche plus généreusement sensible à la misère du pauvre , l'époux plus affectionné à son épouse , le fils plus soumis à ses parens , l'artisan plus affermi dans la probité , le sujet plus dévoué à son roi.

Telle étoit , aux yeux de la France impartiale , et telle nous avons connue cette société de vrais religieux , le juste effroi du sectaire et de l'impie , société dont le sage héritier du trône connoissoit tout le prix , qu'il auroit voulu conserver à la nation , comme sa plus riche propriété ; mais qu'il aura la douleur de voir tomber sous la hache philosophique *.

Déjà les Jésuites étoient proscrits dans la plupart des cours souverainel de magistrature , et l'autorité royale , intimidée par le souvenir du poignard de Damiens , trahie par Choiseuil et Pompadour , avoit à peine élevé la voix sur cette grande affaire d'état , et

* Comme on m'a plus d'une fois fait l'honneur de m'aggréger aux Jésuites , sur-tout quand il s'agissoit de faire prohiber l'impression de mes ouvrages : je déclare que jamais je n'ai appartenu à leur société , et , qu'à l'exception de la vérité , je ne lui dois absolument rien , pas même mon éducation.

l'avoit fait en vain **, lorsque le duc de Choiseul crut qu'il étoit tems que le monarque parut au moins sanctionner l'opération que la perfidie de son ministre l'avoit mis comme dans l'impuissance d'improuver. Le conseil d'état s'assemble : l'affaire y est rapportée dans le sens du conspirateur. La scandaleuse animosité des parlemens, les fureurs du parti janséniste et du philosophisme fondent le prétexte de présager à Louis XV les plus grands troubles dans son royaume, s'il entreprend de se roidir contre de si puissans obstacles. Ces considérations entraînent d'abord des suffrages déjà vendus, et le courage des mieux intentionnés ne s'élève pas au-dessus d'un stérile hommage rendu à l'innocence qui succombe. Tout plie, tout se taît devant l'axiôme judaïque : qu'il n'est point de sacrifice injuste quand c'est l'état qui le commande.

Le dauphin, quand son tour d'opiner fut venu, vit bien qu'inutilement il voterait pour la cause de la justice, mais pourtant ne voulut pas la priver de son suffrage ; il l'émit en ces termes : « L'affaire que nous

* Le parlement de Provence ayant osé répondre par un *il n'y a pas lieu à délibérer*, à un ordre précis de Louis XV, qui lui enjoignoit le sursis sur l'affaire des Jésuites, le président d'Eguilles, l'Aristide de la magistrature française, se rendoit à Versailles et disoit au roi : — « Si l'église est constamment outragée par les jugemens rendus contre l'institut des Jésuites, le trône est encore plus directement attaqué par les deux principaux motifs qui ont porté leurs ennemis à leur destruction. Le premier de ces motifs a été visiblement d'ôter l'éducation des enfans, et sur-tout des gens de qualité à une société toute royaliste. — Le second motif, aussi dangereux que le premier, a été d'étonner tous les autres corps du royaume par la chute effrayante de celui qui paroisoit le plus inébranlable, et de leur faire sentir, par-là, que la haine des parlemens est plus à craindre que la protection du roi n'est à rechercher ». Ce courageux ami du trône et de la justice mérita de partager la persécution des Jésuites, et leur proscription.

» traitons est *bien avancée....* j'en conviens ; mais
 » nous voyons aussi dans quel sens, et par quelles
 » étranges manœuvres. Elle est bien avancée ! et ce
 » doit être là le grand sujet de notre étonnement ,
 » que , dans une affaire d'état , la magistrature se soit
 » arrogé l'initiative sur le chef suprême de l'état , et
 » qu'elle ait porté l'oubli de ses devoirs jusqu'à pro-
 » céder au mépris des ordres du roi. Ce bien de la
 » paix , cette tranquillité publique dont on nous parle ,
 » et que je crois desirer autant que personne , ils sont
 » dans le respect pour la justice, et ne sont que là. Non,
 » ce ne sera pas dans ce conseil , je l'espère , que la
 » passion des oppresseurs deviendra le crime des op-
 » primés. Je déclare , en conséquence , que , ni en
 » honneur ni en conscience , je ne puis opiner pour
 » l'extinction de cette société d'hommes précieux, aussi
 » utile au maintien de la religion parmi nous , que
 » nécessaire à l'éducation de la jeunesse * . »

C'eut été le cas , si jamais il en fût , de peser les
 suffrages. Louis XV les compta. C'étoit son habitude ,
 et ce monarque se croyoit innocent d'une injustice
 consommée dans son conseil à la pluralité des voix :
 préjugé funeste dans lequel on l'avoit nourri dès l'en-
 fance. Mais ce système d'aristocratie ministérielle ,
 dont peut s'accommoder la paresse d'un prince , ne
 sauroit , au tribunal suprême , le soustraire à la res-
 ponsabilité personnelle sur des prévarications qu'il
 étoit de son devoir d'empêcher. Que les rois s'ins-

* Ce ne fut qu'avec bien de la peine que je parvins à main-
 tenir, dans la *Vie du Dauphin*, la substance de l'opinion de
 ce prince sur les Jésuites, que je tenois de madame la dan-
 phine, par l'abbé Soldini. Je n'oublierai jamais que , sous
 le garde-des-sceaux, M. de Miromesnil, et le directeur-général
 de la librairie , M. le Camus-de-Néville, je fus condamné à
 cartonner le même ouvrage pour l'épithète *absolue*, donnée
 par le dauphin , et dans le sens le plus juste , à l'autorité mo-
 narchique.

truisent et qu'ils consultent, puisqu'ils sont hommes ; mais qu'ils décident aussi puisqu'ils sont rois. Juger, dans les affaires d'état, n'est pas seulement le droit de la royauté, c'en est le devoir incommunicable. Ambitieux de régner sous le nom de leurs maîtres, des ministres ne cessent de leur crier : « Déchargez-vous sur nous des embarras de la royauté : soyez timides et réservés quand vous siégez dans vos conseils. » Et moi je leur dirois : « Aimez-vous la justice, et avez-vous à cœur de régner par elle seule ? » soyez confians et décisifs, et craignez bien moins de gouverner que d'être gouvernés. » C'est que les rois, en permanence dans leurs conseils, y acquièrent une expérience que n'ont point des administrateurs éphémères ; c'est que les grands intérêts des peuples se décident beaucoup plus sûrement par la droiture du cœur que par la finesse ou le brillant de l'esprit ; c'est que les yeux d'un père sont plus clairvoyans sur les vrais besoins de ses enfans que toutes les lumières d'un peuple d'étrangers ; c'est que c'est à eux-mêmes, et non point à leurs ministres, que la sagesse éternelle, s'ils ont recours à elle, s'est engagée d'accorder toute l'assistance dont ils ont besoin pour être de fidèles dispensateurs de ses bienfaits sur les hommes.

Mais il suffiroit, ce nous semble, pour que les rois fussent à jamais désabusés de l'illusion de compter toujours des suffrages, et de placer toute leur justice dans la conscience de leurs ministres, il leur suffiroit de faire attention que, dans cette grande affaire des Jésuites, l'avis d'un seul, s'il eut été suivi contre l'avis de tous dans le conseil de Louis XV, eut pu détourner la crise effroyable qui vient de renverser un trône et d'ébranler tous les autres : il leur suffiroit de songer que ce jeune, mais sage et religieux dauphin, environné de vieillards qui dédaignoient son avis, eût été fondé néanmoins à les apostropher alors, et à leur tenir ce langage d'une bien étonnante vérité :

« Vous accédez au vœu que vous transmet le philosophe par l'organe des magistrats : vous consommez la destruction des Jésuites, ministres imprévoyans, si vous n'étiez pas quelque chose de pis encore ! et vous n'êtes pas effrayés de laisser tout-à-coup sans instituteurs toute la jeunesse d'un vaste empire ? Vous immolez sur l'autel de l'impiété une société qui, par l'influence de ses fonctions, son zèle et ses lumières, soutient, mieux qu'aucun autre corps, l'empire ébranlé de la religion et des mœurs : et vous affectez de ne pas voir, vous l'œil et le conseil de l'autorité, que vous brisez en sa main le ressort seul efficace pour contenir et gouverner la multitude. Que dis-je ? et vous vous félicitez encore ; et vous nous annoncez la renaissance de l'âge d'or, avec la chute des préjugés antiques. Hé bien, triomphez donc aujourd'hui, sophistes délirans, applaudissez-vous de vos succès dans ce conseil : mais je vous ajourne, moi, au tribunal inévitable d'une providence attentive à convertir les injustices des nations en instrument de ses vengeances. Vous n'y croyez pas davantage à ce régulateur infailible des événemens humains ? et moi, déjà je suis son action, et, dans un avenir qui n'est pas éloigné, je vois sa main qui dirige, pour le châtimement mémorable d'un gouvernement aveuglé, l'éducation vicieuse qu'il va substituer à l'éducation de la vertu. Non, les enfans de l'état, vos enfans ne seront plus désormais les élèves de la religion : le philosophe les attend, qui deviendra leur docteur. Mais attendez, vous-mêmes, qu'ils aient appris à son école que les vertus comme les vices ne sont que préjugés, que toute la science des mœurs n'est que celle des plaisirs, que la conscience et ses remords, l'enfer et ses supplices ne sont que des fantômes, vains épouvantails d'une éducation superstitieuse ; attendez que vos enfans aient appris à douter s'ils ont une ame ; si, supposé qu'ils en aient une, elle ne meurt pas avec le corps, ou, du moins, si le Dieu qui règne au ciel n'est pas trop élevé pour abbaiss-

ser ses regards jusqu'au foible mortel qui rampe sur la terre : attendez que le philosophisme , après avoir affranchi la jeunesse de toute reconnoissance envers les auteurs de ses jours , lui ait encore révélé ses grands secrets sur l'autorité des puissances en possession de gouverner le monde ; attendez , dis-je , que , formée par ces principes nouveaux à une morale nouvelle , la génération naissante constitue la portion active et dirigeante de la nation française : vous attendrez vingt-cinq ans. Mais , à cette époque , souvenez-vous-en , à cette époque précise je vous sommerai de me dire ce que sera devenu cet antique et majestueux édifice d'une monarchie qui doit sa splendeur et sa plus grande force au zèle constant de nos rois pour l'éducation chrétienne de la jeunesse.

» Ici , je vous entends , esprits vains et présomptueux , insulter à mes alarmes , traiter de chimériques des présages trop certains , plaisanter le dauphin sur ce qu'il vous plaît d'appeller ses affections jésuitiques *. Mais que seroit-ce donc , si , précisant les événemens , j'allois vous dire que la prévarication que vous commettez en ce jour sera comme prise sur le fait à l'époque assignée ; que l'effet alors accusera visiblement la cause , l'accusera nominativement et la rendra victime ? Hé bien , c'est à vous que je l'annonce , sophistes destructeurs qui prévalez dans ce conseil : oui , ces mêmes maisons , dont il vous plaît de bannir aujourd'hui la religion institutrice , ces maisons jusqu'à ce jour si fécondes en sujets , l'ornement et le soutien de la patrie , vous les verrez vomir une engeance de vipères acharnés à dévorer leur mère. Ces paisibles

* Les sophistes de la cour et les sophistes de la ville appelloient le dauphin *le prince-jésuite* ; ne songeant guères que , par cette dénomination même , ils le plaçoient dans la postérité au dessus de tous les hommes d'état de son tems.

sanctuaires de l'instruction et des mœurs, que vous proposez de changer en arènes de gladiateurs, vous en verrez sortir une génération licenciée et sans frein, une jeunesse indomptée, qui ne respirera que désordre et que combats; que l'on verra, tantôt courir aux armes sans être commandée, tantôt pousser le gouvernement dans une guerre immorale; puis aller s'escrimer sur un sol étranger, et revenir enfin tout embraser dans sa patrie de ses fureurs anarchiques.

» N'est-ce pas vous en présager assez, et voudriez-vous du plus précis encore? hé bien, Choiseuil, écrivez donc sur vos tablettes : entre ces écoles dénaturées, qui vont couvrir les malheurs que j'annonce, il en est une que vous connoissez, que toute la France connoît; une plus célèbre que les autres pépinière de grands hommes, depuis long-tems fameuse par le nom et la faveur de Louis-le-Grand. C'est uniquement à celle-là que je veux m'arrêter; c'est celle-là seule que je veux assigner en exemple. Et vous, refusez, si vous l'osez, de reconnoître votre ouvrage et le fruit vengeur de votre opération, au monstrueux contingent que cette seule maison d'éducation fournira dans la catastrophe annoncée. Oui, souvenez-vous en bien, c'est de la maison appelée *Louis-le-Grand*, dont vous faites aujourd'hui sortir les Jésuites, que sortiront aussi, dans vingt-cinq ans, deux séditeux énergumènes qui sonneront le tocsin de la révolte contre les rois et leurs ministres : l'un s'appellera Desmoulins, l'autre se nommera Chénier *. C'est de cette maison que sor-

* Camille Desmoulins, auteur de plusieurs libelles atrocement sanguinaires, contribua très-efficacement au soulèvement des provinces, par son premier, *la France libre*; et le plagiaire Marie-Joseph Chénier, par sa rapsodie de Charles IX, inocula à tous les habitués du théâtre sa rage contre les rois. Il avoit néanmoins été au collège de Louis-le-Grand pensionnaire de Louis XVI.

tiront à la même époque d'autres héraults de sédition et de sang , qui sont trop connus pour qu'il soit besoin de les nommer *. C'est de cette maison que sortira un prêtre apostat , dont la main sacrilège violera le porte-feuille secret de son roi , pour en extraire des accusations régicides et des crimes de mort : on l'appellera Audrein **. C'est de cette maison que sortira , sous la forme humaine , un être d'une atrocité inconnue à l'antiquité barbare , qui , après avoir déterminé le meurtre de son roi , régnera lui-même sur vous et sur les vôtres par les poignards et les assassinats , boira le sang d'un million d'hommes et celui nommément de la magistrature , condamnée en masse et sans être entendue , comme elle condamna elle-même les Jésuites : le nom du monstre , son exécration nom sera Robespierre ***. C'est aussi de la maison de Louis-le-Grand que sortira un second Robespierre , frère du premier , et , comme lui , son digne émule à faire oublier , par sa férocité , les forfaits néroniens. C'est de cette maison encore que sortiront deux bas valets de ces hommes tygres et les adjudans de leur

* Robespierre , Tallien provoquèrent à l'envi par leurs journaux , le régicide et l'anarchie , et une foule d'autres qui étudièrent au collège de Louis-le-Grand ; Tallien fut celui qui l'habita le moins de tems.

** Audrein avoit habité le collège de Louis-le-Grand en qualité de préfet. Il n'étoit que mauvaise tête , l'ambition le rendit mauvais cœur. Il fut chargé d'inventorier les papiers du roi , après le pillage des Thuilleries. Ses complices le récompensèrent , en le faisant évêque intrus de Quimper. D'autres encore de nos évêques intrus , tels que Porion d'Arras , Dambouchel de Nîmes , Desbois d'Amiens , etc. sont aussi sortis du collège de Louis-le-Grand depuis la destruction des Jésuites.

*** Sans la destruction des Jésuites , la France n'ent pas eu ses Robespierre ; et la plupart des sujets dont il est ici question , pauvres boursiers , comme ces monstres , n'eussent jamais fait d'études , au moins dans la capitale , si ces religieux y eussent conservé leur existence.

scélératesse : le nom de l'un sera Sijas , celui de l'autre Pilot *. Enfin , c'est de cette maison , épouvantable foyer des célestes vengeances , que sortira à cette époque désastreuse le vil ministre d'une canaille révoltée , qui livrera son maître à des sujets factieux , on l'appellera du Tertre **.

Que ce rapprochement de circonstances et de faits , d'une si marquante singularité , soit réputé naturel , ou qu'on s'obstine à l'appeller *du hazard* , nous ne cesserons , nous , d'y admirer la providence ; et nous ne quitterons pas ce fil prétieux dont nous nous sommes saisis , que nous n'ayons amené nos lecteurs à conclure avec nous que le prince dont il est donné à l'impiété de préparer le règne , ne doit être personnellement ni le jouet de l'aveugle fortune , ni le héros d'un destin malheureux , mais le véritable élu d'une providence attentive , et l'instrument affectionné de ses profonds desseins dans la catastrophe dont elle a résolu de châtier un grand peuple , et par lui l'univers.

Continuons de retracer ce dont nous fûmes témoins. A peine cette conjuration du philosophisme et de la franc-maçonnerie contre les Jésuites est elle devenue .

* *Sijas* avoit obtenu de son camarade de collège Robespierre, l'emploi de confiance de surveiller les massacres de la *guillotine* à Paris ; et *Pilot*, exerçant la même commission à Lyon, écrivoit à Robespierre : que le plaisir de voir égorger les lyonnais par centaines lui rétablissoit la santé. Le général *Chérin*, et d'autres suppôts encore de la révolution , sont sortis du collège de Louis-le-Grand.

** Aussi révolutionnaire , quoique moins scélérat que les précédens , le ministre républicain *Duport-du-Tertre*, pour porter Louis XVI à accepter la constitution qu'il lui presentoit après son retour de Varennes , se jeta à ses genoux , et lui dit : « Sire , je conjure votre majesté de songer que , par son seul » refus ; elle prononce la sentence de mort de tous les prison- » niers arrêtés pour avoir servi sa cause , et de ceux nommé- » ment qui l'ont accompagnée dans son voyage ».

par la foiblesse de l'autorité, le crime du gouvernement, qu'elle en devient encore le fléau, par un débordement d'impiété plus universel et dans le royaume et au-delà. Soit, en effet, que nous consultations les actes du clergé et les mandemens des évêques, les discours des orateurs près des cours de magistrature, ou les correspondances secrettes des sophistes *, tous

* C'est au moment de la destruction des Jésuites, et à cette occasion même, que d'Alembert écrivoit à Voltaire : « je vois » tout, en ce moment, couleur de rose. Je vois d'ici les jansénistes mourant de leur belle mort, après avoir fait mourir les Jésuites de mort violente, la tolérance s'établir, les protestans rappelés, les prêtres mariés, la confession abolie, et le fanatisme écrasé ». *Let. du 4 mai 1762*. C'est à l'époque de la destruction des Jésuites, et pour les suppléer, que Voltaire donne mission à d'Alembert pour éclairer la jeunesse du royaume, et à Damilaville pour détruire l'Infâme chez les honnêtes gens. *Let. à d'Al. 15 sept. 1762, à Damil. 25 déc. 1782*. Il n'y a qu'un an que les Jésuites ont disparu de France, que déjà Voltaire voit l'Europe « se remplir d'hommes raisonnables, et ouvrir les yeux à la lumière ». Il se plaint à Helvétius de ce que « les adorateurs de la raison ne connoissent pas assez leurs forces ». Il indique à ce sophiste le moyen infailible de pervertir la nation en travaillant les cœurs flexibles en sens inverse de ce que faisoient les Jésuites : « On oppose, dit-il, au pédagogue chrétien et au pensez-y bien, de petits livres philosophiques, qu'on a soin de répandre par-tout adroitement. Ces petits livres se succèdent rapidement les uns aux autres. On ne les vend point, on les donne à des personnes affidées, qui les distribuent à des jeunes gens et à des femmes. *Let. à Helv. mars 1763, 26 août 1763* ». Ce que présageoit d'Alembert, au moment de la destruction des Jésuites, Voltaire, le voyant se réaliser trois ans après, écrivoit à Damilaville : « La victoire se déclare pour nous de tous côtés. Je vous assure que, dans peu, il n'y aura plus que la canaille sous les étendards de nos ennemis ». *Let. à Dam. 1765*. En effet, à mesure que les Jésuites s'éloignent, leur doctrine se remplace en tous lieux par celle des sophistes, et leur chef voit, tantôt la jeunesse française qui apprend à lire dans le *Vicaire savoyard*, tantôt toute la jeunesse allemande, qui n'a plus que les productions philosophiques pour *Catéchisme universel*, depuis *Basle*.

les monumens du tems nous rameneront à cette incontestable vérité. Mais ce sera sur-tout , comme l'a prévu le dauphin , par la subversion de l'éducation de la jeunesse que le gouvernement paiera plus sensiblement la peine de sa criante injustice envers les anciens instituteurs.

Dans l'ivresse de son triomphe , et des applaudissemens dont le flattent à l'envi toutes les sectes , le duc de Choiseul , satisfait d'avoir détruit , se met peu en peine de réédifier. Il lui suffit de savoir que tout deviendra nouveau dans l'enseignement nouveau , dès qu'il en abandonnera le soin aux ennemis des Jésuites. Les parlemens , chargés du remplacement de ces religieux , commencèrent par organiser à leur manière tous nos établissemens d'éducation publique ; et la constitution des collèges , de monarchique qu'elle étoit sous les anciens maîtres , suivant le goût des réformateurs , prit la forme républicaine , sous un directoire qu'on dénomma bureau.

L'on n'aura plus désormais à craindre ni cette obéissance aveugle des inférieurs , ni ce prétendu des-

*jusqu'à Moskow. Let. au comte d'Argental, 26 sept. 1766. D'autres fois il écrit : « qu'une révolution s'annonce de tous côtés : » — que la philosophie se fortifie dans l'Allemagne septentrionale : qu'elle perce jusque dans la superstitieuse Bohême et » en Autriche : — que la même révolution se fait en Pologne , » en Italie et en Espagne ». *Let. du même, 15 avril 1765 ; 4 sept. 1767 ; 20 déc. 1769.* Cette canaille même , qu'il sembloit abandonner à la religion de ses pères , dès qu'il n'y aura plus de Jésuites qui l'y attachent , Voltaire aura la satisfaction de la voir philosophiser aussi bien que ceux qu'il appelle les honnêtes gens. « Le peuple est bien sot , dit-il , et cependant la philosophie pénètre jusqu'à lui : il y a des philosophes jusque dans » les boutiques de Paris ». *Let. au Mis de Villevieille , 20 déc. 1768.* Enfin il voit la philosophie faire des recrues de jeunes gens parmi la magistrature , et le troupeau des sages croître à la source. *Let. 11, an. 1769, à d'Alembert , et du 18 juillet 1770 , au même.**

potisme des supérieurs , tant reprochés aux Jésuites. Dans chaque collège , le corps , ou , pour parler plus juste , le rassemblement des nouveaux maîtres , sans règles certaines de subordination intérieure , et dans la dépendance illusoire de toute une compagnie , ne dépendra de personne. Aussi des scènes d'éclat et de bruyans scandales avertiront-ils bientôt le gouvernement , qu'en sanctionnant cette nouvelle forme il n'a fait qu'organiser le désordre parmi les successeurs des Jésuites. Les plaintes et les réclamations , dont on le fatiguera de toutes part , le rendront facile sur les changemens locaux qui lui seront proposés, Mais , vains expédiens encore , qui ne paroîtront soustraire la jeunesse à un écueil que pour lui en creuser un autre. Tout ce qui ne sera pas vicieux autour d'elle sera superficiel et sans ensemble. Si elle n'est pas abandonnée à des jeunes gens , sans méthode pour l'enseignement comme sans frein pour la conduite ; si elle n'a pas pour instituteurs des auxiliaires gagés de congrégations stériles en sujets et suspectées de jansénisme , elle n'échappera pas du moins à l'inexpérience que nul mérite ne supplée.

Dans cette crise violente de l'éducation publique , comme on voit dans les épidémies , la troupe empressée des empyriques multipliera ses offres de services , que la crédulité des parens et le vain espoir d'un mieux accueilleront sans examen. Les plans d'instruction les plus bizarres , conçus par le philosophisme ou suggérés par la cupidité , prendront la place de ces règles pleines de sagesse , mûries par l'expérience et justifiées par le succès. L'impertinence et la sottise , s'exerçant impunément sur une matière si grave , proposeront une foule de systèmes qui se disputeront les uns d'absurdité , les autres d'impiété , mais qui tous n'en recruteront pas moins leurs dupes. C'est sur ces bases que , de toutes parts , nous voyons le charlatanisme organiser ses gymnases et ses académies ; et de toutes parts la jeunesse y accourt acheter au prix de l'or le

don de la science universelle. On promet au jeune homme qui en sortira , qu'il saura chanter , danser , manier un cheval , passer un ruisseau à la nage , et encore herboriser. On lui annonce même qu'avec des dispositions de sa part , on pourra lui apprendre à raisonner sur les débats républicains de la Grèce et de Rome , à parcourir l'univers sur une carte , à parler de nombres et de surfaces , à réciter la nomenclature des arts et métiers , et , par dessus tout , à se présenter avec confiance dans un rôle de comédie. Mais , du reste , la science seule nécessaire n'entrera pour rien dans cette universalité de savoir ; et le jeune encyclopédiste ignorera jusqu'à la géographie de son propre cœur , et la route unique qu'il lui importe de tenir pour ne pas manquer la sublime destinée que lui assigne la religion.

Les plus renommées de ces nouvelles écoles s'appelleront *militaires* , le seront en effet , et ne seront que cela. L'élève de dix ans , le mousquet sur l'épaule , montera la garde à son tour sous les fenêtres de sa maîtresse-de-pension. Il a été éveillé au son du tambour , et le même instrument lui donnera le signal pour tous les exercices de la journée. Ce genre d'éducation , fait pour exalter encore le penchant de l'enfance à la dissipation , ne déplaît pas à de frivoles pères. Le roturier trouve qu'elle donne à son fils un vernis de noblesse qui flatte sa vanité. Les écoles militaires prennent de jour en jour faveur , et se multiplient dans les provinces comme dans la capitale. Tout cède à cette nouvelle manie qui dénature tout dans l'enseignement. Grand nombre de collèges , devenus les émules de ces bruyans lycées , ressemblent moins à des maisons paisibles d'instruction qu'à des citadelles et des places de guerre. Au lieu de cette pudeur naturelle , de cet air de candeur et d'ingénuité qui sied si bien au jeune âge , on aime à lui voir affecter la rudesse des manières et le ton libre des guerriers. C'est une des grandes jouissances de la bourgeoise parisienne

de se rendre le dimanche dans la pension de son fils , pour le contempler en uniforme , exécutant avec ses jeunes camarades des évolutions militaires et des combats simulés.

Le philosophisme , à cette époque , aura tellement confondu et bouleversé toutes les idées raisonnables en matière d'éducation publique , que les contrastes et les singularités les plus révoltantes n'y seront pas même apperçus. Ainsi , quoique rien ne soit plus rare que de rencontrer un père qui réunisse le talent à la patience d'élever ses propres enfans ; quoiqu'il soit de toute évidence que , distrait par les embarras domestiques , un père de famille ne puisse donner que des demi-soins à l'éducation publique , le philosophisme prétendra qu'il faut être père soi-même pour bien élever les enfans d'autrui ; et ce paradoxe , par cela seul qu'il est anti-sacerdotal , aura ses partisans. Ce n'est pas tout : et tandis que , d'un côté , nous verrons tels chefs de collèges qui confondent la famille de leurs enfans des deux sexes avec la famille de leurs pensionnaires , de l'autre , la complaisante et versatile raison du dix-huitième siècle , franchissant les extrêmes avec la rapidité de l'éclair , ne voudra voir ni inconvéniens , ni inconvenance à ce que des cénobites , voués par profession à la prière publique et aux contemplations solitaires , délaissent des engagemens sacrés , pour surveiller une éducation guerrière et présider en froc les exercices du Champ-de-Mars.

L'on ne peut guères douter que cette impulsion militaire , donnée si subitement à l'éducation nationale après l'extinction des Jésuites , n'ait été combinée dans le plan général de subversion médité par le philosophisme , quand on songe combien il étoit naturel qu'elle en accélérât le développement. Comme rien , en effet , n'est d'une influence plus décisive sur le tempéramment du corps social que les premières habitudes des individus dont il doit successivement se com-

poser, il n'étoit pas difficile de prévoir, et nous ne nous ferons pas un mérite d'avoir prévu quelque chose du funeste résultat de cette effervescence guerrière, que nous dénonçâmes même au gouvernement *. Effrayés de l'état de désœuvrement où languissoit, depuis quinze ans, toute une génération vagabonde, exclusivement formée pour les armes, et inhabile aux diverses fonctions de la société qui demandent un esprit exercé par la réflexion; nous augurions, en termes précis, que *cette jeunesse mal élevée, fardeau incommode pour l'état, y troubleroit l'ordre public*. Nous ajoutions que, sous un prince moins pacifique que Louis XVI, *elle pourroit devenir le fléau général de l'Europe*: n'imaginant pourtant pas, nous l'avouerons, que nous fussions destinés à faire nous-mêmes, si peu d'années après, le rapprochement de la catastrophe avec le pressentiment, et à voir de nos propres yeux les turbulens élèves de toutes ces écoles martiales, accoutumés à enrégimenter leurs camarades dans leurs pensions académiques, organiser militairement la masse entière d'un peuple armé pour la révolte.

A cette époque où, par la subversion de l'éducation publique, le philosophe fut parvenu à miner par ses fondemens l'édifice de la monarchie avec celui de la religion, la France vertueuse, ne se promettant plus rien du règne actuel, fixoit ses regards et toute son espérance sur l'héritier de la couronne, se flattant qu'assis au premier jour sur le trône de ses pères, le prince le mieux instruit qui eût jamais été de la dette sacrée des rois, sauroit l'acquitter toute entière et remédier à des maux qui pesoient sur son cœur et faisoient le tourment de sa vie. On ne l'espéroit pas seu-

* Dans un petit ouvrage intitulé : *De l'Education publique, etc.* Paris, 1784.

lement ; et , à la vue d'une santé florissante , que cautionnoit encore une longue habitude de sagesse , on le disoit tout haut ; l'indiscrétion même se permettoit de l'imprimer : *le dauphin règnera un jour.....!* C'étoit une menace et l'impiété l'entendit *. Ses horribles desseins sur une tête si précieuse étoient plus que pressentis , sans doute , par l'anonyme qui écrivoit en 1764 : « Qui peut assurer que le successeur du roi » sera son fils , ce prince dont la piété , unie aux qualités les plus distinguées , nous fait concevoir de » si hautes espérances ? Mais , en supposant comme » chose certaine que M. le dauphin *soit conservé* » pour le bonheur de la France , et que , dans vingt » ou trente ans , il monte sur le trône , croit-on qu'il » lui soit bien facile de ramener alors les choses » dans leur premier état , quand la nation se trouvera » presque toute pervertie ? » Funeste présage qui , dans son alternative , doit également faire sentence , et sur le dauphin qui ne régnera pas , et sur le règne encore de son fils , qui ne parviendra au trône que *quand la nation se trouvera presque toute pervertie.*

C'en est donc fait maintenant , et rien désormais qui puisse empêcher que ce grand mystère de vengeance , déjà signalé par tant d'indices , ne se développe tout entier. Non , il ne régnera pas , il ne doit pas régner celui qui eut pu conjurer l'orage de dessus cette France ,

* La secte impie n'ignoroit pas combien le dauphin étoit clairvoyant sur ses menées criminelles. « Savez-vous , écrivoit » Voltaire , quel est le mauvais citoyen qui veut faire croire à » M. le dauphin que le royaume est plein d'ennemis de la religion » ? Ce prince connoissoit , en effet , la conjuration de ces atroces hypocrites contre la religion et le trône , avant que le même Voltaire n'eût recommandé à d'Alembert d'en *garder le secret avec les prêtres et avec les rois.* Let. de Volt. du 12 déc. 1757.

théâtre de trop d'outrages faits à l'éternelle justice. Nous le verrons mourir ce dauphin ; il se verra mourir lui-même ; et ses derniers momens rempliront tous les esprits de la double idée de ce que le crime a de plus atroce et la vertu de plus touchant. Sa mort sera réputée le complément de l'assassinat commis sur les Jésuites et un nouveau forfait de ce philosohisme si intéressé à ne pas laisser passer le sceptre dans la main qui l'en eut écrasé *. Un cri général de désespoir poursuivra ses meurtriers , les appelant par leur nom , et leur redemandant le sauveur de la France. D'un autre côté, ce sage quittant la terre paroîtra plus grand encore qu'on ne l'estimoit pendant sa vie , plus grand au lit de la mort que jamais roi sur son trône. Elle portera, cette mort , le sceau visible de la divinité ; elle offrira , dans un ensemble de circonstances admirables , un de ces spectacles propres à faire époque dans les fastes religieux , spectacle qui tiendra du prodige , et dans lequel un œil exercé aux opérations de la providence découvreroit sans doute le père ménageant dès-lors à son fils , par un sacrifice de héros , la faveur future d'un sacrifice plus héroïque encore que le sien , en dédommagement du malheur qu'il lui lègue de régner en sa place.

Ce vide effrayant , causé dans l'Empire par la mort prématurée du dauphin , son fils aîné le duc de Bourgogne l'eut un jour rempli peut-être. Jeune prince de la plus haute espérance ; génie précocce , et comme

* Ce fut ouvertement , et sans nulle pudeur , qu'au milieu de la consternation générale de la France vertueuse , le philosohisme conspirateur triompha de la mort du dauphin. Le lord Walpole , alors à Paris , écrivoit au feld-maréchal Conway :
 » Le dauphin n'a plus infailliblement que peu de jours à vi-
 » vre. La perspective de sa mort remplit les philosophes de la
 » plus grande joie , parce qu'ils redoutoient ses efforts pour le
 » rétablissement des Jésuites ». *Let. du 28 oct. 1765.*

l'expression abrégée des qualités de son père, caractère ferme et décidé, cœur sensible et plein d'une noble aménité, mais sur-tout singulièrement prononcé pour la vertu ; il étoit appelé par son droit de naissance à devenir Louis XVI : un accident fortuit, disons encore le décret d'une providence qui poursuivoit ses vues, lui substitua un prince né pour le bonheur de tout autre siècle que celui de la perfide impiété.

Si quelque chose encore eut pu rendre de pareilles pertes moins désastreuses dans leurs effets, ç'eut été la conservation d'une princesse que ses rares qualités rendoient digne de l'estime et de toute la confiance de Louis XV. En rappelant de précieux souvenirs à la cour où elle offroit de grands exemples, la dauphine eut pu retarder encore les conquêtes du philosophisme. Elle eut du moins conservé la sur-intendance qu'elle avoit de l'éducation des princes ses fils, et mûri ce grand ouvrage par la sagesse de ses conseils. Il n'en sera pas ainsi : l'époux appelle l'épouse dans le tombeau, le fils y entraîne sa mère. La dauphine meurt, et la reine lui survit peu ; cette reine pendant un demi-siècle le modèle des reines et la gloire de son sexe.

L'on eut dit qu'épouvantées des excès dont la cour étoit le théâtre, toutes les vertus célestes qui l'habitoient s'étoient donné le signal pour abandonner en même tems cette incurable Babylône. Le spectacle de tant de morts successives se termina par un spectacle plus désolant que la mort même dans un palais voluptueux, celui d'une immolation religieuse et d'une mort anticipée aux plus flatteuses jouissances. On vit la fille chérie de Louis XV, depuis long-tems la courageuse imitatrice des vertus de la reine sa mère, s'arracher tout-à-coup au monde et à elle-même, et, des degrés du trône se précipiter dans le tombeau du Carmel. C'est-là que, placée entre les crimes de la France et

le courroux du ciel qui les poursuit, l'auguste victime ; sous le cilice et la burre, réfute la mollesse et l'impiété par une éloquente leçon, mais une leçon perdue pour un siècle gangrené par le philosophisme.

Du moment même que la jeunesse a perdu ses instituteurs, la France son dauphin, la religion ses plus courageux appuis auprès du trône, la secte impie prend un essor plus audacieux que jamais : son but n'est plus un mystère que pour les aveugles, et ses triomphes sont sans obstacle. Les cris de *tolérance* et de *liberté* qui retentissent par tout l'Empire y appellent impunément, avec la dissolution des mœurs, l'anarchie universelle ; et l'on voit ce malheureux royaume se précipiter avec une nouvelle violence vers la destinée que lui rendent de jour en jour plus inévitable les agens immoraux de son gouvernement.

Dans la dépendance la plus absolue de Choiseuil qui ordonne tout, ceux qui exécutent montent leur administration au ton donné de la tolérance. De prétendus hommes d'état ignorent, ou feignent d'ignorer, que tolérer les erreurs c'est opprimer la vérité, qu'accueillir les vices c'est outrager la vertu, que déchaîner le crime c'est immoler l'innocence. Ils ne voyent pas que, lorsque les lois ne seront plus connues que par le scandale des infractions, et que chacun, de l'aveu de l'autorité, se sera constitué l'arbitre de ses actions, cette autorité sans objet ne sera plus qu'un hors-d'œuvre dans le corps social, ou tout au plus une vaine idole réservée aux hommages de l'imbécillité vulgaire.

Mais, entre les divers abus, introduits par le tolérantisme du ministère de Choiseuil au préjudice de la puissance, il en est peu qui lui aient été aussi évidemment funestes que celui de la liberté de la presse. Ce désordre, dégénérant bientôt en licence effrénée, avertit la malveillance et la perversité de tout ce qu'elles pouvoient oser dans tous les genres et contre tous les principes.

principes. Le philosophisme imprima et réimprima tout. Il le fit avec permission et sans permission ; avec permission expresse et permission tacite ; il imprima pour les grands et les riches , il imprima pour les petits ; et le même poison , multiplié à l'infini , se transmit à tous les prix et sous tous les formats à toutes les classes du peuple. Tel sophiste , qui mouroit sans avoir publié ses impiétés , léguoit à un sophiste le soin de sa célébrité posthume. Tel autre , qui ne jugeoit pas à propos de blasphémer en son nom , évoquoit l'ombre de quelque impie fameux , et lui prêtoit ses blasphêmes. Nulle production si révoltante dont il ne fût permis à son auteur connu de charger la mémoire des morts.

Ces jeux philosophiques n'étoient que des jeux innocens au tribunal complice des agens de l'autorité. En vain les vrais sages et les organes de la religion leur représentoient-ils le danger évident d'être eux-mêmes emportés par le torrent dont ils brisoient les digues ; en vain leur crioient-ils que la licence de la presse provoque seule tous les genres de licence qui peuvent compromettre la sûreté d'un empire , qu'elle est le canal impur qui porte et fait circuler le poison dans toutes les veines du corps moral et politique ; que c'est à la faveur de cette licence d'écrire que le vice tend la main au vice , que le crime enhardit le crime , que l'esprit d'inquiétude et de révolte insinue ses moyens , interroge ses complices , et ajoute à ses forces en apprenant à les combattre : la politique du jour ne répondoit que par le sourire de la pitié à des hommes qu'elle appelloit étrangers aux lumières de leur siècle , et qui ne savoient point apprécier à la manière de l'économiste une branche de commerce si lucrative.

Cependant quelques années se sont à peine écoulées , depuis que la magistrature a brisé les plumes les plus redoutables à l'impiété , et rendus muets les oracles en possession de la confondre , que nous enten-

donc un magistrat , depuis peu réconcilié avec les vrais principes , déplorer en plein parlement ces mêmes ravages du philosophisme dont Voltaire et ses complices se faisoient confidence à la même époque précise. Il n'y a que six ans encore que les Jésuites ne sont plus , et , pendant six ans de paisibles travaux , l'incrédulité a tellement avancé son œuvre , que la France n'est plus elle-même ; elle est égarée , perdue par ce peuple de conspirateurs qui osent produire au grand jour leur projet , jusqu'alors au moins déguisé , de renverser du même coup le trône et les autels. Il n'y a que six ans que les Jésuites ne sont plus , et un avocat-général déclare au parlement de Paris , qu'il ne connoît plus d'asile où n'ait pénétré la contagion philosophique. Par-tout , suivant lui , le souffle brûlant de l'impiété a desséché les ames et consumé la vertu. Il voit les femmes elles-mêmes , négligeant les devoirs qui leur sont propres pour s'initier aux dogmes de l'incrédulité , et passant une vie oisive dans la méditation de ses ouvrages scandaleux. Il voit déjà , ce sont ses expressions , *la révolution pour ainsi dire opérée* ; il voit les royaumes chanceler sur leurs antiques fondemens , et les nations étonnées de se trouver sans principes , qui se demandent par quelle fatalité elles sont devenues si différentes d'elles-mêmes ? « Non , conclue » l'orateur , il ne nous est plus permis de garder le » silence sur ce déluge d'écrits que l'irréligion et le » mépris de lois ont répandu *depuis quelques années*. — Le roi lui-même nous a fait connoître que » les évêques de son royaume ont porté au pied du » trône des plaintes également vives et respectueuses » sur l'audace effrénée des écrits irréligieux ».

Après avoir nommément dénoncé quelques-uns de ces écrits les plus révoltans , le magistrat ajoute qu'il pourroit produire une liste effrayante d'autres productions du même genre , *et toujours répandues avec la même impunité*.

Cette licence impunie de tout écrire devoit naturellement provoquer la licence de tout faire ; et le philosophisme , qui n'avoit si opiniâtement réclamé l'une que comme moyen d'atteindre à l'autre , aura bientôt à s'applaudir du succès le plus entier. Dès qu'une fois , subjuguée par le vice conspirateur dans son palais , et comme enchaînée encore par la conscience de ses propres foiblesses , l'autorité suprême ne paroîtra plus accorder à la vertu qu'une protection de bienséance plutôt que d'affection , l'on ne tardera pas à s'appercevoir , non plus de la décadence , mais de la perversion consommée et de la ruine totale des mœurs publiques. Bientôt les transgressions multipliées et les scandales impérieux auront prescrit contre l'empire des lois et abrogé jusqu'à celles de la pudeur. Les vices et les vertus se confondront dans nos mœurs comme leurs noms sont confondus dans les livres du jour. Chacun interrogera ses penchans pour y trouver sa règle. On étudiera ses devoirs dans le code de ses passions ; tout ce qui les flattera sera l'ordre. Devenue commune à la plupart des cœurs , et cessant par là d'être une honte , la plus hideuse dépravation se produira sans masque et dans toute sa nudité.

Alors , et toujours sous l'égide de la tolérance ministérielle , nous verrons les talens et les arts , sûrs de l'impunité , fiers même de la faveur , se faire à l'envi les tributaires du vice idolâtré. L'éloquence lui prostituera ses charmes , la poésie l'animera de son feu , la musique lui prêtera ses accents passionnés , le pinceau les revêtira d'un corps et de formes séduisantes. Tout ce que n'oseroit tracer la plume , tout ce que la langue rougiroit d'expliquer , l'ingénieuse corruption le fera dire au pinceau plus hardi , et redire encore au burin multiplicateur. Ainsi , passant sous la presse du graveur , un seul tableau cynique aura suffi pour souiller les regards de la capitale et des provinces , devenu , pour l'enfance même comme pour le peuple qui ne

sait pas lire , un traité complet de séduction et de lubricité.

Il falloit bien qu'ainsi encouragé , embelli , propagé par tous les arts , le vice triomphant eût encore parmi nous un rendez-vous assigné pour recueillir les communs hommages de ses adorateurs. Le Théâtre Français devint son temple privilégié : et le philosophisme qui en étoit le prêtre , prit les mesures les plus efficaces pour que les loges du théâtre devinssent désormais le premier noviciat des loges franc-maçonnes.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner méthodiquement jusqu'à quel point il peut y avoir de la prudence et une saine politique à tolérer des spectacles profanes dans les empires chrétiens. Nous observerons seulement que ce fut sans le moindre inconvénient que Louis IX chassa de son royaume tous les histrions et les farceurs *. Nous rappellerons à nos lecteurs que des législateurs payens , et que des législateurs modernes ont proscrit les théâtres avec succès **, et qu'il a été cent fois démontré qu'aucun gouvernement ne sauroit non plus les protéger sans risque que les encourager sans crime ; nous dirons que , chez tous les peuples où le vice sera précepteur public , il est inévitable que la société devienne vicieuse ; et nous ajouterons que , sur le théâtre , c'est essentiellement le vice qui fait la leçon.

Que les empoisonneurs enthousiastes de la nation française , que ses encyclopédistes lui aient découvert et prôné une foule d'inestimables avantages dans le théâtre qui les pensionnoit , c'est à quoi l'on pouvoit

* Histriones et joculatores regno expulit. *Leg. eccl.*

** En Suisse , à Genève , à Londres même , sous la reine Elisabeth , qui faisoit chasser les comédiens de cette capitale comme *fripons et corrupteurs de la jeune noblesse.*

s'attendre. Cependant , sans citer ces nouveaux moralistes à un tribunal dont l'impiété ne reconnoît pas la compétence, on eut pu les renvoyer pardevant des juges qu'ils font profession de révéler eux-mêmes comme les génies créateurs de la scène nationale , et leur montrer ces grands maîtres de l'art , les uns expiant par des larmes de repentir les larmes qu'ils ont fait couler sur des aventures romanesques et des passions insensées , et les autres , quoique plus inconséquens , dénonçant aussi néanmoins les dangers inévitables des spectacles auxquels ils n'ont pas renoncé de fournir de coupables alimens *.

Dans ce conflit bien remarquable , entre nos plus fameux auteurs dramatiques , qui viennent nous révéler eux-mêmes tous les périls de leurs talens séducteurs , et les sophistes obstinés à leur donner le démenti , le public fait juge se prononça en faveur de ceux qui flattoient ses passions exaltées , et le fit avec un enthousiasme approchant de la fureur. Entraînés eux-mêmes par le torrent , de faciles casuites , métaphysiquant sur des mots , ébranlèrent les principes , transigèrent avec le devoir , et prirent sur eux de déclarer les spectacles *innocens de leur nature*. Cette décision , plus que téméraire , devint l'écueil de la vertu même , qu'elle priva de son grand moyen de résistance. Car , dès qu'une fois telle personne , modèle de régularité cité dans toute une ville , se fut fait aussi remarquer dans nos spectacles , quelle mère de famille eut encore conservé le droit de les interdire à sa fille ? le vice est innocent quand il a su se donner la vertu pour complice.

* Corneille et Racine , Gresset , Voltaire lui-même , et Jean-Jacques Rousseau , font les aveux les plus précis sur l'incompatibilité du théâtre avec l'innocence des mœurs et la morale chrétienne.

Jamais néanmoins il n'avoit été aussi facile qu'à l'époque où le philosophisme faisoit exclusivement la loi sur le théâtre , d'établir contradictoirement la proposition : *Les spectacles ne sont pas innocens de leur nature*. Quand on parle de la nature des choses , il faut , si l'on ne veut pas sophistiquer , entendre ce que sont habituellement les choses , et non pas ce qu'elles ne sont jamais , ou ce qu'il seroit seulement possible qu'elles fussent , si elles n'étoient plus rien de tout ce qu'elles sont. Etoit-il donc permis à qui parloit alors de théâtre , de feindre un théâtre imaginaire , tel qu'eût été celui où aucun objet séduisant n'eût fixé les regards du spectateur , aucun accent passionné n'eût frappé ses oreilles , aucune maxime immorale n'eût combattu la probité , aucune équivoque du moins n'eût alarmé l'innocence ou fait rougir la pudeur ? Le théâtre français , assurément , n'étoit pas cela ; jamais il ne le fut ; il est contre sa nature qu'il puisse jamais l'être. Le spectacle , tant qu'il existera dans les grandes villes , offrira toujours un rassemblement confus des deux sexes , le tableau mouvant du vice , de ses modes et de ses parures immodestes , le rendez-vous de toutes les beautés vénales et des libertins qui se traînent sur leurs pas.

Mais , dans quel siècle avoient-ils donc eux-mêmes étudié le cœur humain , ces sophistes hautains qui reprochoient si brutalement de n'être pas de leur siècle à quiconque n'adoptoit pas aveuglément leurs paradoxes et leurs travers ? Nous diroient-ils bien du moins à quelle source ils avoient puisé leurs notions du bon sens , ces modernes docteurs , qui ne cessoient de nous faire lire , accolés dans leurs écrits , des termes aussi ridiculement disparates que ceux de *spectacles* et de *leçons de vertu* , de *théâtre* et de *école des mœurs* ? Les vénérables maîtres ! les touchans prédicateurs de la morale et des vertus que des histrions et leurs prostituées ! Comme si les plus saines maxi-

mes , et les plus belles leçons même de la vertu n'en devenoient pas une véritable dérision transmises par l'organe bannal du vice. Comme si c'étoit à de vaines idoles des passions que pût appartenir le saint office d'en déprécier le culte et d'en rompre l'illusion. Et , quand il seroit possible que l'histrionisme réussit à appeler sur tel ou tel vice , non la honte du repentir , mais celle du ridicule , qu'auroit-il fait encore , qu'avoir invité le cœur vicieux à l'être avec plus d'art ?

Il s'en falloit bien , au reste , que notre scène moderne eût pris le plus léger intérêt à la cause de la vertu ou des mœurs outragées. Car ce n'étoit pas , sans doute , par quelques maximes honnêtes , qu'elle ne faisoit comparoître qu'à regret et pour la rime , qu'elle eût prétendu sérieusement détruire tout l'enthousiasme excité par les charmes qu'elle prêtoit au vice mis en action. Naturellement inspirées par le génie du siècle , composées pour flatter la masse corrompue des habitués du théâtre et mériter leurs suffrages , nos fictions dramatiques avoient pour but habituel et peu déguisé de transformer l'impiété en force d'esprit , le vœu hardi de l'indépendance en grandeur d'ame , les plus honteux excès en passions honorables. On ne les connoît que trop , ces prétendues leçons de vertu débitées au théâtre par l'histrionisme instituteur : et qu'étoient-elles autre chose que des intrigues et des rivalités en amour , des outrages faits à la foi conjugale et aux plus saints devoirs de la nature , des crimes heureux et des travers brillans , les triomphes du vice et les humiliations de la vertu , l'art du conspirateur et la théorie des révolutions ? Ainsi notre scène , dans cet enchaînement varié d'attentats contre l'ordre social et religieux , formoit pour les premières classes du peuple un cours permanent d'immoralité.

C'étoit au théâtre qu'une jeunesse bouillante et emportée couroit tous les jours s'enivrer de poisons offerts dans des coupes enchantées. C'étoit là que , parmi

les prestiges des décorations , les voix des syrènes et tous les mouvemens calculés des passions , les objets les plus séduisans venoient surprendre l'imagination , et parler aux sens exaltés le langage qui les enivre et les porte aux extrêmes. C'étoit-là qu'un geste plus hardi rendoit avec la plus cynique précision le dernier mot de l'obscénité grossière auquel se refusoit même la langue de la prostituée. C'étoit à ce tribunal ambitieux , et dans la balance inique du vice , qu'étoient pesés les torts de la vertu , ceux même de la religion et des autorités. C'étoit-là qu'un vers audacieux , répété par toutes les bouches , faisoit arrêt sans appel contre un devoir sacré.

Alors la profession d'histriion , dévouée chez tous les peuples sages à un mépris de convention , parviendra tout-à-coup à une véritable considération parmi nous. Des comédiens deviendront des hommes importants , et joueront des rôles ailleurs encore que sur leur théâtre. Honorés des princes , accueillis des grands , ils prétendront que la maison qu'ils habitent , comme celles qu'ils fréquentent , doit s'appeller un *Hôtel*. Que la politique sacrée les humilie par ses anathêmes , celle du gouvernement les consolera par des pensions ; et c'est en lettres d'or que Pompadour et Richelieu les autoriseront à faire lire à toute la France : *HÔTEL DES COMÉDIENS PENSIONNÉS PAR LE ROI* *.

* Long-tems fameuse au théâtre , et , s'il faut l'en croire , la chaste diane de cette forêt, l'actrice *Clairon* , qui depuis fut toute puissante auprès du margrave d'Anspach , et la protectrice officieuse de la margrave dans le palais même de son époux , vient de publier des *Mémoires* qui nous apprennent que , protégée par Choiseuil , par des ducs et des duchesses , elle vint à bout de faire dénoncer dans le conseil même de Louis XV l'anathème bien *barbare* et bien *bête* , qui excommunie des comédiens en honneur à la cour et *pensionnés par le roi*. Pour nous , qui avons jetté un coup-d'œil sur ces *Mémoires* et sur la réplique de l'actrice *Dumesnil* à sa chaste rivale , loin de

Ainsi appuyé de la faveur et du rang de ses patrons , l'histrionisme n'aura plus rien d'avilissant pour les sujets qui l'exercent ; et des parens alors n'auront plus honte de dévouer eux-mêmes leurs enfans à une profession qui a cessé d'être infamante. Ce sera de ces offrandes parricides que nous verrons se composer un scandale nouveau pour la France , et unique dans l'empire catholique. Tandis que , frappés d'un discrédit éclatant , les noviciats religieux se dépeuplent , nous verrons s'élever au milieu de nous , et aux frais de l'état , des séminaires d'histrions , où des troupes d'enfans des deux sexes , essayant dans des leçons précoces l'impudeur et le crime , annonceront à un peuple dépravé qu'une génération nouvelle s'empresse de venir au-devant de ses goûts libertins.

Contente d'avoir enfanté à la nation cette nouvelle engeance des corrupteurs , la capitale , qui ne pourroit suffire à leur entretien , les vômira par essaims sur nos villes et nos provinces , qu'ils parcourront en zélés missionnaires , débitant sans obstacle la morale philosophique , carressant le vice , couronnant l'impiété , jouant impunément et la religion et ses ministres , et le gouvernement qui les protège *.

La vanité provinciale , flattée d'être divertie à la manière de la capitale , sollicitoit l'envoi de ces baladins exercés , et les accueilloit avec transport. Leur

trouver *si barbare et si bête* l'antique anathème qui pèse sur de pareils et sur leur école , nous croyons , au contraire , que , s'il avoit besoin d'apologie , une des meilleures qu'on pût lui composer , seroit d'accoler les Mémoires de ces deux célèbres comédiennes , qu'on intitulerait ; LE COMÉDIEN FRANÇAIS EXCOMMUNIÉ PAR LUI-MÊME.

* L'actrice Clairon porte de huit à dix mille l'armée que formoient ces légions corruptrices , avant même qu'elles n'eussent des séminaires pour se recruter.

présence excitoit un enthousiasme universel. L'arrivée d'une actrice renommée, nous en fûmes témoins, exaltoit les têtes jusqu'au délire, et faisoit plus de bruit dans telle grande ville du royaume que n'en eut fait le passage d'un prince du sang. Par-tout fêtée, par-tout chantée, la déesse recevoit des complimens, elle donnoit des audiences ; ses regards ne s'abbaissoient que sur des tributaires ou des adorateurs. Le bourgeois quittoit sa boutique, l'artisan son travail ; les citoyens les moins aisés couroient en foule payer ses leçons publiques d'immoralité, tandis que les plus riches mettoient l'enchère à ses crimes secrets.

Il seroit difficile de se figurer, et la religion seule connoissoit à fond la plaie que faisoient subitement aux bonnes mœurs ces excursions des baladins dans nos provinces. Un autre désordre encore marquoit leur passage. Tandis que certaines villes opulentes se piquoient de rendre leurs histrions sédentaires, des villes moins riches faisoient construire et décorer à grands frais des édifices où les troupes ambulantes pussent déployer leur jeu avec plus d'avantage, et rassembler un plus grand nombre de spectateurs. Le tribut que, pendant deux mois de station, une troupe de comédiens imposoit à une ville, lui eut suffi pour payer à l'état sa redevance de plusieurs années. Aussi, de toutes les professions lucratives, en étoit-il peu qui le fussent autant que celle de pervertir les mœurs. Une direction de théâtre étoit une mine d'or à exploiter. Le revenu d'un directeur dans Paris eut suffi au traitement de dix généraux d'armée ; et telle actrice d'opéra, après avoir mené un train de princesse, mouroit encore millionnaire.

Chez un peuple frivole, ardent, et que l'on aidera encore à secouer le frein religieux qui pourroit le contenir, vainement l'on essayeroit d'assigner un terme à l'effervescence des grandes passions, et les plus folles, parmi lui, seront toujours les plus extrêmes. Celle des

spectacles devint , elle dut devenir , pour le français léger et déchu de sa religion , comme autrefois pour les grecs idolâtres un besoin de première nécessité. Le théâtre ne fut plus abandonné aux oisifs de profession : les hommes en place , les magistrats , les guides du peuple coururent y grossir la foule , et sanctionner par leur présence la morale d'Epicure et l'importance de la folie. Ce ne fut plus un petit mérite , et chacun se piqua de savoir apprécier la voix , le geste , les grâces distinctives d'un acteur sur la scène. Il n'étoit pas rare de voir , à ce sujet , les spectateurs passionnés se partager en factions , se siffler , s'injurier , et quelquefois même , dans leur noble rivalité , transporter la scène du théâtre au parterre.

Ce n'est plus seulement alors la province qui se montre altérée de spectacles , leur soif se fait sentir jusque dans nos colonies : bientôt il en faudra dans l'enceinte même de nos camps , et nos armées ne marcheront plus que suivies de leurs histrions.

Mais , pour sentir jusqu'à quel point la fureur des spectacles est devenue pour nos grandes villes un besoin qui les tourmente , il faudroit ouvrir les yeux sur ce qui se passe dans la capitale à l'époque où , par une antique habitude , le gouvernement croit devoir laisser encore la religion en possession exclusive de frapper les peuples du spectacle de ses plus saints mystères. Pendant ce peu de jours , on verroit les habitués du théâtre s'inquiéter , s'agiter , pour se composer eux-mêmes le dédommagement d'une privation qui fait leur supplice. C'est à l'heure même où un signal religieux avertira le peuple chrétien d'aller méditer le grand sujet de sa douleur , qu'ils le convoqueront , de leur côté , et l'entraîneront à leur suite dans une forêt voisine , rendez-vous assigné d'un sabbat sacrilège. C'est-là que faisant voler eux-mêmes leurs chars dorés , criant , s'égarant comme des bacchantes dans des courses périlleuses que termineront les orgies de la débauche , des

grands de la ville, des grands de la cour, confondus parmi le peuple entier des histrions, affecteront d'opposer au deuil solennel des Chrétiens le triomphe le plus solennel de la prostitution.

Si la manie théâtrale ne pouvoit se signaler par de plus coupables excès, elle pouvoit marquer ses ravages par un débordement plus universel encore, et ce débordement aura lieu. Tous les frivoles élèves de notre éducation moderne, d'abord admirateurs des talens qui brillent au théâtre, ne tarderont pas à en devenir les émules. Quelques insensés du plus haut rang commencent à donner le défi à d'autres insensés qui l'acceptent. Bientôt les têtes s'exaltent, la fureur mimique saisit tous les esprits, et voici que la France entière, déjà philosophe, devient encore comédienne. On érige des théâtres dans les palais, on en érige dans les châteaux. Le militaire joue la comédie, le magistrat la joue ; elle est jouée pour divertir le financier, pour amuser le bourgeois, et quelquefois même pour récréer l'abbé. L'on s'invite à une comédie comme jadis nos preux aïeux s'invitoient à des tournois ; et l'amateur comptera pour rien un voyage de cinquante lieues qui doit le mettre à portée de figurer comme acteur dans la pièce du jour, dont le grand mérite est d'immoler au ridicule les principes les plus sacrés.

On appelloit des passe-tems innocens, ces théâtres domestiques appelés *de société*, quoique d'ordinaire ils entraînaient de plus funestes résultats encore que les théâtres publics. Sans parler d'une perte de tems incalculable qu'ils nécessitoient, leur moindre inconvénient étoit de provoquer l'avilissement de la supériorité, que l'inférieur étoit en droit de juger d'après les goûts qu'elle affectoit. Au sein de ces familles frivoles, formant troupe de baladins, le maître devenu l'égal du valet, quelquefois même son disciple, en jouant lui-même sa dignité, en conseilloit le mépris aux spectateurs. Les devoirs les plus sacrés comme les affaires les

plus sérieuses , la surveillance domestique , l'éducation des enfans , tout étoit sacrifié à ce genre étrange de gloire de briller devant des laquais dans un rôle de comédie. Souvent la mère de famille , attachant le plus haut prix à des talens honteux , et dans l'impatience de les voir reproduits dans sa fille encore jeune , s'empressoit de l'arracher aux leçons du couvent , pour la plier plus sûrement aux manières de l'actrice et aux habitudes du théâtre.

Avant de se produire sur la scène , des jeunes gens des deux sexes , les uns époux , les autres encore libres , s'exerçoient long-tems , soit en troupe ou dans le tête-à-tête , au langage des passions qu'ils avoient à jouer , et ne réussissoient que trop à en saisir l'esprit et à en rendre les transports libertins. De-là cette affinité de ton et de mœurs , si souvent remarquée entre les histrions publics et les histrions de société. De-là encore cet enchaînement de désordres domestiques , ces défiances entre époux , ces alliances d'aventure et mal assorties , et tant d'autres éclats scandaleux , conséquences inévitables de ces rassemblemens immoraux. L'on ne dut plus même s'étonner alors si , trop souvent , de tragiques événemens vinrent effrayer à-la-fois la religion et l'humanité. Les crimes fameux ne doivent plus être des crimes rares chez un peuple familiarisé avec les maximes qui les provoquent , et nourri de la morale qui les absout.

L'histrionisme enfin n'étoit plus seulement la passion , il étoit devenu la divinité du français , divinité impérieuse et farouche qu'il honoroit par des attentats parricides. Nous vîmes ce contraste , bien digne du philosophisme qui l'offroit. Lorsque cédant à une impression divine , un jeune cœur parmi nous , riche encore du trésor de sa première innocence , parloit d'en faire une offrande religieuse , la puissance paternelle étoit sans bornes , et les lois la secondoient , pour suspendre ou détourner un sacrifice toujours précocé

quand il étoit pour Dieu. Mais, à la même époque de la vie, abusée par la séduction et dans le délire d'une passion naissante, la jeune personne avoit-elle conçu l'affreux projet de se perdre sans retour dans le champ du libertinage ? il étoit pour elle une voie infaillible de réussite ; et une simple formalité la lui ouvroit. Elle annonçoit la vocation spéciale de se dévouer aux plaisirs du public, et de faire du théâtre l'autel de son sacrifice : elle s'y montrait, et par cette démarche la victime devenoit sacrée et son immolation complète. Protégée dès-lors par l'importance de sa profession contre tous les droits de la paternité, elle les bravoit impunément. En vain eut-on appelé les lois antiques de l'état au secours des lois outragées, de la religion et de la nature, les amusemens d'un peuple libertin faisoient la loi suprême, et l'idole de la justice invoquée restoit muette devant ces raptés privilégiés *.

Mais, à une si déplorable époque, et lorsque dans ses premières classes tout un peuple se montrera non seulement asservi aux grandes passions, mais agité encore de la fureur de les chanter, de les propager et d'en consacrer l'impiété, se flattat-il, ce peuple, de réunir à la sagesse attique toute la vaillance romaine, ce n'en sera pas moins fait de lui, comme c'en fut fait de la Grèce et de Rome insatiables de scènes licencieuses et sacrilèges. L'arrêt en est aussi ancien que l'éternelle justice qui le porta : l'autorité n'étant donnée du ciel aux chefs des nations, que comme moyen de rendre heureux les hommes en les rendant meilleurs, le plus grand crime dont puissent se charger les gouvernemens, c'est de souffrir que les vices et les erreurs em-

* De bonne foi sur ces étranges privilèges, la comédienne Clairon nous dit : « Cassez-les : ces droits choquent également » la nature, les mœurs et la raison » ; et un peu aussi, sans doute, la religion qui excommunie ceux qui en usent.

poisonnent les sujets confiés à leur sollicitude ; et toutes les pages de l'histoire du monde nous montrent , à côté de cette irrémissible félonie , l'humiliation de la puissance et la dissolution des Empires. Aussi , quelque désastreuse que puisse paroître la scène nouvelle dont la France viendra bientôt effrayer la terre , elle ne sera néanmoins qu'un grand trait sur-ajouté à tous ceux dont se compose le tableau général des peuples corrompus par l'insouciance et les scandales de ceux qui leur devoient un frein et des exemples.

On le sent avant que nous le disions : le remède à tant de maux extrêmes qui travailloient l'Empire , s'il eut été applicable encore à cette époque , n'eut pu partir que de la cour. Et c'étoit de la cour , au contraire , que jaillissoit comme de sa source le torrent corrupteur qui étendoit ses ravages sur tout le corps de l'état. Nous ne prétendons pas nous faire inscrire au rang des vains déclamateurs contre les abus des cours. Nous n'ignorons pas que , tant qu'il y aura de grandes cours , il y aura nécessairement de grands abus à déplorer. Les cours , nous le savons , seront toujours le point de ralliement des passions ardentes et le foyer naturel de leur activité. Mais , ce qui n'est pas moins incontestable , c'est que , quand au lieu de ramper en s'agitant dans une cour , les passions insolentes parviendront à y commander : quand , au lieu de parcourir le cercle obscur de ses vaines intrigues et de se cacher pour surprendre l'autorité , le vice en faveur en sera lui-même le conseil et le ministre , alors aussi cette région supérieure , qui devoit maîtriser les orages et ménager le salut de l'Empire , deviendra nécessairement le laboratoire impur de sa dissolution.

Eh ! quelle ressource pourroit offrir , pour la restauration de l'ordre , une cour où Choiseuil et Pompadour , où des conspirateurs impies * tiennent la ba-

* L'expression ne paroitra pas outrée , quand on saura que

lance du mérite et des vertus. Quel cas y feroit-on encore de l'antique honneur et de la vertueuse opinion ? l'on n'y connoitra plus même les décences vulgaires. Toutes les passions y seront sur leur théâtre, et la plus méprisable de toutes y aura le plus d'empire. Des femmes sans honneur en auront assez encore pour gouverner l'état en gouvernant la cour. Il faudra pour s'élever ramper aux pieds des plus viles créatures. Le ton en est donné ; il sera beau de le suivre : le ministre aussi aura sa maîtresse ; et, à l'exemple du ministre, le commis aura la sienne, L'on nommera la maîtresse qui conduit le ministre d'épée, et celle aussi qu'entretient le ministre abbé*. Ainsi, du tuteur aux agens, l'avilissement de la puissance descendra jusqu'au dernier terme de la dégradation.

Bientôt, émules de leurs époux, des femmes nées pour donner le ton à la cour, y affichent celui de

du fond de l'exil où l'avoit relégué Louis XV, le chef des séditieux et des impies, Voltaire, en relation avec Choiseul et Pompadour, recevoit, sous leurs auspices, tout ce que les sophistes faisoient imprimer contre la religion, les mœurs ou l'état, et écrivoit : « M. de Choiseul et madame de Pompadour connoissent la façon de penser de l'oncle et de la nièce ; on peut tout nous envoyer sans risque. Ne craignez pas du tout que M. de Choiseul vous barre : je vous le répète, je ne vous trompe pas ; il se fera un mérite de vous servir. — Je lui ai les plus grandes obligations : c'est à lui seul que je dois les privilèges de ma terre. Toutes les graces que je lui ai demandées pour mes amis, il me les a accordées. — Vive le ministère de France, vive sur-tout M. de Choiseul ! *Let. de Volt. à Marmontel*, 13 août 1760 ; à d'Alembert, L. 68, an 1760 ; au même, L. 110, an 1762. L. à Marmontel, 2 déc. 1767.

* La maîtresse de l'abbé Terray vivoit d'abbayes ; celle du ministre de la feuille, Jarente, en trafiquoit. Nous vîmes celle du ministre de la cour, madame Sabbathin, insultant aux dispositions testamentaires de la pieuse et prévoyante dauphine, vendre au plus offrant, ou donner à ses créatures, les offices et les emplois dans les maisons qu'on formoit aux jeunes princes.

l'inconduite,

l'inconduite, le dernier opprobre de leur sexe. Les voir est un scandale : le regard, la démarche, la coquetterie des parures, une hardiesse de nudité qui repousse le demi-libertin, tout, dans l'extérieur personnel, annonce le désordre à son comble, et des entours analogues en complètent la preuve. Il est vrai qu'à cette époque des fils dénonciateurs n'avoient pas encore essayé de rendre eux-mêmes authentique, avec l'infamie de leurs mères, leur propre bâtardise* ; mais, dès-lors pourtant, ce train de vie des épouses rivalisant en libertinage avec leurs époux dans la classe des grands, n'indiquoit que trop bien au public le plus grossier la source honteuse à laquelle il devoit rapporter les sentimens ignobles et les goûts dégénérés qu'affectoit la grandeur.

Ce n'est pas néanmoins que, jusque dans les derniers tems du règne de Louis XV, il ne se trouve encore à sa cour de précieuses exceptions ; mais ce sont des exceptions. La plus éclatante est celle que ne cesse d'offrir la piété couronnée, dans une reine qui traîne à sa suite, et comme attachée au char de ses vertus, la nombreuse famille qui en orne le triomphe. Mais, à ces touchans modèles près, qui ne semblent conservés que pour faire ressortir plus tristement le hideux du tableau, vous ne découvrirez de toutes parts que vices et que bassesse. Vous verrez contraster les plus ambitieuses prétentions avec l'absence de tout mérite. Vous verrez le manège et l'intrigue écarter l'humble vertu et la capacité modeste, tandis que, d'une main hardie, la cupidité grossière envahira le patrimoine sacré des services et du talent. Vous verrez des héritiers de noms illustres, les uns ramper dans la foule des valets adulateurs aux

* On sait que Philippe, réputé d'Orléans, ne reçut de sa section le sur-nom d'*Egalité* qu'après y avoir articulé des preuves de bâtardise qui furent jugées recevables.

pieds de l'idole du jour, les autres, saturés déjà de fa-
 veurs lucratives et toujours plus avides, ne pas rougir
 de descendre à l'attitude de la mendicité, couché à
 côté du pauvre sur la liste des aumônes royales. C'est-là
 que le vicieux vous racontera sans pudeur ses énormes
 vices absous par la présence d'un plus vicieux encore.
 C'est-là que des grands avilis échapperont à la flétris-
 sure, comparés à d'autres grands non moins vils et sur-
 chargés encore d'un opprobre héréditaire. C'est à cette
 cour enfin, et dans ses cercles oisifs, que vous enten-
 drez la fière et tranchante ignorance discuter les de-
 voirs de la piété chrétienne ; et des ames de boue , éri-
 gées en juges des ames célestes , verser la calomnie sur
 les vertus simples et courageuses d'une grande reine et
 de son fils, accusateurs involontaires de ces scandales
 impérieux qui appellent tous les désordres du règne ac-
 tuel et nécessitent encore les malheurs du suivant.

Imitateurs empressés des grands de la cour, les grands
 de la ville ne tardèrent pas à les atteindre, les devan-
 cèrent bientôt dans la carrière de la dissolution ; et
 cette honteuse émulation du vice produisit une réac-
 tion sensible d'immoralité de la capitale sur la cour.
 Paris, copiant la cour et copié par les provinces, de-
 vint tout-à-la-fois et le point central de la corruption
 de l'Empire et le grand théâtre encore de la corrup-
 tion de l'Europe. L'enceinte déjà trop vaste de cette
 cité licencieuse ne le fut pas assez encore ; il fallut
 qu'elle reculât au loin ses barrières, pour faire place
 aux flots successifs d'amateurs qui se pressaient vers
 ses spectacles enchanteurs et ses jouissances épicu-
 riennes.

C'est dans Paris que , soudoyé par l'opulence et con-
 duit par le philosophisme, le libertinage exalté enfanta
 sous nos yeux une succession de scandales nouveaux,
 propres à faire oublier ceux dont l'histoire accuse Rome
 payenne et la Grèce dissolue. C'étoit-là que de grands
 exemples excusant tout entraînoient tout ; là sur-tout
 que les extrêmes rapprochés s'embrassoient en quel-

que sorte par les inclinations. Deux classes d'hommes, à cette époque, sembloient occuper seules tout Paris, et le remplir exclusivement de leur agitation. Ce n'étoient par-tout que des grands affamés de plaisirs, et des valets empressés de les procurer. Bientôt vous verrez la cupidité, spéculant sur les mœurs du jour et l'insuffisance encore des spectacles qui les dépravent, élever à frais immenses ces temples voluptueux, rendez-vous solennel où le jeune seigneur, rival du riche crapuleux, va promener avec lui ses regards libertins sur un vaste serrail, marchander ses goûts parmi tout un troupeau vénal et fixer son choix par des harres. Vous verrez dans Paris la débauche organisée conquérir une existence légale ; vous y verrez une république de prostituées, vantant son code et sa police, proposer à la corruption publique un assortiment complet de crimes pour tous les goûts comme pour toutes les fortunes, des crimes au comptant, des crimes pensionnés, et, si l'on veut y croire, des crimes sans péril et même garantis.

Un désordre plus révoltant encore, et sur-tout plus philosophique, fait suite à ce débordement de mœurs et en devient le complément. Le libertinage qui distingue les grands n'est plus ou l'écart d'une fougueuse jeunesse ou l'effet de la passion, il est chez eux le froid résultat d'un système calculé, système encore qu'ils prétendent bien n'être pas incompatible avec la probité. L'époux qui n'exclue son épouse que par une seule affection étrangère peut le faire en tout honneur, et l'épouse, de son côté, se prévaloir d'une licence réciproque. Il faut, pour donner prise au reproche de libertinage, le professer à la manière des Messaline et des Sardanaple. Violateurs complices de la foi qu'ils se sont jurée, des époux confidens se garantissent leurs mutuelles infidélités. Le vice absout le vice, le crime ignore le crime, la tolérance est sans bornes. Des cœurs monstrueusement dépravés ne rougissent plus de se rencontrer dans les sentiers fangeux où ils s'égarent d'un

pas égal. Eux-mêmes lèvent le voile sur des dissolutions concertées ; eux-mêmes s'empressent de donner à des mystères d'infamie tout l'éclat de la publicité. Les mêmes valets les servent sous le même toit , et la malheureuse enfance en est témoin avant qu'elle puisse sentir qu'elle en est aussi victime. La complaisante philosophie, en conseillant ces odieuses transactions , leur donnera le nom *d'arrangemens* , et le gouvernement complice sommeillera sans inquiétude sur le réveil que lui prépare le scandale inoui de ces pactes adultères.

Le grand , à cette époque , étoit encore auprès du peuple le seul ennemi du grand ; et c'étoit bien moins en exagérant les droits de la grandeur qu'en bravant les devoirs qu'elle impose, qu'il en hâtoit la ruine. Oui, sans doute , elle est coupable , elle est révoltante la félonie du plébéien qui prétend jouir du fonds du noble en refusant le prêt annuel qui le représente. Mais la noblesse aussi est un fief : elle est le fief constitué de l'opinion publique , dont la vertu est la redevance ; et cette opinion , toujours suzeraine , vous contestera votre noblesse toutes les fois que vous tenterez vous-même de vous affranchir du devoir qui en consacre le titre. Est-ce donc par la mollesse et les honteux plaisirs , est-ce par l'impiété qu'on soutient la noblesse que fonda la vertu ? Vous nous vantez votre origine ; soit : et ne craignez pas que je sois le dernier à lui payer le tribut de mon hommage. Ainsi que la paternité , la noblesse est d'institution divine ; elle est une magistrature , un sacerdoce dans l'ordre social , dont les rois sont les grands-prêtres. Mais sachez donc aussi la justifier , et ne soyez pas le premier à l'avilir , cette origine dont vous vous flattez. Songez que plus vous nous compterez de degrés , et plus aussi l'opinion vous demandera de vertus. Elle ne cessera de vous crier : que l'illustration des aïeux ne fait que réfléchir sur d'indignes enfans un plus grand jour d'ignominie , que le plus beau nom cesse d'ennoblir le fils du héros

qui le traîne dans la boue, et que, s'il est encore un signe, ce nom, il n'est plus que le signe dénonciateur du vice roturier logé à l'enseigne de la noblesse.

Ces idées premières et puisées dans la nature des choses, le noble, toujours conseillé par le philosophe, ne les envisageoit plus que comme de vieilles erreurs; et, ne doutant pas que sa naissance n'eût tout fait pour lui, il ne se dispensoit pas seulement de rien faire pour sa naissance, il croyoit impossible encore de jamais s'oublier jusqu'à la compromettre. Ce n'étoit pourtant pas qu'il ignorât, car il avoit soin de le répéter lui-même, qu'il faut au peuple de la religion et des mœurs; que ce double frein est seul capable d'enchaîner au devoir une multitude grossière, et toujours redoutable par le sentiment de sa force. Mais là se bornoit sa vaine sagesse. Elle n'alloit pas jusqu'à lui découvrir que l'hypocrisie qui enseigne ne sauroit faire que des élèves hypocrites, que le premier livre des petits c'est la conduite des grands, que rien n'est plus chimérique dans un chef, que de prétendre trouver dans le subalterne le respect pour la religion qu'il outragera lui-même, ou l'éloignement pour des vices dont il lui donnera le scandale.

Et ce ne sont malheureusement pas quelques individus seulement qui sacrifient à de si étranges préjugés, c'est presque le corps entier de la noblesse qui en paroît infatué. On remarque, à cette époque, une sorte d'émulation, d'inconduite graduée d'après les rangs. Princes, seigneurs, ministres de la puissance publique, chefs subordonnés dans la grande hiérarchie, tous ces hommes en spectacle au monde qu'ils doivent contenir, on diroit qu'ils se sont imposés la tâche insensée de le tourner contre eux en le pervertissant. Ils ont oublié qu'ils sont, par le bienfait divin de leur extraction, les coopérateurs essentiels de l'autorité suprême, les guides naturels, les magistrats nés des peuples. La multitude attend d'eux sa règle, ils lui offrent leurs travers;

ils ont besoin de ses vertus, ils ne lui montrent que des vices. Que cet ennemi perfide qui a juré leur ruine, que le philosophisme devienne mode, ils deviendront eux-mêmes plus que peuple pour la suivre. Ceux qui ne professeront pas l'impiété ouverte s'endormiront du moins dans l'insouciance qui l'avoisine; et les uns comme les autres, secouant toute pudeur morale, se feront un jeu d'appeler les regards publics sur les scènes variées de leur incontinence.

Oui, nous en avons pour garans les sophistes eux-mêmes, tous leurs efforts, sans les grands, étoient vains et ne pouvoient rien contre les grands, parce qu'ils ne pouvoient rien sur les peuples, dont le premier mouvement envers le philosophisme fut celui de *l'exécration* *. Ce furent les grands qui se mirent d'abord à renverser de leurs propres mains ces barrières vénérées que les vertus de leurs ancêtres avoient élevées entre eux et la multitude. A peine eurent-ils bu à la coupe de la nouvelle enchanteresse, que ne se trouvant plus eux-mêmes, et dans le sentiment de leur impuissance à soutenir un rang sublime, ils imaginèrent de se le faire pardonner : n'ayant plus le courage de se distinguer par des vertus, ils essayèrent de plaire en s'associant à des vices. Le roturier alors vit le noble partager ses jeux, ses spectacles, ses mystères maçoni-

* Au plus fort de la lutte entre le philosophisme et les Jésuites, avant que le conseil de Louis XV n'eût prononcé sur le sort de ces religieux, le 13 février 1764, Voltaire écrivoit à d'Alembert : « Telle est notre situation, que nous sommes *l'exécration* du genre humain, si nous n'avons pour nous les honnêtes gens : il faut donc les avoir, à quelque prix que ce soit ». Et lorsque quelques années après il vit sa conquête assurée, il réécrivoit au même : « Damilaville doit être bien content et vous aussi, du mépris où *L'INFÂME* (la religion) est tombée chez tous les honnêtes gens de l'Europe. C'étoit tout ce qu'on vouloit, et tout ce qui étoit nécessaire ». Lct. du 2 sept. 1768.

ques, tous ses dérèglemens. Ce point de contact étoit honteux. Ce rapprochement dans des goûts dépravés consommoit l'avilissement de la noblesse : car entre complices toute distinction disparoit ; le mépris est réciproque, et le système d'égalité prévaut. L'homme de néant dut s'estimer à la hauteur du prince, quand il vit sa sœur actrice la rivale de la princesse ; et ce commerce d'immoralité, qui rapprochoit et confondoit ainsi les rangs, ne pouvoit manquer d'éveiller bientôt l'audace qui voudroit discuter les droits et niveler les fortunes.

Tandis néanmoins que cette foule de nobles abâtardis, étrangers à des devoirs sacrés, étrangers à des vassaux délaissés, ne se rassembloient près de la cour et dans la capitale que pour en grossir la corruption du tribut de la leur, l'on en voyoit un petit nombre qui, plus sagement ambitieux, vivoient retirés dans leurs terres. C'étoit-là que, dans un repos honorable mérité par des services rendus à la patrie, des hommes précieux et dignes de tous les respects, à la tête de leurs vassaux, comme des pères au sein de leurs familles, s'appliquoient à les soustraire au double écueil de la misère et du désordre ; attentifs à tous les moyens de nourrir au milieu d'eux l'émulation des bonnes mœurs avec celle de l'industrie. Aussi, jusqu'à l'époque où un délire universel viendra rendre la vertu elle-même solidaire pour le vice, chéris de tous et bénis par la voix publique, ces maîtres bienfaisans, ainsi que leurs religieuses épouses, n'auront pas à craindre d'entendre calomnier une naissance privilégiée qu'attestoit leur conduite plus hautement encore que leurs ancêtres.

Mais de quel droit eussent-ils prétendus aux mêmes sentimens de respect et de gratitude, ces nobles qui habitoient à la vérité leurs châteaux, mais pour les ériger en écoles de corruption ; pour placer sous les yeux de leurs vassaux, avec le scandale impérieux de leurs

vices personnels , le scandale plus rapproché de leurs valets libertins ? Comptant pour beaucoup un peu de bien qu'ils faisoient mal , ces seigneurs philosophes se récrioient amèrement sur le changement des tems et des mœurs , et se croyoient fondés dans leurs plaintes éternelles de ne faire que des ingrats et de n'être plus respectés. Ils ne voyoient pas , dans cette ingratitude trop réelle , leur propre ouvrage et le seul fruit que pût faire naître leur bienfaisance philosophique dans des cœurs qu'elle dépravoit. Mais , étoient-ils donc au fond si injustes , sentoient-ils si peu , et raisonnaient-ils si mal , ces hommes grossiers qui ne pouvoient se résoudre à évaluer dans leur estime des pères sages , et toujours riches d'un superflu , patrimoine assuré de l'indigence , avec des fils dissipateurs insensés et toujours aux expédiens pour alimenter des passions ou des fantaisies ruineuses ; des pères qu'ils avoient vus bâtir et décorer leurs églises , avec des fils qui érigeoient des théâtres et pensionnoient la folie ; des pères dont ils avoient admiré la gravité religieuse au pied des autels , avec des fils devenus histrions pour amuser leurs vassaux en les pervertissant ?

La noblesse qui commandoit dans les armées se rendoit-elle plus respectable aux yeux du soldat qui recevoit ses ordres , ou du public témoin de ses actions ? A dater toujours du ministère de Choiseul et de la nouvelle éducation de la jeunesse du royaume , l'officier sage en sa conduite et réglé dans ses mœurs , l'officier religieux sur-tout devint une sorte de prodige remarqué dans toute une garnison. Ceux qui étoient préposés pour commander à des hommes le sacrifice de leur vie , n'avoient pas le courage de s'imposer à eux-mêmes le sacrifice d'une passion , pas même celui d'un préjugé.

C'est une affligeante vérité , sans doute , mais une vérité néanmoins trop étroitement liée au sujet que nous traitons pour pouvoir l'en détacher. Le philoso-

phisme n'avoit fait nulle part d'aussi funestes ravages que parmi la noblesse de nos armées. Il en avoit absolument dégradé les mœurs et perverti l'esprit. La religion et la morale n'étoient pas seulement négligées, elles étoient habituellement jouées et solennellement outragées parmi les officiers ; et tout jeune débauché portant épaulettes croyoit avoir trouvé le secret du vrai mérite dès qu'il savoit couvrir une licencieuse ignorance de sa religion du manteau de l'incrédulité.

Toujours attentif à saisir les moyens les plus propres à accélérer l'effet de ses poisons, le philosophisme n'avoit rien négligé, avoit tout mis en œuvre pour s'insinuer auprès de la jeune noblesse des armées. Il avoit imaginé qu'une correspondance plus intime avec elle pourroit devenir plus décisive encore pour ses desseins que celle qu'il entretenoit déjà par la communication des idées avec toute la jeune se du royaume. Il se servit pour l'établir des jeunes officiers qui avoient des rapports plus directs avec la capitale, et de ceux d'entre eux sur-tout qui se piquoient de quelque supériorité de connoissance sur leurs égaux, soit en littérature ou dans les sciences exactes. Ces jeunes gens furent accueillis, fêtés par les chefs de la secte, et, pour les moindres succès, encouragés par ses journalistes. D'Alembert et Diderot, tous les encyclopédistes à l'envi les flattoient d'un nouveau genre de gloire, bien supérieur à celui qui avoit illustré les ancêtres, s'ils vouloient concourir avec les grands hommes du siècle à la propagation des lumières qui commençoient à l'éclairer. Le grand moyen, suggéré par les maîtres et adopté par les disciples, fut qu'on s'appliqueroit à procurer, autant qu'il seroit possible, à chaque régiment sa bibliothèque, son théâtre et son lycée, le tout dans le goût philosophique.

Dès-lors, la journée militaire dans les garnisons, pour être bien remplie, dût être partagée entre l'étude et la pratique du philosophisme. Le matin, lire et

commenter les ouvrages du tems les plus immoraux comme les plus impies * ; le soir , passer de la table au jeu , du jeu aux spectacles , et des spectacles aux excès qu'ils provoquent , ce fut être officier , et ce fut ainsi qu'il fallut l'être. Un jeune cœur , docile encore aux impressions d'une éducation vertueuse , avoit-il le bon esprit d'apprécier cet épicurisme à sa juste valeur , et le noble courage d'en décliner la honte , cela s'appelloit sentir la vieille école et n'être pas de son siècle : sa perversion étoit jurée ; l'attaque se concertoit , et le plus lâche des attentats contre le malheureux jeune homme se poursuivoit par ses camarades comme une affaire de corps.

Entre les ridicules que se donnoient les jeunes officiers entichés du philosophisme , il en étoit peu qui contribuassent autant à la dégradation des sentimens parmi eux que la manie de vouloir se distinguer dans le métier des baladins. Il n'étoit pas rare de les voir , dans le desir d'y réussir , se faire les disciples des histrions publics et vivre dans leur société. De jeunes guerriers trouvoient plus de goût à étudier les gestes de Lekain que les hauts faits de Turenne et de Condé ; et , ce qu'aucun autre siècle assurément n'avoit vu , le siècle philosophique le montrera en plus d'un endroit , les enfans de Mars figurant sur les mêmes tréteaux avec les enfans de Momus. Il est inutile d'insister sur les effets que devoient naturellement produire dans les corps de pareilles inclinations et un tel rapprochement. Les écoliers ne saisirent pas seulement le jeu et les manières des maîtres ; ils en pri-

* Pour le débit de leurs productions les plus licencieuses dans tous les genres , les auteurs calculoient avec leurs libraires , ceux de Rouen sur-tout , sur le corps des officiers de l'armée. Les envois de ces sortes d'ouvrages dans les villes de guerre prévenoient les demandes , et se faisoient d'après le tableau connu des officiers qui composoient les garnisons.

rent les habitudes, ils en adoptèrent le langage. En moins de dix ans, à dater de la paix honteuse que fit Choiseuil en 1763, les mœurs militaires qui sans être exemplaires, conservoient encore de précieux dehors, prirent un caractère d'indécence et d'abjection que jamais notre histoire ne leur avoit reproché. Vous appreniez sur-tout à les connoître, ces jeunes élèves du philosophisme, lorsqu'en voyage, et parmi des inconnus, ils osoient se montrer sans masque et développer leur doctrine. Leur conversation alors devenoit le supplice de toute ame honnête condamnée à l'essuyer. Dire qu'ils avoient le propos hardi, qu'ils l'avoient indécent, ce n'est point le terme : ils l'avoient, sur les mœurs, licencieux et libertin jusqu'au cynisme ; et, sur la religion, audacieux jusqu'au blasphème. Nulle considération d'âge, de sexe ou de caractère ne réfrénoit la pétulance de ces héros de coulisses ; et leur cœur, volcan de corruption, sembloit éprouver un continuel besoin de s'épancher en laves immondes et ordurières.

Quand la nouvelle éducation des garnisons aura éteint dans nos jeunes officiers toute noblesse de sentimens, et que, conspirant avec la philosophie du jour, celle des Laïs aura ridiculisé la simplicité des mœurs martiales, les appointemens du militaire ne seront plus en rapport avec ses besoins philosophiques. L'antique désintéressement fera place à une honteuse cupidité. L'honneur si cher aux pères ne sera plus monnoie de cours auprès des enfans mercénaires : il leur faudra de l'argent. Toute l'armée conjurera contre le trésor public ; et l'état n'aura plus seulement à faire subsister de généreux défenseurs, il faudra qu'il compte avec des hommes de leur siècle, qu'il calcule comme eux le jeu et les spectacles, les repas de corps et les maîtresses ; qu'il pensionne le luxe des camps et la débauche des garnisons.

Il étoit impossible que l'officier s'oubliât et se com-

promit si essentiellement lui-même , sans perdre encore le droit et jusqu'à la pensée de surveiller le soldat dans sa conduite morale et religieuse. La négligence en ce point étoit à son comble , mais sur-tout sensible dans les petites garnisons , sans que quelques expédiens d'autorité , employés de loin en loin , remédiassent à un désordre dont ils laissoient subsister le principe. On ne connut plus alors ces attentions paternelles ; il ne fut plus question sur-tout de ces instructions religieuses parmi les troupes , qui , jusqu'à l'époque du ministère de Choiseuil et de la destruction des Jésuites , tendoient à éclairer et contenir l'homme moral dans le soldat. Ici les corps manquent d'aumôniers , ou n'en ont que de scandaleux : ici les jours de fêtes sont les jours de profanations. Ailleurs , le soldat , que ses chefs ne conduisent plus à la messe , n'y va plus ; et l'état-major , en y assistant , fait pire encore. Nos yeux l'ont vu : moins respectée que la place d'armes , l'église où se rassemblent les officiers ne présente qu'un rendez-vous de désœuvrement , une vraie scène d'incrédulité. On se complimente en entrant , on passe en revue l'assemblée , on glose sur les personnes et les parures : chacun a débité ses sornettes ; la messe est dite. C'est ainsi qu'honorent le Dieu des armées les officiers qui servent le roi très-chrétien.

Dès lors , ou légitimés par l'exemple , ou ignorés par l'insouciance , les délits les plus graves , en matière de religion ou de mœurs , ne purent plus être pour les chefs matière de correction dans les subalternes. Le soldat ne fut plus aux yeux de son officier qu'une machine organisée , soumise aux impulsions calculées de la tactique. La discipline militaire porta toute entière sur l'être phisique ; elle n'atteignit plus que la tenue extérieure et la régularité des mouvemens. Le soldat faisoit encore l'exercice , répondoit à l'appel , comparoissoit à la parade : une tache sur son habit étoit encore un crime ; mais cent crimes honteux n'étoient plus une tache.

L'esprit d'incrédulité n'eut pas plutôt infecté la masse des armées, que l'on en fut réduit à désirer que le militaire, professant la philosophie du jour, la professât toute entière et ne fut que philosophie : mais nous le vîmes dépasser les bornes mêmes assignées par ses maîtres. Un préjugé de déraison et de barbarie, dont ceux-ci eussent voulu sauver la honte à leur philosophie, nos officiers plus extrêmes affectèrent d'en renforcer la leur. Après avoir servilement accompagné J.-J. Rousseau dans tous ses écarts, c'est à l'endroit même où ce penseur inconséquent laisse échapper un éclair de vraie philosophie, c'est au moment précis où ce guide infidèle cesse de les tromper que nos militaires l'abandonnent, pour soutenir contre lui, contre l'évidence et les notions premières du bon sens, que tout être portant épée ne doit être justiciable que de l'épée, et que la cause, par conséquent, de la meilleure épée est toujours la plus juste. Cette jurisprudence des bois, tant reprochée à l'imbécille Visigoth et au barbare de Scandinavie, deviendra, au dix-huitième siècle, le code avoué de notre justice militaire et le seul qui règle ses arrêts.

Ce n'est pas qu'une loi contraire du souverain, loi solennelle et par lui jurée à son sacre, n'ait été promulguée à la tête des armées. Mais il étoit reçu que les mêmes chefs qui, le matin, avoient intimé cette loi à leurs subalternes, le soir leur en commandassent l'infraction, et qu'ils leur dissent : « Bravez le roi, bravez la loi, ou soyez déshonorés. » Oui, le croirait-on ? notre noblesse étoit déshonorée pour crime d'obéissance à son roi, et à son roi commandant respect à l'ordre éternel, à la plus sainte loi de l'humanité. Ils s'estimoient des juges du point d'honneur plus compétens et bien plus éclairés que le chef suprême de l'Empire, ceux qui, comme ces vils gladiateurs, le jouet de Rome payenne, placoient tout entier, ce point si délicat, dans une ardeur farouche pour des

combats assassins. Mais , n'étoient-ils donc pas eux-mêmes les précurseurs de cette engeance qu'on appellera *Jacobins* , et n'en professoient-ils pas d'avance la doctrine la plus atroce , ces hommes qui avoient l'affreux courage de dire à la tête de nos armées : « De » tout ce sang engagé au service de l'état , et que le » roi et la loi prétendent ne devoir couler que pour » la défense de l'état , nous déclarons , nous , qu'il n'en » est pas une goutte qui ne puisse être mise en ré- » quisition arbitraire par le premier tigre qui en aura » soif , par tout scélérat qui , fatigué du poids de ses » crimes , ne craindra pas plus de donner la mort » que de la recevoir » ?

L'on n'imagineroit pas de quels palliatifs essayoient de couvrir un attentat , la somme de tous les attentats contre la nature et son divin auteur , ces prétendus interprètes des devoirs d'honneur de notre noblesse , et ses guides dans le chemin de la gloire. Ils l'estimoient assez peu cette noblesse , ils lui supposoient assez peu de ressources du côté des sentimens , de l'éducation et de la religion , pour oser nous dire qu'il ne falloit rien moins , pour l'enchaîner au devoir et réfréner sa pétulance , que cette crainte servile et menaçante de coups d'épée toujours prêts à la frapper. D'autres fois ils assuroient gravement , qu'il étoit de la prudence des chefs , pour empêcher que le militaire ne s'oublîât en un jour de bataille , de l'entretenir pendant la paix dans des dispositions de sang et dans le mépris de la vie. Ainsi , par une tradition routinière que n'examinait pas la noblesse , ces meneurs impies fondoient ce qu'ils appelloient le point d'honneur parmi elle sur tout ce que l'on eut pu imaginer de plus outrageant à sa charge ; sur des motifs qui assimiloient le noble à l'animal carnacier qu'on dresse et qu'on stimule contre d'autres animaux ; sur des motifs encore qui constituoient des Français du dix-huitième siècle les héritiers immédiats de leurs

brutaux aïeux , de ces féroces Gaulois dont le sanguinaire Druïde ne croyoit pouvoir mieux alimenter la fureur martiale que par une continuité de sacrifices homicides offerts aux Dieux infernaux.

Le duelliste , de fait ou de disposition , assez raisonnable pour apprécier de pareils motifs et vouloir en décliner la honte , donnoit pour excuse le préjugé , et rien que le préjugé. Le vain idole du préjugé pesoit plus dans sa balance que son Dieu , sa foi , son roi. Mais étoit-il donc bien plus honorable pour la noblesse , et ne plaçoit-il pas le sang du noble au dessous du sang roturier que protège la loi , ce préjugé qui vouloit que la vie du noble fut abandonnée par exception aux brutalités de la fureur et à tous les caprices de la scélératesse ?

Cependant ce préjugé assassin s'éteignoit , et ne se fut pas relevé du coup mortel que lui avoit porté la religieuse fermeté de Louis-le-Grand , si , après la paix de 1763 , une puissance secrète ne fut venue lui rendre comme une nouvelle vie. Ce fut à cette époque précise que la franc-maçonnerie , fière de son triomphe sur les Jésuites , présage de celui qu'elle ambitionnoit sur les *Assyriens* , s'appliqua avec un zèle infatigable à faire des prosélytes dans les armées : elle y en recruta dans tous les grades , depuis la sous-lieutenance jusqu'au généralat. Un des premiers griefs par lesquels cette secte s'efforçoit de rendre odieuse l'autorité souveraine au noble initié à ses grands mystères , c'étoit de le faire ressouvenir qu'au mépris de l'antique égalité , cette autorité usurpatrice s'étoit appropriée à elle seule le droit de l'épée qu'autrefois la noblesse partageoit avec elle. Or , en attendant le jour où les nobles pourroient reconquérir le droit précieux de s'entrégorger à la tête de leurs vassaux , la franc-maçonnerie leur conseilloit de s'en tenir au moins individuellement saisis , en dépit des lois et des menaces intéressées des *Assyriens*. Quelques franc-ma-

cons des premiers grades s'arrogèrent dans les corps militaires l'ascendant du frère-terrible dans le noviciat des loges , et y remirent en honneur les combats singuliers , gardant pour eux leur secret , et présentant à leurs dupes pour de la grandeur d'ame cette fureur antropophage qui en est l'antipode et le signe exclusif*.

Dans le même tems l'histrionisme , le flatteur de tous les vices , toujours aux gages des passions régnantes et jaloux du suffrage des franc-maçons qui faisoient foule au théâtre , y multiplia en leur faveur les scènes d'effroi et les situations déchirantes : il joua les duels et les assassinats , forçant les règles et la nature même , pour pouvoir montrer aux spectateurs le poignard ensanglanté de Melpomène. Ainsi, soit au théâtre , soit dans sa loge , continuellement exalté par ces scènes figuratives de sang et d'atrocité , le militaire eut moins horreur de les réaliser , et souvent s'en fit un jeu.

Mais , s'il règne au ciel un dieu vengeur de l'ordre éternel , le Dieu qui a si impérativement dit : « Tu ne tueras pas » ; de quel œil de courroux ne devoit-il pas voir l'audacieuse impiété , qui , de tous les points d'un grand empire , lui répondoit : « Je tuerai , tuer est « mon préjugé ? » Cette seule disposition , sur laquelle le noble réputé le plus religieux osoit à peine sonder son cœur , ne faisoit-elle pas de la noblesse entière de nos jours une masse coupable et habituellement assassine ? Et ce crime de rebellion permanente contre les autorités divine et humaine , eut-il été son seul crime , n'appelloit-il pas contre elle une expiation solidaire ? Aussi , lorsqu'il se déclarera , ce jour fixé par l'inévi-

* « J'ai constamment remarqué , disoit Turenne , que les » plus prodigues de leur sang , pour des querelles person- » nelles , en sont les plus avarés pour la cause de l'état. » On sait que ce grand homme refusa un cartel,

table justice, à laquelle n'échappent pas plus les crimes de préjugé que les crimes de passion, ni les crimes de corps que les crimes individuels, la philosophie religieuse gémit, sans doute, mais elle ne s'étonnera pas en voyant toutes ces épées, si vaillantes pour les combats de l'égoïsme, condamnées à l'impuissance devant la cause la plus sacrée; elle gémit plus encore, et ne s'étonnera pas davantage, en les voyant, ces hommes au préjugé de sang, errans, expatriés de contrées en contrées, et en tous lieux, ce semble, précédés de ce signe repoussant dont la divine vengeance marqua le front du premier homicide.

Cependant, lorsqu'ainsi miné, ainsi battu par ses soutiens naturels, l'édifice moral de la monarchie s'écrouloit de toutes parts; lorsque le philosophisme triomphant régnoit à la cour, régnoit à la ville, entraînant sur-tout, dans sa marche rapide, la noblesse et l'opulence plongées dans une commune ivresse, il eut été bien difficile que, dépouillé déjà d'une partie de ses moyens, le sanctuaire lui-même offrit encore long-tems une barrière insurmontable à ce torrent dévastateur.

Depuis bien des années dans une dépendance qui avoisinoit la servitude, l'église de France réclamoit en vain, par l'organe de ses plus dignes pontifes, la tenue de ses assemblées canoniques. Elle ne connoissoit plus ses conciles nationaux et provinciaux que dans les annales qui en attestoient les salutaires effets, et, par conséquences naturelles, il en étoit de même de ses assemblées synodales ou diocésaines, presque par-tout tombées en désuétude. Une politique ombrageuse avoit réduites ces précieuses institutions, qui datent des siècles apostoliques, et que les plus sages de nos rois avoient encouragées eux-mêmes comme les sentinelles incorruptibles de l'orthodoxie, et l'un des grands soutiens de la puissance dans le gou-

vernement des mœurs ; elle les avoit réduites , dis-je , aux assemblées dites du *clergé* , mais assemblées mixtes dans leur objet et plus fiscales qu'ecclésiastiques , trop souvent influencées par le ministère , et où l'on votoit d'ordinaire aussi efficacement pour les besoins pécuniaires de l'état qu'impuissamment pour ses besoins religieux et la réforme des vrais abus.

Priver ainsi le clergé des moyens conservateurs de sa discipline , c'étoit préparer , par le relâchement des membres , l'avilissement du corps. Aussi étoit-ce le but et le vœu peu déguisé du philosophisme ; et si l'épiscopat , à cette époque , se monroit encore à une si grande distance de la corruption générale , c'est une faveur qu'il devoit uniquement à d'heureuses circonstances , qui avoient déterminé le choix des sujets dont il se trouvoit composé. On sait que Louis-le-Grand se fut reproché de présenter à l'église pour la prélature un sujet qu'il en eût jugé digne , si , dans tout son royaume , il en eut connu un plus digne encore. C'étoit dans le même esprit que les évêques de Fréjus et de Mirepoix avoient dirigé les présentations faites par Louis XV. Dans des tems très-difficiles , mais toujours sûr néanmoins de la foi du monarque , l'évêque de Mirepoix avoit eu le courage de braver les sollicitations impérieuses du vice en faveur , et de se roidir contre les prétentions de ces ambitieux interprètes de la vocation de leurs enfans , qui aiment à voir dans tout sujet disgracié de la nature et tout cadet portant leur nom , le digne soutien du sanctuaire et l'héritier présomptif d'une prélature convoitée *.

* C'étoit souvent au sein des familles de la première noblesse que se faisoient ces immolations religieuses sur l'autel des démons , et qu'on disoit impérieusement à des enfans : « Il faut » que tu sois prêtre , et même évêque ; et toi , ma fille , tu seras » religieuse ». On entendit plus d'une fois dire à un de ces

Quoique personnellement étranger à la noblesse, ce n'en avoit pas moins été parmi les nobles que ce prélat s'étoit appliqué à découvrir les sujet dignes de siéger au rang des premiers pasteurs, persuadé qu'il étoit, qu'unie aux humbles et sublimes vertus de l'apostolat, une naissance distinguée leur donne ordinairement plus d'élévation et de caractère, toujours au moins plus de cette considération extérieure utile à un premier pasteur, soit qu'il ait à imposer le respect à des co-opérateurs, soit qu'il lui faille soutenir les intérêts de la religion auprès des grands, ou ménager ceux des peuples auprès du trône.

Mais il faut bien s'attendre que, tôt ou tard, le vice en crédit auprès de l'autorité finira par la compromettre et la rendre complice de ses affections irréligieuses. Aux Boyer et aux Fleury, qui avoient si bien mérité du clergé pendant leur ministère, on vit succéder un évêque d'Orléans, dont le séjour à la cour devoit être pour l'église de France l'époque de la plus douloureuse humiliation. Difficilement on se figure-roit un contraste plus monstrueux : on voyoit le sujet qui eut dû fixer sur lui la considération publique, comme premier organe d'une puissance à laquelle rendent hommage les puissances de la terre, ramper avili devant une femme déshonorée, et, dans des jours d'impiété, n'opposer que les tempéramens de la lâ-

évêques prédestinés, qui ne manque pas d'esprit : « Ma vocation étoit de commander un régiment, mais mon nom m'a
« condamné à gouverner un diocèse ; de-là toutes mes sottises ». Un autre appelé à l'autel par sa mère, lui répondoit : « Moi,
« me faire prêtre, je ne m'en sens nulle vocation, et n'ai pas
« sur-tout celle de la vertu dont l'église impose le vœu perpé-
« tuel à ses ministres. — Eh bien, mon fils ; vous sauverez les
« apparences.... »

cheté aux attentats pleins d'audace du jansénisme et de la magistrature. Le scandale étoit grand : mais il fut énorme et parut à son comble , quand celui qui , par ministère et par état , étoit l'homme de la religion à la cour , et chargé de l'y rendre vénérable , se montra lui-même l'égal des plus vicieux courtisans ; quand on vit celui qui étoit député au nom de l'église universelle pour éclairer l'autorité sur le choix des premiers pasteurs et la dispensation d'un patrimoine sacré , se répandre honteusement dans le monde des histrions , et traîner la dignité pastorale dans la fange et la crapule de leurs dissolutions.

Ce scandale disparut avec Choiseuil qui l'étoit , dénoncé à Louis XV dans toute son énormité par le zèle d'une des princesses ses filles. Mais , comme s'il eut fallu que le dernier acte d'un si déplorable ministère fut un dernier outrage fait à l'église gallicane , Jarente ne quitta le siège déshonoré d'Orléans qu'en y poussant un neveu qui devoit en perpétuer l'opprobre jusqu'à la chute de la monarchie ; mémorable époque où , dignes l'un de l'autre , et un pontife apostat et un prince conspirateur devoient attacher au nom de la même ville la plus odieuse célébrité dans les fastes des deux puissances.

Mais que de désordres ne dut pas introduire , et comme légitimer dans le sanctuaire , un pareil dispensateur des dignités ecclésiastiques et des faveurs bénéficiales ! La religion put bien gémir alors , mais personne ne dut s'étonner de voir la prélature devenir la proie de la faveur et la fortune du nom ; de voir , ici tel successeur de l'apostat , insatiable des richesses qu'anathémisa son maître , cumuler abbayes sur évêchés , et pensions sur abbayes ; ici un premier guide des âmes dans les voies évangéliques étaler tout le luxe des mondains au milieu d'un presbytère dissipé , ou égarer sa dignité dans des cercles profanes et parmi les passe-tems de la frivolité. La religion ne souffrira

pas moins en voyant , tantôt l'indécente nudité de nos églises contraster avec les fastueux ameublemens de leurs abbés décimateurs , et tantôt , à côté de la fainéantise engraisée , la vertu laborieuse hériter de la misère , des hommes blanchis par les ans et invalides par les travaux , forcés , pour subsister , de traîner encore dans la décrépitude le poids d'un ministère qu'ils ne savent plus exercer.

La disgrâce du principal auteur de ces crians abus ne les extirpoit pas , et ils n'étoient pas assez rares à sa retraite pour échapper à une notoriété qui sembloit les universaliser. La malignité se taisoit sur la régularité de cent-vingt premiers pasteurs l'édification de leurs troupeaux , et demandoit compte au corps entier des scandales , malheureusement trop réels , d'une dizaine de ses membres. C'étoit une injustice ; mais pourtant une de celles qui semblent le moins contrarier les dispositions de la justice universelle qui , lorsqu'il s'agit de certains désordres dans son sanctuaire , de nature à ébranler la religion dans le fond des cœurs , les calcule toujours moins par le nombre que par l'énormité , et manque rarement d'appeller contre eux une expiation solidaire.

Ce qui est digne de remarque , néanmoins , et ce que personne ne contestera , c'est que , malgré le malheur des circonstances , à dater même de la triste époque dont nous parlons jusqu'à notre révolution , l'épiscopat français forma toujours au milieu de nous un faisceau de lumières et de vertus vraiment apostoliques , et que , dans ses assemblées , quelques manœuvres qu'eût quelquefois employées le philosophisme ministériel , pour diviser , intimider ou corrompre les membres , le corps , dans toutes les grandes occasions , se montra l'organe incorruptible de la foi pure et des bonnes mœurs.

A la tête de ces premiers pasteurs , et au-dessus de

tous , paroissoit celui de la capitale , homme à caractère héroïque , immuable dans les principes , inflexible dans les conséquences. Sans cesse en butte à toutes les factions , et dans le foyer mêmes où elles s'agitoient avec le plus d'emportement , incapable de composer avec aucune , l'intrépide Beaumont combattoit les jansénistes , combattoit les sophistes encyclopédistes avec les magistrats sophistes , élevoit une voix courageuse contre tous les genres de scandales , proclamait lui-même en face des autels l'innocence des Jésuites condamnés au Palais , et faisoit défense aux magistrats , sous peine d'excommunication , de s'ingérer dans le domaine spirituel et la matière des sacrémens. Estimé du roi , chéri du dauphin , révérend de toute la famille royale , ce grand prélat fuyoit la cour , refusoit un abbaye , et versoit tous les ans cent mille écus dans le sein des pauvres. Exilé , vexé , dépouillé de son temporel , toujours lui-même , sans ostentation et sans rien rabattre aussi de sa fermeté apostolique , le vertueux archevêque , l'admiration des princes infidèles , l'édification des saints dans leur désert où il étoit relégué , de retour de ses exils , offroit de nouveau la vérité à ceux qui la repousoient , ses vertus à son troupeau et sa tête aux parlemens. Un homme de ce caractère devenu le conseil de l'autorité , eut suffi pour imprimer à son siècle une direction nouvelle , et faire rétrograder une révolution commencée *.

A côté de ce nouvel Athanase , le désespoir des novateurs et la terreur des impies , le clergé de France offroit à la vénération publique un autre prélat , apôtre plus insinuant de la vérité , et les délices des cœurs vertueux : c'étoit l'évêque d'Amiens. A une piété su-

* C'étoit ce prélat qui répondoit à un sophiste en place , qui lui demandoit malignement s'il ne vivoit pas dans un siècle bien éclairé ? « Oui vraiment , monsieur ; mais c'est le diable » qui tient la bougie » ,

blime et éclairée , à toute l'ardeur d'un zèle miraculeux , M. de la Mothe joignoit l'aménité du caractère et la plus piquante vivacité d'esprit. Sous son costume modeste et sa chevelure canonique , il plaisoit à la cour , il plaisoit à la ville. La France entière le canonisa de son vivant , et l'impiété se tut devant le jugement de la multitude. Quoiqu'il professât les principes et toute l'orthodoxie de l'archevêque de Paris , la magistrature , qui n'épargna pas toujours ses instructions pastorales , n'osa jamais rien entreprendre contre sa personne.

Ces deux grands hommes , qui eussent honoré les siècles apostoliques , étoient peut-être sans égaux dans leur corps ; mais ils y avoient de dignes émules et de nombreux imitateurs.

Le clergé français du second ordre , soit pour l'instruction soit pour les mœurs , n'eut pas craint d'être comparé au clergé d'aucun empire catholique. Point de diocèse qui n'offrit un nombre de sujets d'un mérite distingué , chez qui le savoir ecclésiastique se trouvoit réuni à toutes les vertus sacerdotales ; et le prêtre le moins instruit de la science de son état ne l'étoit pas au-dessous de la suffisance. Cette espèce de merveille , pour la circonstance des tems , ne peut être attribuée qu'au zèle de l'épiscopat et à l'excellente éducation cléricalle qui devenoit , dans les séminaires diocésains , le correctif et le supplément de l'éducation défectueuse des collèges.

Ce n'est pas néanmoins que le second ordre du clergé n'eût aussi payé tribut à la corruption de son siècle. Il s'en falloit de beaucoup que tous ses membres eussent marché avec une égale foi en la présence du Dieu qui veut voir en tout d'autres lui-même dans ceux dont il fait d'autres christes , et les continuateurs de son apostolat. Une partie d'entre-eux ne paroissoit que trop étrangère à la vertu distinctive du sacerdoce , ce feu

sacré qu'on appelle zèle , qui part du cœur pour enflammer et féconder les cœurs. Ce n'étoit pas non plus sans fondement qu'on reprochoit à plusieurs de déroger à la sainte gravité de leur ministère , de se tenir trop près des peuples par la dissipation et trop loin par l'instruction , de réputer vertu la seule absence du crime , et , dans une vie dont la sollicitude pastorale réclamait tous les instans , de compter pour peu le désordre habituel de l'inutilité.

Il en étoit d'autres , et dans nos villes sur-tout , qui ne songeoient pas assez de quelle importance il est , pour la considération et le fruit d'un ministère tout divin , d'abjurer cette recherche et cette mondanité des parures que , sans égard pour la légèreté de leur sexe , l'apôtre ne pardonnoit pas même aux dames chrétiennes de son tems. Sacrifiant avec la foule légère à de perfides usages , dont ils eussent dû se montrer les censeurs exemplaires , ils ne s'appercevoient pas de tout ce qu'offre de burlesque et de révoltant à des yeux sans préjugé la tête d'un prêtre , exprimant d'un côté le masque d'Adonis et figurant de l'autre la couronne d'épines , symbole des austères vertus de l'homme-dieu qui la porta.

Dés torts infiniment plus graves affectoient une autre portion du sacerdoce. Elle se composoit de ces malheureux enfans de l'ambition et de la cupidité , le deuil et l'opprobre du sanctuaire où le monde les avoit poussés. En vain eut-on cherché en eux l'esprit d'un état dont ils dédaignoient jusqu'à l'habit. Leurs mœurs étoient équivoques ou même scandaleuses. C'étoient de ces demi-sophistes pleins d'eux-mêmes , qu'égarait avec la multitude le vertige d'indépendance que souffloit le siècle impie. A la présomption de discuter les devoirs de la prélature , ces esprits indociles joignoient l'incapacité de ne pouvoir supporter que la prélature s'acquittât en leur faveur du devoir incontestable de surveillance et de correction. Ce seront les déplorables

membres de cette minorité gangrenée que nous verrons au jour de la grande épreuve, se détacher comme naturellement du corps et se précipiter dans l'apostasie.

Quant au clergé régulier, que l'on avoit vu briller des plus pures vertus sous le règne de Louis-le-Grand, et dans les commencemens encore du règne actuel, il devenoit de jour en jour moins comparable à lui-même. Le coup qui avoit frappé les Jésuites, sujet d'un triomphe insensé pour des congrégations rivales, fut un coup mortel pour tous les ordres monastiques. La haute considération dont jouissoient les enfans d'Ignace rejaillissoit sur la famille entière des religieux. Privé, par la chute de leur société, de la double émulation des travaux utiles et d'une régularité exemplaire, tout le cloître tomba dans le relâchement, et la masse entière tendit sensiblement à la corruption dès qu'elle n'eût plus l'assaisonnement de ce sel excitateur. Les vocations pures à la vie religieuse devinrent aussi plus rares quand une pieuse éducation eut cessé de les préparer. Ce fut moins alors l'attrait des biens célestes que l'espoir de conquérir une douce existence qui sollicita l'entrée des monastères. On en voulut aux richesses posthumes des Benoît et des Bernard beaucoup plus qu'à leurs humbles vertus. Les vrais talens d'ailleurs et la solide piété ne tardèrent pas à décliner un état qui, en s'écartant de son but, leur promettoit moins le bonheur qu'il ne leur présageoit l'avilissement. Bientôt une extrême pénurie de candidats rendit la supériorité moins difficile sur leur admission; et, dans un espace de vingt ans, nous vîmes ces sanctuaires si florissans de la perfection évangélique, dégénérer de toutes parts en champs de discorde et en théâtres de scandale.

Au moment où la religion perdoit si visiblement son empire parmi les sociétés religieuses, il eut été plus important que jamais que l'autorité hiérarchique y conservât tout le sien, pour contenir du moins dans les bornes extérieures de la règle ceux qui en méconnois-

soient l'esprit. Mais, loin de venir à l'appui de l'autorité ébranlée, le gouvernement sembloit sourire à son embarras. Dans toutes les scènes d'éclat déferées aux tribunaux séculiers, le titre de supériorité, suivant le génie du siècle, établissoit une prévention de despotisme, et le zèle de la régularité devenoit un tort pour ceux qui le professoient encore. Ce système persévéramment soutenu ne déceloit que trop la philosophique intention de laisser pulluler les abus, pour se ménager le droit de détruire la chose, d'avilir la profession pour en dégoûter, de faire désertir le cloître pour en partager les dépouilles.

Ce fut après la mort du cardinal de Fleury que se développa cette politique avide d'un ministère aussi injuste que mal-habile, qui affectoit la marche oblique et odieuse de l'usurpateur, tandis qu'avec des vues droites de bien public, il eut pu se prévaloir à découvert de tous les droits du père de famille. En effet, le patrimoine entier du sanctuaire, pour être aussi inviolable que celui d'aucun particulier, n'en étoit pas moins une propriété essentiellement nationale, et consacrée par sa substitution à la plus grande et la plus persévérante utilité de la nation. Ce patrimoine devoit subvenir aux frais du culte divin, fournir au modeste entretien des ministres de l'autel et de la prière publique, assurer l'instruction chrétienne des peuples et le soulagement de leur misère. Et personne qui pût contester au souverain le droit de surveiller religieusement cette destination imprescriptible et d'en garantir dans sa justice tous les avantages à la société. Que pouvoit donc désirer de plus l'état que la décharge de si pesans fardeaux ? Mais, toujours à la poursuite de leur perfide dessein, les sophistes qui dirigeoient le gouvernement ne cessoient de lui crier qu'il seroit à jamais riche dès qu'il auroit tué sa poule aux œufs d'or. Ils lui promettoient sur-tout de lui faire trouver le Perrou sous les ruines du cloître ; et ce fut sur le cloître qu'on résolut de faire les premiers essais de l'économie philosophique.

Voltaire fut bien, à la vérité, le conspirateur le plus apparent de ce siècle contre l'état religieux ; mais il en avoit de plus puissans derrière lui ; et l'on sera moins surpris de voir ce chef des sophistes se porter avec tant d'acharnement à l'avilissement d'une profession jusqu'alors révérée, lorsqu'on apprendra, par ses correspondances, qu'il travailloit sous les auspices des d'Argenson et des Choiseuil, mais sur-tout qu'il étoit stimulé par la politique *léonine* du grand Frédéric, qui eut désiré pouvoir compléter en Allemagne l'œuvre des sécularisations si fructueusement commencée par ses ancêtres au profit de sa maison *.

Ce fut après que, par ses manèges, par ses diatribes et par ses leçons, le philosophisme eût créé tous les abus qui devoient perdre l'état religieux, qu'on l'entendit se déchaîner, tonner contre les désordres du cloî-

* Voltaire nous apprend que le roi de Prusse, en 1743, composoit lui-même, et faisoit circuler sous un nom emprunté, un projet de sécularisation des principautés ecclésiastiques d'Allemagne au profit des puissances séculières. *Let. à M. Amelot, du 8 oct. 1743.* Frédéric s'ouvrant au même, sur le même sujet, lui écrivoit : « Tout ce que vous me dites de nos évêques » Teutons n'est que trop vrai : ce sont des porcs engraisés des » dixmes de Sion : mais la bulle d'or et telles autres antiques » sottises font respecter les abus. — Il n'est point réservé aux » armes de détruire *l'Infâme*. — Il s'agit de détruire les moi- » nes, ou du moins de commencer à diminuer leur nombre. » Tout gouvernement qui se décidera à cette opération sera » ami des philosophes. — Il faut commencer par détruire ceux » qui soufflent l'embrèvement du fanatisme au cœur du peuple. Dès que le peuple sera refroidi, les évêques deviendront » de petits garçons, dont les souverains disposeront, par la » suite des tems, comme ils voudront ». *Let. à Volt. 24 mars 1767 et 13 août 1775.* L'impie de Ferney, prompt à saisir l'idée de l'impie de Berlin, lui répondoit : « Votre idée d'attaquer, » par les moines, la superstition *Christi-cola* est d'un grand » capitaine. Les moines une fois abolis, l'erreur est exposée » au mépris universel. — On n'est pas assez hardi en France ; » les dévôts ont encore du crédit ». *Let. du 5 avril 1767.*

tre, et dénoncer effrontément son propre ouvrage, comme s'il eut été celui de la religion qui avoit seule à en gémir. Le gouvernement alors se met en devoir de prendre connoissance des abus qu'on lui défère, et, en médecin habile, ne trouve pas de plus sûr remède contre des scandales que d'étouffer ceux qui les donnent. Il supprime des monastères et des congrégations religieuses, l'ordre entier des Célestins, tous les couvens des villes qui n'ont pas vingt sujets et ceux des campagnes qui en comptent moins de dix; en totalité plus de quinze cents maisons. Un coup plus perfide et plus désastreux encore frappa tout l'état monastique : les sophistes avoient d'abord calomnié, le gouvernement ensuite proscrivit comme prématurée, l'époque fixée par l'église pour les engagements religieux; quoiqu'il soit de toute notoriété, pour ne pas dire aussi de foi, que les plus fervens comme les plus constans observateurs de la discipline religieuse, sont ceux qui ont commencé plus jeunes à en porter le joug.

Ces changemens, qui achevèrent de porter le désordre et la dépopulation dans le cloître, se faisoient au nom d'une commission royale dite *des Réguliers*. Cette espèce de tribunal permanent, érigé pour la restauration de la discipline et des mœurs ascétiques, et où ne siégeoit pas un seul religieux, n'offroit au fond qu'un tribunal économiste, dont l'ame étoit un impie méditant l'apostasie, un sophiste que d'Alembert cautionnoit à Voltaire *, Brienne enfin, qui, au lieu de demander compte aux religieux de l'observance de leur institut, calculoit avec eux des états de reve-

* « Nous avons en lui un très-bon confrère, qui sera certainement utile aux lettres et à la philosophie. — Ne vous laissez pas prévenir contre Brienne, et soyez sûr, encore une fois, que jamais la raison n'aura à s'en plaindre ». *Lett. de d'Al. à Volt.* 20 juin 1770, et 21 déc. 1770.

nus, et, au lieu de rappeler l'inconstance à des engagemens sacrés, faisoit briller à ses yeux l'espoir d'une sécularisation pensionnée.

Le ministère provoqua, il voulut l'avilissement du cloître, et le cloître fut avili. Il le fut au point que ceux qui y restoient avoient honte, suivant Voltaire, de porter *une robe couverte d'opprobre* *. C'est le ministère que je charge de ce nouveau crime ; car le bon Louis XV qui, à cette époque même, donnoit religieusement sa fille chérie au cloître, étoit personnellement très-éloigné de tout système tendant à l'impiété. Mais l'inapplication aux affaires majeures, suite de la malheureuse passion qui captivoit ce prince, le rendoit, en ce point comme en tant d'autres, le jouet et le complice involontaire des sophistes qui gouvernoient en son nom.

Cependant cette suite de politique tortueuse contre l'état monastique ne réussira pas mieux au gouvernement que la ruine des Jésuites : et ce nouvel attentat du règne actuel contre les vertus religieuses aura aussi de bien funestes et bien sensibles conséquences pour le règne suivant. Que l'on y fasse attention : au moment de la grande crise qui se prépare, la puissance ne rencontrera pas de plus ardens ennemis que ces cénobites abâtardis dont elle se fait un jeu de nourrir aujourd'hui l'indépendance et d'éloigner la réforme. A cette époque, où l'admirable fidélité du clergé séculier rendroit un schisme impossible dans presque tous les diocèses de France, et pourroit encore, en sauvant l'autel, sauver le trône, c'est du fond de ces retraites solitaires, et des lieux mêmes où reposent les cendres de tant de saints, que sortiront tout-à-coup les suppôts effrénés de la révolte et de l'impiété. Ces antiques sanctuaires de toutes les vertus enfanteront alors tous les

* Let. 15 de Volt. au roi de Prusse.

crimes à-la-fois. C'est de l'immense écume que vòmira le cloître que se composera cette milice séditeuse, ce clergé d'intrusion, l'effroi de la France catholique, et l'étonnement encore de la France pervertie. C'est alors qu'on verra des transfuges de la religion, des prêtres qui ont abjuré la conscience, enivrer la multitude de leurs fureurs, et blasphémer contre le trône au pied des autels pris à témoins de leurs parjures. C'est alors qu'on verra ces composés monstrueux d'apparence religieuse et d'insigne immoralité convoquer les peuples dans nos temples profanés, pour y proclamer contre eux-mêmes des arrêts solennels de dégradation, pour y dénoncer la résolution prise d'outrager à la fois la profession religieuse et le caractère sacerdotal, d'unir le crime à l'infamie, un sacrilège d'adultère à un sacrilège d'apostasie.

Ce n'est pas néanmoins que les désordres qui abondoient dans le cloître eussent enveloppé tous les membres de l'état monastiques. Plusieurs ordres, et dans chaque ordre des maisons entières, offroient encore à la religion de consolantes exceptions : mais qui, relativement à tout le corps, n'en étoient pas moins des exceptions. Nous ne parlons, au reste, que des religieux : car on verra s'établir, au jour de la grande épreuve, une démarcation bien tranchante entre les deux sexes, et à la gloire du plus foible. Inébranlable parmi ce débordement de prévarications domestiques, la famille des religieuses se montrera digne des tems héroïques de l'église, et qui plus est, la famille entière : car quelques traits isolés, et qui porteront encore l'empreinte de la séduction ou de la folie, ne seront pas même aperçus dans un concert de fidélité qui tiendra du prodige. Et le philosophisme, calomniant depuis un demi-siècle le bonheur des religieuses, recevra le démenti le plus solennel au jour où il viendra leur dire : « Vous êtes libres de sortir de vos retraites. »

Ce contraste de sentimens et de conduite entre les sujets des deux sexes , soumis souvent à la même règle et disciples des mêmes maîtres , s'explique par les faits : l'éducation des filles n'avoit pas subi de révolution : la défaveur du gouvernement , qui poursuivoit les religieux , ne s'attachoit pas également aux religieuses , dont les propriétés n'étoient pas de valeur à exciter sa cupidité. De plus , étrangère aux découvertes de nos sophistes , aux maximes de nos histrions , et à divers écueils que pouvoit rencontrer le cénobite , la religieuse , protégée par sa profonde retraite et sous l'empire d'une austère sobriété , passoit tous les instans de sa journée dans un cercle d'occupations dont la religion consacroit l'importance. Enfin , dans le tems même de la plus déplorable décadence de la régularité monastique , deux traits marqués de providence , prix de la fidélité de ces ames célestes , parurent ménagés pour leur en assurer le dernier triomphe. Elle fut frappante , et singulièrement encourageante pour les religieuses , la leçon que leur offrit la fille de leur roi , cette courageuse princesse qu'elles virent , lancée dans la même carrière , se jouer , pour ainsi dire , avec l'austérité , et professer un état effrayant pour les ames vulgaires avec cette héroïque facilité qui , sous la haine aussi bien que sous le casque , distingue la vertu dans les enfans des rois. Une seconde faveur fut que , tout ce que perdit la France à la destruction des Jésuites , les religieuses seules le gagnèrent : elles s'enrichirent de cette calamité publique. De toutes parts leurs maisons passèrent sous la direction de ces guides consommés dans la conduite des ames ; et les membres épars d'un corps descendu dans le tombeau renouvellèrent sous nos yeux la merveille du cadavre d'Elisée soufflant la vie après sa mort.

Cependant , lorsque la voix méconnue de la religion et de ses organes naturels se perdoit parmi les vociférations de l'impiété et le sommeil presque uni-

versel des consciences , ce n'étoit pas à des vertus cachées dans des sanctuaires inaccessibles , à des vertus depuis un tems l'objet des sacrilèges dédains et des sarcasmes de leur siècle qu'il pouvoit appartenir de balancer dans l'étendue de l'empire l'impulsion donnée par le philosophisme.

En vain aussi Louis XV se montroit-il toujours personnellement attaché à la foi de ses pères et aux principes qu'elle consacre ; il eut au moins fallu que ces affections religieuses du prince , si persévéramment trahies dans son conseil domestique eussent trouvé quelque appui dans son conseil extérieur et permanent. C'étoit de la haute magistrature que se composoit ce conseil : et , pour peu que l'on se rappelle son importance parmi nous , et l'influence nécessaire qu'elle avoit sur l'opinion publique et dans le gouvernement des mœurs , on conviendra d'abord que , si elle seconda si peu et servit habituellement si mal la religion et la droiture du monarque , ce furent bien moins les moyens qui lui manquèrent que le bon esprit pour en user.

En effet , la magistrature en France , dépositaire et gardienne de la loi , appelée par la bienveillance du souverain à en faire l'application à ses sujets , sans être un ordre dans l'état , se trouvoit revêtue de l'imposant ministère d'en contenir tous les ordres dans les bornes du devoir. Sentinelle établie pour découvrir et étouffer les germes de dissensions civiles et domestiques , la haute magistrature , admise encore à éclairer le législateur , devenoit la confidente et le conseil habituel de ses dispositions paternelles sur son peuple , et , à ces divers titres , le point d'union de tous les membres de l'état entre eux et avec leur chef commun. Le soulagement du monarque dans le détail administratif de la justice étant la fin directe et principale de son institution , juger les différends entre les sujets devenoit la première dette de la magistrature , l'équité son premier devoir , la loi sa première règle et toute sa force.

Heureuse

Heureuse la monarchie , heureux nos magistrats eux-mêmes , si , satisfaits de leur prérogative , ils n'eussent songé qu'à la justifier , en s'acquittant de la redevance honorable dont elle les chargeoit. Mais nous les voyons , sous le règne actuel , s'enivrer de prétentions exagérées , délaisser et trahir les devoirs du magistrat pour usurper les droits sacrés du législateur , dédaigner les fonctions de pacificateurs des différends pour se livrer à la facile manœuvre d'agiter l'état en contrariant l'autorité.

Loin de nous l'intention de grossir des torts que tout cœur français seroit trop heureux de pouvoir atténuer. Mais , engagés que nous sommes à rendre sensible à notre France tout le mystère de la génération de ses malheurs , nous ne saurions nous dispenser de rendre à la magistrature la grande part qu'elle y eut. Nous aurions même d'autant plus à nous reprocher de dissimuler aujourd'hui des prévarications accueillies dans le tems par un fol enthousiasme , que nul écrivain , lorsqu'elles se commettoient n'eut pu , sans jouer sa tête , ni en dénoncer l'énormité ni en présager les conséquences.

A certaines exceptions près , qui rendoient sans doute bien estimables en eux-mêmes , mais sans pouvoir rendre plus efficacement utiles à l'état les sujets qui les formoient , les magistrats de nos cours souveraines se monstroient les uns entichés du jansénisme , les autres partisans ou fauteurs insoucians d'autres erreurs. Grand nombre , imbus de la philosophie de leur siècle , répandus dans les cercles et les spectacles qui en exaltoient les maximes , ne s'occupoient que de plaisirs et ne se repaïssoient que de vanité. Accoutumé à voir le prince et le prélat , l'opulence et la grandeur confondus dans la foule de sa nombreuse clientèle , le jeune conseiller , infatué de son importance , se plaçoit au-dessus des mortels , prétendoit ne plus vivre que de l'encens et des honneurs de sa charge , et laissoit à un secré-

taire gagé le soin d'expédier les affaires et de lui dicter une opinion. Le zèle d'un trop petit nombre de magistrats instruits et laborieux n'étant pas en proportion avec la multiplicité des affaires, la confusion croissoit, et les procès devenoient interminables. Une seule ressource alors restoit au plaideur, pour faire démêler avantageusement ses intérêts dans un chaos d'intérêts divers et surannés : il savoit que le bon droit suivoit le plus gros rouleau d'or dans la balance du rapporteur. En vain, sans cette mesure, invoquiez-vous la justice : la chicanne vous répondoit ; elle s'attachoit à vous, et comme une vampire, elle ne vous quittoit plus qu'elle n'eût bu tout votre sang.

Il étoit néanmoins des causes qui se recommandoient de leur nature, et ne s'oublioient jamais dans les premiers tribunaux. Tout portoit caractère d'évidence, rien n'étoit problématique, et sur-tout n'étoit injuste, de ce qui flattoit certains préjugés de la magistrature. L'on n'a pas oublié la série de criantes injustices qui précéda et accompagna la destruction des Jésuites. Les partialités odieuses, les prévarications notoires, les abus d'autorité les plus manifestes, tout étoit légitime dans une cause dont l'esprit de parti se faisoit sollicitateur. Le jansénisme, à Paris et dans plusieurs provinces, étoit infallible dans ses procès comme dans sa doctrine. Difficilement encore l'inférieur ecclésiastique séculier ou régulier, pouvoit avoir tort, imputant à son supérieur hiérarchique d'aggraver le joug de sa dépendance. Par le jeu des distinctions sophistiques et des interprétations arbitraires, il n'étoit plus d'engagemens religieux irrévocables dans la société, ni de liens absolument indissolubles. Le système de liberté *inaliénable* devint celui de la jurisprudence moderne. L'on fut reçu à en appeler comme d'abus de sa volonté passée à sa volonté présente ; et, tout ce qui avoit été conclu en présence des autels, on pouvoit l'anéantir à la face des tribunaux. Du fond du cloître on plaide

contre sa cellule, et au milieu du monde contre sa couche nuptiale. Que l'époux le mieux conjoint ne se flatte plus de l'être pour toujours. Une épouse inconstante n'a qu'à lui intenter procès, les goûts de l'infidèle deviendront les torts de son mari. L'affaire n'est point un mystère ; tout Paris nomme l'amant qui lui tend les bras. Que ce soit un aventurier ou un puissant seigneur, n'importe : elle est admise à plaider, et protégée au palais par ses charmes adultères, elle y obtient malgré ses crimes le triomphe de l'innocence.

Préposée encore à la police générale du royaume, la haute magistrature étoit chargée, sous ce rapport, de réprimer toute espèce de délit de nature à troubler l'harmonie sociale, à diminuer le respect dû à la majesté du trône. Mais, trop souvent, c'étoit le vengeur légitime des vrais principes et de la vérité outragée qui devenoit, aux yeux du magistrat sophiste ou janséniste, le perturbateur de l'ordre public. Poursuivi comme tel alors, et justiciable de ses dénonciateurs, l'homme de bien se trouvoit sans appui comme sans issue pour échapper au plus injuste ressentiment. La puissance royale elle-même, en ces rencontres, n'eut pas fait triompher la cause la plus sacrée, et se trouvoit réduite à ne lui accorder qu'une demi-protection. Ainsi Louis XV, sacrifiant à regret les Jésuites, composoit-il avec ses parlemens pour des adoucissemens à la rigueur de leur disgrâce ; ainsi le même prince, admirateur avec l'Europe entière de la fermeté du vertueux Beaumont, avoit-il recours à l'expédient des exils, pour soustraire à l'animosité de son parlement le plus grand prélat de son royaume.

Ce n'étoit pas cependant que les magistrats n'affectassent encore, de tems à autre, le langage du respect, quelquefois même celui du zèle pour les principes de la religion et de la morale qu'ils étoient en possession d'outrager dans la pratique. L'on entendoit encore les salles du palais retentir d'éloquentes dénonciations de

certains écrits philosophiques , provocateurs plus impudens de sédition ou d'impiété. Mais les plus foudroyantes conclusions de ces bruyans réquisitoires effrayoient peu les coupables qui en avoient le secret. Ce secret étoit que des magistrats , chargés d'office de prévenir ou de punir les délits de la presse , en étoient eux-mêmes les confidens et les premiers complices , quelquefois les sacrilèges auteurs *. Aussi leurs poursuites juridiques n'aboutissoient-elles qu'à des formalités d'ostentation , le jeu usé de l'hypocrisie , qu'apprécioit fort bien le dauphin quand il disoit : « Qu'im- » porte à ce philosophe qu'on brûle son livre au pied » du grand escalier, tant qu'on le laissera tranquillement » dans son cabinet en préparer un plus détesable encore? » Et quelle grace d'ailleurs des magistrats qu'on entendoit tous les jours protester contre la suborINATION , pouvoient-ils avoir à y rappeler les autres? Quel degré de confiance , et quel respect eut pu inspirer à la multitude la flétrissure méritée du plus dangereux libelle , placée à côté de la proscription d'un mandement d'évêque ou d'un rescrit du saint-siège ? les lèvres de l'impie irritent encore l'éternel en racontant ses justices.

Si le philosophisme de son siècle et un penchant décidé pour le jansénisme précipitèrent de nos jours la haute magistrature dans les derniers écarts , nous observerons néanmoins que c'est à une date de beaucoup antérieure qu'il faut rapporter l'origine de sa déviation des principes constitutionnels de la monarchie française. L'esprit d'indépendance et de démocratie , introduit dans le parlement de Paris à la suite du calvinisme ,

* Le conseiller-abbé Terray étoit chargé de faire des poursuites contre le libraire Le Gay, vendeur d'un livre brûlé au pied du grand escalier , et sorti de la plume du conseiller-abbé Terray.

y jetta de si profondes racines, dénatura tellement cette compagnie, qu'il lui resta toujours de perfides réminiscences d'un système de félonie depuis long-tems abjuré. En vain nos rois, depuis cette funeste époque, s'appliquent-ils à rappeler à ce premier tribunal les titres primordiaux avec les conditions de son établissement, et jusqu'à la chartre royale qui, de *déambulatoire* qu'il étoit à la suite du monarque, l'avoit rendu *sédentaire* dans sa capitale: en vain lui demandent-ils, si le monarque, en donnant des juges à ses sujets, auroit prétendu se créer des tuteurs à lui-même ou des rivaux à sa puissance? toujours travaillés du même esprit d'inquiétude et d'ambition, depuis Henri III jusqu'à Louis XVI, le parlement de Paris et ceux que son exemple a séduits, ne laissent échapper aucune époque de minorité, nulle crise, nul embarras du gouvernement, sans en prendre occasion de harceler la puissance et de miner l'intégrité monarchique. Ils le font, tantôt par des proclamations incendiaires ou des arrêts astucieux, tantôt à force ouverte et en organisant même le soulèvement des peuples. Ce n'est qu'après que l'histoire nous les a montrés plus d'une fois d'intelligence, avec l'ennemi du dehors, fauteurs habituels des factions dans l'intérieur, ligueurs avec les ligueurs, frondeurs au tems de la fronde, que nous les voyons, sous Louis XV, et sur-tout pendant les vingt dernières années de son règne, jouer le jansénisme avec les jansénistes, philosophiser avec les sophistes, et, dans un système suivi d'opposition aux deux puissances, braver également le sacerdoce et l'empire, et échauffer tous les élémens qui devoient bientôt embrâser la monarchie.

La fermeté de Louis-le-Grand, dès qu'il eût saisi lui-mêmes les rênes du gouvernement, avoit fait perdre à la magistrature jusqu'à la pensée de s'écarter de la sphère de sa compétence, et sur-tout de s'immiscer autrement que par la respectueuse remontrance dans

les affaires de son royaume. Le régent, qui avoit acheté une prévarication du parlement de Paris par beaucoup de belles promesses, se garda bien de les tenir. Après lui, le cardinal de Fleury, sans être de caractère à brusquer les prétentions ambitieuses de cette compagnie, avoit su du moins se prémunir contre les conséquences. Mais, à la mort de ce ministre, le parlement toujours habile à se prévaloir des circonstances, à la faveur de l'ascendant qu'ont usurpé dans le conseil d'état l'immoralité des femmes et le philosophisme ministériel, reproduira avec confiance son système d'aristocratie, et, plutôt que d'y renoncer, remplira le royaume de troubles et de scandales.

Que le législateur ne se flatte plus alors de trouver dans ses officiers de magistrature les dépositaires fidèles et les dociles organes de sa loi : ils en seront les suprêmes arbitres et les contradicteurs capricieux. Le souverain ne pourra rien sans eux, et ils pourront tout eux-mêmes sans le souverain. Qu'il interroge leur conscience, ils lui assigneront leur vouloir : qu'il leur permette des remontrances, ils lui intimeront des règles. Au mépris du titre même dont ils sont porteurs, et sans lequel ils ne sont rien, ne se considérant plus comme les agens constitués du monarque et une émanation libre de sa suprématie royale, ils se métamorphoseront en *sénat de la nation*, en *parlement de France*, parlement unique, *divisé en plusieurs classes et siégeant en plusieurs villes*.

L'autorité, pour étouffer ces nouveautés inconstitutionnelles, voudra-t-elle écarter les délibérations publiques qui les enfantent et les propagent, vous verrez la magistrature insurgée s'assembler séditieusement, se déclarer en permanence, tenir des séances de jour et des séances nocturnes. Suivez-la dans ces comices scandaleux, vous vous croirez transporté au milieu de Rome, et de Rome déchirée par ses tribuns factieux. C'est là que les opinions républicaines les plus exagées

rées sont réputées les plus sages, et que l'irrévérence envers l'autorité, portée jusqu'à l'audace punissable, se confond avec la noble énergie de la vertu et en usurpe le nom. C'est là que toute une compagnie de juges assermentés proteste contre l'obligation de juger, que toute une compagnie d'officiers du roi conspire la désobéissance au roi, combine des démissions qui puissent l'embarrasser, décerne la publicité à des libelles séditieux intitulés *très-humbles remontrances*, et prétend encore, en offrant ces scènes au public, se créer des droits immortels à sa reconnaissance.

A dater de cette époque, le voile est levé ; et la magistrature ne sait plus dissimuler le dessein formé de violer l'unité monarchique, et de se placer comme puissance de division entre le roi et son peuple. Infatuée de sa chimère, nul moyen de la réaliser aux yeux de la multitude qui ne lui paroisse honnête. Comme si remplir sa profession et servir sa patrie n'étoit pas la dette sacrée des compagnies comme celle des individus, les parlemens ne cessent d'exagérer de prétendus services rendus aux monarques et à la monarchie. On les voit s'enivrer sans pudeur de leur propre encens, s'attribuer avec toute la jactance du charlatanisme une supériorité de lumières, une profondeur de sagesse, une incorruptibilité de zèle pour les intérêts des peuples, qui doivent les rendre exclusivement chers à la nation. Dans l'ambition de conquérir la faveur populaire, ils oseront, au préjudice du monarque, se proclamer eux-mêmes *les pères du peuple, solidairement chargés de ses intérêts*. Ils en viendront jusqu'à se qualifier « les représentans de la nation ; les dépositaires essentiels *de sa liberté* ; ses organes, *comp-* » *tables* de toutes les parties du bien public, non seulement au roi, mais *à la nation* ; — *juges* entre » le roi et son peuple ; chargés de *réprimer l'abus* » *du pouvoir* ; pouvant quelquefois, *par leur seul* » *effort*, s'affranchir d'une loi enregistrée, la regar-

» der, à juste titre, comme non existante, y opposer
 » une barrière insurmontable ».

À ces prétentions délirantes, et à ces moyens séditionnels de capter le suffrage de la multitude en affectant le zèle de ses intérêts, la magistrature jaignoît une autre ruse moins perfide et également familière aux factieux : c'étoit de s'effrayer à plaisir pour effrayer les peuples, d'annoncer des dangers et de présager des malheurs. Ainsi osoit-elle dénoncer « des actes arbitraires qui épouvantent la nation, *le despotisme* » *établi* sur les débris de la souveraineté, *le règne de* » *l'esclavage* universel. » C'est en versant le sarcasme et la calomnie sur une déclaration du roi que la *classe* parlementaire siégeant à Rouen n'a pas horreur de dire : « Tous les sentimens s'en'rechoquent, se » confondent ! la simple analyse de cette déclaration » jette l'étonnement dans les esprits et l'alarme » dans les cœurs. — Le premier instant de son exécution seroit l'instant fatal du renversement des lois » constitutives de la monarchie. — Si jamais une telle » déclaration avoit lieu, dès ce moment *la nation*, » *déjà depuis long-tems réduite à un état d'inac-* » *tion* et de silence, la nation cesseroit d'avoir pour » protecteurs les magistrats du parlement * ».

Qui ne croiroit, à entendre ce tocsin, qu'il est l'effet d'une première surprise, occasionnée par quelque loi désastreuse qui vient de paroître ? Hé bien, il y a dix-huit ans que cette loi est enregistrée au parlement, et autant d'années que le parlement la méconnoît. L'on imagineroit au moins que cette loi, *l'étonnement des esprits*, *l'alarme des cœurs* et *le renversement de la monarchie*, présente quelque disposition alarmante. Hé bien, le monarque, dans cet acte de son

* Remontrances du 29 juillet 1765.

autorité , dénoncé à ses sujets sous des couleurs si tyranniques , Louis XV , dans cette déclaration , devant laquelle *tous les sentimens s'entrechoquent et se confondent* , ne prétend absolument autre chose , sinon que les magisirats qui rendent la justice en son nom , désormais plus dociles aux lois constitutives du royaume , auront , pour un jugement dogmatique de l'église universelle qui y fait loi , le respect dont il s'honore lui-même , et que professe l'univers catholique.

Mais ce ton d'audace exagérée d'un parlement de province , étonnera moins si l'on fait attention que long-tems auparavant , et dès l'an 1753 , celui de la capitale , non content de rivaliser avec la puissance , et de frapper à fantaisie ses lois d'un *veto* irrésistible , plaçoit expressément son tribunal au-dessus de celui du monarque législateur , enjoignoit aux sujets la désobéissance formelle à leur roi , et l'exécution de ses propres arrêts *cassés* , osoit-il dire , *par différents arrêts rendus par sa majesté en son conseil*.

Cette doctrine incendiaire et machiavélique , professée par les parlemens , étoit exagérée encore dans les discours des orateurs publics chargés d'éclairer ces compagnies. On se croit transporté par anticipation dans un antre de jacobins ; on se rappelle , malgré soi , les premières vociférations de ces forcénés appelant la révolte et provoquant le régicide ; on sent en frissonnant qu'on lit leurs modèles , en lisant les déclamations des la Chalotais , des Castillon , des Monclar et de leurs complices ; en lisant dans ce dernier : « La dé-
 » position est le sort des despotes et la ressource de
 » l'esclavage. — Des sages selon la chair ont cru qu'il
 » convenoit au bonheur des nations qu'il y eut un
 » magistrat suprême remplaçant le tribunal de Dieu
 » sur la terre. — Les grandes idées d'obéissance font
 frémir * . »

* Comptes rendus , page 91. Plaidoyer , pag. 82 et 151.

De pareilles maximes , soutenues de procédés analogues , ne pouvoient manquer de concilier à la magistrature française le suffrage unanime des sophistes conspirateurs de toutes les nations. Voltaire , qui avoit ses intelligences dans la plupart des gouvernemens , tantôt se félicitoit avec d'Alembert de voir à sa table deux maîtres des requêtes et un conseiller de grande chambre , tantôt de voir le parlement de Toulouse se recruter de jeunes philosophes ; d'autres fois il lui faisoit mention honorable des magistrats philosophes Duché , Castillon , Servant ; puis ajoutoit : « Il est impossible que la raison et la tolérance ne fassent de » très-grands progrès sous de pareils maîtres. * ».

Non moins enthousiasmé que Voltaire de la criminelle audace de nos magistrats , les sophistes anglais , les têtes exaltées de l'opposition les en félicitoient par ce compliment : « Les Anglais sont frappés d'admiration , en voyant que les parlemens de France sont » encore plus *anti-royalistes* que le parlement d'Angleterre , et lui donnent des exemples qu'ils devraient » recevoir de lui ** . »

Ces exemples d'anti-royalisme étoient d'effrayans scandales : et il savoit les apprécier à leur juste valeur , ce vertueux président d'Eguilles , qui , encouragé par le dauphin , les dénonçoit à Louis XV en ces termes mémorables : « Si ce système [des parlemens] » n'est pas détruit , dans dix ans l'anglicisme le plus » outré formera l'esprit de plus de la moitié de la » nation , pénétrera jusque dans les armées , jusque » dans le palais de nos maîtres , et *achèvera de tout perdre* *** . »

* Let. 76, an 1760 ; et du 5 nov. 1770.

** London evening post. n°. 5645 from. saturday. Jan. 7 to tuesday. Jan. 10 1764.

*** *Mémoire présenté au roi.* Par le pt. d'Eguilles.

En présageant ce funeste résultat de l'esprit de système qui exaltoit les parlemens, le magistrat dénonciateur n'en indique pas le remède. C'est qu'en effet le mauvais esprit de corps est une maladie incurable. De quelque proportion que soit ce corps, fut-il circonscrit dans une enceinte académique, ou eut-il l'étendue d'un Empire, fut-il un monde entier, il ne revient jamais d'un égarement systématique. Et la puissance créatrice elle-même, quand il lui plaît de restaurer un corps ainsi dénaturé, commence par le briser pour le repaîtrir dans un autre moule. C'est à cette extrémité que se verra réduit Louis XV envers la magistrature, et à l'époque précise des dix ans fixés par le président d'Eguilles. Aidé alors d'un homme de caractère, le chancelier de Meaupeou, ce prince anéantira Choiseuil et ses parlemens pour sauver sa propre autorité.

L'autorité royale, au reste, nous l'avons déjà remarqué, n'étoit pas la seule, à cette époque, que la magistrature s'efforçât d'asservir. Dès que le philosophe eut perverti la majorité de ses membres, nous lui vîmes afficher la double prétention de dominer à-la-fois le sacerdoce et l'empire, le monarque par son peuple et l'église par le monarque. Ce fut alors que, combinant astucieusement le vœu de l'impiété avec l'ambition du pouvoir, elle créa sous nos yeux un fantôme à deux visages : l'un représentant le despotisme royal, et qu'elle montra au peuple ; l'autre le despotisme sacerdotal, et dont elle essaya d'effrayer le roi. D'une main hardie, elle extorqua ses droits les plus réels à la puissance royale, et, de l'autre, elle lui fit offres de droits illusoires et oppressifs sur la puissance spirituelle. Qu'alors le monarque, fidèle aux vrais principes, refuse d'entendre à cette inique et sacrilège compensation, ses parlemens se permettront tout, oseront tout pour faire violence à sa religion. Ils prétendront que, tuteurs nés des droits de

sa couronne, ils ont aussi celui de l'investir malgré lui du domaine étranger que repousse sa conscience ; et, les mêmes armes qu'ils emploient pour combattre sa puissance légitime, ils voudront les lui mettre en mains contre cette puissance temporelle et son indépendance. Ainsi, sapper les fondemens de toute subordination dans l'église de Dieu, méconnoître sa compétence et sa suprématie dans le gouvernement des Alpes, s'appellera, dans le langage de la magistrature comme dans celui de Calvin, « résister au des- » potisme ultramontain, défendre les droits de la » nation, rappeler l'exemple des souverains qui savent » régner *. »

Envain alors Louis XV essaiera-t-il d'employer les foibles restes de sa puissance au maintien de la puissance ecclésiastique, les magistrats conjurés combattront les deux autorités d'accord, et, malgré le trône, accableront l'autel ; persécuteurs aussi acharnés des plus fidèles ministres de l'église de France que fauteurs passionnés de ses ennemis domestiques, de cette secte de réfractaires connus sous le nom de jansénistes, perfides hypocrites qui, au premier signal de la révolution, jetteront le masque, tendront la main au calvinisme, et, confondus avec la masse des impies, agiteront avec elle les torches de la sédition, et prouveront, pour la millième fois, que, dans l'empire catholique, tout ennemi de l'église-mère n'attend que l'occasion pour se produire encore comme ennemi de l'état.

Tantôt par bienveillance, pour le jansénisme, et d'autres fois sans motifs apparens que celui de con-

* Ces expressions, et beaucoup de semblables se trouvent dans les discours des Monclar, des la Chalotais, et d'autres magistrats organes de leurs compagnies.

trier et d'asservir l'épiscopat, les parlemens abondoient en subtilités et en futiles prétextes pour se saisir des causes ecclésiastiques et religieuses, envahir la juridiction des évêques, et *civiliser* la constitution divine de l'église. Ce n'étoit pas chose rare de voir des tribunaux séculiers relever, des censures canoniques les sujets qui les avoient encourues, donner mission ou juridiction à des prêtres qui n'avoient pu l'obtenir de leurs évêques, interdire et décréter des prédicateurs approuvés et en approuver d'interdits, condamner à la flétrissure des instructions pastorales et des bulles apostoliques, prohiber la libre correspondance du chef de l'église universelle avec les premiers pasteurs des églises particulières, ou l'asservir à d'outrageantes formalités, prononcer sur la validité des vœux et des autres engagemens religieux, légitimer des divorces scandaleux et des apostasies claustrales qui ne l'étoient pas moins.

Les tribunaux séculiers se portèrent à des actes d'incompétence plus révoltans encore. On les vit, ériger en arbitres des sacremens et des dispositions requises pour y participer, enjoindre à des confesseurs, non pas seulement d'entendre la confession de pécheurs publics et résolus de l'être, mais, ce que l'on a peine à croire après en avoir été témoin, *de les favoriser du bénéfice de l'absolution*. Sera-ce là du moins le dernier terme de la prévarication en délire? Pas encore : nos parlemens autoriseront de plus grandes profanations, commanderont de plus révoltantes impiétés. L'on verra par toute la France des prêtres mis en réquisition juridique par la magistrature, pour exercer des actes de leur ministère dans des circonstances où s'y prêter seroit un crime. On verra, au nom des magistrats, des prêtres fidèles saisis et traînés par la force armée jusqu'au pied du lit du janséniste obstiné, qui a la sacrilège fantaisie de les avoir en mourant pour complices de sa révolte contre l'église. On verra d'au-

tres ministres orthodoxes criminellement poursuivis , et , malgré le roi , malgré la loi , exilés , emprisonnés , frappés de mort civile , pour s'être renfermés dans les bornes que leur prescrivait impérieusement la foi et la conscience. On verra : nos yeux l'ont vu , et tout Paris l'a vu comme nous , on verra le saint des saints condamné par arrêt à la profanation , arraché à force ouverte de ses tabernacles violés * , et porté , au milieu des bayonnettes , par des ministres profanateurs à des sectaires impénitens et faisant gloire de l'être.

Enfin , toutes ces persécutions légales et ces profanations solennelles , toutes ces formes barbares et tyranniques , que l'on pourra reprocher un jour à une assemblée de factieux conjurant la ruine de la religion et l'oppression de ses ministres , ne seront , sous des masques nouveaux , que la fidelle répétition des scènes déjà données sous le règne précédent. Non , pas une seule de ces inventions de l'impiété , sans en excepter ni l'invitation au serment d'apostasie , nos parlemens la firent aux Jésuites , ni la peine de déportation infligée au refus de ce serment impie , nos parlemens la firent encore subir à ces religieux , pas un seul , dis-je , de ces attentats futurs , qui n'ait été essayé par la magistrature française. Et , quand des avocats sophistes * seront chargés d'organiser leur jansénisme en église *constitutionnelle* , ces perfides architectes n'auront qu'à suivre la route ouverte par les magistrats leurs maîtres , s'emparer de leurs matériaux , développer leur plan et universaliser leurs sacrilèges.

Mais , lorsqu'au lieu de l'immuable justice la capricieuse impiété siégea si despotiquement dans les

* Par des serruriers requis pour les crochetter.

** Les Treilhard et les Thouret , les Martineau et les Voidel , les Camus et autres jansénistes de profession et incrédules de fait.

premiers tribunaux du royaume ; lorsqu'il put paroître plus avantageux de s'y présenter sous la livrée de la liberté philosophique et de l'indépendance que sous les auspices de l'innocence et du religieux dévouement aux devoirs et aux puissances, dès lors encore le grand moyen dont la providence arma l'autorité contre l'audace, la crainte, seule capable de dompter les cœurs pervers, n'eut plus de prise sur eux et dut perdre tout son empire. Le vice et le crime attentifs s'aperçurent bientôt qu'ils n'avoient plus à trembler devant des juges nécessairement indulgens depuis qu'ils étoient complices. Ce sentiment émoussé de la crainte fit place à la plus licencieuse effervescence. Une multitude brutale, et déjà indocile au joug de la religion, n'écoula plus que l'instinct grossier des sens dès qu'elle eut secoué l'arrière-frein de ses passions fougueuses. Tout nous avoit déjà présagé, tout nous mit alors sous les yeux le dernier terme du débordement des mœurs parmi le peuple. Nos grandes villes sur-tout nous montrèrent une génération effrayante, dès que la licence populaire ne sentit plus derrière elle le regard sévère de la magistrature.

Ce n'est pas cependant que la police publique, à cette époque, ne nous offre encore, dans son organisation et ses développemens, le plus ingénieux des mécanismes. De Paris, le point central de son activité, elle embrasse la surface entière du royaume ; et peut même, s'il en est besoin, étendre au-delà ses regards. Les abus de toute espèce, qu'une sage administration doit prévenir ou réprimer, sont forcés, pour ainsi dire, de comparoître en sa présence ; et tout individu qu'elle a résolu d'atteindre feroit d'inutiles efforts pour se soustraire à la clairvoyance de ses agens. Mais ce chef-d'œuvre de sagesse, résultat des institutions des Charlemagne, des Louis IX et de nos plus grands rois, nous le vîmes se dénaturer avec le siècle philosophique et s'entacher de tout son esprit. Moins excitée

que corrompue par ces surveillans naturels, la sentinelle des mœurs publiques s'endormit sur ce qui étoit l'objet capital de sa vigilance. Dégénérée en un pur système d'économie animale, la police en France n'embrassa plus que l'homme physique et ses dépendances, laissant l'homme moral aux prises avec sa corruption naturelle et les poisons étrangers qui l'exaltoient encore.

Le Français, à la vérité, n'a pas encore sujet de s'inquiéter pour sa sûreté individuelle. Hors de chez lui, sur les grandes routes comme dans sa maison, la police le protège. Pour lui la police surveille et la salubrité des eaux et la qualité des comestibles, et la tenue des marchés. Mais s'agit-il de tenir les yeux ouverts sur l'exécution des lois morales et religieuses, d'écarter de nos solennités les scandales qui les profanent, de réfréner, par l'appel aux réglemens qui font son code, les spéculations de la cupidité mercantile, les excès publics de l'intempérance ou les blasphêmes de l'impiété, la police affecte l'incompétence, proteste contre le devoir le plus sacré que connaît la police ancienne. Par-tout plus affectionnée au vice qu'à la vertu, plus attentive à ménager le crime commis qu'à inspirer l'horreur des crimes à commettre, au lieu de soumettre à un opprobre inévitable, elle s'efforcera de couvrir d'un voile officieux l'attentat du sophiste duelliste comme celui du sophiste suicide; et, commise pour extirper, elle protégea par-tout l'Empire les causes reproductrices et immédiates de ces forfaits journaliers.

Ouvrez les yeux sur la capitale, parcourez nos villes de provinces, transportez-vous jusques dans nos campagnes, vous y verrez publiquement étalés, colportés en tous lieux, et ces livres obscènes propagateurs de la morale lubrique, et ces livres impies qui prêchent l'athéisme et tous les crimes qui marchent à sa suite. La police cependant a vu ces productions monstrueuses; mais ses agens en font trafic. Voyez

Voyez ces tripots fameux, toujours proscrits et toujours ouverts, où viennent s'engloutir les fortunes avec les mœurs domestiques. Contemplez ce troupeau silencieux de dupes et de fripons, qui pâlisent tour-à-tour devant les jeux cruels du hazard. Ils prodiguent aujourd'hui la substance de leurs familles, ils assiègeront demain le trésor de l'état. Voulez-vous savoir par quel secret ils échappent à la police ? c'est qu'ils lui payent tribut.

Pénétrez dans ces antres mystérieux où, sous le masque d'un respect hypocrite, le franc-maçon conspirateur veille contre l'autorité qui dort. La religion a beau condamner ces rassemblemens ténébreux, ses ministres les dénoncer, Rome les frapper de ses anathèmes : où la haute police partage les abus, la police inférieure doit être aveugle ; et la franc-maçonnerie ne sauroit plus être un crime quand le magistrat est franc-maçon.

N'allez plus chercher dans les cabinets voluptueux de nos sybarites, ces productions scandaleuses du pinceau, dont chaque trait est une leçon grossière du vice : elles ne sont plus des raretés, depuis que le burin en a fait présent au public. En tous lieux et à toute heure ces tableaux vivans d'une obscénité révoltante vous tomberont sous les yeux. Ils tapissent extérieurement les palais et les hôtels de la capitale ; ils voyagent jusqu'aux extrémités des provinces : ils vont souiller au loin les premiers regards de l'innocence et l'ardente imagination de la jeunesse des deux sexes. La police aussi les a vus ces héraults éloquens d'immoralité et la police a souri.

Dans cette multiplicité de spectacles, si savamment gradués pour la perversion infaillible de toutes les classes du peuple, et l'aliment de ses passions turbulentes, voyez comme les sujets, variés à l'infini, mais tous imprégnés des mêmes poisons, forment un con-

cert d'outrages contre l'Eternel et sa morale: eh bien, depuis la scène hardie qui, sur le grand théâtre a chatouillé l'oreille du magistrat d'un blasphème harmonieux, jusqu'à la farce obscène qui a diverti suivant ses goûts une canaille désœuvrée, la police a tout vu, tout jugé, tout absout.

Peut-être la croiriez-vous moins insouciant sur certains excès du libertinage, provocateurs plus immédiats des désordres domestiques dont se composent les orages et les calamités publiques? C'est précisément en ce point que la police affectera une connivence plus marquée. Son système est celui d'une tolérance sans réserve. Elle ne veut plus connoître, des effets du libertinage, que les rixes sanglantes et les débats tumultueux. Assez semblable à ce génie silencieux que nous montre l'allégorie, souriant, le doigt sur la bouche, à de honteux mystères qu'il craindrait de troubler, le magistrat des mœurs promènera encore un regard curieux sur le domaine de la débauche, il la suivra dans sa marche, il épiera ses manœuvres, il calculera ses ravages, il aura compté tous ses crimes, mais sans en empêcher un seul. Toute femme assez perdue pour vouloir trafiquer de ses penchans déréglés, est admise à faire son état de la perversion des mœurs publiques; et l'aveu qu'elle ose faire d'un projet si détestable suffit pour l'en absoudre. « Allez, lui dit bénignement un moderne » Caton: *usez de votre liberté*, mais ne troublez pas « l'ordre ». Comme si, afficher d'une part et provoquer de l'autre un libertinage, le fléau de toutes les vertus et le conseiller de tous les crimes, n'étoit pas le dernier des outrages que l'on pût faire à l'ordre social.

Ce ne sera donc plus clandestinement, à la faveur des ténèbres et dans d'obscurs réduits que se tiendront les marchés honteux de la débauche. Placé sous la sauve-garde du magistrat, et assuré de n'avoir plus pour inspecteurs de sa conduite que des approbateurs, ce sera désormais en plein jour que le monde des

prostituées se répandra dans nos grandes villes, que vous verrez ces créatures se porter par essaims aux portes des spectacles, inonder les cours et les promenades publiques, poursuivant également et la jeunesse et l'âge mûr, et la crédule innocence.

Qu'un ministre de la religion alors, non plus au nom de cette religion sainte, dont il falloit souvent faire abstraction avec des hommes qui n'y croyoient plus, mais en parlant le langage de la sagesse humaine, ait osé dénoncer, à ceux qui se prétendoient les amis de l'humanité, ce scandale trop visible de sa dégradation ; l'économiste enthousiaste se présentait aussi-tôt qui, sur le ton de la récrimination, produisoit son calcul appréciatif du déficit créé dans la société par le célibat religieux. Venoit ensuite le sophiste franc-macon qui, d'un ton plus tranchant encore, alléguoit *les droits de l'homme* et le domaine sacré de sa liberté. Ainsi le dernier terme de l'abrutissement de l'être moral étoit réputé le complément de sa liberté naturelle ; et la bienfaisante philosophie s'applaudissoit, comme d'un beau triomphe, d'avoir su, malgré toutes les réclamations du sacerdoce, faire consacrer la tolérance et l'impunité d'un débordement de mœurs qui, dans ses progrès non moins contagieux au physique qu'au moral, poursuivant la masse entière de l'espèce humaine, menaçoit d'universaliser en France la honte et le fléau d'un virus immonde et dépopulateur.

Mais, n'aurions-nous rien donné jusqu'ici à l'imagination, et l'avons-nous bien saisi dans son point de vérité, ce tableau que nous offrons de la situation morale du royaume avant le règne de Louis XVI ? A-t-il véritablement existé tel que nous l'avons décrit, ce tems d'anarchie où le sceptre de l'impiété paroissoit régir exclusivement l'empire, et où le monarque, trahi par ses conseils, recevoit des magistrats ses officiers la loi que leur avoit dictée un ministre conspirateur ; ce tems d'exaltation fanatique, où il étoit donné

à toutes les sectes encouragées de déchirer impunément l'unité catholique et d'outrager les puissances ; ce tems enfin de corruption inouïe , où la morale dissolue des histrions , devenue la morale des grands , appelloit également contre eux le courroux du ciel et les mépris de la terre ? Non , nous n'avons rien exagéré : elle n'exista que trop réellement cette époque de solennels outrages , faits à l'ordre éternel et à tous les principes qu'il consacre , cette époque où tout annonçoit qu'il falloit qu'il s'écroulât cet antique et si majestueux édifice de la monarchie de St.-Louis , miné comme il étoit dans sa base et ses soutiens naturels , la religion et les mœurs publiques.

Que si quelqu'un néanmoins se croyoit encore fondé à nous contester soit l'exactitude historique , soit la justice dans les rapprochemens , et dans l'application que nous avons faite de l'effet à ses causes , nous l'inviterions à se reporter aux tems et aux lieux mêmes : et là , ce que nous avons raconté en historien fidèle , il entendroit des contemporains le présager et le déplorer d'avance dans le style des prophètes : il entendroit un orateur chrétien , sous le ministère du duc de Choiseuil , s'écrier au milieu de la capitale : « O TRÔNE DE
 » NOS ROIS ! O MA PATRIE ! ô pudeur ! ô bienséance !
 » ne fut-ce pas comme chrétien , je gémirai comme
 » citoyen ; je ne cesserai de pleurer les outrages par lesquels on ose vous insulter , et *la triste destinée*
 » *qu'on vous prépare*. Qu'ils continuent de s'étendre ,
 » de s'affermir , ces affreux systèmes ; leur poison dévorant ne tardera pas de consumer les principes ,
 » l'appui , le soutien nécessaire de l'état. — Dès-lors ,
 » dans le plus florissant empire , *il faudra que tout*
 » *croule* , que tout s'affaisse , que tout s'anéantisse.
 » Pour le détruire , il ne sera pas besoin que Dieu déploie sa foudre et son tonnerre : le ciel pourra se
 » reposer sur la terre du soin de le venger et de la punir. Entraîné par le délire et le vertige de la nation ,

» *l'état tombera*, se précipitera *dans un abîme*
 » *d'anarchie*, de confusion, de sommeil, d'inaction,
 » de décadence et de dépérissement * ».

La société des Jésuites existoit encore, et il en étoit membre celui qui saisissoit avec tant de justesse, et qui signaloit avec tant d'assurance au gouvernement les derniers résultats du philosophisme en faveur. Mais, peu d'années après que ces religieux anéantis eurent laissé un champ plus libre encore aux conspirateurs, la catastrophe approchant toujours plus du dénouement; un magistrat en présagea de nouveaux détails, non moins frappans et plus circonstanciés encore; il nous dit: « L'impiété ne borne pas ses projets d'innovation
 » à dominer sur les esprits, et à arracher de nos cœurs
 » tout sentiment de la divinité: son génie inquiet,
 » entreprenant, ennemi de toute dépendance, aspire
 » à *bouleverser toutes les constitutions politiques*;
 » et ses vœux ne seront remplis que lorsqu'elle aura
 » mis la puissance exécutive et législative entre les
 » mains de la multitude; lorsqu'elle aura détruit cette
 » inégalité nécessaire de rangs et de conditions; *lors-*
 » *qu'elle aura avili la majesté des rois, rendu leur*
 » *autorité précaire et subordonnée aux caprices*
 » *d'une foule aveugle*; et lorsqu'enfin, à la fa-
 » veur de ces étranges changemens, elle aura *préci-*
 » *pité le monde entier dans l'anarchie* et dans tous
 » les maux qui en sont inséparables. Peut-être même,
 » dans le trouble où ils auroient jetté les nations, ces
 » prétendus philosophes, ces esprits indépendans se
 » proposeront-ils de s'élever au-dessus du vulgaire, et
 » de dire aux peuples, que ceux qui ont su les éclai-
 » rer sont seuls en état de les gouverner. — *La li-*
 » *berté indéfinie trouveroit dans le caractère de la*

* Panég. de St. Aug. par le P. de Neuville.

» *nation* , dans son activité , dans son amour pour la
 » nouveauté , *un moyen de plus pour y préparer*
 » *les plus affreuses révolutions* * ».

Tous les bons esprits et les observateurs religieux , à la même époque , paroissent tourmentés des mêmes pressentimens , et redoublent d'efforts pour faire partager leurs justes alarmes à un ministère prévaricateur. C'étoit en 1770 , lorsque la doctrine des sophistes se répandoit le plus audacieusement , et que Choiseuil faisoit défense à la Sorbonne d'en dévoiler la perfidie , qu'un vrai français nous faisoit lire : « Il n'est que
 » trop évident que *la conspiration contre la reli-*
 » *gion et ses ministres , contre les autels et contre*
 » *le trône est très-certaine* , très-publique , et qu'elle
 » se fortifie tous les jours de plus en plus. Encore quel-
 » ques années , et il ne sera plus tems d'y remédier.
 » Ceux qui ont le droit et le pouvoir de le faire au-
 » jourd'hui s'appercevront alors , mais trop tard , que
 » *la France nourrissoit dans son sein des ser-*
 » *pens , des monstres destinés à la déchirer et à la*
 » *dévorer toute entière*. — On ne prend aucune me-
 » sure pour faire taire et pour punir ces impudens en-
 » nemis de Dieu , de la religion , de tous les rois
 » chrétiens ; et l'on ne voudra pas même souffrir ,
 » qu'on mette dans tout leur jour leur méchanceté ,
 » leurs crimes , leur conspiration ».

L'auteur donne le mot de l'énigme : » Ces factieux ,
 » et ces conspirateurs publics ont été assez adroits pour
 » faire pénétrer leurs poisons , non seulement chez un
 » très-grand nombre de citoyens , mais encore *au*
 » *milieu des corps les plus redoutables*. » D'où il
 conclut , toujours sur le ton de l'inspiration : « *Notre*
 » *malheureuse patrie est menacée de la plus ter-*

* Requisit. de l'Av. gén. Séguier , 18 août 1770.

» *rible vengeance du Très-Haut*, du seul vrai Dieu,
 » qui jamais, dans aucun siècle ni dans aucun pays,
 » ne fut insulté, outragé, blasphémé avec autant
 » d'audace, d'emportement et d'impunité qu'il l'est
 » au milieu de Paris depuis plusieurs années. On au-
 » rait peine à nombrer l'immense multitude d'ou-
 » vrages composés par la philosophie, contre Dieu,
 » contre son existence et ses mystères. — *C'est no-*
 » *tre vie même qu'on veut nous arracher.* C'est
 » notre félicité, c'est notre bonheur, c'est notre
 » gloire qu'on nous enlève : *c'est le véritable et so-*
 » *lide fondement de notre monarchie qu'on ren-*
 » *verse*, et qu'on n'a pas moins résolu de détruire
 » que la croyance et le culte de la divinité * ».

Enfin Louis XVI n'avoit pas encore essayé sa couronne, et s'avançoit seulement pour la recueillir, lorsque, sur la tombe encore ouverte de son prédécesseur, un prélat nous montrait l'impiété, qui se croyoit « *arrivée au moment d'une révolution gé-*
 » *nérale*, — révolution plus funeste encore que les
 » hérésies qui ont changé autour de nous la face de
 » plusieurs états. Elles y ont du moins laissé subsister
 » un culte et des mœurs ; et *nos neveux matheu-*
 » *reux n'auront plus un jour ni culte, ni*
 » *mœurs, ni Dieu* ** ».

Ces prévoyances religieuses n'étoient donc pas, comme le sophiste les qualifioit dans le tems, les déclamations du fanatisme. La catastrophe qui détrônoit Louis XVI étoit donc bien réellement déterminée sous le règne de Louis XV ; il est donc bien vrai que, depuis long-tems concertée dans le conseil des impies, elle étoit encore consommée dans les cœurs nourris

* *La philosophie dévoilée.* P. 73 et 108.

** *Or. fun. de Louis XV, par M. l'év. de Sénez.*

de leur doctrine, et que, sans un prodige plus étonnant qu'elle-même, il falloit qu'elle éclatât, cette révolution désastreuse, dont tant d'esprits irréfléchis, oubliant ce qu'ils ont fait eux-mêmes pour la rendre inévitable, s'obstinent encore à charger la mémoire, et ce qu'ils appellent la foiblesse de Louis XVI.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

LOUIS XVI DÉTRONÉ

AVANT D'ÊTRE ROI.

TROISIÈME PARTIE.

LOUIS XV portoit toujours le nom de roi ; mais c'étoit depuis long-tems le philosophisme qui régissoit exclusivement l'Empire ; et tout ce que la France comptoit encore de grandes ames et de cœurs assez courageux pour se défendre d'encenser l'idole n'en étoit pas moins forcé d'avouer sa puissance, et souvent de subir sa tyrannie.

Cependant, au milieu même de ces succès, et parmi tant d'affreux triomphes que la religion elle-même ne peut plus lui contester, l'ambitieuse impiété n'est pas satisfaite encore : une crainte secrète l'assiège et la tourmente. Si elle a disparue, si elle est anéantie pour la France, elle existe encore en d'autres contrées, cette milice si redoutable à l'œuvre philosophique. Elle vit encore au sein de l'église, cette société des Jésuites ; et la franc-maçonnerie ne croira jamais ni ses premières conquêtes bien en sûreté, ni celles dont elle se flatte encore faciles à obtenir tant qu'elle ne sera point parvenue à exterminer la famille entière de ces zélateurs incorruptibles du respect pour les puissances*.

* « Savez-vous à quoi je travaille ? écrivoit d'Alembert

Cette spéculation de l'impiété paroîtra d'abord chimérique et insensée , puisqu'il ne faudroit rien moins pour la réaliser que le concours immédiat d'un souverain pontife. N'importe : si ce concours est nécessaire et décisif pour sa cause , le philosophisme essaiera de se le procurer ; et le ciel , qui poursuit ses desseins de justice sur d'autres Empires encore que la France , permettra que le philosophisme réussisse ; il permettra que l'influence de Choiseul pousse sur le trône pontifical un sujet capable d'universaliser dans les deux mondes le crime et les résultats de la proscription des Jésuites dans quelques états de l'Europe.

C'est en ce moment que de nouvelles injustices , commises sur un théâtre étranger , mais sans être pourtant étrangères à notre France , vont venir se réunir à leur source , combler la mesure , et accélérer un châtimement solidaire , qui , dans ses développemens et ses proportions graduées , doit attester si visiblement cette providence attentive , qui ne semble dissimuler pour un tems la marche désordonnée des nations que pour leur rendre plus sensible , à une époque déterminée , le poids et la justesse de son action infailible.

Ici , nous l'avouerons , nous eussions désiré , après tant de tristes récits , pouvoir , sans manquer à notre

» à Voltaire , à faire chasser de la Silésie la canaille jésu-
 » tique. — On assure qu'elle va être rétablie en Portugal , à
 » l'exception de l'habit. Cette nouvelle reine me paroît une
 » superstitieuse majesté. Si le roi d'Espagne vient à mourir ,
 » je ne réponds pas que ce royaume n'imité le Portugal. C'en
 » est fait de la raison ; si l'armée ennemie gagne cette bataille.
 » 29 déc. 1763 , 23 juin 1777. » Les *Ecrits originaux* , saisis aux
 » franc-maçons Bavares , attestent que les restes de la société
 » dispersée étoient encore en butte aux sourdes persécutions
 » de la secte. On y lit : « Par les intrigues de nos frères ,
 » les Jésuites ont été éloignés de toutes les places de pro-
 » fesseurs. Nous en avons purgé l'université d'Ingolstadt. »

sujet , supprimer un dernier récit plus déplorable encore. Mais lorsque , s'expliquant par des prodiges de vengeance sur son peuple , le Dieu d'Israël a divulgué lui-même le crime et publié la honte du grand pontificat , pourquoi faudroit-il que l'historien , laissant errer le soupçon sur toute la tribu sacerdotale , craignit de répéter à la postérité que ce fut la main seule du grand-prêtre qui livra l'arche sainte au pouvoir du Philistin ? Qu'elles retombent donc sur leurs auteurs , et qu'elles n'entachent qu'eux seuls , ces prévarications qui peuvent bien éprouver et affliger une religion toujours sainte et une église toujours vierge , mais qui jamais ne les trouveront complices. Montrons où aboutirent les tortuosités d'une politique toute humaine dans un premier pontife , l'homme du monde auquel il soit le moins permis de s'écarter de la prudente simplicité du divin maître qu'il représente. Que son pontificat soit un des grands traits de lumière dans le tableau justificatif des conseil rigoureux de la suprême justice sur le sacerdoce et l'Empire. Mais que l'on voie sur-tout par quels anneaux sensibles ce trop fameux pontificat vient s'attacher à la révolution présente , cette épouvantable catastrophe qui tient toujours la France et ses voisins sous le pressoir , l'univers en suspens , l'Europe entière dans l'effroi.

Le règne de Clément XIII , du pieux Rezzonico , avoit été cruellement agité. Ce pontife , l'honneur de la religion et les délices de tous ceux qui l'approchoient , joignoit à une douceur inaltérable de mœurs une fermeté d'ame qui fit pendant dix ans le désespoir du philosophisme au milieu même de ses triomphes. Pour se venger de lui , et dans l'espoir de fatiguer sa constance , la secte lui suscita tous les genres de désagréments , et cette continuité d'embarras qui traversèrent tous les jours de son pontificat. Les impies accrédités auprès des rois se concertent pour dénoncer et poursuivre dans la région des chimères de

prétendus entreprises du pape sur le temporel des rois, et, avec toute l'impudence de l'incendiaire, qui, pour donner le change, crie le premier au feu, ils n'ont pas honte de faire éclatter ces plaintes dérisoires au moment précis de leurs entreprises les plus violentes sur le spirituel du pape. Provoqué par les ministres des puissances catholiques, le déchaînement contre le siège de la catholicité devient tel, parmi les peuples, qu'on se croiroit reporté au siècle des Luther et des Calvin, où l'insurrection contre Rome étoit proclamée le plus saint des devoirs. Des menaces dignes du courroux qui les exhale rétentissent de toutes parts : « Si le père commun des fidèles n'obéit » aux caprices philosophiques de ses enfans mutilés, ces enfans sauront bien le déclarer déchu du droit de paternité sur eux, se créer des patriarches indépendans, et, par un noble dépit, se dévouant eux-mêmes s'il le faut à l'exhérédation, » rappeler à Clément XIII l'amant d'Anne de Boulen. » Ainsi parloit, ainsi écrivoit la sagesse du dix-huitième siècle.

Cependant, sans se laisser non plus intimider par ces démonstrations hostiles qu'il ne s'est laissé éblouir par les pompeuses promesses qui les ont précédées, se reposant sur la puissance qui maîtrise les tempêtes, saisi de tous les droits de celui à qui il est commandé de marcher sur les flots, Rezzonico, au plus fort de la tourmente, ne craindroit rien tant que de donner entrée dans son cœur à une hésitation qui repousseroit le bras étendu pour le soutenir. Plein de ce sentiment sublime qui montra toujours le héros à côté du chrétien, ce titulaire fidèle d'une dignité impérissable, en descendant, par la foi, du berceau de l'église naissante jusqu'à l'époque orageuse où le place l'impiété de son siècle, voit, d'une vue claire et infaillible, que ce n'est point à l'aide de serviles et coupables complaisances que peut prospérer un Empire dont la destinée repose sur des promesses divines et une con-

tinuité de prodiges. S'il déplore , comme père , il redoute peu , comme pontife , ce courroux éphémère des rois et de leurs ministres. Il sait que les Empires du monde s'écroulent , que les rois passent , que leurs dynasties s'éteignent , tandis que , toujours la même , la Dynastie de Pierre ne sauroit avoir de bornes que la durée des siècles.

Plein de ces grandes idées qui l'élèvent au-dessus de lui-mêmes , Clément se place dans l'indépendance de toutes les puissances du monde. Qu'elles fassent l'essai de leur pouvoir ; qu'elles réunissent leurs efforts pour associer le pontife à l'oppression d'une société d'hommes justes ; le pontife repoussera hautement ces avances par un appel aux principes , et des instructions pleines d'une sagesse irrésistible , adressées aux puissances égarées. Il ne s'en tiendra pas là : et , s'il est incapable de s'associer à l'injustice à commettre , on ne le verra pas non plus transiger et se taire devant l'injustice déjà commise. Chef et organe de l'église universelle , il s'empressera de déplorer en son nom la perte que la religion aura faite dans plusieurs royaumes de ses plus utiles défenseurs. Ce n'est pas qu'il ignore à quoi tant de fermeté l'expose. Il connoît Choiseuil , il connoît Pombal et les puissans moyens de la franc-maçonnerie. Mais que lui feroient de plus tous les impies de la terre , que de lui faire partager les persécutions des justes qu'il défend et du Dieu qu'il représente ? Qu'on lui ravisse Avignon , qu'on lui ravisse Bénévent , on ne lui ravira pas du moins le suffrage de sa conscience. Il lui restera la gloire d'avoir vengé la morale éternelle et fait lire à des rois abusés et à leurs ministres conspirateurs un décret solennel , l'apologie complete des Jésuites opprimés et la honte ineffaçable de leurs oppresseurs * ,

* La bulle *apostolicum*.

Rezzonico mourut les armes à la main contre le philosophisme , et combattant pour les rois contre les ministres des rois. A sa mort , sujet de triomphe pour l'incrédulité , le sophiste et le sectaire , que Rome seule alors arrêtoit encore dans la rapidité de leurs conquêtes , s'empressèrent de réunir et de concerter leurs manœuvres , pour le choix du pontife dont ils avoient besoin pour amener au dernier point de maturité leur projet déjà si avancé de subversion universelle , et leur projet sur-tout de destruction absolue des Jésuites. Entre les candidats qui se recommandent à la cabale , il en est un qu'elle prend soin de prôner et d'exalter au-dessus de tous les autres , si bien que , plus de six semaines avant son élection , l'encyclopédiste comme le janséniste , pour accoutumer les oreilles à un nom jusqu'alors inconnu , ne font bruit dans tout Paris que des rares et merveilleuses qualités du nouveau pape qu'ils se promettent.

Un religieux de l'ordre de St.-François , en qui l'on remarquoit beaucoup plus de l'esprit de son siècle que de celui de son état , le cordelier Ganganelli , n'avoit jamais obtenu dans le cloître aucun de ces degrés de supériorité qui supposent dans le sujet l'estime et la pratique de la subordination religieuse : il y avoit seulement professé ; et sa doctrine , non plus que sa morale , n'avoit pas toujours été à l'abri de reproches *. On eut pu l'appeller alors un moine discole de l'ennemi de l'état religieux : son biographe Caraccioli aime

* Une pièce intitulée *la Statue* , de la composition de Ganganelli , et représentée par ses écoliers , avoit tellement révolté par son obscénité , qu'il fut enjoint au professeur de quitter sur-le-champ la ville. Mais un Jésuite , le P. Urbani , touché d'une fausse pitié , sollicita et obtint la révocation de l'ordre donné , et fixa ainsi dans Rome le sujet qui devoit un jour l'en chasser lui-même et détruire sa société.

mieux le qualifier « ennemi de tout ce qui s'appelle » moinerie , *des longues prières* et de la dévotion » minutieuse » : langage qui ne s'entend que trop sous la plume d'un panégyriste parlant d'un pape. A l'aide néanmoins de quelques petits talens , dont se compose à peu de frais le mérite apparent , d'une vaste mémoire sur-tout , de certaines complaisances qu'il savoit se commander à propos , et d'une sorte d'affabilité brusque qu'on prenoit pour de la loyauté , Ganganelli étoit parvenu au cardinalat.

Tel avoit paru le religieux à ceux qui l'avoient connu dans le cloître , tel se montra le cardinal dans le sacré collège , le contradicteur turbulent de la supériorité , le calomniateur même du gouvernement du souverain pontife , et de cette religieuse fermeté qu'il ne cessoit d'opposer au torrent de l'impiété. C'étoit un moyen peu délicat , mais un moyen pourtant de fixer sur lui les regards bienveillans des ministres des principales puissances , flattés de trouver dans un cardinal théologien l'approbateur philosophe de leurs dispositions , et des tracasseries dont ils fatiguoient le patron inébranlable des Jésuites et des principes antiques. Le cardinal Ganganelli ne tardera , pas à s'applaudir de sa politique. A peine le conclave est-il formé pour donner un successeur à Clément XIII , qu'on s'apperçoit que le philosophisme a jetté la pomme de discorde dans cette auguste assemblée. Elle se divise en deux partis , dont l'un veut un pape qui conserve les Jésuites menacés , et l'autre plus décidément encore , un pape qui consomme leur destruction commencée. Parmi les débats vifs et prolongés qu'entraînent des prétentions inconciliables , les ministres des rois se concertent pour produire , au nom de leurs maîtres , des listes d'exclusion , qui frappent sur les cardinaux les plus recommandables , et ceux particulièrement qui ont eu part à la confiance de Rezzonico. Ces proscriptions scandaleuses réunies s'élèvent au

point de réduire les cardinaux éligibles a un très-petit nombre de sujets , et Rome peut se rappeler encore quels sujets *. La majorité du conclave s'en plaint, réclame contre l'oppression et le criant abus qu'on fait du nom et de la puissance des rois; mais pourtant ne voudroit pas faire un schisme. C'est alors que, muni des instructions de sa cour, c'est-à-dire de Choiseuil, un homme habile à manier les esprits, le cardinal de Bernis, se porte pour pacificateur. Il parle beaucoup, fait des belles phrases; et l'orage à sa voix enfante Ganganelli.

Mais, s'ils avoient tant de torts ces papes qui, dans des jours de sang et d'anarchie, cédant souvent aux instances des rois eux-mêmes, se laissoient investir du droit de distribuer des couronnes, comment auroient-ils eu raison les rois du dix-huitième siècle, prétendant disposer de la thiaire pontificale, et imposer le joug à l'église leur mère? Qu'on se garde bien néanmoins de conclure de là que l'esprit saint n'ait pas été dans l'assemblée d'où sortit le nouveau pontife. Oui, certes, il y étoit: il y étoit déposant dans le trésor de sa colère l'outrage fait à son épouse; il y étoit préparant plus prochainement contre le sacerdoce et l'Empire la catastrophe épuratoire dont nos yeux sont témoins. Et qu'on n'imagine pas que ceci soit une assertion gratuite. Le lecteur a droit à des preuves; il les aura, et elles seront palpables et multipliées. Il ne règnera pas long-tems, il passera comme la tempête, ce pontife de création si équivoque. Mais, dans l'espace d'un seul lustre, quelle immense carrière il

* Il nous sembleroit qu'un moyen simple, pour faire perdre aux puissances temporelles jusqu'à la pensée de ces notes d'exclusion, ce seroit que l'éligibilité conservât une plus grande latitude, et embrassât au moins tout le corps épiscopal de la catholicité.

aura parcourue * ! que de combustibles il aura rassemblés pour l'incendie qui va désoler l'Empire chrétien , et avec quelle furieuse rapidité il aura lancé le vaisseau de l'église contre l'écueil ! Tous les impies l'y croiront brisé , et tous ceux encore qui ignorent que les dangers divers que peut courir cette arche miraculeuse , châtiment ou instruction de l'équipage qui la monte , ne sauroient lui laisser craindre de naufrage pour elle-même.

A peine l'exaltation de Ganganelli l'a-t-elle donné en spectacle au monde que de nombreux défauts , jusqu'alors ensevelis dans l'obscurité du cloître viennent frapper tous les regards , sans qu'aucun puisse échapper à la publicité. Ceux qui entachent sa vie privée sont les premiers aperçus de ceux qui , l'approchant de plus près , étoient plus à portée de comparer l'homme avec la dignité. Un pontife , sur lequel pèse l'effrayante responsabilité de toutes les églises du monde , et qui traîne des jours oisifs dans un cercle habituel de passe-tems et d'inutilités , ne présente pas un léger scandale. L'on ne se sent pas moins révolté en voyant un souverain qui s'environne dans son intérieur et vit dans la familiarité d'hommes vils ou notoirement décriés ** , tandis qu'il affecte de se rendre inaccessible à tout ce qu'il a dans ses états de distingué par la

* Dans une collection de notices caractéristiques , que des critiques attribuent à S. Zacharie et appliquent à la succession des papes , celle qui tombe sur Ganganelli est *ursus velox*.

** Les plus assidus étoient deux Juifs , Ambron et Bischì : ce dernier poursuivi pour ses monopoles dans les subsistances de la ville , dont il étoit chargé ; un tapissier et un bouffon , un maçon Ovati et le cordelier Buontempi son confesseur , riche rentier dans Rome , où son nom faisoit proverbe quand on vouloit désigner un composé d'ignorance et d'irrégularité. C'est dans la société de ces hommes que le pontife passoit les journées entières à jouer aux boules.

naissance , et dans le sacré collège de vénérable par les vertus. Mais , ce n'est plus seulement un sentiment pénible , c'est un vrai supplice qui vient affecter les cœurs vertueux , lorsque , cherchant le successeur de Pierre parmi les fonctions augustes et des mystères redoutables , ils voient , sous la thiare pontificale , un homme ennuyé , distrait , dissipé , marquant du geste et de la voix l'impatience de se soustraire à ces communications sacrées. Il ne faut rien moins alors au fidèle que toute sa foi dans la parole du Dieu du ciel , pour reconnoître sous un tel masque le vicaire de sa divinité sur la terre *.

Dans la conduite du pontife , même contraste. Nulle sagesse , nulle prévoyance , aucuns principes constans ; mais sur-tout pas la moindre étincelle de ce feu sacré , de ce zèle apostolique que l'on s'attend de reconnoître dans celui qui figure la pierre mystérieuse contre laquelle doit se briser le torrent des erreurs et des passions humaines.

Il est vrai que le pieux pontife auquel succédoit Ganganelli n'étoit pas parvenu à dissiper la conjuration philosophique ; mais au moins avoit-il su la juger et la combattre , et laisser en mourant des armes bien puissantes à un successeur qui eut voulu s'en prévaloir : son attachement inaltérable aux principes , et sur-tout cette constance invincible dans le refus de s'associer à l'œuvre inique de la proscription des Jésuites. Le plus violent assaut étoit soutenu : la place étoit intacte

* Dans les églises , quand il y paroissoit ; dans les cérémonies religieuses qui exigeoient sa présence ; jusqu'au pied des autels , pendant les sacrés mystères , on voyoit un pape causer , s'agiter , se plaindre de la lenteur des musiciens , leur faire dire d'abrégé , envoyer le même ordre à des prédicateurs qui n'en étoient pas à la moitié de leur sermon : tant il lui tardoit d'être rendu à ses amusemens.

et son défenseur couvert de gloire. Qu'en ce moment Ganganelli, héritier du zèle comme il l'étoit de la dignité de Rezzonico, se fut fait après lui l'organe de tout l'épiscopat, de vingt papes ses prédécesseurs et de l'église universelle; qu'il eût continué de conjurer et d'exhorter les rois à se départir d'un système de persécution trop impie pour être le leur; qu'il l'eût fait avec cette effusion de tendresse et cette urgente charité qui sied si bien à un père parlant au nom d'un Dieu: qui douteroit qu'à ce seul prix il n'eût pu s'épargner à lui-même le crime, et épargner au monde entier les funestes résultats d'une énorme injustice?

Mais, tout autrement empressé à ménager la splendeur accidentelle qu'à soutenir la solide gloire et les vrais intérêts du siège où il se voit porté, le nouveau pontife, dès le premier instant de son exaltation, affiche un plan de conduite et des principes en opposition directe avec ceux qui ont dirigé son prédécesseur. Peu jaloux de se concilier l'estime des rois par des vertus, c'est par un système de complaisances iniques qu'il s'efforce de conquérir et de fixer la faveur de leurs ministres. Il affectera, dans cette vue, de déployer d'une part tous les ménagemens de la tolérance philosophique envers les ennemis de la religion et de la morale, et, de l'autre, toute la sévérité d'un despotisme répressif contre le zèle dénonciateur des outrages qui leur sont faits. Etranger à cette noble et modeste confiance que devrait lui inspirer le sentiment de sa dignité, celui dont la puissance ne relève d'aucune puissance humaine, celui qui n'est pas moins le père commun des rois que celui de leurs sujets, se présente devant les rois sous la servile attitude et avec le ton rampant du courtisan fait pour le mépris. Son rang incontestable est entre les maîtres du monde et les méchans qui les abusent, sa chaire n'est dignement placée qu'en face du trône des rois, et c'est dans l'antichambre qu'il la fixe: c'est avec des fourbes et des va-

lets qu'il pactise et qu'il compose. Ni les Choiseuil ni les Pombal , ni les Monino ni les d'Aranda , ni les Tanucci ni les Aspuru , avec l'art qu'ils auront de se retrancher derrière des noms sacrés , ne lui paroîtront des négociateurs à répudier dans la cause de la religion ; et c'est avec de pareils hommes qu'il marchandera les intérêts d'un Dieu auquel ils ne croient pas. Comme s'il étoit réservé à sa politique de changer l'essence des choses , il se flatte d'un concordat entre la religion et l'impiété ; il prétend trouver les patrons nécessaires des grands intérêts de l'église dans la secte même des pervers ligues pour les anéantir ; et , dans les faux calculs d'une prévoyance toute humaine , il ne voit pas que , s'obstiner à ancrer la barque de Pierre au palais des Césars , c'est vouloir asservir cette arche mystérieuse à la caducité de ces frêles édifices si peu faits pour la sauver et lui servir d'abri.

Ces dispositions du pontife , et cette connivence de principes avec les ennemis acharnés des Jésuites , ne peuvent plus laisser de doute sur le sort prochain qui attend ces religieux. Qu'ils cessent donc , ces hommes d'une politique si vantée , qu'ils cessent de se rassurer sur leur innocence , et qu'ils ne comptent pas davantage sur les démonstrations hypocrites du cardinal Ganganelli mendiant la papauté dans le conclave *. Ils sont vendus , et le philosophisme qui achète exigera qu'ils soient livrés. Si le pontife diffère de quelque tems cette opération majeure , ce ne sera que pour y préluder par d'autres dispositions également propres à lui concilier les suffrages de son siècle , et arriver au dernier terme du scandale en ce genre par des scandales gradués. Calomniateur aussi insensé de l'église

* « Le nouveau pape, disoit-il aux cardinaux bien pensans , ne doit pas plus songer à détruire les Jésuites qu'à démolir le dôme de St. Pierre ».

et du saint siège que nos sophistes français , comme eux il osera les accuser , et les accusera dans un bref d'avoir laissé introduire une *multitude effrénée* de religieux ; et , comme eux aussi , ce sera bien moins à rappeler ces religieux à leur ferveur primitive qu'il s'appliquera qu'à opérer leur destruction. A son tribunal privé , aussi sûrement qu'à celui de la magistrature française , tout sujet à qui il plaira d'en appeler comme d'abus de ses engagements envers Dieu et ses supérieurs , sera sûr d'un favorable accueil. Les requêtes en sécularisation , si difficilement admises par ses prédécesseurs , ne seront auprès de lui que de pures formalités ; et , dans l'espace de cinq ans , sa cruelle indulgence , provocation habituelle d'apostasie , et l'écueil toujours présent des vocations les plus solides , jettera dans le siècle plus de douze mille moines vagabonds , espèce d'êtres amphibies , le scandale des peuples et l'opprobre du nom religieux.

Ce fut à la suite de cette *multitude effrénée* de sécularisations individuelles , que Clément XIV , par une prévarication d'un genre absolument inoui dans la longue série de deux cent cinquante-six papes , se permit , non pas d'accorder , non pas même d'offrir , mais d'imposer , et , ce qui passe toute croyance , d'imposer , sous peine d'excommunication , la dispense de ses vœux solennels à tout un ordre célèbre qui la repoussoit avec horreur , à des milliers de religieux les plus fidèles observateurs que l'on connût du pieux institut qu'ils professoient , à une société en outre le flambeau visible de l'église de Dieu , le plus ferme soutien de l'église apostolique , et la sentinelle toujours éveillée sur les vices corrupteurs des Empires.

La même politique que mit en avant un pontife de la synagogue , pour légitimer la mort du juste par essence , le pontife des chrétiens n'aura pas horreur de l'invoquer en sacrifiant l'innocence à l'impiété. Dans l'espoir de magnifiques avantages dont se laisse

flatter sa vanité , Ganganelli ordonne provisoirement des fêtes publiques , remplit Rome et l'Italie du bruit d'une paix dont les fruits seront incalculables pour l'état pontifical. Si les Jésuites sont détruits , à ce prix au moins les puissances seront satisfaites , et leurs ministres apaisés deviendront les patrons du saint siège. La France va lui restituer Avignon et Naples Bénévent : Pombal lui-même cessera d'être Pombal. Aussi , dans cette grande occasion , et pour ne pas laisser le scandale incomplet , la pourpre romaine sera-t-elle prostituée au frère et complice de ce fameux impie ; et l'on entendra un pape prononcer , en plein consistoire , le plus pompeux éloge de deux frères , l'un et l'autre insignes par leur scélératesse , et tout dégoûtans encore du sang de la noblesse et des Jésuites du Portugal.

Faudroit-il croire , après cela , que Ganganelli se fût jamais porté à des démarches bien franches pour sauver les Jésuites , lui qui , s'il les eut sauvés , ne l'eut fait que par sa seule inaction ? Seroit-il vrai qu'il eût commencé par répondre aux plus ardens sollicitateurs de leur destruction : « Je ne puis condamner un » ordre célèbre , sans avoir des raisons qui me justifient aux yeux de Dieu et de la postérité ? » Que faut-il sur-tout penser du bref , dans lequel ce pontife auroit répondu à Louis XV : « Je ne puis ni blâmer » ni anéantir un institut , loué et confirmé par dix-neuf de mes prédécesseurs ; et je le puis d'autant » moins qu'il a été confirmé par le St. Concile de » Trente , et que , suivant vos maximes françaises , » le Concile général est au-dessus des papes ? » Sans prétendre ici ni établir ni contester le fait de ces réponses , au lieu de nous démontrer , comme aux panégyristes de Ganganelli , qu'il ne fit que céder à l'empire des circonstances dans la destruction des Jésuites , nous offriroit seulement un nouveau trait d'inconséquence sur-ajouté à tous ceux dont se compose la déplorable conduite de ce pontife , avec la triste

certitude qu'il prévariqua dans cette affaire contre sa conscience et des principes connus *.

Quelles subites lumières , en effet , seroient venues l'éclairer et le décider ? Quelles raisons alléguera-t-il qui le justifient *aux yeux de Dieu et de la postérité* ? Par quelles mesures légales et canoniques procédera-t-il à la suppression d'un ordre qui tient son existence , et , de son aveu même , la célébrité dans l'église chrétienne , de l'affection successive de dix-neuf papes , de quatre-vingt bulles confirmatives , des éloges du dernier concile général , et du suffrage actuel de tout l'épiscopat ? Ganganelli , sans nulle forme de procès , à la sollicitation du philosophisme et de la franc-maçonnerie , déclarera cet ordre célèbre anéanti , par une lettre particulière , que toutes les autorités compromises s'accorderont à frapper d'un commun anathème , par un bref obscur , repoussé de toute l'église , et accueilli seulement par l'admirable résignation des victimes et la délirante animosité des assassins ; un bref qui , sans autre accusateur que lui-même , et porteur de cent nullités révoltantes , ne se trahira pas moins par l'illégalité des formes que par l'injustice du fond ** ; un bref qui tiendra si peu du

* Un sophiste , auteur de *Mémoires* qui viennent de paraître sur , ou plutôt contre *Pie VI et son pontificat* , nous donne pour certain que les ministres de la maison de Bourbon , celui d'Espagne sur-tout , Monino , depuis Florida-Blanca , « firent de l'entière destruction des Jésuites une condition ta- » cite de l'élévation de Ganganelli au trône pontifical ».

** Dans ce bref , dont presque toutes les dispositions sont des scandales , Ganganelli fait effort pour faire partager à son prédécesseur l'odieux de sa démarche , et , contre l'évidence même , lui en impute la résolution. Il porte l'oubli de ce qu'il doit au saint-siège et à sa propre dignité jusqu'à qualifier d'*extorquée* la bulle *apostolicum* , invitant aussi les fidèles à mépriser et son propre bref , et les bulles encore qu'il pourra se laisser extorquer. Une dernière clause de cet acte , qu'on jugeroit

caractère auguste du jugement du saint siège, qu'il ne sera pas même admissible à se légitimer au propre tribunal du pontife et dans la ville de Rome ; un bref, en un mot, le scandale des contemporains, et que sa tache originelle ne cessera de poursuivre encore dans la postérité, comme le fruit adultère d'un pontife et de l'impiété.

Que l'on ne s'étonne donc pas si cet acte, quoique souscrit du nom d'un pape, fut accueilli avec tant d'enthousiasme par le sectaire en possession de mépriser tout ce qui émane de l'autorité pontificale : c'est que toute espèce d'arme devient sacrée pour le méchant, dès qu'il la voit dirigée contre son ennemi : et ce bref de Ganganelli étoit une sorte de glaive à deux tranchans qui blessait à la fois le sacerdoce et l'empire, compromis l'un par l'autre. Quoi de plus étranger, en effet, à la primauté toute spirituelle, accordée par Jésus-Christ au chef visible de son église, que la prétention de dépouiller arbitrairement, et de *son propre mouvement*, les plus fidèles sujets de tous les princes catholiques de leur existence légale, de les frapper d'exhérédation civile, jusqu'à les chasser de leurs maisons, et confisquer leurs propriétés les plus légitimement acquises ? Mais, exhorté, poussé au nom des rois eux-mêmes à cette excursion sur leur domaine, qu'imagine Ganganelli pour colorer au moins son incompetence d'une apparence de titre ? Cessant pour un moment d'être le successeur de Pierre, il se suppose celui de Jérémie, et, usurpant dans son bref le langage de ce prophète, se proclame *établi de Dieu sur les em-*

inspiré par le délire, place l'univers catholique sous un anathème moralement inévitable, par la défense à tous les fidèles, non-seulement d'oser blâmer, mais, ce qui est incroyable, d'oser approuver son opération contre les Jésuites, *d'oser même en ouvrir la bouche : Ne audeant.... vel etiam loqui de hujus modi suppressione, de quæ ejus causis et motivis.*

pires et les nations , pour arracher et pour détruire , etc. Mais cette vocation redoutable , cette effrayante mission , d'un prophète spécialement suscité de Dieu pour renverser le trône de Juda , pour dissiper la nation juive et détruire jusqu'aux fondemens de Jérusalem , s'il est vrai , comme l'insinue le bref exterminateur des Jésuites , qu'elle soit devenue la mission des papes , à quoi tiendront désormais tous les trônes du monde ? et qui empêchera qu'armé du principe que lui passent si bénévolement les ministres conspirateurs des rois , Ganganelli n'en frappe les rois eux-mêmes , dès qu'il lui plaira de les juger aussi prévaricateurs que le furent les rois de Juda , ou que le sont les Jésuites à ses yeux ?

Toute cette opération , au reste , si digne de figurer dans le tableau des crimes philosophiques et des inconséquences du dix-huitième siècle , on peut dire que , sous ce dernier rapport , elle accusoit plus encore les rois inappliqués que les fourbes qui les trompoient. Si ceux-ci veilloient pour le crime , c'est que le méchant fait son intérêt du crime ; au lieu que les rois , dont l'unique intérêt est de faire triompher la justice , ne pouvoient , sans courir à leur perte , sommeiller sur de solennels outrages qu'elle recevoit en leur nom *. C'étoit à mesure que les autorités s'engageoient d'avantage dans le chaos des contradictions et des fausses démarches , que le philosophisme devoit trouver moins d'obstacles à consommer son grand-œuvre. Ainsi , très-

* Naturellement peu défiants , parce qu'eux-mêmes sont droits , les cœurs les plus généreux ne se tiennent pas assez en garde contre ces machinateurs des cours , forts de tous les moyens de la scélératesse pour perdre auprès des rois la vertu qu'ils redoutent. Il seroit trop long de raconter ici comment la cabale des sophistes parvint à indisposer le roi d'Espagne contre les Jésuites , par d'atroces imputations , appuyées de lettres supposées et d'écritures contrefaites.

conséquent lui-même au milieu des inconséquences qu'il provoque , tandis qu'il encourage ici l'excursion d'un pontife sur les empires de la terre , d'un autre côté il gratifie les rois du pouvoir divin des pontifes. Il ébranle malicieusement les bornes sacrées que posèrent les mains de l'Eternel. Il sollicite les dépositaires des deux puissances , divinement instituées pour le gouvernement des ames et le gouvernement du monde , à transgresser la ligne sensible de démarcation qui partage leur domaine respectif et en protège l'indépendance. Il s'applique à désordonner des pouvoirs légitimes , à les mettre insidieusement aux prises , pour les affaiblir l'un par l'autre , et fonder plus sûrement l'empire unique de sa tyrannie sur la ruine commune de deux empires dénaturés et abâtardis par un déplacement violent des choses et des principes.

Cependant , Ganganelli n'aura pas si efficacement servi les provocateurs de la révolution européenne , sans offrir bientôt en sa personne un nouvel et épouvantable exemple , que l'autorité , entre les mains qu'il plaît au ciel d'en rendre dépositaires , est un instrument qui ne manque jamais de blesser le sacrilège qui ose le manier à contre-sens. Oubliant que son siège tire sa gloire des contradictions , et toute sa force des luttes et des combats contre les passions humaines , le pontife a transigé pour le repos avec sa conscience et des conspirateurs impies : il se flatte de la paix ; partout il annonce , il publie la paix ; et , dans le moment même , le ciel et la terre armés contre lui le poursuivent et le renversent misérablement de son siège.

Son premier chagrin sera de voir son opération en horreur à tout ce qui n'est pas entaché de jansénisme ou d'impiété. Le sacré collège et l'épiscopat ne répondront à son bref que par un silence improbateur ; et , ce qui l'affectera d'avantage , plusieurs de ces mêmes puissances , dont les ministres avoient si impérieusement exigé ce décret de sang , l'accueilleront par

le mépris, quelques-unes en proscrirent la publication, entre autres, la cour de Naples, sous peine de mort. Pour comble d'humiliation, deux souverains séparés de la communion romaine, faisant la leçon à un pontife romain, voudront conserver des guides utiles et estimés de leurs sujets, et l'obligeront de déclarer que cette société, qu'il a éteinte pour complaire à des puissances catholiques, vit encore sous la protection de puissances qui ne le sont pas *.

A ces contrariétés extérieures qui le tourmentent, se joint un sentiment intérieur plus déchirant encore. Sa conscience le poursuit et ne lui accorde aucun repos. Dès le lendemain de la suppression des Jésuites, il avoit laissé échapper l'exclamation : *Ceci me fera mourir !* Depuis ce moment, plongé, contre son naturel, dans une noire mélancolie, il n'en sort que pour se livrer à des transports violens, qui le laissent bientôt aux prises avec le remords et les cruelles angoisses. Il gronde, menace, injurie grossièrement tout ce qui l'approche ; puis descend à des excuses et des démonstrations d'amitié exagérées. Il a passé le jour dans l'agitation, il passe les nuits dans l'insomnie, se réveille en sursaut, court à la sentinelle, jette l'alarme dans le palais, crie qu'on l'assassine, fait doubler sa garde, et, pendant plus de six semaines, ne veut plus donner d'audiences. Sa tête est visiblement affectée. Il se croit sur-tout poursuivi par les puissances, qui insistent pour de nouveaux sacrifices encore, au point qu'un jour, disant la messe, au lieu de souhaiter aux assistans le salut de paix ordinaire, il s'écria : « Que me veut donc encore le roi d'Espagne » ?

* Il le fit par un bref dérogatoire, adressé au nonce de Pologne, et signifié aux Jésuites par l'évêque de Warmie. Pie VI, à la sollicitation de l'impératrice de Russie, autorisa les Jésuites à se nommer un vicaire général, et à se perpétuer par des vœux solennels.

Cet esprit d'inquiétude, cette espèce de démon obsesseur, premier supplice des grands coupables, ne quittera plus Ganganelli jusqu'à sa mort, et d'excès en excès, le poussera jusqu'au terme de la fureur et de la démence dans la guerre qu'il fait aux siens.

Ici va s'ouvrir, dans l'état pontifical, une nouvelle scène d'atrocité, le digne complément de toutes les persécutions exercées contre l'innocence par les magistrats français et le monstre portugais appelé Pom-bal. Les Jésuites ne sont plus. Imitateurs, jusqu'à la mort, de leur divin modèle, ils ont adoré en silence une main invisible dans celle qui les frappoit, et n'ont pas ouvert la bouche pour contredire une sentence païtrie d'iniquité. Ensevelis dans leur douleur, ils n'ont plus que leur maison pour tombeau. Mais c'en est trop encore : et qu'ils ne se flattent pas même de jouir en paix du dernier asyle du malheur. Un pape persécuteur de la vertu ne sauroit l'être à la manière des autres hommes. Ganganelli, se reprochant un reste d'humanité en faveur de ses victimes, saura bien évoquer leurs ordres à son tribunal, et les tourmenter après la mort. La postérité nous croira-t-elle ? car nous avons besoin de nous rappeler nous-mêmes que nous développons l'œuvre par-tout monstrueux du philosophisme, pour ne pas nous croire dans l'illusion d'un songe. Oui, ce fut le 21 juillet 1793 que Ganganelli condamna et éteignit les Jésuites, et ce ne fut que le 6 août suivant qu'il érigea une commission pour les juger*.

* L'on a souvent remarqué, pendant la révolution actuelle, l'affectation de la jacobinerie à célébrer ses crimes par des crimes anniversaires. On pourroit aussi remarquer que ce fut un 6 août 1761 que le parlement de Paris lança son fameux arrêt d'interdiction contre les Jésuites; que ce fut un 6 août de l'année suivante qu'il les condamna, et que c'est encore un 6 août que choisit Ganganelli pour les outrager après leur mort. Mais ne sembleroit-il pas que la providence aussi eût voulu avoir ses

Comme tout le sacré collège n'eut pu lui fournir les cinq membres dont il vouloit la composer, il créa deux cardinaux exprès pour concourir à cette opération rétrograde, et étonner le monde par un jugement posthume dont l'inconséquence devoit être le moindre vice encore.

Les Jésuites anéantis, sans se flatter, à la vérité, de *l'affection paternelle* que leur promettoit le bref de leur destructeur, ne pouvoient pas espérer moins que de dormir avec sécurité dans les obscures retraites qu'il leur avoit assignées et solennellement garanties, lorsque, tout-à-coup, et c'est pendant une nuit, une troupe armée se porte à la maison professe qu'ils habitent à Rome avec leur général, et l'investit de toutes parts. A la première demande les portes s'ouvrent, et la solitude à l'instant se remplit de gens de guerre, que commandent cinq cardinaux et deux prélats domestiques. A Rome comme à Paris, les Jésuites, d'une extrême pauvreté dans leurs cellules, décorent leurs églises avec toute la magnificence qui sied à la maison du seigneur. C'est aussi sur l'église que fond d'abord la troupe avide. Elle fait indistinctement main basse sur tout ce qui s'y trouve de précieux; et des tableaux des plus grands maîtres, avec de superbes tapisseries des Gobelins, présent de la piété des rois de

contre-anniversaires? Car, si c'est au mois d'août que les Jésuites sont condamnés à Paris, ce sera aussi au mois d'août que l'autorité sera détrônée dans Paris; si c'est au mois de juillet que les Jésuites ont contre eux la capitale du monde chrétien, ce sera aussi au mois de juillet qu'un roi de France verra contre lui sa capitale insurgée. Enfin, si c'est un 21 que le philosophisme porte le dernier coup à ces justes persécutés, ce sera aussi un 21 que le meilleur des rois, depuis long-tems outragé, tombera sous les poignards du jacobinisme. On pourroit ajouter beaucoup à ces rapprochemens, auxquels on sent assez que nous ne mettons d'importance que celle qu'il plaira au lecteur lui-même d'y attacher.

France, iront orner Castel-Gandolphe, maison de plaisance de Ganganelli.

Le guide des spoliateurs est un prélat qui, honteusement chassé du palais par Rezzonico, y fut rappelé par Ganganelli, pour en être de nouveau chassé par Pie VI: Alfani est son nom. De l'église, il se rend à la sacristie, s'en fait livrer le trésor, brise les reliquaires, jette dans des corbeilles les dépôts sacrés qu'ils recèlent, entasse pêle-mêle les vases sacrés avec l'argenterie affectée au service des autels, fait charger le tout sur des brancards qu'il expédie pour la banque pontificale. Un précieux objet avoit échappé aux regards de la troupe rapace. C'étoit un collier de pierres fines, pieuse offrande qu'une ame reconnoissante avoit attachée à un buste de la Vierge. Alfani l'apperçoit, court, l'arrache, se l'approprie; et, peu de jours après, le public indigné reconnoît ce trophée de l'impie au cou d'une prostituée qui passe pour sa maîtresse..... Et de pareilles profanations, le crime du sanctuaire, n'allumeroient pas contre la ville sainte tout le courroux du ciel? Et l'on s'étonneroit lorsque, dans vingt ans, ces odieuses dépouilles, la proie sacrilège d'un pontife, deviendront la proie d'un peuple de sacrilèges!

Mais un outrage plus sensible encore au cœur de l'Eternel que tous ceux qui peuvent profaner ses temples maternels, l'outrage qui le blesse dans la prunelle de l'œil, c'est celui qui atteint la personne même de ses christes et de ses prophètes; ce sera cette nouvelle persécution qui va s'ouvrir au nom de Ganganelli contre des hommes sacrés encore par le malheur, quand ils eussent été moins vénérables par les vertus.

Tandis qu'on dévaste leur église et qu'on dépouille leur sacristie, les Jésuites, consignés et en arrestation dans leurs cellules, attendoient au pied de leur crucifix l'issue que leur présageoit cette invasion hostile, lorsque les juges commis à l'expédition arrivent dans le

cloître. Déjà , par leurs ordres , les shires s'étoient répandus aux quatre coins de la maison , avoient fait des fouilles dans les puits et les citernes , dans les caves et d'autres lieux qui ne se nomment pas. Ils avoient porté l'impiété jusqu'à violer les tombeaux des morts , et remuer leurs cendres pour y chercher de l'or. Il s'agit maintenant de tourmenter jusqu'à la mort naturelle ceux que le philosophisme n'a frappés que de mort civile. On commence par leur faire subir l'humiliation d'un interrogatoire ; et , à la tyrannie d'exiger d'eux le serment qu'ils n'ont ni diverti eux-mêmes ni connoissance que personne ait rien diverti de tout ce qui peut appartenir à leur société , on joint , à l'instant même , l'outrage de ne pas les en croire , de les vexer personnellement , de les fouiller avec indécence. On pousse la dérision et la malice jusqu'à les sommer de déclarer où ils ont caché un trésor de plusieurs centaines de millions.

A défaut de ces chimériques dépouilles , les commissaires de Ganganelli , insultant sans pudeur aux engagements aussi publics que récents de Ganganelli , rétractent les légers adoucissemens dont il avoit tempéré la rigueur de sa sentence , frappent individuellement d'interdict tous les membres de la société dissoute , font arrêter et jeter dans la prison d'état du château St.-Ange son général avec son conseil , et les sujets encore qu'ils soupçonneroient capables de tracer avec énergie le tableau de tant d'horreurs , des hommes auxquels leurs juges , après des années de captivité , n'auront jamais d'autre grief à objecter que la crainte que l'on avoit qu'ils ne fissent usage de leur plume.

Cependant , un appareil mystérieux de précautions , le nombre des gardes qui cernent le château et qui veillent dans l'intérieur , la sévérité de leur consigne , pour empêcher toute communication des prisonniers entre eux ou avec l'extérieur , tout signale au public des hommes atteints des plus grands crimes. Déjà , de

Rome à Paris, le sophiste et le janséniste avec les libellistes à leurs gages, publient de toutes parts : que de *nouveaux* forfaits des Jésuites vont être révélés à l'univers, et que *bientôt* la religion du saint-père se trouvera suffisamment éclairée pour qu'il puisse faire une justice exemplaire de ces fameux coupables. En attendant le jour de cette justice, on ne cesse de tourmenter ceux qu'on en menace. On réunit contre eux tous les genres de privations et de vexations. Elles sont si tyranniques qu'elles révoltent jusqu'à ceux-mêmes auprès de qui on voudroit s'en faire un mérite : « A quoi bon tant de cruauté , disoit le ministre espagnol , quand on ne lui demande que l'extinction ? »

Déjà plusieurs de ces innocentes victimes, invocant en vain leur jugement, sont mortes consumées de misère dans des demeures infectes. Ceux qui leur survivent, les uns cassés de vieillesse et d'infirmités, d'autres malades et mourant, ont beau supplier, conjurer qu'on termine leur procès et leur supplice ; on se gardera bien de le faire : il seroit impossible qu'on les jugât sans les absoudre. Ainsi leur innocence la plus inattaquable deviendra leur plus grand crime. Leurs tourmens pourroient cesser s'ils étoient moins irréprochables : on leur rendroit la liberté, si on trouvoit matière à flétrir leur personne. Mais, dans tout le cours des procédures prétendues criminelles qu'on leur intente, pas la moindre preuve, pas une ombre, un soupçon même de délit. Que faire en pareil cas, et après de si bruyans appareils ? Comment, sur-tout, à la suite de traitemens si barbares, sauver l'honneur du pontife qui les infligea sans cause, ou pour des causes qu'il seroit honteux de révéler ? Il faudra bien du moins, puisque l'on ne sauroit montrer des crimes, en alimenter le soupçon dans les esprits. Ainsi, nul espoir de jugement : et les prisonniers de Ganganelli sont condamnés à expirer sous le poids de leurs fers, ou à y gémir jusqu'à ce qu'ils soient brisés par la mort du tyran qui les en chargea.

Elle

Elle n'est pas éloignée cette mort, et elle sera marquée du sceau de la divine vengeance. Des circonstances uniques, et qui sortiront visiblement de l'ordre naturel, l'accompagneront; elles auront pour témoin toute la ville de Rome, et pour garans, des procédures juridiques qu'aura ordonnées Gangannelli lui-même. Nous n'avons garde de blâmer, nous louerons même Pie VI d'avoir, autant qu'il fut en lui, jetté un voile de discrétion sur ces traits de la colère céleste qui poursuivirent son prédécesseur jusque dans la tombe. Mais nous devons, nous, publier ces particularités, parce qu'elles jettent un nouveau jour sur le grand sujet que nous développons, et qu'elles deviennent une nouvelle preuve, que le suprême modérateur des Empires, quand il médite, dans sa justice, les grandes secousses qui les ébranlent ou les révolutions qui les renversent, ne manque pas encore, dans sa bonté, de les faire précéder de plus d'un présage avant-coureur, la leçon actuelle des esprits attentifs et la justification à venir de sa rigoureuse providence.

Dans le tems même qu'il poursuivoit avec le plus d'acharnement les malheureux restes de la société qu'il venoit d'anéantir, Gangannelli apprend qu'il circule dans tout l'état pontifical de prétendues prédictions, dans lesquelles il seroit menacé d'une mort sinistre et prochaine. Le premier mouvement du pontife est de mépriser ces bruits. Mais bientôt son imagination blessée les lui représente comme la manœuvre insultante des partisans de ses prisonniers. Son humeur s'exalte jusqu'à la fureur: et voici que, par ses ordres, on arrête, on incarcère en même tems à Rome, à Orviette, à Valentano; et, à raison de l'analogie qu'il imagine, c'est à la commission déjà chargée de poursuivre *les crimes* des Jésuites qu'il attribue la connoissance de ces crimes prophétiques.

Cependant, ni ces violences provisoires, ni toutes les enquêtes et les procédures qui les accompagneront,

ne viendront à l'appui des soupçons qu'a formés Ganganelli. Mais il en résultera, que les bruits qui le chagrinent ont pour source unique et pour auteur avoué une villageoise ignorante *, déjà renommée pour certaines prédictions qu'on assure avoir eu leur accomplissement, et qui, soumises même au tribunal de l'inquisition, en ont été respectées. Ces mêmes pièces apprendront au pontife que cette fille, au moment où elle fut publiquement arrêtée, sans marquer ni étonnement ni surprise, se contenta de dire au commissaire (nommé Pacifici) et aux sbires exécuteurs : « *Ganganelli m'emprisonne, Braschi me délivrera* » ; elles lui apprendront, qu'arrêté en même tems et pour la même cause que sa paroissienne et sa pénitente, le curé de Valentano, sans faire paroître plus d'inquiétude qu'elle, s'écria, comme transporté de joie : « Ce que » vous me faites en ce moment m'a été annoncé trois » fois : tenez, je vous remets ce cayer des prédictions » que j'ai recueillies de ma paroissienne, où vous le » trouverez écrit ». Il résultera encore de ces procédures que les informations les plus captieuses, faites sur les lieux, déposent toutes en faveur de la piété simple, et de la constante régularité de cette fille ; on y verra que, non contente de prédire la mort du pontife, et de l'assigner pour punition de la destruction des Jésuites, elle l'ajourne au mois de septembre suivant, et, pour plus de précision encore, à l'époque de l'équinoxe. Enfin on verra que la prédiction de mort du pontife est revêtue de circonstances plus incroyables encore que le fond, telles que celles, par exemple, que le saint-père publiera l'année sainte et ne la verra pas, que les fidèles, après sa mort, ne lui baiseron pas les pieds, qu'il ne sera pas vu, suivant le cérémonial d'usage, dans la basilique de Saint-Pierre.

* Bernardine Renzi, paysanne du village de Valentano, diocèse de Monte-Fiascone, qui ne sait ni lire ni écrire.

Si ces particularités affectent peu Ganganelli , qui aime à n'y voir , comme les autres , que les extravagances d'un cerveau délirant , il n'en est pas de même d'une description où la paysanne retrace le combat intérieur qu'il essuya neuf mois auparavant , et rappelle , ce que lui seul au monde peut savoir , comment , sur le point de signer le bref exterminateur des Jésuites , il se leva pendant une nuit , prit la plume , la jeta , hésita , se remit au lit , puis se releva pour signer , *parce que Dieu l'a abandonné à son conseil , pour sa plus grande confusion*. Ce trait de lumière néanmoins effraie plus encore qu'il n'éclaire le pontife , qui ne cherche qu'à s'étourdir et se rassurer. On lui parle d'un prêtre de Rome , autrefois directeur de cette villageoise , qui pourra sans doute lui donner sur son compte quelques renseignements positifs. Aussitôt , sans se donner le tems de le faire appeler , il court lui-même chez lui pour s'informer de ce qu'il pense du sujet *. Le bon ecclésiastique à qui il s'adresse , prenant cet empressement pour de l'intérêt , lui répond par une exclamation : qu'il la connoît pour une ame droite et simple , que le ciel a plus d'une fois favorisée de lumières extraordinaires. Alors Ganganelli , sans vouloir en écouter davantage , rompt brusquement la conversation , et dit , en regagnant sa voiture : « Celui-là ne sera pas mon prophète ». Il lui en faut de plus rassurans , et il les trouvera. Les commissaires qu'il a chargés de cette affaire sauront le tranquilliser , en lui déclarant : que le caractère de surnaturel qu'on y remarque ne sauroit venir de l'esprit de lumière.

Cette décision , d'autant plus impertinente qu'elle a précédé tout examen et toute *audition* de la per-

* Ce fut le 27 juin 1774, que Ganganelli se transporta lui-même chez ce vertueux ecclésiastique, fondateur de la maison des passionistes.

sonne qu'elle inculpe , n'en devient pas moins le flambeau de celui qui la desire. Ganganelli dès-lors , non seulement ne veut plus douter de la vanité des prédictions qui le concernent , mais il en médite encore la vengeance , tant sur celle que l'esprit de mensonge a poussée à les faire que sur ses complices prisonniers , et d'autres propagateurs malicieux des mêmes bruits , auxquels il se propose aussi de faire expier leur attentat au château Saint-Ange *. La punition des uns et l'arrestation des autres sont fixées au premier octobre , jour où l'équinoxe sera passé , et où la fausseté des prédictions , comme l'impertinence de ceux qui les ont divulguées , seront palpables et sans excuse.

Cependant ce surcroît d'agitation et d'inquiétudes , joint au poison rongeur des remords , exaspère dans le pontife une humeur dartreuse et scorbutique qu'il porte depuis long-tems , achève de lui brûler le sang , et le jette dans un dépérissement universel. Il perd visiblement ses forces : il les a perdues , il succombe , qu'il proteste encore obstinément qu'il n'est pas malade ; mais sur-tout qu'il ne mourra pas , qu'il saura bien faire mentir les prophètes. Il affecte même de se faire voir en public , et sort encore en voiture le 8 septembre. Si le 10 la maladie le met au lit , ce n'est qu'une indisposition , qui ne l'empêchera pas , assure-t-il , de se rendre , du 12 au 15 , à Castel-Gandolphe. Il s'occupe d'une partie de plaisir pour le 4 octobre , jour de Saint-François. Il sera pour lors parfaitement rétabli : les prophètes de malheur auront été confondus et punis : la fête sera complete ; et , pour que rien n'y manque , son échanson a ordre de commander un feu d'artifices qui la terminera.

Le 15 , néanmoins , le pontife ne juge pas encore à

* La liste en étoit de 62 , dont plusieurs cardinaux.

propos de se déplacer ; mais un mieux sensible s'est déclaré, et il a ordonné le transport de l'attirail nécessaire pour son voyage, irrévocablement fixé au 19. Le 19 même, la fièvre ressaisit son malade avec une nouvelle violence, et tout espoir de guérison s'évanouit autour de lui. On croit qu'enfin le tems de le flatter est passé : on se hazarde à lui parler du danger trop éminent de son état. Mais, à la première insinuation qui lui en est faite, il s'irrite, il s'emporte contre l'ignorance des médecins et l'imbécille crédulité de ceux qui les écoutent. Il est à la dernière extrémité, qu'il n'en veut rien croire, ni moins encore entendre parler de se disposer à mourir.

Après d'inutiles instances, pour vaincre l'obstination du mourant et le résoudre à recevoir les sacremens, le cardinal Malvézi finit par lui en faire la prière à genoux. Ce n'est qu'alors que Ganganelli se rend. Mais, s'il consent à épargner à la catholicité le scandale d'un pape refusant à la mort les derniers secours de l'église, il ne songera pas même à rétracter le scandale de la destruction des Jésuites, ni le scandale plus révoltant encore de sa persévérance à tourmenter les membres les plus vénérables de cet ordre anéanti. Il est vrai que le malade se trouve malheureusement livré à des hommes bien peu propres à dissiper ses illusions en cette matière ; et le cardinal Malvézi, qui paroît avoir ici le plus d'ascendant sur son esprit, ne sera pas homme à vouloir éveiller ses remords sur des opérations dont il fut lui-même un des plus zélés complices *. Ainsi, pas un ami véritable qui

* Le cardinal Malvézi, archevêque de Bologne, l'un des plus ardens provocateurs de la destruction des Jésuites, avoit sur-tout pris en singulière aversion sir François-Xavier, né dans son diocèse. Il avoit fait clorre une chapelle érigée au lieu de la naissance du saint apôtre, et briser une statue d'ar-

songe à effrayer Ganganelli du crime de laisser en mourant l'innocence dans les fers. Il recevra les derniers sacremens , puisqu'on le veut ; mais , ce que lui-même encore ne voudra pas , c'est que le public en soit témoin. Tout l'édifiant cérémonial d'usage en pareil cas sera supprimé : sa porte même sera refusée au sacré collège , qu'il se réserve de recevoir quand il se portera mieux.

Mais il a beau vouloir s'étourdir , et faire effort pour se tromper lui-même et tromper les autres sur le danger qui le poursuit , il ne sauroit y échapper. Une pauvre paysanne sa prisonnière a sonné sa dernière heure , et il la subira ; elle a prononcé sa sentence , elle ne la retractera point ; elle l'a ajourné à l'équinoxe d'automne ; et il ne passera pas l'équinoxe d'automne ; il mourra le 22 de septembre. Il sembleroit même que celle qui avoit seulement fixé le mois et déterminé une époque dans le mois , eût pu également assigner le jour et l'heure même de la mort de Ganganelli. Au moins fut-il bien solennellement constaté qu'à l'heure précise de cette mort , le 22 de septembre 1774 , Bernardine Renzi , renfermée dans un monastère de Montefiascone , alla en trouver la supérieure ; et lui dit : « Vous pouvez faire faire à votre communauté les prières d'usage pour le pape : il est mort ». La supérieure s'étant empressée de transmettre à l'évêque du lieu ce

gent qui renfermoit ses reliques. Il ne fit grace à quelques-uns de ses tableaux , qui étoient d'habiles maîtres , qu'à condition que le saint missionnaire y seroit sécularisé , et costumé en abbé portant petit collet. Chose frappante , et que remarqua toute la ville de Bologne , ce persécuteur des Jésuites , du ciel et de la terre , mourut d'une colique de *miserère* , le jour même de la fête de St. François-Xavier. Ce qui faisoit dire à un cardinal : que , de tous les assassinats des Jésuites , il n'en étoit pas de mieux avéré que celui du P. Xavier sur l'archevêque de Bologne.

que venoit de lui assurer sa prisonnière, avant dix heures, toute la ville de Monte-Fiascone, distante de Rome de dix-huit lieues, fut imbue, par cette voie, de la nouvelle que les premiers courriers ne lui apportèrent que dans l'après-midi, que le pape étoit mort à huit heures du matin.

Une autre particularité, assez frappante pour n'échapper à personne, c'est que c'avoit été le 23 de septembre 1773 que, par ordre de Ganganelli, le général des Jésuites et ses compagnons avoient été jettés dans la prison du château St. Ange, et que ce fut aussi, au jour pour jour, le 23 septembre 1774, le lendemain de sa mort, que Ganganelli fut renfermé dans la prison du cercueil. Tout ce qui a été prédit de lui aura son effet. Il eut pu se faire qu'il n'eût pas publié le jubilé de 1775; mais il en a porté la bulle, et ce qui est écrit sera vrai : « il annoncera l'année-sainte » et ne la verra pas ». Tout Rome savoit, et les commissaires, munis des pièces, savoient mieux que personne, qu'il étoit prédit que les fidèles, ne baiseroient pas les pieds au saint-père avant sa sépulture, et que, contre le cérémonial observé pour ses prédécesseurs, il ne seroit pas vu dans la basilique de Saint-Pierre. La prédiction étoit bien hardie; et rien, ce semble, de plus aisé que de la faire mentir. On en avoit bien la volonté, sans doute; mais on n'en eut pas le pouvoir, parce que Ganganelli vivoit encore que déjà la pourriture avoit dissout et dévoré ses chairs; ce qui empêcha d'embaumer son cadavre.

Cependant une sentence de mort si tranchante, et si ponctuellement exécutée dans ses circonstances les plus singulières, contre le pontife destructeur des Jésuites, loin d'ouvrir les yeux aux ennemis de ces religieux, ne fit qu'exalter encore leur aveugle fureur; et quoiqu'il fut notoire, d'après le rapport authentique des gens de l'art, que le cadavre du défunt ne portât nulle marque ni le moindre indice de poison, de Rome à

Paris , le janséniste cloîtré comme celui qui ne l'étoit pas , s'étayant de nouveau des imputations de la magistrature française , s'empressent de représenter la fin tragique de leur Ganganelli comme une application de la doctrine dénoncée dans les *assertions*. L'atroce calomnie n'eut pas été démentie d'avance , par le fait juridiquement constaté , qu'elle eût encore trouvé sa réfutation dans la simple droiture de tout homme impartial. Car , s'il y avoit eu autrefois autant d'absurdité que de méchanceté , de la part des ennemis des Jésuites , à prétendre que ces religieux , versés comme on les supposoit dans l'art des assassinats , eussent mieux aimé l'exercer contre les rois leurs protecteurs , que contre les ministres des rois leurs persécuteurs , ce n'étoit pas faire ici un moindre outrage au bon sens , dans la supposition qu'ils eussent été assez pervers pour attenter aux jours d'un pape , d'imaginer qu'ils eussent été assez imbécilles encore pour appeller tout le public , et le pape lui-même , en confidence de leur exécrable dessein si long-tems avant l'exécution. Aussi personne dans Rome ne fût-il un instant dupe de ces bruits absurdemement méchans , pas même ceux qui les propageoient. Mais l'on dut être moins tenté encore d'y croire , lorsque le général des Cordeliers , le seul garant que l'on citât de la calomnie , appelé pour être ouï sur ce sujet devant le tribunal du saint office , y eût protesté , sous la foi du serment , contre tous les propos que lui prêtoit le public à la charge des Jésuites.

Tandis qu'une succession d'événemens si extraordinaires occupoit Rome et l'Italie celle qui les avoit annoncés , et que les uns appelloient la *Sainte* , les autres la *Sorcière* , les voyoit s'accomplir sans le moindre étonnement. On se souvint , à la mort de Ganganelli , et bien des gens , qui eussent craint qu'on ne l'oubliât , avoient soin de rappeler qu'elle avoit dit : *Braschi me délivrera*. L'humble paysanne de son

côté , sans rétracter son dire , étoit encore de la plus parfaite tranquillité sur cette dernière partie de sa prédiction. Beaucoup moins confians qu'elle à ce sujet , quelques cardinaux , partisans du pontife défunt , ne purent s'empêcher de trahir leurs craintes dès l'ouverture du conclave , en disant , qu'apparemment le sacré collègue ne se compromettroit pas au point de vouloir vérifier les rêveries d'une fanatique. Les plus sages , au contraire , attentifs à l'ensemble de toute cette affaire , faisoient plus qu'y soupçonner le doigt de Dieu , et ne pouvoient se dissimuler , au moins , que le candidat indiqué par une simple villageoise ne fut tout autrement digne de siéger sur le trône pontifical que celui que le manège philosophique des ministres des cours les avoit comme forcés d'y porter cinq ans auparavant. Quelques amis du cardinal Braschi lui parloient aussi en plaisantant de la singularité de la prédiction qui le regardoit. Mais la plaisanterie finit par le sérieux de son exaltation sous le nom de Pie VI.

Plus de doute actuellement que celle qui a si clairement prédit le pontificat de Braschi , ne soit délivrée par Braschi , avec ceux que la malveillance eut voulu lui associer comme souffleurs et complices de ses prédictions. Mais le nouveau pontife , ne voulant pas que la justice qu'il devoit aux prisonniers que lui laissoit son prédécesseur put être soupçonnée de faveur de sa part , ordonna qu'ils seroient jugés par ceux-là mêmes qui avoient le plus d'intérêt à les trouver coupables , par cette commission de Ganganelli , qui , sans les entendre , les a provisoirement vexés et incarcérés. L'embarras de ces juges sera grand ; mais il leur est enjoint de juger. Il n'étoit plus possible de charger ici les ombres des Jésuites d'une série de prédictions si clairement énoncées , si littéralement accomplies , et si visiblement indépendantes de toutes les combinaisons humaines. Aussi se déterminèrent-ils à y reconnoître du surnaturel ; mais , pour éviter de pro-

noncer leur propre condamnation , ils imaginèrent d'attribuer ce surnaturel à l'esprit de ténèbres ; et leur sentence définitive , en rendant à leur liberté les prisonniers arrêtés pour cette affaire , fut de les déclarer dupes de *l'illusion du démon*.

Charger le diable de toute cette mauvaise affaire , devenue la leur , n'étoit qu'un expédient des juges , et n'étoit pas heureux. Car si ce prononcé suffisoit pour purger les prisonniers des soupçons odieux dont on avoit voulu les entacher , et dont ils avoient été victimes , il laissoit les juges eux-mêmes exposés au reproche ou de bien peu de droiture ou de bien peu de sagacité dans le discernement des esprits ; et difficilement , sans doute , ils eussent expliqué comment , sans s'immiscer dans un empire étranger et diviser le sien , le père du mensonge eut pu faire annoncer , non le mensonge , mais la vérité , et se montrer l'organe , non de l'ange de ténèbres , mais d'un ange de vertu. Ce louche , au reste , dont des juges embarrassés et compromis motivoient leur sentence , trouva son correctif dans l'exécution même. En effet , tandis que le directeur de Bernardine Renzi étoit solennellement réintégré dans ses fonctions curiales à Valentano , cette pieuse fille elle-même , accueillie par l'estime et la protection de Pie VI , méritoit que le pontife s'engageât à lui payer pension dans le monastère qu'elle avoit librement adopté pour sa retraite , en disant d'elle : « quelle seroit plutôt en état de diriger ses directeurs qu'elle n'auroit besoin d'en être dirigée. »

Ce premier acte de justice du pontificat de Braschi n'est que le prélude d'un autre plus solennel encore et que réclame déjà sa conscience comme sa dignité. Il faut qu'ils soient aussi jugés , ces fameux coupables , dont les forfaits présumés reposent mystérieusement sous les verroux du château Saint-Ange ! Il faut qu'il retentisse par tout l'Empire chrétien , cet arrêt annoncé comme devant authentifier tous les crimes re-

prochés aux Jésuites , venger la magistrature française , Choiseul et Pombal , le jansénisme et Ganganelli. Braschi l'ordonne , et veut qu'elle soit rendue , cette sentence si long-tems éludée. Elle paroîtra donc enfin ; et , si l'équité la surveille , au moins sera-t-il impossible de soupçonner que la faveur l'ait dictée. Oui , c'est ce même tribunal , que nous avons vu poursuivre les Jésuites éteints par tant de vexations et d'outrages , puis les précipiter sans forme de procès dans les cachots où ils gémissent encore ; ce sont ces mêmes cardinaux commissaires que Braschi condamne à porter un jugement définitif. Ils hésiteront encore , mais enfin ils le porteront ; et la tardive sentence , par laquelle ils seront forcés de briser les fers de leurs captifs , sans pouvoir articuler à leur charge l'apparence même de délit , deviendra en même-tems et l'irréfragable apologie de la vertu solennellement persécutée et l'éternel opprobre du crime persécuteur *.

Cependant l'injustice reconnue ne sera pas réparée.

* La douleur de Pie VI fut que le général des Jésuites , mort depuis peu dans sa prison , n'eût pas été témoin de cette justice posthume rendue à son ordre. Le vénérable octogénaire , succombant dans sa prison , sous le poids des chagrins et des tourmens , plus encore que sous celui des années , demanda le saint-viatique , et , prosterné en sa présence , il prononça , laissa par écrit et signée de sa main , une protestation motivée , l'expression de l'innocence et de la simplicité chrétienne , par laquelle , après avoir pardonné aux ennemis de sa société , prié pour eux , pour le pontife défunt , qu'il suppose avoir été trompé , et dont il laisse à Dieu seul de juger les intentions ; il prend à témoin ce même Dieu qu'il va recevoir , sur le point qu'il est d'aller subir son jugement , et déclare : « que , ni son ordre , qu'il croit connoître autant qu'humai- » nement parlant un supérieur religieux peut connoître ses » inférieurs , n'a donné aucun sujet à sa suppression , ni lui- » même le plus léger prétexte à son emprisonnement , et aux » cruels traitemens qui en furent la suite ».

On se récriera bien , en gémissant , sur le scandale d'un pape oppresseur de l'innocence ; mais l'innocence opprimée ne recevra pas d'autre satisfaction. Le moment n'en est pas encore venu. Les opérations de Ganganelli ont fait de son successeur un nouveau Pierre dans les chaînes ; et le ciel a ses raisons pour ne pas répéter en sa faveur le miracle de les rompre. C'est qu'il faut , avant qu'on rétablisse les Jésuites , que le vide que laissa leur extinction dans tout les Empires catholiques soit devenu le châtement visible de ceux qui l'opérèrent : il faut que les rois aient eu le loisir de se convaincre que ces hommes si précieux par l'ensemble des fonctions qu'embrassoit leur zèle , étoient dans leurs états les plus sûrs garans de la fidélité des peuples , et les apôtres essentiels de ce respect religieux qui consacre au fond des cœurs la majesté des rois. Oui , dans les profonds desseins d'une providence qui n'est jamais plus occupée du gouvernement du monde que quand les mortels distraits et passionnés soupçonnent le moins son action , il faut , avant que le concours spontané du sacerdoce et de l'Empire rende les Jésuites à la catholicité , il faut qu'un débordement universel d'impiété , suite évidente de leur absence , ait comme inondé des mêmes outrages et le sceptre des rois et la tiare des pontifes.

Alors , et alors seulement les Jésuites seront rétablis *.

* Ou bien , ce qu'à Dieu ne plaise , les trônes ne seront jamais raffermis , ou les Jésuites , dispersés et non détruits , seront rétablis. Ils le seront , parce que leur rétablissement n'est pas moins l'intérêt que la dette des deux puissances. Ils seront rétablis tels qu'ils étoient , et nullement comme des têtes systématiques , ou même perfides , ont rêvé qu'ils pourroient l'être. C'est avec leur nom , leur habit , leur institut tout entier , que les enfans d'Ignace se montrèrent les plus utiles défenseurs de la religion et de la hiérarchie sociale. Otez-leur quelque

Alors aussi revivront pour l'infamie les noms de leurs implacables persécuteurs. Mais aucun de ces noms ne restera plus entaché aux yeux de la postérité que celui du pontife dont la complicité dans cette solennelle injustice aura, comme étant d'un caractère plus imposant, entraîné de plus désastreuses conséquences, des conséquences plus visiblement liées aux grands châtimens que le Dieu des chrétiens va déployer sur tout son peuple.

Ils avoient, sans contredit, porté une bien mortelle atteinte à l'ordre moral en Europe, ces agens du philosophisme qui avoient su armer les maisons de Bourbon et de Bragance pour la destruction des Jésuites dans leurs états. Mais pourtant l'oubli, le mépris même des principes, n'en étoit pas le renversement et l'abolition absolue. La réclamation de tout l'épiscopat, uni au souverain pontife, balançoit encore avantageusement dans l'Empire chrétien le scandale de cette opération, lorsque, tout-à-coup, l'assentiment de Ganganelli vint y mettre le comble et l'universaliser. Nous ne craignons pas de l'avancer indépendamment de tout ce qui devoit résulter du fait même, le mode seul de destruction de ces religieux équivalut à un traité d'incrédulité, adressé à toutes les sociétés chrétiennes. Et quelle tentation plus pressante, en effet, pour tout le troupeau des simples que de voir, non plus des magistrats fauteurs d'une cabale hypocrite, ou quelques

chose de tout cela, vous ignorez ce qui vous resteroit. Et quelle main téméraire oseroit toucher à un édifice qui ne fut persévérément en butte aux traits de la séditeuse impiété qu'à raison même de sa perfection ? Il n'est pas jusqu'à leur devise que ces religieux ne doivent précieusement conserver, puisqu'elle les rappelle sans cesse à dilater *la gloire* et la salutaire doctrine de ce Jésus crucifié, que, par une contre-devise blasphématoire, *l'anti-Jésuite* Voltaire et sa monstrueuse école avoient juré de transformer en objet *d'infamie*.

impies accrédités dans les cours , mais un souverain pontife lui-même , dénoncer et condamner comme dangereux , comme suspects dans la foi et la morale , des hommes dont ils ont constamment admiré le zèle pur et les vertus apostoliques , des docteurs que , depuis deux siècles , l'église ne cessa de leur montrer comme les guides les plus sûrs dans les voies évangéliques ? Mais quelle confusion d'idées sur tout , et quel danger de subversion plus éminent , pour ces églises naissantes , pour tant de milliers de néophytes encore foibles , habitans de ces contrées barbares , arrosées des sueurs et du sang de huit cents Jésuites missionnaires , quand ils apprennent que ceux qu'ils aiment à appeller du nom de pères , et qu'ils révèrent comme des hommes célestes et d'un zèle miraculeux , sont , par ordre du grand pontife , des chrétiens arrachés à la culture de la vigne du seigneur ; quand on leur raconte que , non content même de les condamner à la nullité comme inhabiles à tout bien , il a fait jeter les principaux d'entr'eux dans les prisons publiques , où les uns meurent consumés par la misère , et les autres attendent la sentence confirmative d'une scélératesse présumée ?*.

O chaire pontificale ! si tes fondemens n'étoient les fondemens de la chaire de Pierre , oui , dès ce moment et pour ce seul abus d'un pouvoir divin , je les verrais s'écrouler pour jamais. Ce ne sera pourtant pas impunément qu'un si criant attentat aura été commis dans le sanctuaire. Envain le sacré collège portera-t-il sur le trône des pontifes le sujet le plus propre à faire oublier celui qui vient d'en être renversé ; une tache de sang innocent ne s'efface que par des flots de calamité. Le scandale accusateur de Ganganelli , sans pouvoir

* La plupart des missions dirigées par les Jésuites , les plus pénibles sur-tout , et celles qui demandoient un zèle plus désintéressé , tombèrent avec eux , faute d'ouvriers apostoliques.

être expié par tous les traits vengeurs qui accableront sa personne , rassemblera encore les nuages , et fera long-tems planer les orages sur son siège profané ; et puisque ce siège est indestructible , il sera battu par les tempêtes , atteint même de la foudre , et comme englouti sous nos yeux dans une mer de confusion.

Quel étonnant spectacle , en effet , s'offre en ce moment à la catholicité , et quelle vaste carrière il ouvre à la réflexion ! Quel crime a donc commis Pie VI , et par où a-t-il mérité de voir tant de fléaux réunis contre sa chaire ? Qu'a-t-il fait pour se voir personnellement victime de tant et de si indignes outrages ? Ce qu'a fait Pie VI ?.... Comme le vertueux Louis XVI il a péché dans son prédécesseur ; et cette tache héréditaire appelle une expiation solennelle. Elles sont nécessaires , et il les faut dans les occasions , ces interventions de l'innocence pour le crime : c'est à elles qu'il est donné de désarmer le ciel irrité contre la terre.

Non , Pie VI , parvenu au pontificat , n'aura pas seulement à essuyer ces combats journaliers , appanage inséparable du siège unique de vérité , en butte à toutes les erreurs du monde. S'il est un digne successeur de Pierre , il est aussi le successeur immédiat du complice des impies dans la destruction des Jésuites ; et il faut que , sous ce rapport , le châtiment mémorable , dont la mort de Ganganelli nous offre les premiers traits visibles , s'étende encore et pèse sur tout le long pontificat de Pie VI. Il faut que ce châtiment accuse si hautement son origine et la prévarication qu'il poursuit , qu'il soit impossible de s'y méprendre. Il faut que les épreuves auxquelles est réservé le pontife , qui l'assiègeront de toutes parts , et , de disgraces en disgraces , le poursuivront jusqu'au tombeau , il faut que ces épreuves , d'un genre unique , portent un caractère distinctif , et qu'elles aboutissent à une catastrophe plus significative encore.

Bien loin donc que Pie VI voie rejaillir sur son siège ces vaines faveurs dont des impies accrédités flattèrent Ganganelli, il verra tous ces perfides se prévaloir au contraire d'une concession inique, pour exagérer leurs prétentions et multiplier leurs entreprises contre la puissance sacrée dont il est dépositaire. Non seulement elles lui échapperont, ces possessions reconquises au prix des cruelles complaisances de son prédécesseur; mais il verra encore l'invasion totale et répétée du plus antique patrimoine de Saint-Pierre. Ils n'étoient pas comparativement bien précieux, ces objets sortis de la maison des Jésuites, pour être ajoutés au mobilier pontifical. C'en est assez : le successeur de Ganganelli verra ce mobilier tout entier passer sous la main des impies; le successeur de Ganganelli, rançonné, pillé, dépouillé de toute propriété humaine, ne conservera pas où reposer la tête. Heureux encore Pie VI, si, au prix de tous les sacrifices temporels, il pouvoit écarter les plus douloureux pour son cœur. Mais non : ses yeux verront encore les profanations d'Alfani renouvelées dans le sanctuaire; ils verront le sacrilège et le brigandage organisés dans la ville sainte et dans tout l'état pontifical. Enfin, après que Pie VI aura essuyé, dans sa personne comme dans sa dignité, tous les genres de vexations, de persécutions et d'outrages; après qu'il aura été, pour dernier trait parlant de cette grande instruction que la providence a résolu de ménager à la succession des pontifes, arraché à la métropole de l'Empire chrétien, le père commun des fidèles, un vieillard vénérable par les ans et les vertus, sera traîné captif dans la terre du crime; et c'est là, c'est sur ce même sol philosophique, où se trama le complot assassin que servit un pontife, que la divine justice a fixé pour son successeur le terme de son *pèlerinage apostolique* *.

* Dans les notes caractéristiques des papes, dont nous avons
Mais

Mais c'est là aussi que nous verrons un digne vicair de la charité de l'Homme-Dieu, plein du mystère qui s'opère en sa personne, s'offrir en sacrifice pour ses persécuteurs, et, par les humiliations et les tourmens d'un martyr prolongé, combler la mesure de satisfaction qui doit réconcilier le ciel avec Rome et Rome avec la France *.

déjà parlé, celle qui tombe sur Pie VI, et qui se trouve si bien vérifiée par ses deux voyages en Autriche et en France, est PEREGRINUS APOSTOLICUS. Celle qui attend son successeur est AQUILA RAPAX.

* C'est la France elle-même qui nous l'apprend, que Pie VI, durant la longue agonie que lui faisoient souffrir les Français, offroit pour eux son sacrifice, et, comme le bon Louis XVI, les recommandoit encore au successeur que le ciel lui destinoit. Oui, c'en est fait d'elle, et la puissance sera ravie à cette synagogue des impies, conjurée contre l'autel et les trônes: il faut qu'elle tombe et disparaisse, cette infâme idole du philosophisme, devant ces deux victimes solennelles du sacerdoce et de l'empire. Depuis long-tems la France pleurit en secret le meilleur des rois, en maudissant ses féroces assassins; mais, tout récemment on vit ces indignes outrages qu'un gouvernement apostat ménageoit au pontife des Chrétiens, se changer en courageux hommages, rendus à la vertu persécutée par tout un peuple accusateur de ses tyrans sacrilèges. Heureux présages pour ma patrie! présages bien plus heureux, sans doute, que tous ceux que l'on voudroit tirer de ces luttes éternelles où, successivement vainqueurs et vaincus, des jacobins-tigres et des jacobins-renards, vengeant Louis XVI, vengeant la cause du trône, se disputent le sang et la substance d'un troupeau spectateur.

Et vous aussi, SACRÉ-COLLÈGE, vous aurez votre part, et une part glorieuse, au grand œuvre du rétablissement des puissances ébranlées. Assis en ce moment sur tant de ruines encore fumantes, pourriez-vous oublier que ces ruines lamentables, qui vous laissent regretter un pontife, sont l'ouvrage et le châtiment d'un autre pontife? Organes de l'esprit-saint, c'est son choix que vous manifesterez. Nul doute qu'il n'existe; et c'est à vous de découvrir en quel lieu du monde il a posé son nid cet aigle de vertu, qui doit ravir à l'impiété sa proie et

R

Reprenons des détails nécessaires.

Quoique la mort de Ganganelli eut suivi de trop près sa déplorable opération pour qu'il pût en prévoir les derniers résultats, il lui survécut assez néanmoins, pour avoir lieu de se convaincre que, s'être associé à de grands complices, n'étoit pas avoir ménagé de bien fidèles alliés à la religion. C'est, en effet, un de ces traits marquans de la providence, propre à frapper le vulgaire le plus grossier comme l'observateur attentif que le décret d'extinction prononcé contre les Jésuites fut le signal donné d'une insurrection contre le siège pontifical, tellement universelle, que les fastes ecclé-

enrichir la religion de ses déponilles. Vous vous garderez bien, SACRÉ-COLLÈGE, d'interroger ou d'écouter la politique des cours, cette politique qui fit retentir le conclave du funeste nom de Ganganelli. Des courtisans connoïtroient-ils les qualités requises pour l'administration d'un royaume qui est si peu de leur monde ? Mais il est écrit au ciel ; et il vous sera révélé au pied du sanctuaire du pontife éternel, le nom que vous avez à proclamer. Nulle crainte aujourd'hui pour la liberté de vos suffrages : les rois désabusés n'ambitionneront plus désormais de partager votre effrayante responsabilité. Mais ils attendent de vous, et vous devez à leur attente le pontife le plus digne de prétendre à leur estime, le plus fait, par ses éminentes vertus, pour fixer la docilité filiale des maîtres du monde, soit qu'il ait à leur insinuer ou ce respect exemplaire qu'ils doivent professer envers l'église leur mère, ou cette pureté de zèle qui doit régler leur influence dans la composition du corps de ses premiers pasteurs. Enfin, SACRÉ-COLLÈGE, l'épouse éplorée de Jésus-Christ attend de vous que vous essuyerez ses larmes et consolerez sa viduité : elle vous demande avec instances, et vous lui donnerez pour chef, non pas ce présomptueux insensé qui oseroit briguer un fardeau si redoutable, mais la modeste vertu capable de le porter ; vous lui donnerez pour chef l'élu même de Dieu, cet homme de sa droite qui doit réparer les brèches de Sion, annoncer à un siècle nouveau un nouvel ordre de choses ; faire succéder, dans tout l'empire chrétien, la paix et la sérénité à l'horrible tempête qui a si furieusement agité la barque de pierre et secoué les trônes des rois.

siastiques n'en donnent pas d'exemple. L'on avoit bien vu, dans tous les siècles, le sectaire et l'impie attaquer l'église dans son chef, dans l'espoir d'en triompher plus sûrement dans ses membres. Mais aucune époque connue ne nous avoit encore montré le siège de l'unité catholique en butte à de si nombreux contradicteurs, et sur-tout assailli par tant d'ennemis domestiques.

Avant l'extinction des Jésuites, Paris étoit le seul foyer d'activité des manœuvres philosophiques dans tout l'empire catholique. Mais à peine ces religieux sont-ils frappés du dernier coup, que, dans les contrées d'où ils disparaissent, des volcans d'impiété semblent faire éruption de leurs tombeaux, et pousser sur-tout leurs laves impures contre le siège de Rome. C'est alors que se renouvellent d'antiques imputations, que se manifestent les prétentions et les entreprises combinées contre le successeur de Pierre, et qu'il semble régner entre toutes les puissances catholiques une sorte d'émulation aveugle contre le père commun de la catholicité, contre la divine et imprescriptible indépendance de cette puissance spirituelle, qui forme son plus sûr rempart à la puissance temporelle *.

L'Allemagne, jusqu'à cette époque, la timide

* « Depuis l'abolition de la compagnie de Jésus, nous dit » l'auteur des *Mémoires sur Pie VI*, on a vu l'autorité papale pencher sensiblement vers sa ruine, et c'est peut-être » plus encore à cette cause qu'au progrès des lumières qu'on » doit attribuer son facile et rapide renversement. — *Pres-* » *que tous les souverains* de l'Europe sembloient s'être donné » *le mot* pour tourmenter le pontife ». L'auroit-il donc entendu, à travers tant de siècles, *le mot* que se donnoient les souverains de nos jours, ce roi qui disoit : « Voulez-vous savoir pourquoi » les nations se soulèvent et les peuples concertent la folie ? » C'est que les rois et les princes de la terre se sont insurgés » eux-mêmes et coalisés contre le seigneur et contre son » Christ ». Ps. II, 2, 3.

écolière des sophistes de Paris et des sophistes de Berlin, n'a plus besoin de leurs leçons; elle pourroit même leur en donner pour parvenir au chemin de l'insurrection contre Rome. Sa secte franc-maçonne, appelée des illuminés, prend tout à-coup un essor audacieux, et, de la capitale de la Bavière, devenue son chef-lieu aussitôt que son berceau, s'étend avec la plus étonnante rapidité dans les états héréditaires de la maison d'Autriche, se répand dans les électors ecclésiastiques comme dans les cantons protestans, dogmatise hautement contre le pape et à voix basse contre les rois; et, après avoir endoctriné les princes allemands, au point que Voltaire n'en voit *plus un qui ne soit philosophe*, pousse ses conquêtes jusque dans la Pologne et les empires du Nord qui l'avoisinent. C'est parallèlement encore, et toujours à cette époque très-précise de l'extinction des Jésuites, qu'en Italie, dans la Toscane et le Milanais, et jusqu'au milieu de Rome, le jansénisme relève une tête altière, et, las de se dire un fantôme, s'incorpore au philosophisme et ne forme plus avec lui qu'une seule et même puissance, qui conspire avec fureur la ruine de la puissance pontificale.

Cependant une particularité, à laquelle on est sans cesse ramené par les faits, et qui frappe toujours plus vivement quiconque a une fois saisi le fil mystérieux du vaste complot ourdi pour la subversion des autorités, c'est cette astucieuse souplesse du serpent philosophique à se plier aux circonstances et aux localités, à s'indentifier, pour ainsi dire, avec le génie des nations diverses dont il a résolu de faire sa conquête. Ainsi, tandis qu'en France où la noblesse et la magistrature avoient la plus grande part à l'administration de l'état, c'étoit sous les formes gracieuses de la littérature et des arts, c'étoit par un ensemble de productions légères, de fictions théâtrales, de spéculations libres en politique et licencieuses en morale, que le philosophisme

s'étoit particulièrement appliqué à égarer et pervertir les magistrats et les grands; en Allemagne, au contraire, et dans l'Italie, où le clergé a une influence plus immédiate dans le gouvernement, le sophiste, travesti en théologien, et empruntant souvent la plume hypocrite du janséniste, affectoit la gravité, l'austérité même religieuse et débitoit ses poisons sur le ton dogmatique de l'école *.

Il y avoit déjà quelque tems qu'un ambitieux évêque de Myriophite, suffragant de Trèves, masqué sous le nom de Fébronius **, avoit imaginé, comme moyen de se tirer de l'obscurité, de s'étayer de la cabale janséniste, et n'avoit encore réussi, en s'associant à ces sectaires, en exagérant même leurs erreurs, qu'à partager, avec le crime de leur révolte, la honte de leur défaite. Son *liber singularis*, pitoyable amas de contradictions et d'absurdités qui se refutent par elles-mêmes, étoit jugé, il étoit oublié, lorsqu'à la dispersion des Jésuites, cette étrange rapsodie, tout-à-coup exhumée, prend faveur, paroît en diverses langues et sous différens formats, est effrontément prônée par le janséniste, prônée par le franc-maçon, et fait un nom à son auteur. Fébronius devient un homme important, célèbre même par toute l'Allemagne. Fébronius est le docteur à la mode. Cité dans les écoles, il fait aussi autorité dans le conseil des princes. C'est que Fébronius

* Témoin de la doctrine qui s'enseignoit, et de la morale qui se pratiquoit dans le séminaire-général de Vienne, un observateur protestant, le baron de Riesberck, écrivoit: « Le » clergé autrichien nourrit dans son sein le serpent philosophique, sous le nom de théologie ». *Voyage d'Allem. trad. de l'angl. tom. 2. p. 107.*

** Hontheim étoit son nom. Des lettres écrites de sa main prouvent qu'en 1758 il avoit, aussi bassement qu'inutilement, intrigué pour se faire nommer évêque d'Anvers.

est inspiré par le génie de son siècle ; c'est qu'il blasphème audacieusement contre une autorité sacrée , c'est qu'il déclame avec une aveugle et brutale fureur contre le siège de la catholicité ; c'est qu'il ose reproduire , contre la mère église et la divine prérogative de son pasteur , les sarcasmes et les imputations des sectaires , avec cette morgue insultante qui fait la raison de l'ignorance , et lui sert de passe-port au tribunal de la sottise.

Bientôt , sous les auspices de son Fébronius , le philosophisme théologien , dogmatisant dans l'université de Vienne , attaquera directement et avec éclat l'autorité de l'église et celle de son chef. L'on verra un docteur Stoeger , sous le prétexte d'introduire le jeune clergé dans le champ de l'histoire ecclésiastique , le conduire aux sources empoisonnées de toutes les erreurs , lui assigner pour guides , et lui vanter comme de courageux et incorruptibles organes de la vérité , ces trompettes de sédition , ces audacieux sectaires qui , depuis Luther et Calvin jusqu'à Jean-Jacques Rousseau , contestèrent à Dieu , pour en gratifier la multitude , le principe radical des deux puissances. Et l'université de Vienne , ainsi qu'une commission impériale , chargée de la direction des études publiques depuis que les Jésuites ne sont plus , dissimuleront ce scandale ou s'en rendront complices , jusqu'à ce que l'archevêque , cardinal de Migazzi , aille en faire la dénonciation solennelle à l'impératrice reine , et lui dire : — « Renverser de fond en comble la discipline ; détruire , changer et bouleverser tout l'édifice » de la religion , c'est selon M. Stoeger , tenir le milieu entre la pureté antique et les abus des derniers » tems. Quelle hardiesse et quelle impiété ! Jé frémis , » madame , de penser que c'est sous les yeux de votre » majesté , dans le sein de sa capitale , au milieu de la » première université de ses états qu'on ose imprimer » et débiter des assertions si scandaleuses. Que ne

» dit-on d'abord , et sans détour , que toutes les com-
 » munions chrétiennes , catholiques ou non , étant à-peu-
 » près égales , et différant si peu entre elles , rien n'em-
 » pêche de les réunir en un même corps ? Déjà on ne
 » l'insinue que trop : bientôt on viendra jusqu'à le
 » dire sans mystère et s'efforcer de le persuader. Quelle
 » triste révolution une telle liberté de penser et d'é-
 » crire ne nous présage-t-elle pas ! . . . si votre majesté ,
 » de tout tems si attachée à la religion de ses pères ,
 » et , à leur exemple , si zélée contre les hérésies , ne
 » vient au secours de la foi , et n'interpose toute son
 » autorité pour détourner les malheurs qui nous me-
 » nacent » *.

Marie-Thérèse pensoit trop religieusement pour ne pas accueillir cette remontrance. Elle ordonna que l'ouvrage qu'on lui dénonçoit seroit examiné dans son conseil. L'émissaire du parti philosophique qui en étoit l'auteur étoit aussi bibliothécaire de l'impératrice , et ne manquoit pas de partisans parmi ceux qu'on lui assignoit pour juges de sa doctrine. Ceux-ci néanmoins , d'après l'éclat du cardinal archevêque , jugèrent prudent d'abandonner le docteur , qui perdit sa chaire , et dont l'ouvrage condamné cessa d'être enseigné dans l'université. Mais des encouragemens secrets , joints à

* Comme il n'est plus douteux que la crise actuelle ne porte le coup mortel au philosophisme dévoilé , il faut que , par contre-coup , elle opère une révolution en faveur du catholicisme , de cette religion-vierge et intolérante par essence , qui ne fut si persévéramment en butte aux sarcasmes et aux persécutions des sophistes couvant l'œuvre de l'anarchie , que parce que , toujours assise sur la même ligne , elle consacre , par d'éternels et immuables principes , la fidélité des sujets et leur respect pour les puissances. Ces puissances comprendront sans peine aujourd'hui que , si l'usurpateur a besoin de sujets rebelles à l'église et *décatholicisés* pour l'envahissement d'une couronne , le possesseur légitime ne sauroit s'environner de trop de fidèles catholiques pour la conservation de la sienne.

la perspective de la fin prochaine du règne actuel, vinrent consoler ce confesseur du philosophisme, que l'on verra reparoître triomphant sous le règne de Joseph II.

Ce règne à jamais déplorable dans les annales chrétiennes et politiques ; ce règne, malheureusement parallèle à celui de Louis XVI, étoit celui qui devoit, à force d'excès, faire éclatter et amener au dernier terme de maturité, la conjuration formée contre les puissanees.

Quoique l'éducation de Joseph n'eut pas été à l'abri de toute influence philosophique, ce prince néanmoins avoit hérité de l'impératrice sa mère une sorte de conscience, où, si l'on veut, de pudeur religieuse, qu'il ne déposa jamais entièrement, et qui lui fit même abjurer, au lit de la mort, les funestes illusions qui avoient causé toutes les traverses de sa vie et les malheurs de son règne. Le savoir superficiel, une confusion d'idées indigestes, un fond d'inquiétude naturelle, exaltée par les prestiges de son siècle, infatuèrent Joseph de projets chimériques autant que perfides, et le rendirent l'instrument de maux incalculables. Ce fut en visant à la gloire qu'il perdit toute considération aux yeux des contemporains et pour la postérité ; ce fut en se flattant d'affermir son autorité qu'il en sappa les vrais fondemens ; ce fut en prétendant réformer des abus qu'il en créa de monstrueux, la confusion dernière du sacerdoce et de l'Empire ; de l'église et de l'état.

Marie-Thérèse régnoit encore, lorsque, parvenu à la couronne impériale, son fils imagina que se rapprocher du roi de Prusse, l'ennemi de sa maison, seroit un moyen de s'associer à la célébrité d'un prince à qui ses vertus guerrières, et plus encore peut-être ses vices philosophiques, avoient acquis le surnom de *grand* ; il eut été difficile à un successeur de Charlemagne de se compromettre par un plus mauvais choix en amitié.

Aussi les sophistes y trouvoient-ils , dans le tems , la matière d'un triomphe dont ils s'applaudissoient et se félicitoient entre eux. « Voici une nouvelle intéressante , écrivoit Voltaire à d'Alembert : Grim assure que l'empereur est des nôtres * » ; et au roi de Prusse , qui en avoit fait la conquête : « Un Bohémien , qui a beaucoup d'esprit et de philosophie , nommé Grim , m'a mandé que vous aviez initié l'empereur à nos saints mystères : — voilà une bonne récolte pour la philosophie ** ». Elle étoit d'autant plus précieuse , qu'au lieu de se donner les sophistes , comme faisoit le roi de Prusse , l'empereur se donnoit à eux. Frédéric , rendant lui-même compte à la secte des dispositions de l'auguste prosélyte qu'il lui ménageoit , écrivoit à son patriarche : « Je vais trouver l'empereur , qui m'a invité à son camp de Moravie , non pas pour nous battre , comme autrefois , mais pour vivre en bons voisins. Ce prince est très-aimable et plein de mérite. *Il aime vos ouvrages ,* et les lit autant qu'il peut. Il n'est *rien moins que* *superstitieux*. Enfin , c'est un empereur tel que , de long-tems , il n'y en a eu en Allemagne *** ». Et tel , sans doute , que de long-tems il n'y en aura : ces sortes de fléaux étant de ceux dont le courroux du ciel châtie rarement la terre.

Cependant cette époque précise , où le philosophisme s'applaudissoit de voir un empereur catholique *initié à ses mystères* par un roi moins que calviniste , étoit celle aussi où Ganganelli parvenoit au pontificat , et celle en même-tems où une espèce de schisme partageoit les grands patrons de la secte sur la fameuse

* Let. de Volt. à d'Al. , 28 oct. 1769.

** Let. de Volt. au R. de P. nov. 1769 , et nov. 1770.

*** Let. du roi de Prusse à Volt. 18 août 1770.

question de la destruction entre eux convenue des ordres religieux. Choiseuil, Pombal et d'Aranda, que conseilloit Voltaire, pressoient par dessus tout la destruction des Jésuites, comme moyen infailible de toute espèce de destruction en ce genre. Frédéric, au contraire, quoique premier promoteur des sécularisations religieuses, Frédéric qui se réjouissoit, comme sophiste, de la destruction des Jésuites en Espagne, en France et en Portugal *, l'inconséquent Frédéric sentoit si bien, comme roi, l'importance de la conservation de ces religieux dans ses états, qu'il la demandoit et l'obtenoit par exception. « Ganganelli, » écrivoit-il à Voltaire, me laisse mes chers Jésuites » qu'on persécute par-tout. J'en conserverai la précieuse graine, pour en fournir à ceux qui voudroient cultiver chez eux cette plante si rare » **. Envain Voltaire et d'Alembert machipèrent-ils contre la résolution du monarque : tout ce qu'ils purent obtenir de lui, fut une sorte d'apologie de cette foiblesse royaliste, et l'aveu des motifs plus intéressés que généreux qui déterminoient la protection qu'il continuoit à la société : « J'ai conservé cet ordre, » dit-il, tant bien que mal, tout hérétique que je suis, *et puis encore incrédule*. — On ne trouve » dans nos contrées aucun catholique lettré, si ce n'est » parmi les Jésuites. *Nous n'avions personne capable de tenir les classes.* — *Il falloit donc con-* » *server les Jésuites, ou laisser périr toutes les* » *écoles* » ***.

* Let. du roi de Prusse à Volt. 5 mai 1767. Le même monarque, écrivant au même, au sujet de la destruction des Jésuites, qu'il appelle les *gardes-du-corps* du pape, lui disoit : « Il faut un miracle pour sauver l'église : vous aurez la consolation de faire son épitaphe ». Let. du 14 avril 1767.

** Let. du roi de Prusse à Volt. 7 juillet 1770.

*** Let. du même au même, 18 nov. 1777.

C'avoit été , sans doute , par un semblable motif de saine politique que Catherine , faisant un instant abstraction de son penchant à obliger les sophistes , pour se souvenir qu'elle étoit impératrice , avoit , poursuivi avec toute la chaleur qu'elle mettoit à ses entreprises , la conservation des Jésuites dans ses états catholiques.

L'empereur Joseph , de son côté , élevé à la cour de sa mère dans l'estime de ces religieux , et prévenu de l'importance de leurs services , n'avoit pas eu de peine , dans ses relations confidentielles avec Frédéric , de goûter le plan d'exception de ce monarque , en faveur d'une société qui rendoit tant à l'état et lui coûtoit si peu. On remarqua , depuis l'entrevue du camp de Moravie , que le jeune empereur , en visitant diverses provinces de la domination autrichienne , portoit sur-tout un regard de curiosité marquée sur les établissemens des Jésuites. Un événement , entr'autres , l'avoit singulièrement affecté , à son passage en Transylvanie : sept mille familles schismatiques , cédant au zèle apostolique des Jésuites de ces contrées , venoient de rentrer au sein de l'église. La première chose que fit Joseph II , au retour de ce voyage , fut d'écrire une lettre de congratulation au pape , sur la conquête religieuse dont il venoit d'être le témoin et l'admirateur. La réponse de Ganganelli à l'empereur fut précisément le bref destructeur des ouvriers miraculeux que lui vantoit l'empereur.

Une co-incidence si contrariante bouleversa toutes les idées de ce prince , et produisit , sur une tête plus ardente qu'éclairée , et plus systématique que religieuse , des impressions désordonnées de la plus désastreuse conséquence. Le moment où son imagination aigrie le partageoit entre le ressentiment contre le juge et l'intérêt pour les victimes , fut celui que saisit le philosophisme , avec son astuce ordinaire , pour le confirmer dans des préventions depuis long-tems inspirées contre l'autorité pontificale et toute la hiérarchie

ecclésiastique. Dès-lors les Fébronius et les Stoeger, le janséniste et le franc-maçon, Voltaire et Raynal, deviennent ses conseillers en matière religieuse. Il les écoute d'abord, et bientôt après n'écoute plus qu'eux. Ses plans n'étoient encore qu'ébauchés, ils sont arrêtés ; et il n'attend plus, pour en presser l'exécution, que la mort de Marie-Thérèse.

A peine la pieuse princesse eut-elle les yeux fermés que son fils annonça, sans détour et par voie de fait, la double résolution de circonscrire dans l'église l'autorité pontificale, qui détruisoit le plus utile des ordres monastiques, et de détruire, en même-tems, dans ses états tous les ordres monastiques, dont le plus estimable ne méritoit pas d'être épargné par l'autorité pontificale. Ces idées, toujours en contraste dans la tête du monarque, s'y étoient tellement établies, que, dans ce voyage mémorable, où Pie VI alloit paternellement le conjurer de mettre un terme aux innovations, et sur-tout aux sécularisations religieuses dont il affligeoit l'église, Joseph répondit au pontife : « Je ne » fais en cela, très-saint père, que me conformer à » l'invitation de votre prédécesseur : car, en supprimant les Jésuites, comme moins utiles que nuisibles » dans l'église, il a plus qu'équivalement prononcé » l'inutilité de tous les autres religieux. » L'argument, s'il n'étoit pas insoluble, étoit du moins spécieux, adressé à un pape. Aussi le pieux pontife, quelque enclin qu'il eût pu être à ménager la mémoire d'un prédécesseur immédiat, n'eut-il d'autre parti à prendre que de passer condamnation sur sa conduite, et de répondre à l'empereur : « L'opération dont me parle » sa majesté fut un scandale, dont elle se gardera bien » de vouloir faire un modèle ».

Accrédité par le souverain lui-même, le système d'insurrection contre l'autorité pontificale avoit déjà fait les plus étranges progrès en Allemagne à l'époque dont nous parlons. Tout évêque y étoit pape, et le

pape n'étoit plus qu'un évêque. La cabale philosophique comptoit tellement sur les dispositions de Joseph et de son conseil à cet égard , qu'elle eut l'audace de choisir la circonstance même du voyage de Pie VI à Vienne , pour accueillir sa personne par le plus insigne outrage fait à sa dignité. Tandis que l'empereur prodiguoit au pontife toutes les marques extérieures de considération et d'estime , un libelle se répandoit , intitulé : QU'EST-CE QUE LE PAPE ? et son contenu répondoit à l'insolence du titre. Pour que rien ne manquât à la solennité de l'insulte faite au père commun des fidèles au sein d'un Empire catholique , la diatribe y paroissoit avec nom d'auteur et de libraire , avec approbation du gouvernement. L'aslectation alla plus loin encore : cette production de l'impiété , comme si elle eut été d'une importance capitale pour l'instruction du genre humain , parut le même jour imprimée en quatre langues différentes , allemande , latine , française et grecque vulgaire. Une telle singularité ne pouvoit manquer de provoquer la curiosité générale : chacun voulut avoir la solution du problème si emphatiquement proposé. C'étoit un docteur *Eybel* qui la donnoit. Fidèle écho et secrétaire officieux des plus fougueux sectaires et de nos modernes impies , il répondoit , dans leurs principes , à la question qu'il s'étoit faite : qu'un pape n'est qu'un évêque de Rome ; que sa prérogative n'est qu'une chimère enfantée par l'ambition , et sa juridiction dans l'église universelle , une usurpation des *droits de l'évêque* , un attentat contre l'aristocratie épiscopale établie par le législateur des chrétiens. Ce pamphlet anarchique , quoiqu'il ne reposât que sur les sarcasmes et les traits multipliés de l'ignorance et de la mauvaise foi , n'en fit pas moins fortune. Les éditions s'en multiplièrent ; et le zèle janséniste les fit voler , avec le nom d'Eybel , jusqu'aux extrémités du monde chrétien , tandis que les illuminés se chargeoient de faire valoir , de leur côté , un autre écrit du même genre , composé à la même oc-

casion par un de leurs frères , le censeur impérial *Sonnensels* *.

L'outrage fait sous les yeux de l'empereur au personnage distingué qu'il recevoit à sa cour, retomboit évidemment sur l'empereur lui-même : et, cependant, toute la punition d'Eybel, car il ne paroît pas même que son complice l'eût partagée, se borna à une disgrâce momentanée, disgrâce encore que l'on jugea bientôt n'avoir été que de pure bienséance et d'arrangement, quand on vit Joseph faire sa règle unique de la doctrine du libelliste réintégré, quand on vit un nonce apostolique outrageusement congédié de ses états, pour y avoir fait imprimer, suivant les règles établies, un bref de Pie VI, portant condamnation des blasphêmes d'Eybel, et rétablissant dans sa pureté le dogme catholique ébranlé par cet impie.

Non moins forte de l'illusion du prince que du philosophisme de son conseil, la nouvelle erreur ne pouvoit manquer de prendre faveur, et de se propager au loin dans l'empire germanique. Une funeste émulation d'hétérodoxie s'empara d'abord des universités, et bientôt après gagna les écoles subalternes. Un moyen de circonstances, précieux pour le philosophisme, et dont il sut singulièrement se prévaloir, ce fut de pouvoir appeller en confiance de son projet d'anarchie ecclésiastique ce même essaim de moines qu'avoit défroqués Ganganelli. La plupart poursuivis chez eux

* Il faut que ce dernier ouvrage, que nous ne connoissons pas, ait été, comme le premier, bien exagéré, puisque l'auteur même des *Mémoires sur Pie VII* le trouvoit sévère. « Deux » publicistes autrichiens, dit-il, l'un M. Eybel, dans un écrit » intitulé : *Qu'est-ce que le pape ?* l'autre M. de Sonnenfels, » dans un ouvrage relatif au voyage de Pie VI, avoient ap- » précié avec une grande sévérité les prétentions de la cour de » Rome ».

par la misère ; et tous par le mépris , au premier signal donné s'étoient , comme des mercenaires , répandus en foule , de l'Italie , dans les états héréditaires de la maison d'Autriche , où les agens de l'autorité s'étoient empressés de les associer à l'enseignement théologique. Etonnés eux-mêmes , et tout fiers de succéder dans des emplois de confiance , à des savans vénéérés pour les mœurs et la doctrine , ces ignorans vagabonds , esclaves adulateurs de la cabale qui les poussoit , dogmatisèrent dans son sens , blasphémèrent impudemment contre l'église et contre son chef , décrivant la subordination qu'ils avoient eux-mêmes abjurée , osant , comme autrefois Luther , parler d'abus et de réforme , eux le plus scandaleux des abus dont l'église eût à gémir.

Jamais , depuis que l'hérésie eut déchiré les religieuses contrées que gouverna Charlemagne , on n'avoit vu les écoles théologiques fraterniser avec les sectaires , par un tolérantisme aussi affecté de toutes les erreurs qui les séparent de l'unité catholique. C'étoit crûment et sans détour que les nouveaux docteurs professoient ces erreurs , qu'ils les affichent dans leurs thèses publiques et les consignoient dans les livres à l'usage de leurs disciples. Presque toute l'Allemagne , sans y songer , luthéranisoit dans ses écoles réputées orthodoxes ; et cette démarcation si tranchante , si sensible à tous les yeux depuis deux siècles , étoit devenue tout-à-coup sous des maîtres ignorans et dépravés , si imperceptible et tellement nulle , que des évêques ne faisoient pas difficulté d'envoyer des sujets , destinés à professer l'histoire et le droit ecclésiastique dans leurs séminaires , en recevoir des leçons des docteurs accrédités dans les écoles luthériennes.

Mais , parmi les erreurs diverses qui se répandirent en Allemagne , à la suite des opérations et du pontificat de Ganganelli , aucune n'y prit aussi rapidement faveur que celle qui attaquoit la primauté juridiction-

nelle du souverain pontificat. Tout parut conspirer avec César , pour anéantir et briser ce premier anneau de la chaîne hiérarchique qui contient et ordonne l'église de Dieu. Si quelque chose dut paroître plus étonnant en ce point , et sur-tout plus affligeant que l'illusion du prince , ce fut de la voir partagée par les pontifes eux-mêmes. Aussi peu en garde que le chef de l'Empire contre les machinations de leurs communs ennemis , princes eux-mêmes dans l'état comme dans l'église , et mieux instruits de leur prérogative temporelle que des titres sacrés qui constituent l'ordre dans le royaume de Jésus-Christ , les grands métropolitains d'Allemagne , jouets , sans s'en douter , de la secte illuminée , se laissent persuader qu'on leur propose de soutenir des droits , quand on les engage à outrager des dogmes ; et , tout-à-coup , on les voit se donner en spectacle au monde , dans une de ces scènes qui ne paroîtront croyables à la postérité que quand elle les verra classées parmi les monstruosité du siècle délirant. Sans raisons , sans motifs que l'on puisse soupçonner , que celui de sacrifier au système anarchique du jour , ces prélats , oubliant que leur juridiction métropolitaine , émanation libre de la juridiction universelle du souverain pontife , n'existe que par elle , comme le ruisseau par sa source , se coalisent et s'insurgent contre une autorité mère et tutrice , contestent au souverain pasteur de la catholicité le droit de nonciature , qui n'est autre que ce droit de surveillance , l'attribut inséparable de toute supériorité sur ses inférieurs , droit essentiel et imprescriptible , que le divin législateur des Chrétiens dut attacher , dans sa sagesse , comme il l'attacha de fait , au siège de son vicaire perpétuel , constitué dans la personne de Pierre , le pasteur des pasteurs , et le métropolitain universel de toutes les églises du monde qui veulent rester en communion avec l'église unique du ciel , dont les clefs lui sont confiées.

Comme s'il se fut agi le moins du monde des droits de

de César et des prérogatives de son Empire ; ce fut d'abord par devant César que se réfugièrent les électeurs et métropolitains allemands , pour protester contre la dette naturelle de leur dépendance hiérarchique , et d'une obéissance encore vouée le jour de leur sacre. L'agent perfide qui les pousoit , et vouloit les mettre dans l'impuissance de reculer , ne s'en tint pas là ; et , sous le prétexte de les faire procéder avec une sorte de légalité dans leur démarche insurrectionnelle , il leur suggéra malicieusement de l'environner de tout l'appareil capable d'en constater l'absurdité , et d'en faire rejaillir en même-tems les déplorables effets sur la religion , toujours cruellement compromise par les écarts de ses premiers ministres. Ce ne sera plus à la puissance impériale , à laquelle ils en ont d'abord appelé , ce sera à leur propre tribunal , et devant des commissaires subalternes , que les métropolitains traduiront le souverain pontife , et feront juger leur juge indéclinable et divinement constitué. Ils sont quatre : chacun d'eux nommera son représentant *. Les quatre individus , munis de pouvoirs de la plus étrange latitude , imagineront d'aller les exercer hors de la domination catholique , sur le sol de la liberté protestante , et , pour plus de dignité apparemment , dans une taverne de village.

C'est là que , le verre à la main , Fébronius , Eybel et l'encyclopédie sur le bureau , ces fideles agens du philosophisme illuminé s'érigeant en arbitres suprêmes

* Ces quatre acteurs furent les nommés Tantphaeus , Heimes , Boéniké et Beck. Ce dernier , qui représentoit pour Trêves , ne doit pas être confondu avec un conseiller intime de l'électeur , portant le même nom , respectable ecclésiastique , signalé par les illuminés comme un sujet dont la disgrâce leur étoit nécessaire pour pouvoir opérer richement dans TRÊVES ET DANS L'ÉLECTORAT. *Ecrits originaux des illum.*

et en réformateurs plénipotentiaires de l'église et de son chef, de la discipline et du dogme, frondant tout, bravant tout, comptant pour rien les canons et les conciles, renverseront de fond en comble toute la divine économie de la religion, et organiseront à fantaisie un monstre de constitution ecclésiastique, modèle de celle qu'enfantera bientôt l'assemblée impie des Français; constitution dans laquelle ils feront dérisoirement figurer leurs commettans comme autant de papes, indépendans du pape constitutionnel qu'ils auront fabriqué, et auquel ils auront à peine laissé un titre oiseux, qui le rendra étranger au gouvernement du corps pastoral, et, par la même, à celui de l'église universelle.

D'après les résolutions et les prétendus décrets du *congrès d'Ems*, car c'est ainsi qu'on jugera à propos de dénommer cette farce de cabaret, les droits divins du successeur de Pierre furent qualifiés de *prétentions* et d'*entreprises*, et ces entreprises inouïes des métropolitains consacrées comme des droits. Dès-lors, et sur la foi de leurs docteurs, se tenant pour légitimement investis de la plénitude de la juridiction papale, ces prélats ne font pas difficulté de dispenser dans la loi du supérieur contre sa volonté connue; ils dispensent des cas que le pape s'est exclusivement réservés, et que l'église lui a toujours reconnu le droit de se réserver. Ils dispensent des vœux de religion et des empêchemens matrimoniaux; ignorant, ou ne songeant pas, qu'ils ne font que consacrer l'apostasie d'une part, et, de l'autre, dévouer les époux à une prostitution légale et leurs enfans à la bâtardise.

En très-peu de tems la contagion gagnera: le suffragant voudra entrer en partage de la conquête juridictionnelle de son métropolitain, et l'anarchie sera à son comble dans l'église d'Allemagne. On y verra l'évêque s'arroger le droit, que ne présuma jamais aucun

pape , de dispenser indéfiniment des lois générales de l'église universelle. Ainsi , tandis que tel prélat abolira également et les abstinences annuelles et les abstinences hebdomadaires , laissant à peine subsister dans son diocèse un souvenir accusateur de sa prévarication , tel autre , en faveur de leurs occupations , gratifiera ses curés de la dispense des prières canoniales , ce consolant et divin exercice , par lequel l'église , au contraire , se propose d'alléger , en les sanctifiant , les plus pénibles fonctions de ses ministres.

Persuadé que l'on est que les chefs abusés du clergé germanique ne participèrent que passivement à ces scènes de scandale , ouvrage de leurs conseils , on se sentiroit porté à les absoudre des conséquences qu'elles entraînèrent , et la plupart encore à réparer. Cependant nul doute qu'à un tribunal tout autrement exigeant pour eux que celui de l'indulgente opinion , ces prélats , électeurs , souverains , grands du monde , ne seront pas reçus à alléguer que , princes de leurs personnes , ils se contentèrent d'être évêques par procureurs. Mais combien déjà ne doit-il pas être déchirant pour leur conscience , car ils ne l'ont pas abjurée , d'entendre les malicieux sophistes qui les pousoient alors , les féliciter dérisoirement aujourd'hui , d'avoir
 « professé et propagé les principes dont s'empara la
 » philosophie , pour détruire le catholicisme en France ; d'avoir préludé au langage des orateurs de l'assemblée constituante contre l'église romaine , et préparé par là les esprits à cette grande secousse qui
 » ébranla l'Europe et la religion catholique * ».

* Voici sur quel ton de cruelle ironie l'auteur des *Mémoires* sur Pie VI applaudit au zèle anarchique des métropolitains :
 « Le pieux électeur de Trèves lui-même professoit , propageoit ces mêmes principes , dont la philosophie s'est ensuite
 » emparé avec tant d'énergie , pour détruire , du moins en

Cependant , tandis qu'à la faveur de cette bizarre insurrection contre la chaire pontificale , l'ignorance et l'erreur font éclore et triompher tous les désordres au sein du clergé d'Allemagne ; l'Italie , où les imaginations sont plus ardentes , vient offrir une contre-scène d'une plus extravagante originalité encore , et non moins affligeante pour l'église et pour son chef. Le théâtre est différent ; mais le jeu des acteurs est si ressemblant , leur but commun si peu masqué , que l'on s'aperçoit d'abord qu'un moteur unique les dirige , le philosophisme siégeant dans le conseil impérial.

Au grand-duché de Toscane , où régnoit l'archiduc Léopold , un évêque , nommé Ricci , gouvernoit en même-tems les deux diocèses de Pistoie et de Prato. Ce prélat , de mœurs irréprochables , étoit connu pour un génie borné , attaché à son sens et très-jaloux de faire du bruit dans le monde. Il parloit volontiers le langage de la morale austère , prônoit sans déguisement Quesnel et Jansénius , et se flattoit du suffrage de l'ar-

» France , tout l'échafaudage de la *superstition*. — Trois ans
 » après , les orateurs de l'assemblée constituante ne s'expli-
 » quoient pas avec plus d'énergie ; — et c'étoit un archevêque
 » de Mayence qui préludoit à ce langage. Il ne se doutoit
 » pas qu'il préparoit ainsi les esprits à cette grande secousse
 » qui , en ébranlant l'Europe et la religion catholique , de-
 » voit , d'entreprise en entreprise , conduire à la sécularisa-
 » tion de ses propres états. — Une pareille doctrine ne pou-
 » voit que plaire à Joseph. — Les quatre archevêques s'étoient
 » trop avancés pour reculer. — Ces prélats ne se bernoient
 » pas à une guerre de plume et à de vaines menaces. — Ils
 » prouvoient qu'ils pouvoient se passer du pape. — De sa
 » propre autorité , l'électeur de Trèves relevoit des moines
 » de leurs vœux ; celui de Cologne leur permettoit même de
 » se marier , quand ils avoient à alléguer des motifs valables. »
 C'est une curiosité vraiment philosophique que ces motifs va-
 lables de mariage pour des moines.

chevêque de Lyon Montazet. Un sujet de ce caractère parut précieux à la franc-maçonnerie , et tel précisément qu'il le lui falloit pour échauffer en Italie les élémens d'anarchie qu'y avoit disséminés le pontificat de Ganganelli. Déjà , sans qu'il le soupçonne , et se flattant bien d'avoir lui-même composé son conseil , l'évêque de Pistoie n'est environné que de fripons apostés qui le jouent , de jansénistes , et de moines sans monastère et sans aveu , tous inspirés du même esprit , subordonnés à un agent directeur , et professant avec lui la révolte ouverte contre l'autorité pontificale *.

Ces astucieux hypocrites flattent , caressent la vanité de M. Ricci , blâment le pape , qui a lui-même blâmé la conduite du prélat en certains points ; feignent d'entrèr dans toutes ses vues , pour le rendre plus sûrement l'instrument des leurs. Une fois maîtres de sa confiance , ils proposent à sa vanité , comme moyen infaillible d'immortaliser son nom , de vouloir bien le mettre au bas d'un plan admirable , qu'ils ont conçu pour la régénération de tout l'Empire chrétien , à laquelle l'église de Pistoie aura l'honneur de préluder. Ce plan , au reste , avoué du souverain , et plus parfait encore que tous ceux de l'empereur et des grands métropolitains d'Allemagne , portera sur deux bases qui lui concilieront le suffrage universel des vrais philosophes , *la liberté et l'égalité*. LIBERTÉ primitive des

* Le principal levier de la machine épiscopale de Pistoie fut un *Tamburini* , espèce d'aventurier , chassé de Venise pour ses impiétés , et réfugié dans le Milanéz. Un libelle , intitulé *Qu'est-ce qu'un appellant ?* joint à ses déclamations virulentes contre le saint siège et contre les Jésuites , lui valut la célébrité dans le parti janséniste , la faveur du gouvernement une chaire de théologie à Pavie , et enfin l'honneur de diriger contre l'église mère la déplorable farce que le philosophe toscan fit jouer à M. Ricci.

évêques , affranchis de la dépendance du siège de Rome ; ÉGALITÉ , non moins incontestable , des prêtres avec les évêques , dont ils sont les frères et les co-opérateurs essentiels. Quant au pape , remis à sa place , par les décrets d'une assemblée que convoquera et présidera M. Ricci , il ne sera plus autre chose dans l'église que ce qu'il auroit toujours dû y être , un simple pouvoir exécutif , et l'agent subordonné de la volonté sacerdotale.

Ce plan d'essai dirigé contre la puissance spirituelle , le même absolument dont le jacobinisme fera bientôt l'application en grand à la puissance temporelle , paroît merveilleux à l'évêque de Pistoie. Il l'accueille avec transport , et se met en devoir de le réaliser , par les moyens encore que lui suggèrent les jongleurs qui l'environnent. Dans une assemblée générale de tous ses curés , convoqués pour traiter avec lui de la réconstitution de l'église primitive , après les avoir fait ressouvenir de la dignité sacerdotale , il leur révèle *les droits du prêtre* , et leur découvre le secret qu'on leur a dissimulé jusqu'ici : que l'église est essentiellement fondée en démocratie ; que sa constitution originelle est la démocratie presbytérienne et que sa puissance législative réside dans la multitude et le peuple entier du clergé. Il déclare , en conséquence , à deux cents prêtres qui l'écoutent stupéfaits , que , par lui réintégrés dans tous les droits du sacerdoce , ils sont , avec lui , juges de la foi comme de la discipline ecclésiastique , et constitués en assemblée compétente pour en décider.

Pour se mettre , de plein droit , comme les métropolitains allemands , au-dessus de l'église universelle , de ses conciles et de son chef ; pour s'affranchir de toute espèce de dépendance , et anéantir victorieusement toute autorité qui n'est ni la sienne ni celle dont il gratifie ses curés , M. Ricci croit n'avoir besoin que

de diriger contre le souverain pontife, et de répéter, mot pour mot, la sentence philosophiquement insolente d'un magistrat français : « Les coups d'autorité » et les paroles impérieuses sont trop foibles, lorsqu'on » exige des preuves et des raisons ». Ainsi, outre son titre, qui repose sur l'évangile, sur dix-huit siècles de possession et l'assentiment de l'église universelle, le souverain pontife, pour légitimer son autorité, aura besoin de produire encore des *preuves et des raisons* : M. Ricci *les exige* de lui, comme M. de Monclar *les exigeoit* de Louis XV. Et M. Ricci, sans preuves et sans raisons exigibles, aura le droit de se substituer tout-à-coup à l'église universelle et à son chef, et d'en usurper l'autorité toute entière.

C'est en s'enfonçant dans l'antiquité, et en fixant ses regards pénétrants sur l'origine des choses, que l'évêque de Pistoie voit, comme l'astrologue dans les nuës, tout ce qu'il lui plaît d'y voir. C'est dans un appel à l'ordre des tems primitifs qu'il trouve le secret de s'affranchir de tout ordre actuel. Il prétendra que l'église, embrasant les quatre parties du monde et devenue la mère des rois, doit redevenir, dans sa discipline et dans le culte extérieur qu'elle rend à son divin chef, l'église prenant naissance dans le cénacle de Jérusalem, ou nageant encore dans le sang de ses martyrs sous les empereurs idolâtres. Comme l'antiquité ne présente pas à M. Ricci de cas réservés à St.-Pierre, il juge que l'église a tort de reconnoître au pape le droit de s'en réserver; et il déclare ces réserves abusives *. Son érudition lui apprend aussi qu'il n'y avoit pas d'ordres religieux du

* Qui lira l'Evangile, sachant mieux lire que M. Ricci, y trouvera très-clairement établi ce droit de réserve, en faveur de celui à qui Jésus-Christ conféra exclusivement la plénitude de ses droits.

tems des apôtres * : il pourroit donc les anéantir dans son diocèse ; il leur fera grace néanmoins d'une suppression dirigée par la violence. Mais , défense en même tems à tous les moines ses diocésains qui s'ennuieront de leurs engagemens , de recourir encore au pape pour s'en faire affranchir. Ce sera lui désormais , qui aura le droit de leur expédier des brevets d'apostasie. Quant aux empêchemens que l'église , inspirée par l'esprit de son divin chef , s'est crue en droit d'apposer au mariage des Chrétiens , élevé par Jésus-Christ à la dignité de sacrement ; autre abus encore , qu'à découvert M. l'évêque de Pistoie , et qu'il réformera en cette manière : ces empêchemens subsisteront ; mais sous la condition expresse , qu'il intime à ses curés , que ce sera lui seul , à l'exclusion du pape , qui en dispensera ; et , ce qui est d'une singularité remarquable , qui dispensera de ces lois ecclésiastiques « en vertu , » dit-il , de la faculté que nous en avons reçue du prince , » et que le prince a seul droit de donner ».

Quelque absurdes que puissent paroître toutes ces prétentions anarchiques , elles le sont moins encore que le fondement sur lequel les appuie l'évêque de Pistoie , et que voici : le souverain législateur et le pontife éternel des Chrétiens déclara qu'il n'étoit pas venu au monde *pour être servi , mais pour servir*. Principe lumineux aux yeux du prélat , qui en induira que le pape , n'étant pas plus apparemment que le dieu dont il est le vicaire , ne peut réclamer pour sa prérogative qu'un simple *ministère* , qu'il lui paroît même conve-

C'est que toute l'église naissante n'étoit elle-même qu'une congrégation de fervens religieux , qui se faisoient , des seuls vœux de leur baptême , un engagement sacré à la perfection évangélique. Se faire religieux , dans la suite , ne fut que s'engager à imiter ces beaux modèles.

nable, pour plus de justesse encore, d'appeller *une servitude* *. Et, comme il n'appartient pas à celui qui est constitué en servitude d'affecter la domination, il s'ensuit que le pape, *serviteur des serviteurs de Dieu* dans l'église, y sera le dernier de tous, non pas seulement sous le rapport de charité et de modestie, mais encore en juridiction. Il sera dans l'église au-dessous de M. l'évêque de Pistoie tenant concile contre lui avec ses curés, au-dessous du grand-duc Léopold déléguant aux évêques la faculté de dispenser des lois de l'église, au-dessous même de la société des fidèles, à laquelle l'évêque de Pistoie accorde *des droits* où le pape ne peut revendiquer que *la servitude* : car c'est jusqu'à ce dernier terme d'extravagance qu'est insensiblement entraîné le prélat réformateur, sans songer à reculer.

L'église elle-même, sans doute parce que la maternité est aussi un *ministère* et une *servitude*, l'église, dans le système de l'évêque de Pistoie, ne jouira plus des droits imprescriptibles de mère sur ses enfans; mais tous les enfans de l'église, au contraire, auront *des droits* à faire valoir contre elle; et M. Ricci, qui les en gratifie, veut que « le clergé instruisse le peuple » SUR SES DROITS; qu'il restitue dans l'église, à la puissance civile, TOUS SES DROITS propres, usurpés ou

* Sans doute qu'il est vrai, dans un sens, que la papauté est un *ministère* et une *servitude*; et l'on en peut dire autant de la royauté, de la paternité, et de toute espèce de supériorité. Mais ne pas sentir qu'ici le ministre et le serviteur ne peut être comptable qu'au maître suprême, qui l'attache à une *servitude*, non d'obéissance, mais de gouvernement, et vouloir, dans le sens de M. Ricci, subordonner le pasteur à son troupeau et le gouvernant aux gouvernés, c'est proclamer l'anarchie au nom de la démente; c'est, comme le jacobin, transformer le monde moral en un monstre effroyable marchant sur sa tête et commandant par ses pieds.

» aliénés par une piété mal-entendue, AU PRÉJUDICE
» DE LA SOCIÉTÉ * ».

Ainsi le philosophisme illuminé, jouant en même tems les deux puissances, se cachoit-il, pour mieux *anarchiser*, sous la mitre d'un évêque dont il avoit calculé le fanatisme et la profonde ignorance.

Ce n'est pas tout encore : l'évêque de Pistoie, après avoir ainsi réduit les droits de l'église et de son chef à la servitude, jugera conséquent de ne leur laisser pour héritage que la misère. Sa religion scandalisée s'indigne à la vue de la magnificence actuelle du culte divin. Originaiement, et dans les siècles apostoliques, on célébroit les saints-mystères dans des oratoires obscurs et des catacombes, dont un pauvre autel faisoit tout l'ornement. C'est à cette antique nudité qu'on doit réduire les temples du Très-Haut. Il règle, en conséquence, qu'à l'exception du grand autel, qu'on laissera subsister dans chaque église, on abbattra tous les autres. Il ordonne, en outre, et fait exécuter sur-le-champ, la spoliation de toutes les églises de ses deux diocèses de Pistoie et de Prato. Ornemens précieux, vases sacrés, argenterie des autels, il enlève tout, ravit tout, voulant *exterminer*, c'est son expression, *ce luxe excessif qui profane la maison du Seigneur*. Ces riches dépouilles furent entassées dans une caisse appelée *de religion*, qui eut été beaucoup mieux nommée *de sacrilège*, dont l'emploi, inconnu à tout le monde, fut le secret de l'état, secret qui donna le mot de cette scène vraiment énigmatique au sein de la catholicité.

* Un de ces droits, reconnu à ses diocésains par M. Ricci, c'est celui qu'ont les enfans de l'église répandus par toute la terre, d'obliger leur mère à parler leur langue, dût-elle en parler mille à la fois. Il introduisit la nouveauté de l'office divin en langue vulgaire, pendant la semaine sainte de 1786.

Après avoir ainsi, au milieu de ses curés législateurs, décrété la réconstitution de l'église primitive, M. Ricci, qui n'est pas sans quelque inquiétude sur leur docilité à souscrire les dispositions qu'ils ont paru consentir, les fait sonder, et, sur ce qui lui revient, faisant abstraction pour un instant de son système d'égalité et de liberté, prend la sage précaution de faire emprisonner plusieurs de ses frères et collègues, dont il craint les oppositions. Moyennant cette mesure, il trouve la plus édifiante soumission à ses volontés dans l'ignorance des uns, l'insouciance philosophique des autres, et la crainte du plus grand nombre. Alors, au comble de ses vœux, et avant de congédier les pères de son concile sacerdotal, le premier à la vérité de son espèce, mais qu'il espère bien ne pas devoir être le dernier, le prélat déclare à l'assemblée qu'il adopte et prescrit pour catéchisme dans ses deux diocèses celui de Lyon. Enfin, pour dernière marque de son affection envers ceux qui ont si courageusement secondé sa glorieuse entreprise, M. Ricci leur fait présent à tous des *œuvres* du père Quesnel, qu'il a jugé à propos de faire traduire et imprimer en italien, pour l'édification de son église régénérée.

Tant et de si grossières extravagances, le croira-t-on? une usurpation aussi brutale des droits de l'épiscopat par le sacerdoce, et de la juridiction du siège de Rome par un évêque de Pistoie, étoient à peine apperçues des hommes d'état qui gouvernoient le siècle des lumières. Et, lors même qu'un concile national eut mis au plus haut point d'évidence cette étrange subversion de toute la hiérarchie catholique, le gouvernement toscan affecta encore de n'y pas croire. Circonvenu, infatué, comme l'empereur son frère et la plupart des souverains catholiques de son tems, par la cabale combinée du jansénisme et de la franc-maçonnerie, Léopold *, qui avoit autorisé la tenue d'un concile à

* « A peine Pie VI fut-il assis sur le trône pontificale, nous

Florence , pour prononeer sur la farce impie de Pis-
toie et ses résultats scandaleux , ne s'aperçut pas plu-
tôt que le prélat presbytérien étoit frappé sur tous les
points de sa réforme , par les actes de ce concile , qu'il
les supprima , pour en faire paroître ce qu'il jugea à
propos , dans une édition tronquée. De nouveaux trou-
bles , suite naturelle de la connivence du gouvernement ,
éclatèrent en Toscane , et n'y furent apaisés que sous
le règne , et par la religieuse fermeté du grand-duc
Ferdinand actuellement régnant.

A certaines différences près , qui ne faisoient que
varier le scandale des scènes , tout ce qui se passoit en
Toscane contre l'église , sa hiérarchie sacrée et les
droits divins du siège pontifical , se répétoit en même
tems au royaume de Naples. C'étoit là qu'on voyoit un
digne émule des d'Aranda et des Florida-Blanca , le
marquis de Tanucci , abuser indignement de la con-
fiance d'un bon maître , pour mortifier le pieux succes-
seur de Ganganelli , persécuter les malheureux restes
des Jésuites , et faire triompher en toutes rencontres la
secte janséniste , cette secte que ses partisans alors
avoient bien droit de qualifier un fantôme , puisque
ses suppôts , à cette époque , ne faisoient plus qu'un
seul et même corps avec la secte incrédule , dont ils
étoient les hypocrites *.

» dit l'auteur des *Mémoires* sur ce pontife , qu'il s'aperçut
» qu'il avoit un ennemi redoutable en Léopold , tout aussi
» philosophie que son frère. — Ce sera une circonstance à ja-
» mais mémorable dans l'histoire de ce siècle , que deux frères
» se soient entendus pour réaliser en partie cet espoir , si sou-
» vent trompé , de faire asseoir la philosophie sur le trône ». Oui , certes , elle sera mémorable dans l'histoire des illu-
sions humaines , la circonstance de deux frères s'efforçant de
se détrôner eux-mêmes , pour faire asseoir des illuminés à
leur place.

* S'il faut en croire nos sophistes eux-mêmes , l'impiété du

Mais tandis que , devenu l'ame du conseil des princes , le philosophisme s'applaudissoit de voir son système d'insurrection contre la plus vénérable des autorités , prévaloir de toutes parts dans l'Empire catholique : tandis que , par diverses manœuvres combinées sur le même plan , il associoit l'Allemagne à la France et l'Italie à l'Allemagne , la révolution anti-catholique ne se pressoit nulle part avec autant de fanatisme , et ne faisoit de plus déplorables ravages que dans les états de la maison d'Autriche immédiatement gouvernés par l'empereur Joseph. C'étoit peu que l'esprit d'incrédulité y égarât la noblesse , gagnât toutes les conditions , n'épargnât pas même le clergé ; le plus alarmant étoit de voir qu'une éducation perfide , s'emparant de la génération naissante , la livroit sans défense à tous les dangers d'une perversion calculée.

Comme le gouvernement autrichien , à l'époque de la suppression des Jésuites , se trouvoit , plus qu'aucun autre encore , dans l'impuissance de suppléer le vide laissé par ces religieux dans l'éducation publique , l'officieuse franc-maçonnerie , pour ne pas laisser lieu aux regrets sur une opération à laquelle elle avoit eu tant de part , s'empressa de faire offre de ses lumières et de ses services en cette partie. Elle annonça emphatiquement , au bruit des acclamations philosophiques , et comme un chef-d'œuvre d'invention humaine , un plan qui offriroit à-la-fois les règles les plus simples ,

ministre Tanucci passoit les bornes philosophiques. « Le marquis de Tanucci , dit l'auteur des *Mémoires* déjà cités , ser voit , avec sa chaleur et sa ténacité naturelles , l'animosité de la maison de Bourbon contre les Jésuites. — Son caractère tracassier appelloit les querelles , plus encore que sa philosophie n'aimoit les réformes. — Il affecta de ménager des triomphes à ce Jansénisme chimérique , qui inquiétoit tant les scrupules du Saint Père ».

les moyens les plus sûrs, et, ce qui étoit plus merveilleux encore, les maîtres les plus capables, et en nombre suffisant, pour mettre en activité, dans toute l'étendue de la domination autrichienne, un mode d'éducation publique qui porteroit, en peu d'années, toute la jeunesse de l'Empire à la hauteur des plus sublimes connoissances de son siècle.

La découverte annoncée, outre le grand mérite qu'elle avoit de tirer le gouvernement du plus pressant embarras, étoit parfaitement adaptée à la tête romanesque de l'empereur Joseph, et avoit été, de plus, très-astucieusement combinée d'après le génie de l'Allemand, naturellement ami de l'uniformité, et le peuple du monde le plus précis dans sa tactique, dans ses concerts de musique, et jusque dans ses processions. Ainsi, comme le philosophisme en France avoit séduit la frivolité nationale par l'appareil de ses bruyans lycées, les illuminés en Allemagne se flattèrent de plaire par un plan d'éducation compassé avec une superstitieuse symétrie, et basé d'ailleurs sur l'égalité qui conduit à la liberté. Les nouvelles écoles qui s'ouvrent alors sont de vraies loges franc-maçonnes, où l'on ne procède que la règle et l'équerre à la main, par mesure et par tems. Tous les enfans de l'état, le fils du prince avec celui du dernier de ses valets, sont placés, pour l'instruction, sous le niveau de l'égalité. Les mêmes livres élémentaires sont mis entre les mains de tous; les mêmes leçons sont apprises et répétées de tous. Elles sont typographiquement distribuées et numérotées, de manière que, le livre sous les yeux, la montre en main, on suit le progrès des lumières dans l'entendement de la jeunesse; on sait qu'à tel jour de tel mois, à telle heure du jour et telle minute de l'heure, la même idée, consignée à telle page et sous tel chiffre, entre en même tems dans toutes les têtes de tous les enfans qui remplissent les écoles publiques

de toute la domination autrichienne, depuis celle qu'est obligée de fréquenter la jeune noblesse de Vienne, jusqu'à celles où l'on rassemble les jeunes barbares styriens ou transylvains.

Qui sait lire et écrire est habile à diriger ces écoles, et peut faire usage de tous les livres classiques avec autant de succès que leur rédacteur Felbiger. Le grand talent du maître est de savoir, le livre à la main, faire entrer dans la mémoire de ses disciples, à force de répétitions, des mots et des phrases qu'il n'est pas plus obligé de comprendre que ceux qu'il enseigne. Aussi ne sera-t-il pas rare de voir siéger, dans la même chaire, qu'occupait le Jésuite profondément instruit, ici le magister de village et le jeune paysan formé à son école, ici le commis-écrivain ou le soldat invalide retiré du service.

Ce fut avec tant de confiance que les nivelleurs de l'éducation allemande développèrent leur système, qu'ils affectèrent de désigner leurs nouvelles écoles, par l'instrument symbolique du plus grand usage dans leurs loges : ils les appellèrent *Normales*, du mot *Norma*, niveau. C'est à ce sujet, et en parlant de ces écoles *du Niveau*, que Mirabeau, dans sa *Monarchie prussienne*, se récrie : « Juste ciel ! on veut » donc aussi habiller les âmes en uniforme : c'est-là » le comble du despotisme, son raffinement le plus » grand ». Mais ce conspirateur illuminé se fut bien gardé, sans doute, de tirer ainsi sur les siens, si, au lieu d'écrire de Berlin, il eut écrit de Vienne, où les faiseurs lui eussent révélé le secret philosophique d'une invention dont le bon sens ne lui montrait que l'absurdité. Il n'eut pu disconvenir que, pour parvenir à ce qu'il appelloit *décatholiciser* un peuple, rien n'étoit mieux imaginé que de placer l'éducation religieuse de la jeunesse dans la plus servile dépendance d'un ministère philosophe, et de la rendre absolu-

ment étrangère à la surveillance des premiers pasteurs ; à celle même des parens , auxquels il étoit interdit de faire instruire leurs enfans suivant une autre méthode que la *normale*.

Le même esprit, la même profondeur de malice qui avoit conçu ce plan d'éducation machinale , en avoit proposé et fait adopter l'extension à l'empereur Joseph, sous la dénomination de *séminaires-généraux*, écoles ecclésiastiques qui avoient les mêmes principes d'enseignement que les loges-maîtresses de l'institution normale, et promettoient au philosophisme de voir bientôt ramper également à ses pieds le prêtre avec de laïe, abrutis sous le même *norme* d'ignorance et d'immoralité*.

Tout ce mécanisme de corruption étoit sous la main d'un directeur-général , chef suprême de l'enseignement public, sujet chez qui la présomption le disputoit à l'impéritie, très-complaisant d'ailleurs, tolérant tout, s'accommodant de tout, excepté de la seule orthodoxie. Charge, à l'exclusion des évêques, du choix des maîtres qui devoient former le jeune clergé, le sophiste accueilloit indistinctement, pour cet emploi, le sectaire et le libertin décrié, le franc-maçon même et le moine apostat ; mais, de préférence, le su-

* Entre autres documens donnés à ses adeptes par le scélérat consommé chef des illuminés d'Allemagne, on lit : « S'il » est intéressant pour nous d'avoir des écoles ordinaires, il » est aussi très-important de gagner les séminaires ecclésiastiques et leurs supérieurs. Avec ce monde-là, nous avons » la principale partie du pays ; nous mettons de notre côté » les plus grands ennemis de toute innovation, et, ce qui » est le plus important, avec les ecclésiastiques, le peuple » et les gens du commun se trouvent dans nos mains ». *Ecrits originaux des illum.*

jet bien prononcé dans son aversion contre l'autorité de l'église et les droits divins de son premier pasteur*.

Sous de pareils maîtres, les séminaires-généraux devinrent, en peu d'années, des séminaires de toutes les erreurs et de tous les vices. Les points de foi les plus sacrés y étoient habituellement attaqués, blasphémés, dans les leçons et les thèses publiques; et la morale étoit plus outragée encore que le dogme catholique. C'étoit par leurs exemples, autant que par leurs discours, que des maîtres corrupteurs invitoient leurs disciples à secouer tout remords et toute pudeur; et, s'il faut en croire à mille témoins oculaires et aux ames les plus probes, le candidat du sacerdoce, dans ces antres philosophiques appelés séminaires, vivoit dans une publicité de libertinage et un débordement de mœurs que l'officier autrichien ne toléra jamais dans ses casernes.

Dans ce déplorable état de l'éducation cléricale, les parens les plus vertueux furent les premiers à détourner leurs enfans d'une profession que poursuivoit la défaveur, et qu'on n'abordoit plus qu'au péril de sa foi et du naufrage des mœurs. De-là vint que, de toutes

* Parmi les choix faits par le baron van-Swieten, pour présider l'éducation cléricale, on distinguoit à Pavie, ce *tamburini*, presbytérien forcené, directeur de la scène de Pistoie; à Ratenberg en Tyrol, un *colb*, corrupteur infâme de ses élèves, et par eux dénoncé; à Fribourg en Brisgaw, un *Schowardz*, blasphémateur impudent du dogme et de la morale évangéliques; à Louvain, un *Stoeger*, chassé de l'université de Vienne pour hétérodoxie; à Inspruck, un *Albertini*, directeur du séminaire-général et zélé franc-maçon; dans la même maison, pour professeur de théologie, un d'*Interrode*, moine apostat, recommandable à la franc-maçonnerie par un ouvrage volumineux, monument de sottises et d'impudence contre l'église romaine et la divine juridiction de son pasteur.

parts, la religion manqua de ministres ; mais sur-tout de ces hommes apostoliques , fait pour contenir la multitude et lui commander par l'exemple. L'Allemagne, si le ciel n'eût abrégé le règne de Joseph , étoit menacée de voir un prêtre , et un prêtre de la tribu des illuminés , exploiter seul une demi-douzaine de curés , en attendant le jour calculé par la secte pour l'abolition de tout culte sur la terre *.

* Quoique l'église d'Allemagne , semble n'avoir plus rien de semblable à craindre aujourd'hui , sous un empereur aussi sincèrement attaché à la religion-mère que sérieusement occupé des vrais intérêts de ses peuples , l'on ne peut néanmoins se dissimuler que le chef suprême , qui peut beaucoup dans l'Empire , n'y peut pas tout , s'il n'est secondé contre certaines plaies secrètes , qui doivent effrayer le corps germanique. Puissent donc ses princes , ecclésiastiques et séculiers , invoquer de concert tout le zèle de la puissance impériale contre les menées souterraines du serpent illuminé , qui , dans ce moment même , et tout en jurant , comme le jansénisme , qu'il n'existe nulle part , opère encore par-tout , siège dans les conseils et à la table même des princes , soit qu'ils l'ignorent , soit qu'ils ne l'ignorent pas. Puisse le clergé du premier ordre se rendre à lui-même , sans se flatter , une courageuse et utile justice : puisse-t-il , réuni au chef de l'Empire , solliciter l'érection nécessaire d'une quinzaine de titres d'évêchés , et faire ensorte qu'à la tête de ces quinze nouveaux diocèses brillent autant d'hommes apostoliques. Puisse-t-on encore ne plus voir , au mépris des lois de l'église les plus sacrées , le baron , le comte ou prince d'Empire , chanoine-trinitaire , prier Dieu sur trois stalles , et payer à peine un triple patrimoine de l'église d'un quart d'esprit ecclésiastique. Puisse-t-on , au moins , dans cette extrême pénurie d'évêchés et d'évêques en Allemagne , n'y plus voir un seul et même sujet désigné pour gouverner trois immenses diocèses , dont un seul demanderoit le zèle de trois pasteurs ; et , pour surcroît de scandale , un sujet dont on se demande quand il fera solennellement effacer son nom , si solennellement inscrit sur la liste des disciples du monstrueux Weissaupt ? Que l'Allemagne catholique se rappelle sa propre histoire , et qu'elle jette en-

En même tems que l'empereur sapoit ainsi le sacerdoce par ses fondemens, il attaquoit avec moins de ménagement encore la profession religieuse. Plus de trois cens monastères, en peu d'années, furent détruits dans ses états ; les uns accusés de pauvreté, les autres sans doute pour raison contraire, tous sous le prétexte philosophique d'inutilité. Les corps religieux qu'il épargna dans ses premières réformes, ne conservèrent qu'une existence précaire, et visiblement dévouée à une prochaine extinction. Entre les divers moyens adoptés par ce prince, pour amener la ruine et la dissolution finale des établissemens monastiques, le plus perfide fut de briser tous les liens de dépendance qui les unissoient à leurs chefs hiérarchiques. Les religieux de ses états furent déclarés affranchis de toute subordination envers leurs supérieurs-généraux ; et, tandis que le frère clubiste, machinant la ruine des trônes, correspondoit en toute licence avec le grand-maître des illuminés, il étoit interdit au frère capucin, et sous peine de mort civile, de reconnoître l'ordre que lui adressoit son général de prier pour les besoins de l'état et pour les princes chrétiens.

Mais, de toutes les dispositions anti-catholiques adoptées par le chef de l'Empire, aucune ne parut entraîner de plus promptes et de plus funestes conséquences que l'édit de tolérance qu'il porta en faveur de toutes les sectes. Cette proclamation de *liberté et d'égalité* de cultes dans ses états, y fut le signal d'un triomphe insolent pour les impies, et l'époque d'une

suite les yeux sur les événemens du jour ; de part et d'autre, elle verra écrit en lettres de sang, que quand les puissances de la terre sommeillent sur de pareils abus, le ciel, dans son courroux, se charge de la réforme, et la fait par de terribles moyens.

fraternité plus marquante et plus active que jamais entre les associations philosophiques de Vienne et celles de Munich, de Paris et de Berlin. On crut voir alors la révolution anti-catholique décidée dans l'étendue de la domination autrichienne, et sans qu'aucun obstacle pût en suspendre le cours. Par-tout, en effet, où les erreurs sont mises en liberté, il est inévitable que la vérité soit dans les fers ; et bien crédule seroit le pasteur qui se flatteroit de pouvoir protéger encore la brebis quand il aura démuselé les loups. L'on ne dut plus voir, et l'on ne vit plus bientôt que scènes affligeantes pour la religion, que préférences odieuses, qu'oppression sacrilège du catholicisme, dans les religieuses contrées où, depuis tant de siècles, il régnoit seul et sans rival. Tandis qu'il étoit donné au sectaire de statuer à fantaisie sur sa lithurgie, ses fêtes, ses pompes funèbres, ses instructions et toutes les cérémonies d'un culte erroné, les mêmes objets, pour le catholique, étoient asservis à toutes les entraves du despotisme philosophique, par plus de deux cens lois récentes, qui n'attestoient pas moins la tête exaltée dans le législateur que l'impiété dans ses conseils.

Après avoir renversé la discipline, confondu la hiérarchie, ébranlé le dogme, bouleversé toute la divine économie de la religion catholique, Joseph s'en prendra aux vertus même qui la distinguent ; et celles dont se compose la perfection évangélique seront plus particulièrement calomniées et outragées dans ses états. Les aversions, comme les affections philosophiques de ce prince, rappelleront celles de Luther. Cette vertu des ames héroïques, dont Rome payenne révéroit l'ombre dans ses vestales, César chrétien la proscrira comme stérile pour ses armées ; et ce contraste irreligieux sera accompagné d'accessoires plus révoltans encore que la disposition. De la dot même de la virginité spoliée, seront fondées des primes d'encouragement of-

fertes à la prostitution ; et , après que la vierge sacrée aura été arrachée par la violence de ces sanctuaires de l'innocence protecteurs des empires , les victimes et les suppôts de la débauche publique seront invités à venir , avec le fruit de leur crime , y manger le pain du sacrilège *.

Parmi ce monstrueux bouleversement de principes et de choses , et à la vue d'une si étrange persécution , exercée dans l'église catholique , au nom et par les lois expresses d'un prince catholique , on se demande , dans l'étonnement , ce qu'est devenue la sollicitude pastorale ? ce que font donc les chefs du clergé pour la décharge de leur conscience ? ce que fait l'épiscopat en Autriche ? Presque par-tout l'épiscopat sommeille ; et , en plusieurs endroits il est de connivence avec le crime. Des évêques , les uns pusillanimes , les autres infatués de l'esprit de leur siècle , sacrifient à César , dans ce genre d'obéissance qui compromet scandaleusement celle qu'ils doivent à leur dieu , ou bornent tout leur zèle , contre un système d'irréligion combiné , à de timides gémissemens , équivalens dans des pasteurs à la complicité. Que si quelques-uns ont le courage de dénoncer au prince l'apostasie du gouvernement , et de lui en présager les malheureuses consé.

* Les filles devenues mères étoient accueillies dans des monastères , dont on avoit chassé les habitantes , et , pendant trois ans , pensionnées avec leurs enfans , dont les garçons étoient pour les armées de l'empereur et les filles pour ses manufactures. La religion , qui sait avoir pitié des victimes , se garde bien d'encourager le vice qui les produit. Dissimuler le libertinage des mœurs est une dangereuse prévarication pour un gouvernement ; mais , le favoriser pour avoir des soldats , et tuer la religieuse pour nourrir la prostituée , sont des inventions de bienfaisance qui n'appartiennent qu'à la philosophie du dix-huitième siècle.

quences, le zèle pur des vrais amis de la puissance n'étant que le zèle du très-petit nombre, il est aisé à de perfides conseillers de le faire passer pour de l'irrévérence et un manque de respect injurieux au monarque. Des conspirateurs sont réputés les zélateurs de l'ordre public, et de vertueux évêques ses perturbateurs *.

Ainsi, comme la prévarication d'un pape avoit commencé à jeter la confusion dans les idées religieuses de Joseph II, cette conduite des évêques de ses états ne dut pas peu contribuer à rendre son égarement incurable. On ne peut se dissimuler qu'il avoit soustrait ses sujets à la communion romaine, organisé le schisme dans ses provinces, et cessé, par le fait, d'être empereur catholique. C'est le jugement non suspect de l'impie Mirabeau dans sa *Monarchie prussienne*, (t. 7, p. 73). Il ne restoit plus à ce prince qu'une dernière conquête à faire, pour voir le philosophisme triomphant et le catholicisme dénaturé dans toute l'étendue de sa domination. Il la tenta, cette conquête, il la pressa par tous les moyens réunis de la séduction et de la violence : mais, la mesure étant complète et le ciel fatigué, il échoua contre un grain de sable.

Ce fut la Belgique qui arrêta tout-à-coup Joseph dans son aveugle opiniâtreté à poursuivre cette subversion de tous les principes qui appuient les trônes sur la religion et la morale des peuples. Les grands instigateurs du système anarchique, qui eussent vainement tenté d'armer un peuple religieux contre une autorité légitime, imaginèrent d'armer cette autorité

* Ces prélats, vraiment apostoliques, furent le cardinal archevêque de Vienne, de *Migazzi* ; l'archevêque de Goritz, d'*Etting* ; l'évêque d'Agria, d'*Esthéraz* ; et celui de Rose-neau, d'*Andrassy*.

elle-même contre ce peuple paisible et fidèle, mais entier en même tems dans sa droiture, et incapable, dans la conscience de sa religion, de se plier aux innovations de l'impiété. Une des démarches préliminaires à laquelle ses conseillers insensés avoient entraîné Joseph II, pour préparer son grand projet de réforme sur la Belgique, c'avoit été de lui en faire démanteler les forteresses, comme inutiles du côté des Français déjà philosophes, et pouvant lui devenir dangereuses du côté de ses propres sujets qui ne l'étoient pas encore.

Cette étrange précaution prise, et lorsque les Pays-Bas autrichiens offroient la plus touchante image d'un peuple heureux par ses vertus et riche de son active industrie, Joseph, au mépris des lois les plus sacrées, se met en devoir d'asservir ce peuple au joug schismatique qui pèse déjà sur ses autres provinces héréditaires. Les obstacles qui se présentent en foule ne l'arrêtent point : il les brusque ; et, bientôt, bouleversant tout dans ces religieuses et florissantes contrées, il y provoque un soulèvement universel, une révolution, d'une part l'inverse, et de l'autre pourtant l'avant-courrière et le modèle de la révolution française.

Accoutumé à ne juger des plus grands événemens qui se passent sous ses yeux que sur les rapports intéressés de la passion qui les produit, le vulgaire irréfléchi se persuada assez généralement que le peuple belge, plus enthousiaste encore que religieux, s'étoit fait un vain prétexte de révolte, de quelques suppressions de monastères, que l'empereur s'étoit permises. Il est incontestable que l'abolition arbitraire de ces pieux établissemens étoit une atteinte portée par le souverain aux jouissances légitimes de ses sujets, et d'autant plus impolitique qu'elle tomboit sur un patrimoine dont il leur avoit spécialement juré la garantie. Violent le dépôt de ces substitutions sacrées des

pères au profit des générations futures , c'étoit étouffer pour jamais dans les cœurs généreux jusqu'à la pensée de travailler pour la postérité. C'étoit aussi faire au droit naturel un outrage dont rien ne voiloit le sacrilège , que de s'approprier , par le seul droit des bayonnettes , les faciles dépouilles de la vierge et du cénobite , arrachés par la violence aux avantages d'un état honnête et embrassé sous la protection des lois. Mais il est constant encore , et , quoiqu'en aient publié par toute l'Europe les trompettes philosophiques , l'observateur attentif a pu se convaincre , par l'évidence des faits , que la révolution belge a eu pour cause , non pas seulement cette injustice isolée , mais le système entier dont elle n'étoit qu'une conséquence partielle , ce plan général d'anarchie , qui ébranloit à-la-fois toutes les bases de l'ordre social et religieux ; plan fixe , dont l'exécution se pressoit militairement et par tous les moyens du fanatisme oppresseur.

L'on ne s'attend pas , sans doute , que nous nous chargions de concilier ici les éternelles inconséquences du philosophisme , criant par-tout *tolérance* , et par-tout où il est le maître , ne voulant élever son prétendu tolérantisme que sur les dernières ruines de la religion catholique. Qu'il nous suffise de faire remarquer que ces inconséquences même , dans les agens , sont toujours les combinaisons profondes de la puissance qui les meut sans qu'ils s'en doutent ; qu'à travers ce frémissement irrégulier et ces conflits désordonnés , les instrumens aveugles du philosophisme , princes et prélats , ministres et magistrats , souvent aux prises les uns avec les autres , ne se combinent que mieux dans le laboratoire du franc-maçon , comme élémens de la même tempête , et n'en concourent que plus sûrement au rétablissement de ce temple figuratif d'*égalité* et de *liberté* , qui ne peut s'élever , dans l'Empire catholique , que sur la ruine et par la confusion des deux puissances qui le constituent.

Cependant , comme il n'est pas de si aveugle partisan de l'erreur , qui ne se pique encore de certains égards pour la vérité qu'il opprime , l'empereur Joseph , en remplacement des principes antiques et des règles connues , qui abandonnent ses tribunaux dans le cahos où les engage un fatras indigeste de lois nouvelles , leur adressa , sous le titre imposant de *Principes* , un précis , et comme l'esprit de sa jurisprudence ecclésiastique. Parmi ces paradoxes , protecteurs de ses procédés arbitraires , on lira les suivans :

« Le bon gouvernement exige qu'on remonte *toujours* à l'origine des choses , et qu'on réforme , qu'on rétablisse *tout* sur l'ancien pied.

» Les dispositions des conciles (généraux) ne sont obligatoires que pour les pays qui les ont reçues.

» Le clergé séculier et régulier ne possède ses biens que de droit humain , soumis aux princes de la terre.

» Le premier supérieur des religieux , c'est le souverain. Le souverain *a droit de dispenser les religieux des vœux* qu'ils ont faits à leurs supérieurs généraux.

» Le prince , en sa qualité de souverain , et de protecteur de l'église , ne peut permettre à qui que ce soit de statuer , sans sa participation , sur le maintien de l'ancienne pureté du dogme , ainsi que sur la discipline et le culte ».

Il n'est personne qui ne saisisse d'abord l'affinité de ces prétendus principes , avec ceux dont se prévalaient les métropolitains d'Allemagne et les curés d'Italie , copistes , les uns et les autres , des anarchistes de tous les âges conjurés contre l'unité catholique et les dogmes qui la protègent. Il n'est pas moins palpable que

ces axiômes philosophiques ouvroient la porte à tous les genres d'entreprises de la puissance temporelle sur l'économie du royaume spirituel de Jésus-Christ et sa divine indépendance. Aussi est-ce en s'entêtant de ces rêveries paradoxales , érigées en maximes d'évidence , que Joseph II poursuivra son système de subversion dans la Belgique , qu'il y supprimera une partie des monastères , dont il s'appropriera les dépouilles , et qu'après avoir prescrit aux autres un régime d'insubordination et d'irrégularité , il dira : « Voulons et » ordonnons que tous les religieux des monastères et » couvens de notre domination soient *gouvernés et* » *dirigés* selon l'ordre et la forme que nous avons » établis. »

Le législateur des cloîtres donnera également au clergé séculier sa constitution nouvelle. Déjà il a mis sous sa main l'éducation cléricale et les études théologiques , « résolu , lui fait dire son chancelier , de » faire instruire , à l'avenir , les jeunes ecclésiastiques. » dans les vrais principes du *Système social*. ». Comme si les immuables principes de la religion chrétienne ne valaient pas bien ceux d'un système philosophique. Des lois non moins expresses subordonnent également à la puissance du prince l'enseignement doctrinal des évêques , auxquels il est désormais défendu de publier la parole de Dieu et les ordonnances de son église que dans la dépendance de censeurs impériaux. Les juges de la foi devoient avoir pour juges de leur foi les docteurs même de l'impiété , le sophiste et l'illuminé : car tels étoient alors les censeurs impériaux.

Du reste , si , d'en côté , le monarque interdit aux évêques de la Belgique le libre exercice d'une fonction qui leur est exclusivement attribuée de droit divin , il entend , d'autre part , user à leur égard d'une ample compensation. Il les appelle en partage de tous les

droits du souverain pontificat ; il leur enjoit même de s'investir désormais, dans leurs diocèses respectifs, de la plénitude de juridiction dont jouit le pape, et nommément d'accorder toutes les dispenses réservées au pape. Que si, suspectant cette concession impériale, conforme d'ailleurs à la doctrine de Fébronius et d'Eybel, du congrès d'Ems et du synode de Pistoie, quelque évêque ou curé, obstinément attaché à la foi de l'église universelle, avoit recours au saint siège pour ces cas de dispenses, l'évêque sera puni par une amende arbitraire, et le curé par la saisie de tout son temporel. Enfin, pour se débarrasser, une bonne fois, de toute objection à ce sujet, et sur-tout de l'axiôme du bon sens : « Que nul inférieur ne peut se donner » le droit de dispenser dans la loi de son supérieur », l'empereur fera notifier officiellement au nonce Garempi, par le prince de Kautitz, la naïve hérésie : « Il n'y a aucune sorte de droits qui appartiennent privativement au pape ».

Jusques-là, néanmoins, et quoique depuis longtemps tourmentés et vexés par une suite rapide d'innovations, dont le renversement de tout ordre social et religieux étoit la conséquence, les Belges n'avoient eu recours qu'aux humbles doléances et aux remontrances respectueuses. Pendant plusieurs années, on voit ce peuple, bon et généreux, tout occupé à dissiper les yeux du monarque, le prendre à témoin lui-même de son inviolable fidélité à l'impératrice sa mère, et l'inviter à faire, comme cette princesse, l'épreuve de son dévouement à sa personne, en disposant de ses bras et de ses trésors ; mais le conjurant, à ce prix, de lui laisser posséder en paix son antique patrimoine de la religion catholique et des lois qui font son bonheur.

L'autorité avoit tout à gagner à se laisser vaincre par de pareils procédés. Mais, tout de feu pour le

plan dont il s'est laissé infatuer , Joseph en fait son affaire personnelle , et une affaire d'honneur dont il presse , dont il exige despotiquement l'exécution toute entière. Il ne s'en occupe pas seulement , il s'en inquiète et s'en fatigue ; il en perd le sommeil et la santé. Les obstacles qu'il éprouve dans la Belgique l'irritent d'autant plus qu'ils contrastent davantage avec la soumission passive de ses autres états. Il ne songe pas que des innovations religieuses , qui pouvoient laisser dans leur indifférence le Morave et le Croate , devoient faire une impression profonde et désolante sur l'ame forte et réfléchie du Brabançon. Ce peuple , en effet , après avoir épuisé tous les moyens de se faire entendre au cœur et à la religion de son souverain , ose en appeler à sa justice ; et , puisque Joseph refuse de l'écouter lorsqu'il supplie comme pour une grâce , il se présente respectueusement encore , mais pourtant ses titres à la main , pour lui prouver que ce n'est point une faveur qu'il sollicite , mais l'acquit d'une dette sacrée. Ce n'est , au contraire , ni de ces *droits de l'homme* , ni de ce prétendu *contrat social* , chimériques inventions de la séditeuse philosophie , que prétend se prévaloir le Belge , mais de sa chartre constitutionnelle , du pacte positif et réciproque , qui subsiste dans son intégrité entre l'empereur et ses provinces belgiques. Le Belge en appelle de Joseph qui renverse toutes ses lois et ses institutions , à Joseph lui-même qui , peu d'années auparavant , lui en jura solennellement la garantie.

Il étoit tems encore pour ce prince de plier avec dignité , et de s'honorer même en reculant. Mais l'empereur Joseph , ne croyant pas pouvoir se désister d'un système annoncé comme mûri dans sa sagesse , ne se contente pas même de l'établir d'autorité , il prétend de plus le légitimer par le raisonnement. C'en étoit trop déjà d'être injuste : il voulut encore avoir raison

de l'être. Ce fut en cette occasion qu'il mit l'Europe entière en confiance de son peu de discernement , et de la petitesse des moyens de son conseil. Dans la discussion qui s'engagea , les Belges opposèrent aux vains et pitoyables argumens du philosophisme , ceux de la droite raison et du bon sens. Ils n'eurent besoin , pour triompher dans cette lutte scandaleuse , que de mettre l'empereur aux prises avec lui-même et ses propres principes. Cette méthode , dont ils ne se départirent pas , leur suffit pour mettre en évidence , non-seulement l'irréligion et l'injustice , mais l'impolitique encore et la dangereuse impéritie de son système. Qu'on en juge par ce précis littéral des inductions qu'ils tiroient des paradoxes mis en avant par Joseph II.

« Si l'empereur , disoient-ils , en vertu du principe captieux qu'il établit , que *le clergé séculier et régulier ne possède ses biens que de droit humain et soumis au prince* , a le droit qu'il s'attribue de séculariser les religieux , de détruire les monastères , et de s'approprier leurs dépouilles. S'il a également le droit qu'il présume de mettre sous sa main les propriétés du clergé séculier , pour en réduire les membres à la condition de *pensionnés* : comme il est incontestable qu'aucun de ses sujets ne possède ses biens à titre plus sacré ni moins soumis au prince que le clergé , il s'en suivra donc que l'empereur , quand bon lui semblera , pourra nous faire subir à tous la conséquence de son principe , en nous déclarant ses pensionnés.

» Si , en s'étayant du principe , qu'il est *le premier supérieur des religieux* , l'empereur a le droit qu'il exerce , de les affranchir des engagemens divins qu'ils ont légalement contractés avec le ciel ; comme il n'est pas moins , sans doute , le premier supérieur de ses autres sujets , il aura donc également le droit de statuer sur leurs obligations religieuses , de les en dispen-

ser, de délier, par exemple, les époux de la foi qu'ils se sont jurée *.

» Si le principe énoncé par l'empereur est vrai : que *les dispositions des conciles généraux*, c'est-à-dire de l'autorité la plus sacrée que connoissent les enfans de l'église, *ne sont obligatoires que pour ceux qui les reçoivent*, il devra donc pareillement nous suffire, à nous, pour que les dispositions de l'empereur ne nous obligent pas de déclarer que nous ne les recevons pas.

» Mais, sur-tout, si le grand principe, si le principe favori de l'empereur : que *tout bon gouvernement EXIGE qu'on remonte TOUJOURS à l'origine des choses*, et qu'on rétablisse *TOUT* sur l'ancien pied, n'est pas un principe d'illusion et d'anarchie, il faut donc que l'empereur, pour s'accorder avec lui-même, commence par descendre du trône impérial, parce qu'il est constant que, remontant à l'origine des choses, et rétablissant *tout* sur l'ancien pied, on trouvera que l'élection des empereurs se faisoit, non par neuf électeurs, comme s'est faite celle de Joseph II, mais par tout le corps germanique.

» Enfin, si ce prétendu principe n'est pas la chimère et le sophisme de la cupidité, si c'est un vrai principe il doit être vrai pour tous ; et si l'empereur a droit de le faire valoir pour la destruction, il doit être permis à ses sujets de l'invoquer pour la conservation. Que Joseph II, s'il est conséquent, juge donc entre lui et nous, d'après son propre principe rap-

* Aussi ce prince accordoit-il la faculté de se divorcer à ses sujets non-catholiques, et le faisoit par des principes qui lui eussent donné le même droit à l'égard des catholiques.

proché de ses innovations. Dans l'origine des choses , fidèles à de louables engagements , nos souverains ne nous affligoient pas du scandale des plus criantes infractions ; et nos sages institutions , nos fondations religieuses , nos propriétés , nos lois , un état honnête embrassé sous la protection du gouvernement , étoient autant d'objets sacrés et inviolables. Dans l'origine des choses , pleins de respect pour le dogme de la résurrection , les empereurs catholiques n'affectoient point , comme fait Joseph II , le mépris pour les morts , et ne condamnoient point ceux qui ont l'espérance des chrétiens à la sépulture des animaux. Dans l'origine des choses , ces empereurs fendoient des églises , doctoient des monastères , mais ne les dévastoient pas , ne les démolissoient pas , ne les convertissoient pas en ateliers , en écuries , en réceptacles d'histrions et de prostituées. Dans l'origine des choses , les empereurs catholiques , protecteurs affectionnés de l'église de Jésus-Christ , se gardoient bien d'y usurper , comme fait Joseph II , ni l'enseignement ni la domination , d'attenter à ses dogmes et à sa discipline , d'anéantir sa hiérarchie et la divine juridiction de son chef. Dans l'origine des choses , loin de voir d'un œil jaloux la soumission filiale des peuples envers l'église et son premier pasteur , les empereurs catholiques y applaudissoient par leur exemple , l'exigeoient même , comme le plus sûr garant du respect qu'ils attendoient eux-mêmes de leurs sujets. Dans l'origine des choses , enfin , non plus que dans toute la série des siècles catholiques , jamais prince ne s'appliqua , comme fait l'empereur Joseph , à placer ses plus fidèles sujets dans la cruelle impuissance d'allier l'obéissance due à César avec celle qu'on ne peut refuser à Dieu. »

A cette leçon que lui font ses sujets , mais qu'il a lui-même nécessité , l'empereur croit reconnoître ce peuple fanatique que lui dénonça tant de fois son

conseil ; et , résolu de le punir , son orgueil irrité n' imagine pas de plus sage expédient que de déchirer son propre titre , ce pacte inaugural , sur lequel le Belge appuie particulièrement ses réclamations. L'antique constitution du pays est anéantie , et la Belgique , divisée en *cercles* ou départemens , est soumise à un mode d'administration arbitraire. Des mesures militaires viennent à l'appui de ce bouleversement général : les troupes impériales s'ébranlent , et prennent des positions inusitées. Un prince qui affiche tous les principes de la tolérance universelle , porte l'inconséquence jusqu'à vouloir inoculer son philosophisme par la vertu des bayonnettes , pousser ses sujets armés contre ceux qui ne le sont pas , et opposer du canon à des consciences.

Alors aussi , plus que jamais , les esprits s'aigrissent , les imaginations fermentent , et toutes les têtes s'électrisent à-la-fois. Des coups d'autorité surviennent , des arrestations inconsidérées ont lieu , qui portent l'exaltation à son comble. On a gémi d'abord , représenté , conjuré ; maintenant , c'est hautement qu'on se répand en plaintes et en murmures , qu'on dispute avec chaleur ces questions extrêmes et délicates , qui ne s'agitent jamais sans danger par tout un peuple mécontent. Bientôt on crie de toutes parts à l'injustice et au parjure ! on dénonce le but oppressif du souverain dans la démolition des forteresses du pays : on montre au doigt ce but , dans les mouvemens actuels de ses troupes. Celles-ci , de leur côté , dès qu'elles se voient suspectées , prennent une attitude plus menaçante encore. Enfin la lutte s'engage , et le sang des Belges coule dans plusieurs villes. C'est alors que , dans son désespoir , un peuple fidèle , et qui a tout fait pour ne pas cesser de l'être , se légitime la résistance à son prince , comme unique moyen de conserver la fidélité à son Dieu.

Nous

Nous disons qu'il se légitime cette résistance ; et c'est une circonstance d'autant plus digne de remarque , qu'elle est unique dans l'histoire des révolutions , que la marche méthodique et religieuse que suivent les Belges dans la leur. Nous les voyons , en effet , délibérer longuement , et toujours en présence de leur conscience , peser de bonne foi le pour et le contre de leurs motifs , et n'y céder , enfin , qu'après s'être persuadé leur légitimité. Ce sont eux encore qui vont parler ici. Nous ne rapporterons pas tout ce qu'ils ont dit , mais nous ne citerons pas un mot qu'ils n'aient dit.

« Le Dieu des Chrétiens , le Dieu que nous adorons , commande impérieusement la soumission , il réproouve la résistance à l'autorité légitime , sans que , ni les défauts personnels du prince , ni ses vices , ni ses crimes même puissent justifier la révolte dans les sujets. Voilà le principe : nous le professons et lui rendons hommage. Mais ce principe conservateur de l'ordre social , il a son exception nécessaire pour tous les peuples du monde , et il en a deux relativement aux Belges.

» La divine obligation d'obéir au souverain cesse , de droit divin , dès que sa loi est en opposition directe et incontestable avec la loi de Dieu : et rien de plus évidemment contraire à cette loi que les attentats multipliés de l'empereur Joseph contre le dogme et la morale publique , contre la discipline de l'église et sa hiérarchie sacrée ; attentats dont il prétend nous rendre complices.

» Mais , de plus , notre constitution particulière nous a placés , nous Belges , dans le cas d'une seconde exception , qui nous tire de la ligne commune des peuples. Il existe , entre notre souverain et nous , un pacte positif et conditionnel , pacte écrit , renouvelé

à chaque nouveau règne , et garanti par les sermens réciproques du souverain et des sujets. Enfreignons-nous nos engagemens ? l'autorité a tout droit de nous punir. Mais si elle viole les siens , elle nous absout des nôtres ; et c'est elle-même qui prononce qu'en ce cas , nous ne lui devons plus *aucun service ni obéissance , jusqu'à entière réparation de ses torts* *. Or , nous osons défier Joseph II , son titre et le nôtre à la main , d'inculper le moins du monde notre respect pour la dette entière de fidèles sujets ; et nous prenons en même-tems le ciel et la terre à témoins d'une multitude d'actes oppressifs et anti-constitutionnels , dont l'empereur , depuis plusieurs années , ne cesse de vexer nos personnes et d'affliger nos consciences.

» La plus expresse des conditions , à laquelle soit attaché l'engagement de notre obéissance au souverain , c'est qu'il maintiendra la religion catholique ; et l'empereur Joseph , après avoir exterminé les plus pures vertus qui distinguent le catholicisme , remplace l'édifiant spectacle de nos cloîtres , par la scandaleuse introduction de toutes les sectes impies au milieu de nous ; et l'empereur Joseph , non content de s'appliquer à nous détacher d'une religion que nous plaçons au-dessus de tout , prend encore les mesures les plus perfides pour nous enlever jusqu'à l'espoir de la laisser en héritage à nos enfans. Il rend nos évêques étrangers à l'enseignement de la foi comme à l'éducation cléricale ; et , sous le nom de séminaire-général , il érige , pour tous les candidats du clergé séculier et régulier de nos contrées , une école de perversion universelle , école présidée par l'erreur en personne , par ce même *Stoeger* , flétri pour sa doctrine scandaleuse , dénoncé par le cardinal Miggazzi comme corrupteur du jeune

* Art. 59 de la chartre brabançonne.

clergé , et chassé de l'université de Vienne par ordre de l'impératrice Marie-Thérèse.

» Et cependant , jusques-là encore , nous bornant à gémir et à supplier , nous suspendions par la patience l'exercice des droits que nous avoit rendus l'empereur. Mais quant à la suite de tant d'outrages faits à notre religion , à nos lois , à nos propriétés , nous voyons encore ses soldats , par nous soudoyés , menacer nos vies , égorger nos concitoyens , alors nous ne nous croyons plus seulement en droit , nous nous faisons un devoir de repousser par la force la violence qui nous est faite. Si le parti que nous prenons n'est pas sans péril , au moins est-il sans crime ; et nous osons invoquer avec confiance le Dieu des armées , le Dieu protecteur des opprimés et vengeur du parjure ».

Ainsi parlèrent les Belges : tel est le précis exact de tous leurs manifestes.

Sans doute , néanmoins , qu'à la force de ces motifs , on pourroit toujours opposer la raison , plus victorieuse encore , des inconvéniens à les faire valoir. Sans doute que l'ami sincère des peuples ne sauroit trop leur répéter , que la patience est le plus sage des remèdes contre le règne de la violence , qui ne sauroit avoir que la durée de la tempête ; sans doute enfin que , dans ce cas même d'exposition positive , réclamée par le Belge (exception , suivant nous , plus dangereuse que véritablement utile) un peuple devoit songer encore que les premiers malheurs inséparables d'une résistance active , ne seront qu'un foible à-compte de longues calamités qui suivront. Mais , en même-temps , qui ne sent aussi où devoient naturellement aboutir ces essais philosophiques sur la patience de tout un peuple ? et l'équitable postérité ne la jugera-t-elle pas , comme les contemporains , aussi aveugle qu'elle étoit inique , cette conduite de Joseph II , pres-

sant par la violence les plans de l'impiété , et réduisant un peuple , non moins brave que religieux , à se croire dans la nécessité de renouveler les combats des Machabées pour ses autels et ses foyers.

Une fois que le Belge eut pris son parti , il le soutint avec toute l'énergie de son caractère. Un incident qui survint acheva d'entraîner les plus indécis , et rendit incurable la défiance universelle. Une correspondance personnelle entre l'empereur et le commandant général de ses troupes dans la Belgique , surprise et publiée , ne permit plus de douter ni de l'approbation que donnoit le prince à des expéditions sanglantes qui avoient eu lieu dans plusieurs villes , ni de la ferme résolution où il étoit de faire prévaloir par la force des armes son système tout entier. Chacun alors croit devoir craindre pour ses jours : on se figure à la veille des derniers attentats de la tyrannie. On se rappelle , pour s'en effrayer , le souvenir d'un événement fameux par son atrocité , et dont la cause instigatrice est restée un mystère ; et l'on aime à rapprocher cet événement extraordinaire d'une prédiction plus extraordinaire encore ; puis on se fait confidemment deux questions à-la-fois : la première , si le même agent invisible qui , en 1784 , arma une horde de forcénés , pour brûler les châteaux et massacrer la noblesse et les prêtres dans une des provinces de l'empereur , ne pourroit pas renouveler la même scène d'horreur dans la Belgique * ?

* Assez de torts , malheureusement trop réels , poursuivront la mémoire de Joseph II , sans qu'il faille laisser encore errer sur lui des soupçons peu vraisemblables sur ce sujet. Voici le fait certain. L'empereur avoit affranchi les paysans transylvains d'une partie des services dont ils étoient chargés envers leurs seigneurs , et qui paroissent en effet excessifs : il les avoit fait , en même tems , enrôler et armer comme gardes nationales , pour la sûreté du pays. En 1784 , un soi-disant comte de Sa-

la seconde, s'il est possible de méconnoître le personnage auquel doit s'appliquer le portrait que trace d'un futur roi de Bohême le Bohémien Lichtenberg *.

lins paroît au milieu d'une foire de Salathna en Transylvanie, rendez-vous fréquenté de tous les paysans d'à-entour. Il les attroupe, et leur fait lecture d'une prétendue patente impériale, écrite en lettres d'or, qui les invite à exterminer une noblesse qui les vexe et les asservit. Là se termine la mission du boutte-feu, qui disparoît comme l'éclair, sans que jamais depuis, on ait ouï parler de lui. Alors deux autres scélérats apostés, l'un transylvain, nommé Horiah, l'autre grec schismatique, nommé Gloska, se font chefs d'un rassemblement de ces paysans, transylvains et walaques, s'avancent jusqu'en Hongrie, faisant retentir de toutes parts la devise du franc-maçon, *liberté, égalité*, brûlant les châteaux, massacrant les nobles, et un nombre de prêtres catholiques qui veulent s'opposer à leurs fureurs, empalant, mutilant, brûlant à petit feu leurs victimes, sans épargner ni femmes ni enfans. La parfaite conformité de cette scène avec celle que répéteront en France les agens du jacobinisme, exhibant aussi aux paysans, des ordres imprimés de Louis XVI, pour incendier les châteaux, et tout oser contre la noblesse et le clergé, décèle visiblement une origine commune. Aussi, que ces horreurs aient été calculées dans les loges de ces profonds machinateurs, qui infatuoient de leurs systèmes anarchiques un prince qu'ils vouloient perdre, c'est ce dont il est permis de ne pas douter, non plus que de la connivence de son conseil, attestée par la lenteur affectée des mesures militaires pour comprimer cette insurrection. Mais, pour la complicité directe de Joseph II, c'est une de ces monstruosités que l'on doit si peu présumer, qu'il faudroit encore hésiter d'y croire après la démonstration.

* C'est dans le livre intitulé *HORTUS PASTORUM* édit. de Cologne 1635; in-fol., pag. 265, et in-4°, pag. 316, que se trouve ce portrait, d'une singularité vraiment frappante. En voici les principaux traits, suivant la version qui nous paroît le mieux rendre la lettre et l'esprit du texte, auquel on peut la comparer.

« Un nouveau prince paroîtra. O charitable église-mère, pleurez ! Eglise du Rhin, sa fille, élevez la voix ; et vous,

Parmi ces craintes et cette exaspération générale des esprits , le projet de résistance aux troupes impériales

pasteurs et docteurs, poussez des hurlemens ! Je vois en lui un lion qui en veut à sa proie. — Il s'appliquera moins à gouverner le peuple fidèle qu'à le désoler , à soutenir le sanctuaire qu'à le dépouiller. — Il sera le dilapidateur du patrimoine de Jésus-Christ ; et , tel qu'un dragon redoutable , il persécutera l'église , son épouse , dans beaucoup de diocèses. Il excitera des troubles sur la terre , qui la changeront en désert. Il ne dormira pas , sans cesse occupé à méditer le mal. Il sera conseillé par les impies , et des méchans formeront son conseil permanent. — Il perdra la crainte de Dieu ; il n'épargnera pas les saints ; il ne respectera pas les dogmes de la foi ; il n'aura pas horreur de détruire les demeures religieuses , et le sacrilège ne lui fera pas honte. Ah ! que d'attentats il se permettra contre la hiérarchie catholique ! on pourroit à peine en faire l'énumération. O source de péché , Dieu te punira : oui , certes , il te punira ; et voici le signe que je t'en donne : le faux or de ta sagesse perdra son lustre , parce que tu te comporteras en frénétique. Ta bruyante réputation deviendra celle de l'insensé ; ce beau vernis qui te couvroit disparaîtra , et l'univers entier te proclamera hérétique. — Dans son acharnement extrême contre l'église romaine et la foi orthodoxe , il remplira de troubles l'épouse de Jésus-Christ , et fera périr d'excellens hommes. O jeune homme , qui t'es laissé entraîner dans ces guerres par tes conseillers , comment oses-tu vivre dans un état dans lequel tu crains de mourir ? tu ne vois donc pas que tu n'emporteras dans le tombeau que la réputation du plus stupide des animaux ?.....

» *Novus princeps exurget. O Alma mater ecclesia, plangē ! ô Virgo Rheni, clama ! Ululate Pastores et Doctores. Factus est mihi leo insidians. — Non gubernator sed desolator Fidelium ; non consolator sed deprædator Spiritualium. — Hic Patrimonii Jesu dilapidator, hic erit Draco perniciosissimus, persequens Sponsam Christi in multis Diœcesibus ; qui perturbabit Terram, ponet Orbem desertum. Non dormiet, sed continuo meditabitur malum. Cujus consilium est cum Impiis, et stabit cum concilio iniquorum. Non timebit Deum, non parcat Sanctis, non formidabit Capita fidei, non verebitur exterminare loca sancta, non pudebit cum committere sacrilegium. Heu ! quanta perficiam contra catholicam Ordinationem ! vix lin-*

est adopté avec enthousiasme , comme également justifié par le droit et sanctifié par le motif. Les villes et les campagnes se fédèrent ; on court aux armes , tout citoyen devient soldat ; le cri de guerre est : *pour nos autels et nos foyers*, On soutient des sièges , on essuie des combats ; et , en peu de mois , le Belge triomphant proclame son indépendance , et jure haine , non pas , comme le jacobin , à l'autel et au trône , mais , au contraire , à l'impiété philosophique , le fléau de l'un et de l'autre.

Admirable et prodigieux contraste ! que cette ardeur déterminée d'un petit peuple à repousser le système d'apostasie , devant lequel se prosternent les grandes nations qui l'environnent ! Mais , d'un autre côté pourtant , bien funeste et bien contagieux exemple ! d'après lequel un peuple voisin , exalté en sens contraire , combinera les moyens d'une révolution inverse. Car ce sera dans la Belgique , insurgée contre leur système impie , que nos sophistes et nos franc-maçons français , depuis si long-tems précepteurs en théorie révolutionnaire , iront se faire disciples et prendre des leçons de pratique. Ce sera dans la Belgique qu'un Mirabeau ira étudier , dans le code ecclésiastique de Joseph II , la manière d'asservir le sacerdoce à l'Empire , et de *décatholiciser* un peuple , en *constitutionnant* civilement sa religion et son clergé. Ce sera

gua sufficit enarrare. Punieris à Deo , ô Radix peccati , verè punieris à Deo. Nam hoc tibi signum erit : aurum sapientiæ tuæ obscurabitur , qui phreneticabis. Rumor famæ tuæ infatuabitur ; mutabitur color tuus optimus , et diceris per totum Mundum hæreticus : — Romanæ ecclesiæ ac orthodoxæ fidei hostis acerrimus ; Sponsæ Christi turbationes plurimas asseret , egregios què Viros interficiet. O Juvenis , ad bella deductus per Tuos , quomodo audes vivere in statu in quo mori non audes ? Nescis quòd sepelieris sepulturâ assassinâ ?.....

dans la Belgique , enfin , qu'un Dumouriez ira calculer les grands moyens de résistance et la tactique des levées en masse.

Ainsi , du sein de cette lutte désastreuse , entre un prince armé par l'impiété , pour forcer une révolution anti-catholique , et un peuple qui ne met rien au-dessus de la fidélité à la loi de son Dieu , verra-t-on partir l'étincelle électrique de ce vaste incendie qui doit envelopper à-la-fois les trônes et les autels. Ainsi , parmi les combinaisons diverses qui amèneront l'explosion de la grande catastrophe , Joseph II aura-t-il été la dernière cause accélératrice. Ainsi , quoiqu'on puisse penser de la prédiction appliquée à ce prince , la postérité aura-t-elle toujours droit de l'accuser , si non comme agent direct , du moins comme instrument et complice aveugle , d'avoir , en troublant l'église , déterminé des troubles qui devoient dépeupler la terre. Elle pourra , dans le même sens , lui imputer la mort de grands personnages , dont il aura été le premier * , et la mort même de ces généreux confesseurs , l'élite du clergé français , victimes de leur constance à repousser un système d'apostasie qu'on peut bien appeller le crime de Joseph II , puisqu'il déploya toute sa puissance pour le faire prévaloir dans ses

* Dans son ardeur inquiète à poursuivre ses innovations philosophiques , l'empereur Joseph s'échauffa le sang jusqu'à le cracher et le vomir. La nouvelle de la perte de ses provinces belgiques acheva de l'accabler. Il acquit , dans le même tems , la pleine conviction qu'il avoit été mené , leurré , volé même de plusieurs millions par la secte illuminée , qu'il n'appelloit plus alors qu'une société de jongleurs et d'escrocs. Effrayé du compte qu'il alloit rendre à son juge , il fit témoigner à Pie VI le repentir de tout ce qui s'étoit fait , par ses ordres ou en son nom , contre l'église , sa hiérarchie et ses ministres , suppliant le pontife de l'aider à reconquérir la confiance de ses sujets. La mort ne lui en laissa pas le tems.

états , et que les tyrans de la France l'empruntèrent tout entier de lui.

Achevons-le enfin , et le résumons en peu de mots , ce tableau lamentable de la filiation des malheurs de Louis XVI , devenus le malheur commun des rois et le fléau général des peuples.

AU DEDANS de la France , aussitôt après la mort de Louis-le-Grand , les progrès subits de l'incrédulité , sous la régence d'un duc d'Orléans , qui se faisoit une étude d'étouffer sa conscience sous le poids de ses crimes , la corruption effrénée de la cour de ce prince impie , qui se communiqua d'abord à la cour de Louis XV , et finit par entraîner ce monarque lui-même ; les efforts combinés de la courtisane Pompadour , de Richelieu et de Choiseul , pour miner dans le royaume le double empire d'une religion qui les accusoit et d'une morale qu'ils outrageoient ; l'irréligion et la dépravation systématique de la plupart des grands , devenues leçon pour le peuple ; les excursions séditieuses de la magistrature sur le domaine sacré des deux puissances ; la subversion générale de l'éducation publique , conséquence nécessaire de la destruction des Jésuites ; le relâchement introduit , à la même époque et par la même cause , dans la plupart des monastères d'hommes ; la vie mondaine et dissipée d'une partie des ministres du sanctuaire , jointe aux bruyans scandales d'un nombre de riches bénéficiers ; l'insouciance , la connivence même du gouvernement sur la conspiration des impies , sur la dissémination de leurs principes et les manœuvres occultes de leur franc-maçonnerie ; les attentats multipliés , et toujours impunis , de la presse et du burin ; les encouragemens et la faveur prodigués aux talens et aux arts corrupteurs ; la passion effrénée des spectacles et leur immoralité ; le silence complice des magistrats sur les continuel outrages faits aux lois religieuses et les plus insignes profanations de

nos solennités ; enfin , une tolérance non moins affectée de leur part , des dérèglemens publics , et de cet ensemble de crapuleuse débauche , qui conduisent un peuple , par l'abrutissement , à l'audace de tous les crimes.

Et , AU DEHORS , l'aveugle et servile singerie des nations voisines , aussi empressées de s'entacher de nos vices que de se parer de nos modes ; l'extrême complaisance de tous les cabinets de l'Europe à se plier au système philosophique du duc de Choiseul ; l'accueil distingué que les souverains étrangers se piquoient de faire à la personne des sophistes français , comme eux productions impies dont ils empoisonnoient leurs sujets ; la coalition trop réelle et toujours réputée chimérique , des grands conspirateurs de tous les pays de l'Europe , et leur point magique de ralliement sous la bannière à double face du philosophisme et de la franc-maçonnerie ; la ligue impolitique autant qu'irréligieuse des cours catholiques pour exterminer la famille entière des prophètes chez lesquels s'étoit comme réfugié le don divin de contenir les peuples dans la subordination et le respect dû aux puissances ; les dispositions concertées de ces mêmes cours , pour pousser sur le trône pontifical , plutôt le docile instrument du philosophisme que le sujet digne de perpétuer auprès des hommes le vicariat d'un Dieu ; la plaie mortelle que fit à la religion le règne de ce pontife ; les insurrections intestines et les orages vengeurs qui fondirent de toutes parts sur sa chaire profanée ; les progrès gigantesques du clergé d'Allemagne dans la carrière anti-catholique ; mais sur-tout l'invincible opiniâtreté du chef suprême de l'Empire à vouloir asservir à sa puissance la puissance spirituelle , la foi et les droits de Rome , avec la conscience de ses propres sujets :

Les voilà , sans contredit , les élémens générateurs

du fléau révolutionnaire qui dut frapper d'abord la France plus coupable, atteindre ensuite Rome et l'Italie, poursuivre l'Allemagne avec l'Europe complice, et plus directement l'Europe-catholique ; sans qu'il soit encore donné, ni à la puissance des rois ni à la prévoyance humaine, de fixer le dernier terme qu'un doigt divin peut seul prescrire à ce torrent qui suit ses ordres.

Mais, s'il est vrai que cette révolution européenne, que nous appellons *révolution française*, ait été depuis si long-tems prévue, annoncée, particularisée, comme résultat infaillible des causes que nous avons déduites ; s'il est incontestable que la somme énorme des abus qui devoient briser le sceptre de Louis XVI pesoit déjà sur son berceau dans un lointain de quarante ans, ne nous obstinons donc pas, serviles échos de l'ignorance et de la mauvaise foi, à inculper, de torts qui lui sont étrangers, la mémoire d'un roi qui sera précieuse à la postérité. N'outrageons pas l'innocence héritant le malheur, et la vertu solidaire pour tout un peuple de coupables. Si nous ne connoissons pas encore l'étendue de ses droits sur tous les cœurs français, commençons du moins par le plaindre, au lieu de le blâmer, le jeune monarque qui vient à la rencontre d'une génération monstrueuse, et que nous voyons forcé d'asseoir son trône sur un volcan dont l'éruption est calculée.

C O N C L U S I O N.

Entraînés, malgré nous, par l'importance et la malheureuse fécondité des matières ; en nous proposant une préface, nous avons fait un traité. Mais avons-nous employé le tems, ou l'aurions-nous perdu ? Ne nous flattons pas : autant eut-il valu, peut-être, ado-

rer et nous taire devant le grand Dieu qui parle , et qui , depuis dix ans qu'il s'est donné pour organes ses fléaux et son tonnerre , n'en est guères mieux entendu , ce semble , de nos contemporains.

Et jusqu'à quand donc prendront-ils plaisir à se jouer eux-mêmes , ces prétendus politiques qui voudroient se jouer encore du désordre actuel des choses ? Ne seroit-il pas tems enfin , qu'ils s'élevassent , par un sentiment analogue , au niveau de ces événemens insolites qui se succèdent et se pressent si rapidement autour d'eux ? Ne les verrons-nous jamais interroger d'autre oracle que l'égoïsme , sur les moyens de soustraire l'espèce humaine à la verge de fer qui brise les sceptres et dissout les nations ? Réveront-ils toujours ce mieux-être idéal de la cupidité , l'ambitieuse extension de leur existence politique , quand on pourroit douter encore s'ils en conserveront une ? Ne sentiront-ils jamais que , dans une guerre où le ciel est si visiblement de la partie , le ciel ne déposera ses foudres que devant des armes pures et désintéressées ? Enfin , ne se lasseront-ils pas , ces politiques à courte vue , de ne voir , dans la scène effrayante du jour , que les chances bizarres d'un destin imaginaire ? et , d'intelligence avec la perfidie qui les conseille , nous assigneront-ils toujours , comme elle , pour causes d'une révolution qui est son ouvrage , ces êtres fantastiques de *fortune , hazard , fatalité* ?

Non , non : qu'ils soient seuls à le croire , ou plutôt à le dire , les spéculateurs incapables d'avouer une illusion de plusieurs années : jamais ces violens orages , qui vont jusqu'à éclipser les plus grands corps politiques , et ébranler l'ordre social dans ses fondemens divins , ne furent , ni le produit d'une cause aveugle , ni même le résultat d'erreurs momentanées. Tout est règle en justice , tout est sagesse et proportion dans le cours successif des prospérités qui élèvent les Empires et des

contre-tems qui provoquent leur décadence ou décident leur confusion.

Mais , pendant un tems , le ciel , qui tient en sa main tous les tems , garde un silence auguste sur tous les excès des nations perverses , et l'aveugle impiété en conclut que le ciel ne voit rien. Des rois , eux-mêmes , sommeillant sur le trône , oublient ce que sentoit si bien et ce qu'énonçoit si noblement un roi : qu'un seul rayon , échappé de la face de l'Eternel , lui rend les siècles transparens et toutes leurs iniquités présentes *. Le maître n'est qu'insouciant , son ministre est incrédule. Celui qu'on appelle homme d'état , plongé dans la philosophie des sens , s'accoutume à l'école d'Epicure , à faire abstraction de la divinité dans ses conceptions politiques comme dans ses plans administratifs. Il s'obstine , dans son système insensé , à vouloir faire jouer la machine sociale sans le concours , et contre les lois expresses du suprême architecte qui l'organisa pour sa gloire. Ne regardant jamais que lui seul , le présomptueux atôme , ainsi que la mouche du coche , se figure que tout ce qu'il voit se mouvoir ne se meut que par lui seul. Loin d'étudier la continue action de l'immuable providence , qui , sans les violenter , dispose et co-ordonne les événemens d'ici-bas , il ne la soupçonne même pas.

Avec moins d'ostentation , qu'il aura le coup-d'œil bien plus sûr , et calculera bien plus juste que ce vain politique , le sage religieusement appliqué à comparer les grands mouvemens qui , d'âge en âge , ont varié la face du monde. Pour lui , le passé sera la leçon et le docteur infallible de l'avenir. Il y découvrira , il y contempera comme dans un miroir fidèle ,

* *Posuisti iniquitates nostras in conspectu tuo, Sæculum nostrum in illuminatione vultûs tui. P. 89, 8.*

le ressort caché de la fortune des états , et tout le secret de la destinée qui les attend. Il assignera les tems et les époques , quelquefois même les heures et les momens précis d'un déchirement universel. Ainsi n'hésitera-t-il pas à placer la chute du plus florissant empire à côté de la subversion morale de la famille qui le compose , et sur-tout des agens qui le gouvernent. Il a vu l'orage se former dans le lointain , et grossir en s'approchant. La foudre qu'il recèle , ce sont les crimes accumulés d'un siècle. Il en balance , il en évalue la pesanteur , suivant des règles assez certaines pour oser annoncer à ses contemporains , qu'une grande calamité va les atreindre , et au gouvernement lui-même , que l'édifice de l'état , qu'il croit impérissable , est prêt à s'écrouler. On se rit de ses présages , ses alarmes font pitié , on calomnie ses prévoyances ; et pourtant , à l'heure marquée , la nuée crève , et un déluge de maux , fondant à l'improviste sur la masse entière d'un peuple dépravé , le disperse ou le noie dans l'anarchie , sans lui laisser , de tous les titres antiques qui flattoient sa vanité , qu'un nom qui doit sonner l'effroi dans l'histoire des ruines du monde.

F I N.